

DIRECTION DE LA  
STATISTIQUE ET DE LA  
COMPTABILITE NATIONALE

Republique Islamique de Mauritanie  
Ministere du Plan et de  
l'Amenagement du Territoire

# ENQUETE NATIONALE MAURITANIENNE SUR LA FECONDITE 1981

RAPPORT PRINCIPAL

Volume I

Analyse des principaux résultats



ENQUETE MONDIALE  
SUR LA FECONDITE

Mars 1984

Republique Islamique de Mauritanie  
Ministère du Plan et de  
l'Aménagement du Territoire

# ENQUETE NATIONALE MAURITANIENNE SUR LA FECONDITE 1981

RAPPORT PRINCIPAL

Volume I

Analyse des principaux résultats

Direction de la Statistique  
et de la Comptabilité Nationale  
Mars 1984



## PREFACE

L'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité (ENMF) a été réalisée par la Direction de la Statistique et la Comptabilité Nationale de la République Islamique de Mauritanie (Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire), en collaboration avec l'Institut Internationale de la Statistique chargé de l'exécution du Programme International de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité d'une part et le Fonds des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) d'autre part.

L'E.N.M.F. s'insère dans un vaste programme d'investigation démographique et dont l'objectif est la collecte et l'analyse des données démographiques (Recensement Général de 1977), la création d'un centre d'Etudes Démographiques et Sociales, l'amélioration de la qualité des services de santé maternelle et infantile, le développement de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de population.

L'E.N.M.F. a été conçue pour répondre aux besoins spécifiques de la Mauritanie tout en permettant de fournir des données comparables sur le plan international, ce qui a nécessité une préparation méthodique et minutieuse du questionnaire et une attention particulière lors du déroulement des opérations de terrain et de bureau.

Les résultats obtenus sont d'une grande utilité pour déterminer le niveau et la tendance actuelle de la fécondité en Mauritanie ce qui ne manquera pas d'orienter les actions du Gouvernement en vue de la formulation d'une politique de population plus claire et plus précise.

Cependant le présent rapport ne fait qu'une analyse sommaire des aspects saillants de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité infantile et juvénile en Mauritanie, ainsi que les données sur la préférence des Mauritaniennes concernant la dimension de la famille.

Cette analyse n'est donc pas définitive dans ses conclusions; elle ne fait qu'identifier des problèmes pour orienter les recherches futures qu'il faut poursuivre en profondeur pour établir la causalité et l'effet des tendances démographiques actuelles en Mauritanie.

Ce premier rapport, ou Rapport no 1, comporte deux volumes: le premier présente l'enquête en analysant les principaux résultats tandis que le deuxième donne l'ensemble des tableaux statistiques de base.

D'autres rapports ultérieurs analyseront plus en profondeur certains thèmes particuliers.

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale espère que l'ensemble des utilisateurs des données démographiques tireront le maximum de profit des données de l'ENMF. Elle souhaite, d'autre part, recevoir des suggestions et des observations de la part de ceux-ci pour améliorer et orienter son programme futur d'investigation démographique.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie saisit cette occasion pour exprimer ses remerciements à l'Organisation des Nations-Unies et notamment à son organisme le Fonds des Nations-Unies pour les Activités en Matière de Population (FNUAP) pour son assistance financière qui lui a permis de participer au programme International de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité exécuté par l'Institut International de la Statistique.

Il manifeste également sa gratitude à l'Enquête Mondiale sur la Fécondité dont l'assistance technique a sûrement renforcé la capacité professionnelle des cadres de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

Nous tenons à remercier également toutes les personnes physiques et morales qui ont apporté l'aide et l'assistance nécessaires pour mener à bien cette opération. Ces remerciements s'adressent particulièrement à:

- l'Institut des Langues Nationales pour sa collaboration lors de la traduction des questionnaires
- au C.F.P.P. pour son importante assistance lors de la formation du personnel d'enquête
- à Monsieur YOUNES ZOUGHLAMI expert résident de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) pour sa précieuse assistance aux différentes phases du projet (préparation, traitement des données et analyses) et pour la rédaction et la finalisation du présent rapport
- Monsieur ROBERT HANENBERG, Coordinateur de l'EMF pour son apport à la phase préparatoire et des opérations sur le terrain
- à Mademoiselle JUDITH RATTENBURY et son équipe pour leur contribution au traitement informatique de l'Enquête

- à Monsieur CHRISTOPHER SCOTT pour sa contribution à la conception du plan de sondage
- à Monsieur SY ABDOUL IDY, Directeur National par intérim du projet qui, grâce à son expérience et à son dynamisme et malgré ses occupations, a mené à bien la coordination des travaux de démarrage
- à Monsieur CHEIKH OULD SIDI ABDERRAHMANE, Directeur technique de l'E.N.M.F. qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de l'opération
- à MM. PETER BROWNE ET ROBERT DE CLERCQ, tous deux experts informaticiens et dont l'intervention a été déterminante lors du traitement des données
- à Madame AISSATA KANE Consultante auprès de l'E.N.M.F., pour sa contribution à la sélection et à la formation des enquêtrices
- à l'ensemble du personnel de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et en particulier à celui du Service des Enquêtes (Assistants des Travaux Statistiques, Secrétaires, Cartographe) pour leur contribution dans toutes les phases de l'enquête
- à l'ensemble du personnel qui a participé au travail sur le terrain.

Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

*Le Directeur de la Statistique  
et de la Comptabilité Nationale*

ISSELMOU OULD MOHAMED

# TABLE DES MATIERES

## PREFACE

## PREMIERE PARTIE

### CHAPITRE 1: PRESENTATION DE LA MAURITANIE

- 1.1 Introduction
- 1.2 Eléments de géographie
- 1.3 Repères historiques
- 1.4 Ethnies
- 1.5 Organisation administrative
- 1.6 Données démographiques et sociales
  - 1.6.1 Les sources de la démographie mauritanienne
  - 1.6.2 Enquête démographique de la SEDES
  - 1.6.3 Le recensement général de la Population de 1976/77
  - 1.6.4 Taille et taux d'accroissement de la Population
  - 1.6.5 Structure par âge et sexe
  - 1.6.6 Nuptialité
  - 1.6.7 Natalité-fécondité
  - 1.6.8 Mortalité
  - 1.6.9 Alphabétisation et scolarisation

### CHAPITRE 2: OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ENQUETE

- 2.1 Objectifs de l'EMF et l'ENMF
- 2.2 Structures mises en place, personnel et financement
  - 2.2.1 Structures mises en place
  - 2.2.2 Personnel
  - 2.2.3 Financement de l'ENMF
- 2.3 Les questionnaires
  - 2.3.1 La Feuille de ménage
  - 2.3.2 Le questionnaire individuel
  - 2.3.3 Le questionnaire sur les variables écologiques
- 2.4 L'échantillonnage
  - 2.4.1 La base de sondage
  - 2.4.2 Stratification
  - 2.4.3 Critères d'éligibilité pour l'Enquête individuelle
  - 2.4.4 Taille et tirage de l'échantillon
  - 2.4.5 Les taux de réponse
  - 2.4.6 Les non-réponses à l'Enquête Individuelle
  - 2.4.7 Les coefficients de pondération
- 2.5 Préparation de l'Enquête
  - 2.5.1 Le prétest
  - 2.5.2 Formation du personnel
- 2.6 Exécution de l'enquête sur le terrain
- 2.7 Réception, vérification et codification des données
- 2.8 Traitement informatique des données

## CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES GENERALES DES MENAGES, DE LA POPULATION ET DES ENQUETES D'APRES L'ENQUETE-MENAGES ET L'ENQUETE INDIVIDUELLE

### 3.1 Introduction

### 3.2 Caractéristiques du ménage et du logement

- 3.2.1 Répartition des ménages selon la nationalité du chef de ménage
- 3.2.2 Répartition des ménages selon la langue maternelle du chef de ménage
- 3.2.3 Répartition des ménages selon le nombre de générations
- 3.2.4 Répartition des ménages selon la taille
- 3.2.5 Répartition des ménages selon le type de logement
- 3.2.6 Les modes d'occupation, d'éclairage et d'alimentation en eau

### 3.3 Caractéristiques de la population sédentaire

- 3.3.1 Répartition de la population selon le sexe et l'âge
- 3.3.2 Qualité de l'enregistrement de l'âge

### 3.4 Description des variables explicatives

- 3.4.1 Le niveau d'instruction et le degré d'alphabétisation
- 3.4.2 Le lieu de résidence et la nature du lieu de résidence
- 3.4.3 Langue maternelle
- 3.4.4 Historique du travail de l'enquêtée
- 3.4.5 Profession du mari
- 3.4.6 Composition démographique des variables de base
- 3.4.7 Interdépendance entre les variables explicatives

## CHAPITRE 4: NUPTIALITE

### 4.1 Introduction

### 4.2 Intensité et calendrier de la nuptialité

- 4.2.1 L'âge moyen au premier mariage
- 4.2.2 Les proportions cumulées de femmes non célibataires
- 4.2.3 Les facteurs différentiels de l'âge au premier mariage

### 4.3 Stabilité des unions

- 4.3.1 Le statut du premier mariage
- 4.3.2 Nombre de mariages contractés et remariage
- 4.3.3 L'état matrimonial actuel
- 4.3.4 Proportion de temps passé en union matrimoniale

### 4.4 Aperçu sur la polygamie

### 4.5 Différence d'âge entre époux

## CHAPITRE 5: FECONDITE

### 5.1 Introduction

### 5.2 La fécondité cumulée

### 5.3 La fécondité initiale

### 5.4 Fécondité récente et fécondité actuelle

- 5.4.1 Le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années
- 5.4.2 Les grossesses actuelles
- 5.4.3 Les taux de fécondité légitime par durée de mariage et les taux de fécondité générale

### 5.5 Tendances de la fécondité

### 5.6 Les variations différentielles de la fécondité

- 5.6.1 Les variations différentielles de la descendance finale
- 5.6.2 Variations différentielles de la fécondité cumulée
- 5.6.3 Variations différentielles de la fécondité initiale
- 5.6.4 Variations différentielles de la fécondité actuelle

## CHAPITRE 6: LA MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE

- 6.1 Introduction
- 6.2 Incidence des décès des enfants
- 6.3 Niveaux et tendances de la mortalité infantile et juvénile
- 6.4 Les variations différentielles de la mortalité infantile

## CHAPITRE 7: PREFERENCES QUANT AU NOMBRE ET AU SEXE DES ENFANTS

- 7.1 Introduction
- 7.2 Le désir de ne plus avoir d'enfants
- 7.3 Variations différentielles du "Désir de ne plus avoir d'enfants"
- 7.4 Le nombre d'enfants supplémentaires désirés et le nombre total d'enfants désirés
- 7.5 Cohérence entre les différents indicateurs utilisés
- 7.6 Variations différentielles de la dimension désirée de la famille
- 7.7 Préférences concernant le sexe des enfants

## CHAPITRE 8: CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

- 8.1 Introduction
- 8.2 Connaissance de la contraception
- 8.3 Variations différentielles de la connaissance de la contraception
- 8.4 Utilisation de la contraception
- 8.5 Pratique actuelle de la contraception
- 8.6 Intentions concernant l'utilisation future de la contraception

## CHAPITRE 9: QUELQUES FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION POUVANT AFFECTER LA FECONDITE

- 9.1 Remarques préliminaires
- 9.2 L'allaitement
  - 9.2.1 L'allaitement intégral
  - 9.2.2 La durée totale de l'allaitement
- 9.3 Durée de l'aménorrhée post partum
- 9.4 Stabilité des unions et séparations temporaires des époux
- 9.5 Durée d'exposition au risque de grossesse
- 9.6 Etat de fertilité et âge aux premières règles

## CHAPITRE 10: CONCLUSION

ANNEXE I - FEUILLE DE MENAGE

ANNEXE II - QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

ANNEXE III - GRAPHIQUE AGEVEN

ANNEXE IV - ERREURS DE SONDAGE

ANNEXE V - GLOSSAIRE



# LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

## LISTE DES TABLEAUX

- |      |  |       |  |
|------|--|-------|--|
| 1.1  | Quelques caractéristiques de la population de la Mauritanie au 1/1/77  | 4.3   | Âges auxquels 10, 25, 50 et 75 pour cent des femmes étaient non-célibataires, selon l'âge actuel et intervalle interquartile   |
| 1.2  | Descendance finale et taux brut de reproduction par milieu   | 4.4   | Pourcentages des hommes et des femmes non-célibataires selon l'âge et le type de lieu de résidence, le lieu de résidence et la langue maternelle du chef de ménage (enquête ménages)                     |
| 2.1  | Répartition des feuilles de ménages et des questionnaires individuels selon le mois de l'interview   | 4.5   | Répartition en pour cent des femmes non-célibataires ayant été mariées pour la première fois avant l'âge de 25 ans selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel  |
| 3.1  | Répartition des chefs de ménage selon la langue maternelle, le milieu et la nationalité  | 4.6   | Âge moyen au premier mariage des femmes ayant été mariées avant l'âge de 25 ans actuellement âgées de 25 à 49 ans, selon des caractéristiques socio-économiques  |
| 3.2  | Taille moyenne des ménages selon certaines caractéristiques du chef de ménage  | 4.7   | Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon le devenir du premier mariage, le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage et l'âge au premier mariage                              |
| 3.3  | Répartition des ménages selon le type de logement occupé et selon le milieu  | 4.8A  | Caractéristiques du remariage  |
| 3.4  | Pourcentages de ménages et de population et nombre moyen de personnes vivant dans certains types de logement en 1975 et en 1981 à Nouakchott                               | 4.8B  | Nombre moyen de mariages par femme non-célibataire selon le milieu et la langue maternelle   |
| 3.5  | Taille moyenne des ménages selon le type de logement occupé, le milieu, la nationalité et la langue maternelle du chef de ménage (principaux types de logement)            | 4.9   | Pourcentage des femmes non-célibataires dont le premier mariage a été dissout et le pourcentage des femmes ayant contracté un autre mariage  |
| 3.6  | Répartition (en pour cent) de la population de fait d'après l'enquête ménages et le recensement général de la population (1977)  | 4.10  | Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon leur situation matrimoniale actuelle et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage   |
| 3.7  | Répartition (en pour cent) de la population de fait selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge et rapports de masculinité  | 4.11A | Moyenne des pourcentages de temps que les femmes non-célibataires ont passé en état d'union depuis le début de leur premier mariage selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel                       |
| 3.8  | Répartition (en pour cent) des femmes non-célibataires de l'enquête individuelle selon les variables explicatives  | 4.11B | Moyenne des pourcentages de temps que les femmes non-célibataires ont passé en état d'union depuis le début de leur premier mariage selon la langue maternelle, l'âge au premier mariage et l'âge actuel |
| 3.9  | Répartition relative selon l'âge actuel et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage et selon des caractéristiques socio-économiques (femmes non-célibataires) | 4.12  | Répartition en pour cent des femmes actuellement mariées selon le nombre de co-épouses, et la langue maternelle de la femme  |
| 3.10 | Matrice de variables explicatives  | 4.13  | Répartition en pour cent des femmes  |
| 4.1  | Proportion de non-célibataires (en pour mille) selon le sexe et l'âge en année d'après l'enquête-ménages (population de fait)  |       |  |
| 4.2  | Proportion cumulée des femmes ayant contracté un premier mariage selon l'âge exact au premier mariage et le groupe d'âge actuel  |       |  |

- actuellement mariées selon le nombre de co-épouses, et le type de lieu de résidence de la femme
- 4.14 Répartition en pour cent des femmes actuellement mariées selon la différence d'âge entre elles et leurs époux
- 5.1 Répartition en pour cent des femmes non célibataires selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel (enquête individuelle)
- 5.2 Femmes âgées de 45 ans ou plus: (A) répartition en pour cent, selon le nombre d'enfants nés vivants et (B) probabilités d'agrandissement en pour cent, selon la situation matrimoniale actuelle
- 5.3 Nombre moyen d'enfants nés vivants, selon l'âge au premier mariage et (A) l'âge actuel, (B) années depuis le premier mariage (femmes non-célibataires)
- 5.4 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon le groupe d'âge de la femme d'après l'enquête individuelle et l'enquête-ménages
- 5.5 Répartition en pour cent des femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus, selon le temps écoulé entre le début du premier mariage et la première naissance, et (A) l'âge au premier mariage, et (B) le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage
- 5.6 Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage selon l'âge au premier mariage et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage
- 5.7 Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon (A) l'âge actuel, et (B) le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage. (Femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)
- 5.8 Taux de fécondité (âges spécifiques) pour 1000 femmes selon l'enquête individuelle et l'enquête-ménages
- 5.9 Taux de fécondité légitime (âges spécifiques et durées spécifiques) pour 1000 femmes selon la moyenne des données individuelles pour les cinq dernières années
- 5.10 Taux de fécondité générale par groupe d'âge pour 1000 femmes pour des périodes de cinq ans selon l'enquête individuelle
- 5.11A Taux de fécondité générale (cohortes et âges spécifiques) pour 1000 femmes selon l'enquête individuelle
- 5.11B Nombre moyen d'enfants nés par femme avant certains âges exacts selon l'âge actuel
- 5.12 Taux de fécondité légitime (âges spécifiques) pour 1000 femmes pour des périodes de cinq ans selon l'enquête individuelle
- 5.13 Taux de fécondité légitime (durées spécifiques) pour 1000 femmes pour des périodes de cinq ans selon l'enquête individuelle
- 5.14 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon les caractéristiques socio-économiques (femmes non-célibataires âgées de 45 ans ou plus selon l'enquête individuelle)
- 5.15 Nombre moyen d'enfants nés vivants, selon l'âge et les caractéristiques socio-économiques (femmes non-célibataires, selon l'enquête ménages)
- 5.16 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon (A) l'âge actuel, et (B) le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage et selon des caractéristiques socio-économiques (femmes non-célibataires selon l'enquête individuelle)
- 5.17 Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage, selon l'âge au premier mariage et des caractéristiques socio-économiques. (Femmes mariées pour la première fois il y a 10-19 ans)
- 5.18 Taux de fécondité générale par âge pour 1000 femmes (moyenne des cinq dernières années sur la base des données de l'enquête individuelle)
- 5.19 Taux de fécondité légitime par âge pour 1000 femmes pour la période des cinq dernières années (sur la base des données de l'enquête individuelle)
- 6.1 Nombres moyens d'enfants nés vivants, d'enfants survivants et proportion d'enfants décédés selon l'âge de la mère d'après l'enquête individuelle et l'enquête ménages (femmes non-célibataires)
- 6.2 Panneau A: Pourcentage de femmes ayant perdu au moins un enfant selon l'âge actuel et le nombre d'enfants nés vivants  
Panneau B: Pourcentage d'enfants nés vivants qui sont décédés, selon l'âge actuel de la mère et le nombre d'enfants nés vivants  
Panneau C: Distribution en pour cent des femmes selon le nombre d'enfants décédés et le nombre d'enfants nés vivants
- 6.3 Estimations indirectes de la mortalité infantile et juvénile à partir des proportions d'enfants décédés selon le groupe d'âge de la mère
- 6.4 Quotients de mortalité infantile et juvénile par sexe et par période
- 6.5 Quotient de mortalité infantile [(1) q (0)] par périodes quinquennales avant l'enquête, selon l'âge de la mère (A), le niveau d'instruction de la mère (B) et le type du lieu de résidence (C)

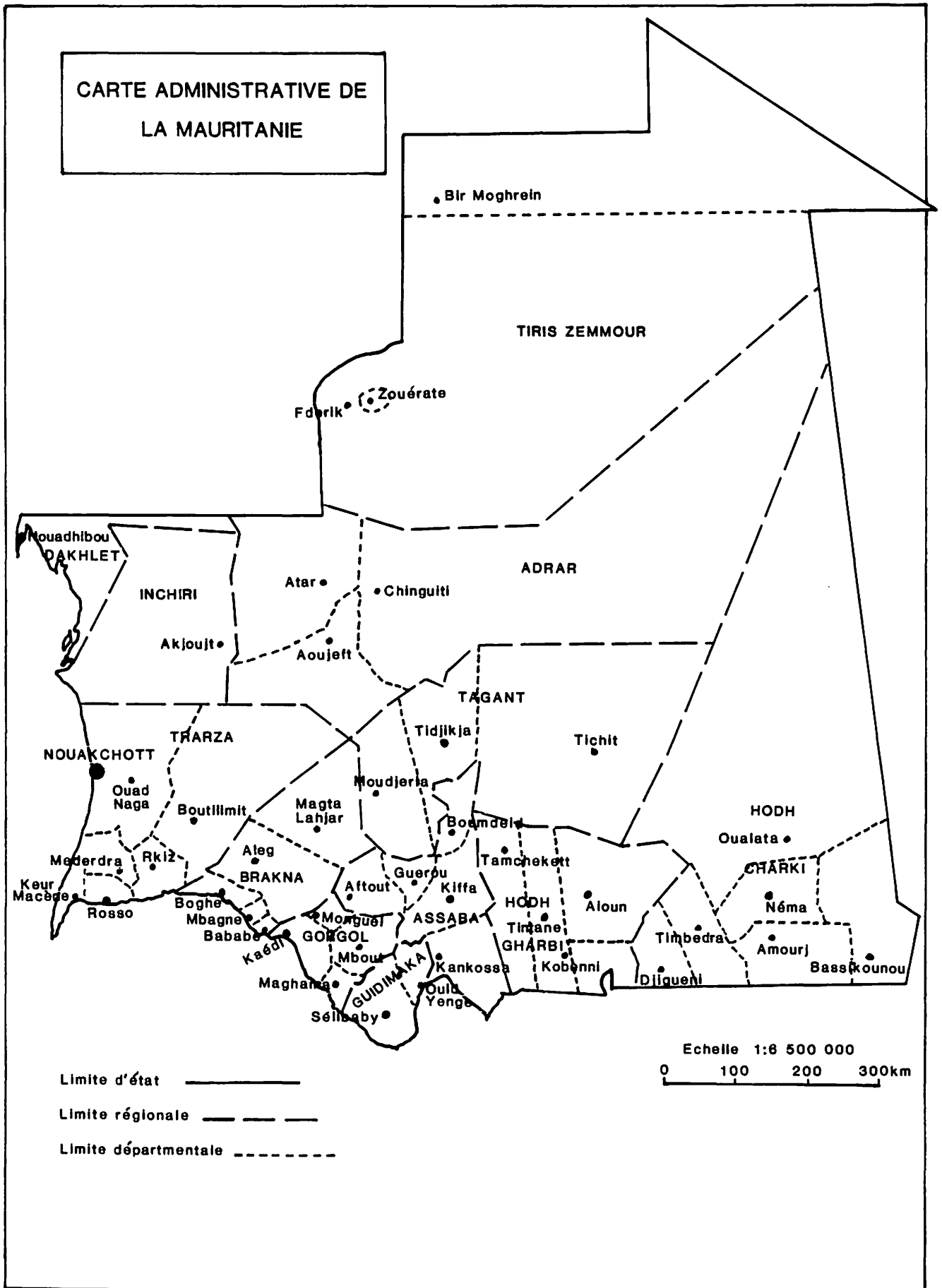
- 7.1 Pourcentage des femmes, actuellement mariées et fertiles, ne désirant plus d'enfants selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage
- 7.2 Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle)
- 7.3 Pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles et âgées de 25 à 34 ans ne voulant plus d'enfants, selon les caractéristiques socio-économiques
- 7.4 Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage (femmes actuellement mariées et fertiles)
- 7.5 Répartition en pour cent des femmes non célibataires selon le nombre total d'enfants désirés et le nombre total moyen d'enfants désirés et l'âge actuel
- 7.6 Répartition en pour cent des femmes actuellement mariées selon que le nombre d'enfants actuellement vivants (NEV) est supérieur, égal ou inférieur au nombre d'enfants désirés (NED)
- 7.7 Comparaisons des préférences de fécondité des femmes actuellement mariées et fertiles selon le nombre d'enfants vivants: (A) le pourcentage ne désirant plus d'enfants; (B) le pourcentage des femmes dont le nombre d'enfants désirés est inférieur ou égal au nombre actuel d'enfants; (C) le nombre moyen d'enfants désirés; et (D) le nombre d'enfants vivants plus le nombre moyen des enfants supplémentaires désirés
- 7.8 Nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes actuellement mariées et fertiles et âgées de 25 à 35 ans selon les caractéristiques socio-économiques
- 7.9 Résumé des préférences envers le sexe des enfants
- 7.10 Nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes actuellement mariées et non-enceintes, selon le nombre de fils et de filles vivants
- 8.1 Pourcentage des femmes non-célibataires connaissant une méthode contraceptive (y compris la stérilisation) selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants
- 8.2 Pourcentage de femmes non-célibataires connaissant certaines méthodes contraceptives (y compris la stérilisation), selon le nombre d'enfants vivants
- 8.3 Pourcentage de femmes non-célibataires connaissant une méthode contraceptive (y compris la stérilisation), selon l'âge actuel et des caractéristiques socio-économiques
- 8.4 Pourcentage de femmes non-célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive (y compris la stérilisation), selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants
- 8.5 Pourcentage de femmes non-célibataires ayant utilisé une méthode contraceptive selon l'âge actuel et des caractéristiques socio-économiques
- 8.6 Le pourcentage de femmes actuellement mariées, fertiles et n'ayant utilisé aucune méthode contraceptive qui envisagent la pratiquer à l'avenir selon l'âge, le nombre d'enfants vivants et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage
- 8.7 Pourcentage de femmes actuellement mariées et fertiles qui n'envisagent jamais d'utiliser la contraception à l'avenir, selon des caractéristiques socio-économiques
- 9.1 Pourcentage des femmes non-célibataires qui n'ont jamais été enceintes, selon l'âge actuel
- 9.2 Les caractéristiques des intervalles de naissance ouvert et fermé (femmes non-célibataires)
- 9.3 Répartition en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement intégral durant le dernier intervalle fermé. (femmes non-célibataires ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise, dont l'avant-dernière a survécu au moins 12 mois)
- 9.4 Distribution des femmes selon la durée d'allaitement durant le dernier intervalle fermé. (femmes non-célibataires ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise, dont l'avant-dernière naissance vivante a survécu au moins 12 mois)
- 9.5 Répartition en pour cent des femmes selon la durée d'allaitement durant le dernier intervalle fermé (femmes non-célibataires ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise, dont l'avant-dernière naissance vivante a survécu au moins 12 mois)
- 9.6 Distribution des femmes selon la durée d'allaitement du dernier enfant (c'est-à-dire dans l'intervalle ouvert)
- 9.7 Comparaison des pourcentages des femmes allaitant selon de différentes sources
- 9.8 Durée moyenne d'allaitement durant le dernier intervalle fermé selon l'âge actuel et des caractéristiques socio-économiques (femmes ayant eu au moins deux

- naissances vivantes dont l'avant dernière a survécu au moins 12 mois)
- 9.9 Distribution des femmes selon la durée d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé. (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes grossesse actuelle comprise)
- 9.10 Répartition en pour cent des femmes selon la durée d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé, et l'âge actuel
- 9.11 Durée moyenne d'aménorrhée durant le dernier intervalle fermé selon le nombre de mois d'allaitement et l'âge actuel. (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)
- 9.12 Pourcentage des femmes continuellement en union durant le dernier intervalle fermé (femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes)
- 9.13 Répartition en pour cent des femmes actuellement mariées selon leur statut de fertilité déclaré, et l'âge actuel
- 9.14 Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon l'état d'exposition au risque de grossesse à la date de l'enquête et l'âge actuel
- 9.15 Distribution des femmes âgées de 15 à 49 ans selon l'âge aux premières règles
- 9.16 L'âge moyen aux premières règles, selon l'âge actuel de la femme

#### LISTE DES GRAPHIQUES

- 1.1 Carte de la Mauritanie
- 2.1 Calendrier des activités de l'ENMF
- 3.1 Pyramide d'âges de la population en 1965, 1977 et 1981 (population sédentaire seulement)
- 3.2 Rapport de masculinité selon l'enquête ménage (1981) et le recensement de 1977
- 3.3 Population de fait par année d'âge et par sexe
- 5.1 Taux de fécondité par âge selon différentes sources
- 9.1 Répartition des femmes selon la durée en mois de l'allaitement et de l'aménorrhée post-partum dans le dernier intervalle fermé

CARTE ADMINISTRATIVE DE  
LA MAURITANIE



Limite d'état —————  
 Limite régionale - - - - -  
 Limite départementale - - - - -

Echelle 1:6 500 000  
 0 100 200 300km

Graphique 1.1 Carte de la Mauritanie

## CHAPITRE I

# PRÉSENTATION DE LA MAURITANIE

### 1.1 INTRODUCTION

La République Islamique de Mauritanie est située entre les 15<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> degrés de latitude nord et les 5<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> degrés de longitude ouest et occupe dans l'ouest Africain un territoire qui s'étend sur 1 030 700 km<sup>2</sup>. Elle est limitée par la République du Sénégal au Sud-Ouest, par le Mali au Sud-Est et à l'Est, par l'Algérie au Nord-Est et par le Sahara Occidental au Nord-Ouest. A l'Ouest, la Mauritanie est limitée par l'Océan Atlantique et ses côtes s'étendent sur près de 600 kms. Peuplée de 1 420 000 habitants<sup>1)</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 1977, la Mauritanie a une densité de 1,4 habitants par km<sup>2</sup>, avec, cependant, des disparités régionales considérables: de 0,1 (et moins) dans les régions sahariennes à plus de 365 dans certaines régions du Sud.

Trait d'union entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche, la Mauritanie a joué un rôle important dans la propagation de l'Islam en Afrique noire. Elle est aujourd'hui un lieu privilégié de cohabitation complémentaire des Arabes et des Négro-Africains. L'unité nationale est inspirée par le facteur très important que constitue la religion musulmane. Autrefois à dominante nomade, la population de la Mauritanie a connu depuis les années soixante, sous l'effet de facteurs divers, un double processus de sédentarisation et d'urbanisation.

### 1.2 ELEMENTS DE GEOGRAPHIE

La côte mauritanienne est successivement rocheuse au nord du Cap Blanc, basse, rectiligne et sableuse au Sud du Cap Timiris. Entre ces deux caps, le plateau continental est très large. La côte n'offre qu'un seul port naturel et abrité dans la baie du Levrier.

A l'intérieur du pays, le relief, peu accentué, est généralement constitué de plaines caillouteuses, de zones de dunes, vives dans le nord et fossiles dans le sud.

Du point de vue du relief, l'intérieur est généralement divisé en six grandes régions:

- Une région de plateaux taillés dans les grès et les calcaires au nord (Zemmour);
- Une région de pénéplaines sahariennes, plates (Karett, Yetti, Ghallamane, Amsaga) s'étendant de la frontière orientale jusqu'à la frontière avec le Sahara occidental, comportant des ergs et, de loin en loin, quelques monticules isolés (Zedness, Kediet ej-jill, etc...);
- Une région dénommée Trab El Hajra, ou pays de la pierre, englobant les plateaux de l'Adrar, du Tagant et de l'Assaba.

- Une région de sables, appelée Majabat Al-Koubra, s'étendant à l'est du Tagant et de l'Adrar.
- La région du Hodh, immense cuvette occupant tout le sud-est du pays.
- Enfin, à l'ouest, une région de plaines profondément ensablées, appartenant au bassin sénégalo-mauritanien et bordées au sud par la vallée alluviale du Sénégal.

Du point de vue climat, végétation et habitat, la Mauritanie se subdivise en quatre zones naturelles:

- La zone sahélo-soudanaise située entre le Korokoro et le Sénégal où les précipitations annuelles varient entre 500 et 600 mm. Une vaste gamme de cultures y est pratiquée.
- La vallée du Fleuve Sénégal où les précipitations annuelles varient de 300 à 500 mm et permettent la culture de décrue (walo) en période sèche.
- La zone sahélienne qui s'étend de 80 à 250 kms au nord du fleuve Sénégal et à la frontière avec le Mali. On y pratique l'élevage (bovidés, moutons, chèvres, ânes, camelidés) et la culture de décrue sur les oueds. C'est la zone de transhumance vers le Nord pendant la saison des pluies et vers le Sud en saison sèche. Elle est parsemée de quelques palmeraies.
- La zone saharienne caractérisée par une pluviométrie très faible et irrégulière, obligeant les nomades à parcourir de grandes distances à la recherche de paturages. Dans le centre, sous les palmiers, dans les oasis, des cultures sont pratiquées.

Il faut noter que l'on constate, depuis 1972, une évolution du climat et en particulier une insuffisance générale des précipitations. Cette sécheresse persistante frappe durement la population, principalement agro-pastorale, en restreignant les possibilités de l'élevage et surtout de l'agriculture.

### 1.3 REPERES HISTORIQUES

L'apparition de l'homme en Mauritanie daterait du paléolithique inférieur et remonterait donc à plus de 600 000 ans, comme semblent l'attester les innombrables traces laissées dans le nord du pays.

Le paléolithique semble avoir connu une "explosion démographique"; mais depuis la fin du néolithique, on observe un dessèchement croissant, une dégradation du climat, une progression du désert tandis que la superficie des lacs commençait à décroître. Les hommes

s'adaptent néanmoins: c'est le début de l'élevage des bovins et de l'utilisation des céréales; ils affinent leurs techniques également: l'art de la céramique se développe et l'âge du cuivre débute. Depuis, se sont succédés sur le territoire de l'actuelle Mauritanie de nombreuses civilisations.

Charnière reliant l'Afrique du Nord, blanche, à l'Afrique Occidentale, noire, la Mauritanie a joué un rôle important dans les échanges commerciaux transsahariens. De riches cités caravanières y font leur apparition. Quelques siècles avant l'Hégire, des populations berbères se répartissent dans l'espace ouest saharien et assurent le trafic entre l'Afrique du Nord et la principauté saharienne d'Aoudaghost, Tekrou et Ghana, leurs déplacements étant rendus possibles par l'utilisation du chameau.

Au Xe siècle les Almoravides rassemblèrent certaines tribus de l'Adrar et créèrent, au Nord, un empire Ouest Maghrébin; au XIe siècle, ils établirent au Sud une domination berbère musulmane qui fut de courte durée. Dès la fin du XIIe siècle, la Mauritanie méridionale devint une province extérieure des deux grands empires soudanais, Mali et Songhay. Les itinéraires entre le Niger et le Maghreb favorisèrent, au XIVe siècle, l'exploitation des Salines de Teghaza et l'essor de la petite cité de Oualata. D'autres villes, Chenguitti, Oudane, se développèrent.

A partir du XVe siècle, l'histoire de la Mauritanie est marquée par deux faits d'une extrême importance: le progrès de la pénétration des tribus arabes Hassan dont l'infiltration dans le pays a commencé vers 1400 et l'arrivée des Européens et le début des tentatives de colonisation de la côte.

La tension entre les tribus Beni Hassan et les tribus Lemtouna fut longue et vive et aboutit à la victoire des premières. Un nouvel état mauritanien est édifié, les Arabes Hassan en furent les guerriers tandis que les berbères Zouaya y étaient réduits aux activités pacifiques de la religion et du commerce. Une organisation régionale des tribus voit progressivement le jour; quatre grands émirats naquirent et survécurent: Trarza, Brakna, Tagant, et Adrar. Aux frontières méridionales s'établirent des dominations musulmanes telles l'Etat Peul du Fouta Toro et le Royaume du Oualo.

En 1855, Faïdherbe annexait le Oualo. Les tribus du Trarza et du Brakna étaient rendues responsables de l'insécurité des relations sur le haut du fleuve Sénégal et la France en profita pour occuper la rive mauritanienne. Commence alors le processus d'occupation de la Mauritanie: le protectorat fut d'abord imposé aux émirats du Trarza et du Brakna.

Le Tagant, l'Adrar et le Hodh furent occupés respectivement en 1903, 1908 et 1911. La liaison avec le Sahara Algérien a été réalisée en 1920. La Mauritanie devint cette année une des colonies de l'A.O.F.

La pénétration coloniale française farouchement combattue dès 1899. Après 19 elle devint un phénomène général qui s'est poursuivi jusqu'en 1932 (bataille de Moutoun et même après.

C'est le 28 novembre 1958 qu'a été proclamée République Islamique de Mauritanie (R.I.M.). Le 22 Mars 1959, la Mauritanie adoptait première constitution avant d'acquiescer le 11 novembre 1960 son indépendance nationale.

A la suite de l'entrée de la Mauritanie en guerre contre les Sahraouis au Sahara Occidental et des conséquences néfastes qu'elle a engendrées sur le plan intérieur, les forces armées nationales ont pris le pouvoir le 27 juillet 1978. Depuis, le pays est dirigé par un Comité Militaire de Salut National dont le président assume également les fonctions de chef d'Etat. Dès son instauration, le nouveau régime a mis fin à la participation mauritanienne à la guerre du Sahara occidental et s'est attaché à assainir la situation économique du pays.

La République Islamique de Mauritanie est membre de l'ONU depuis 1961, membre fondateur de l'OUA, membre de la Ligue Arabe depuis 1971, membre de la Conférence Islamique, du mouvement des non-alignés et de plusieurs organisations régionales et sous-régionales africaines arabes.

#### 1.4 ETHNIES

L'histoire du peuplement mauritanien "récent" est l'histoire de la rencontre de plusieurs souches humaines dans un cadre géographique caractérisé par les conditions climatiques plutôt difficiles entraînant une rareté des pâturages et des points d'eau.

Aux restes de peuplement préhistorique prédésertique saharien, se sont rajoutées des populations berbères et arabes venues du Nord et noires, peuhle ou mandée, installées dans le Sud. Ces deux populations forment, de nos jours, les deux éléments constitutifs de la population mauritanienne. Celle-ci est en effet composée de:

- Arabo-Berbères occupant les 9/10 du territoire et ayant en commun leur origine nomade et la langue arabe;
- Hal Poular, Soninkés et Wolofs appartenant aux ethnies negro-africaines méridionales. Ce sont des sédentaires qui s'adonnent principalement à l'agriculture et à l'élevage.

Arabo-berbère ou negro-africaine, la totalité de la population mauritanienne est de religion musulmane.

#### 1.5 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'organisation administrative du territoire mauritanien a été fixée par les lois 68242 et 68243 du 30 juillet 1968. Le pays est divisé en douze régions auxquelles s'ajoute

district de Nouakchott créé par décret présidentiel le 24 décembre 1968. Chaque région constitue une circonscription administrative décentralisée, possédant la personnalité juridique. Elle est placée sous l'autorité d'un gouverneur qui représente le pouvoir exécutif.

La région est divisée en départements qui sont, à leur tour, divisés en arrondissements.

La plus petite unité administrative est le village pour les populations sédentaires et le campement pour les populations nomades.

## 1.6 DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

La présente section comprend une description des principales sources, autres que l'ENMF, de la démographie mauritanienne. Elle comprend également une revue de l'information actuellement disponible concernant la taille de la population mauritanienne, sa distribution, sa structure et ses taux de natalité, fécondité, mortalité et nuptialité, ainsi que ses caractéristiques éducationnelles.

### 1.6.1 Les sources de la démographie mauritanienne

Outre les recensements administratifs effectués de 1944 à 1970, l'Enquête de la Mission socio-économique du Sénégal réalisée en 1957 et le recensement des principaux centres urbains datant de 1962, deux importantes opérations à caractère démographique ont été menées en Mauritanie. Il s'agit de l'Enquête démographique en milieu rural de 1964/65 et du recensement général de la population de 1976/77.

### 1.6.2 Enquête Démographique de la SEDES (1) 1964/65

Prescrite par le décret no 64074/PR du 12 mai 1964, elle a fait suite au recensement des principaux centres urbains réalisé en 1962 sur un échantillon des 27 localités considérées comme les plus importantes. L'enquête Démographique en milieu rural a eu l'énorme intérêt d'être la première opération démographique d'envergure à être menée en Mauritanie et de fournir des résultats assez intéressants. Elle constitue la première base d'évaluation scientifique de la population totale et une source d'enseignements méthodologiques précieux pour les opérations démographiques futures. Elle a porté sur un échantillon de 145 000 personnes dont 105 000 effectivement enquêtées soit 1/10 de la population.

Le but principal de cette enquête était de fournir aux responsables nationaux des renseignements indispensables à l'élaboration du plan de développement (1967-1970). Avant cette enquête, une grande incertitude régnait en ce domaine; en effet les estimations les plus sérieuses variaient entre 800 000 et 1 200 000

habitants pour une population décomptée administrativement d'environ 700 000 habitants. L'enquête a donc couvert l'ensemble de la Mauritanie à l'exclusion de la population vivant dans les centres urbains. Le sondage s'est fait par tirage aléatoire de villages ou de collectivités nomades d'après les listes de recensements administratifs après stratification selon la taille et la zone géographique pour les nomades et selon la taille et l'ethnie pour les sédentaires.

### 1.6.3 Le recensement général de la population de 1976/77

Il s'est inscrit dans le cadre du programme africain de recensement, c'est en fait la première investigation démographique exhaustive au niveau national.

L'existence en Mauritanie de deux types de populations, les sédentaires et les nomades, a conduit à adopter une méthodologie différente avec un critère de différenciation utilisant non pas le groupe ethnique (comme ce fut le cas lors de l'enquête démographique de 1965) mais le ménage individuel et prenant en compte la nature de la localité de résidence habituelle. Ainsi les ménages séjournant la majeure partie de l'année dans un village ont été définis comme sédentaires. Les ménages séjournant dans un campement la majeure partie de l'année ont été définis comme nomades. Les populations sédentaires ont fait l'objet d'un recensement exhaustif classique réalisé du 22/12/76 au 5/01/77 tandis qu'une enquête par sondage sur la base des listes de collectivités a été réalisée entre février et avril 1977, en vue d'estimer la population nomade.

Le recensement général de la population a pu démontrer sa supériorité par rapport à l'enquête démographique de 1965 en ce qui concerne le taux de couverture et mis en évidence une sous estimation importante de l'Enquête SEDES. Ses résultats mettent aussi en évidence les phénomènes de sédentarisation et d'urbanisation.

### 1.6.4 Taille et taux d'accroissement de la population

La population totale de la Mauritanie a été estimée à 1 036 776 habitants au 1er janvier 1962, à 1 108 853 en 1965 et à 1 419 079 au recensement de 1976/77. Une évaluation très approximative de l'évolution des effectifs de la population a été tentée pour les années antérieures à 1962 et a conduit à un chiffre de 618 593 pour l'année 1920<sup>(2)</sup>.

Des perspectives récentes, faites dans le cadre de l'analyse des données du recensement de 1976/77, estiment à 1 605 000 la population de la Mauritanie au 1er janvier 1982 et à 1 829 000 habitants cinq ans plus tard.

(1) SEDES: Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social

(2) Cf. Gérard Noel, Estimation des Effectifs de la Population des Pays Africains: Mauritanie, Paris, IDP-INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM, 1982



Le taux d'accroissement naturel a été estimé à 21,8 pour mille par an entre 1965 et 1971, à 23,7 pour mille entre 1972 et 1976 et à 25 pour mille entre 1977 et 1982<sup>(3)</sup>.

La proportion de la population urbaine au sein de la population totale est passée de 9,1 pour cent en 1965 à 21,7 pour cent en 1976/77. Au cours de la même période, la proportion de ruraux sédentaires est passée de 37,3 pour cent à 43,3 pour cent et celle des nomades de 53,6 pour cent à 35 pour cent. Ces chiffres illustrent nettement le développement de l'urbanisation et de la sédentarisation des nomades en Mauritanie.

#### 1.6.5 Structure par âge et sexe

Le recensement général de la population de 1976/77 a démontré le caractère jeune de la population de la Mauritanie. En effet 44 pour cent des effectifs avaient moins de 15 ans tandis que 5,8 pour cent seulement étaient âgés de soixante ans et plus.

Les adultes, c'est-à-dire l'ensemble des personnes âgées de 15 à 59 ans et constituant en fait la catégorie potentiellement active, représentent environ la moitié de la population. Le rapport de dépendance est égal à 0,99.

Un autre indicateur de l'extrême jeunesse de la population est constitué par l'âge moyen et l'âge médian de la population: 23,05 et 17,8 ans respectivement. Le tableau 1.1 résume quelques caractéristiques relatives à la répartition par âge et sexe de la population de la Mauritanie.

La répartition de la population selon le sexe fait ressortir dans l'ensemble un léger déséquilibre en faveur des femmes, sauf pour le groupe d'âge 0-14 ans. Dans ce groupe en effet, le rapport de masculinité est anormalement élevé (107,7 garçons pour 100 filles) et pourrait s'expliquer par un sous-enregistrement des filles de bas âge.

TABLEAU 1.1: QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE LA MAURITANIE AU 1/1/77

Age	Hommes	Femmes	Total
0-14	46,36	41,65	43,97
15-59	48,49	51,85	50,20
60 +	5,15	6,50	5,81
Total	100,0	100,0	100,0
Age Moyen	22,22	23,85	23,05
Age Médian	16,59	18,76	17,8

Source: Recensement de 1976/77

(3) RIM, MPAT, CEDES et Direction de la Statistique, Recensement Général de la population, données essentielles, 1983 - Cf. p.12.

Dans le groupe d'âges 15 à 59 ans, on a relevé 905 hommes pour 1000 femmes, ce qui met en relief l'importance de l'émigration masculine.

Enfin, parmi les personnes âgées de 60 ans et plus, la disproportion entre les hommes et les femmes se creuse davantage: 767 hommes pour 1000 femmes. Cet écart ne s'expliquerait pas seulement par l'émigration masculine et la mortalité différentielle mais également par le vieillissement systématique des femmes, perceptible à travers les données du recensement de 1976/77.

#### 1.6.6 Nuptialité

Le mariage en Mauritanie est quasi universel pour les deux sexes. L'examen des proportions des célibataires selon le groupe d'âge calculées à partir des données du recensement de 1976/77, permet de mettre en évidence une forte intensité de la nuptialité.

Pour les hommes, la proportion de célibataires est de 1,7 pour cent à 55-59 ans. Autrement dit, pratiquement tous les hommes se marient au moins une fois dans leur vie. Néanmoins, le mariage ne semble pas très précoce chez les hommes: l'âge médian au mariage est de 27,2 ans tandis que l'âge moyen au premier mariage est de 27,7 ans.

Contrairement aux hommes, les filles se marient précocement: 9,8 pour cent des femmes sont déjà mariées entre 12 et 14 ans et 43 pour cent sont entre 15 et 18 ans. La proportion des célibataires à 50-54 ans est de 2,7 pour cent.

L'âge médian au mariage et l'âge moyen au premier mariage<sup>(5)</sup> sont respectivement égaux à 18,2 et à 19,2 ans<sup>(6)</sup>.

#### 1.6.7 Natalité-Fécondité

Le taux de natalité pour l'ensemble du pays a été évalué à 49 pour mille pour 1965-71 et à 48,2 pour mille au cours de la période 1977-81<sup>(7)</sup>. L'enquête auprès de la population nomade, intégrée au recensement de 1976/77, a permis d'obtenir des estimations du niveau de la fécondité en milieu nomade. Ces estimations sont les plus précises et les seules fiables jusqu'ici. Par extrapolation de la fécondité nomade selon l'état matrimonial aux autres milieux, on a néanmoins évalué la descendance finale et

(4) Calculé par la méthode Hajnal

(5) Calculé par la méthode Hajnal également.

(6) R.I.M., Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique, Recensement Général de la Population 1976/77, Vol II. Caractéristiques Démographiques, PP. 83-93.

(7) Recensement Général de la Population, Données essentielles, P.12.

TABLEAU 1.2: DESCENDANCE FINALE ET TAUX BRUT DE REPRODUCTION PAR MILIEU

Milieu	Descendance finale	Taux brut de reproduction
National	6,51	3,17
Nouakchott	6,51	3,17
Urbain	6,47	3,16
Rural	6,51	3,18
Ensemble sédentaire	6,57	3,26
Rural sédentaire	6,77	3,31

Source: Recensement de la population 1977, Vol II, p.113

taux brut de reproduction par milieu. Ces évaluations figurent dans le tableau 1.2.

### 1.6.8 Mortalité

L'espérance de vie à la naissance a été estimée, en 1977, à 41,5 ans pour le sexe féminin, 39 ans pour le sexe masculin et 40,2 ans pour les deux sexes.

La mortalité semble, d'une façon générale, plus forte en milieu sédentaire qu'en milieu nomade. Entre 1965 et 1977, le gain d'espérance de vie aurait atteint 3,9 ans au niveau national et 6,7 ans dans le milieu nomade<sup>(8)</sup>.

Au niveau national, le taux de mortalité a été estimé à 27,2 pour mille pour la période 1965-71, 25,1 pour mille pour 1972-76 et 23,2 pour mille pour 1977-1981. Enfin, la mortalité infantile semble avoir décru de 201 pour mille entre 1965-71 à 176 pour mille en 1977-81<sup>(9)</sup>.

(8) Ibid.

(9) Recensement Général de la Population, Données Essentielles P.12.

### 1.6.9 Alphabétisation et scolarisation

D'après les données du recensement de la population de 1976/77, 18,2 pour cent seulement de la population âgée de 10 ans et plus étaient alphabétisés.

Les hommes sont alphabétisés à 27,4 pour cent et les femmes à 9 pour cent seulement.

Le degré d'alphabétisation varie évidemment d'un milieu à l'autre.

Ainsi, le milieu urbain, qui ne représente que 22,7 pour cent de la population totale, groupe à lui seul un peu moins de la moitié des alphabètes.

Le milieu rural, par contre, se caractérise par un niveau d'alphabétisme faible (12,44 pour cent) et plus particulièrement parmi les femmes (6,54 pour cent), les hommes étant alphabétisés à 20 pour cent.

Le classement de la population mauritanienne âgée de 6 ans et plus selon le type d'enseignement reçu et le niveau d'instruction atteint confirme, à son tour, l'importance de la population n'ayant reçu aucune instruction (42,24 pour cent) ou ayant uniquement fréquenté un enseignement traditionnel (48,59 pour cent); 9,17 pour cent seulement ont fréquenté un enseignement moderne.

Au moment du recensement, 26 pour cent des enfants scolarisables (6-14 ans) fréquentent une école moderne. La scolarisation varie cependant selon le sexe: elle touche environ 1/3 des garçons et 1/5 des filles.

En milieu urbain, la fréquentation scolaire est plus forte et touche 42,2 pour cent des filles et 57 pour cent des garçons.

Au niveau national (nomades compris), le taux de scolarisation a été estimé à 17,6 pour cent: 21,8 pour cent pour les garçons et 13 pour cent pour les filles.

# OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ENQUETE

Le présent chapitre traite des aspects administratifs et techniques de l'ENMF.

Après un exposé des principaux objectifs de l'EMF et de l'ENMF, aux niveaux national et international, il sera procédé à une présentation des structures mises en place et du personnel recruté pour réaliser l'ENMF, des questionnaires et autres documents utilisés, du plan de sondage, de la préparation et de l'exécution de l'enquête, enfin de l'exploitation des données.

## 2.1 OBJECTIFS DE L'EMF (WFS) ET DE L'ENMF

L'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité n'est pas une opération isolée, ni sur le plan international, ni sur le plan national.

Sur le plan INTERNATIONAL, en effet, elle s'intègre dans le cadre de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, vaste programme international de recherche sur la fécondité et la reproduction humaines exécuté par l'Institut International de la Statistique auquel ont participé jusqu'ici une soixantaine de pays<sup>(1)</sup> et dont les objectifs essentiels sont les suivants:

- Aider les pays participants à recueillir une information scientifique qui puisse leur permettre de décrire et d'interpréter la fécondité de leur population;
- Accroître les potentialités des pays et aider ceux-ci à se doter de moyens de recherche en matière de fécondité ou de démographie en général;
- Collecter et analyser les données sur la fécondité, internationalement comparables, et les mettre à la disposition des chercheurs effectuant des analyses comparatives.

Par ailleurs sur le plan NATIONAL, l'E.N.M.F s'insère dans un programme ambitieux, activement et prioritairement soutenu par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) et dont l'objectif est la collecte et l'analyse des données démographiques (Recensement Général de la Population de 1976/77), l'étude de la dynamique de la population (Enquête Fécondité), la création d'un Centre d'Etudes Démographiques et Sociales, l'amélioration de la qualité des services de santé maternelle et infantile, le développement de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de population.

(1) World Fertility Survey, Annual Report 1981, 1982, p. 6.

Telle qu'elle est conçue, l'ENMF devra répondre aux besoins spécifiques de la Mauritanie mais également fournir des données comparables à celles des autres pays participant à l'Enquête Mondiale sur la Fécondité.

Pour ce faire, l'ENMF a été menée conformément aux normes méthodologiques, techniques et scientifiques établies par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, afin d'assurer la comparabilité des résultats. Chaque fois que cela a été nécessaire, ces normes ont cependant été adaptées pour tenir compte des besoins nationaux et des conditions et réalités locales. Les objectifs de l'ENMF, tant à long terme qu'à court terme, ont été définis par le décret 79343 du 4 décembre 1979.

a) Les objectifs à long terme de l'ENMF sont les suivants:

- Etablir une base solide pour des recherches futures en matière de fécondité, de population et de développement économique et social;
- Fournir aux pouvoirs publics les données nécessaires à l'élaboration des plans de développement économique et social;
- Fournir au Centre d'Etudes Démographiques et Sociales de Nouakchott les données de base pour mener à bien les travaux d'analyse de méthodologie qu'il entreprendra.

b) A court terme, l'ENMF a pour objectifs de:

- Obtenir des taux démographiques actuels, particuliers des taux de fécondité et de mortalité;
- Décrire la situation de l'emploi en général et celle de l'emploi féminin en particulier;
- Analyser la fécondité d'un point de vue différentiel et structurel;
- Déterminer l'action, sur le niveau de fécondité, des facteurs socio-économiques et culturels.

## 2.2 STRUCTURES MISES EN PLACE, PERSONNEL ET FINANCEMENT

### 2.2.1 Structures mises en place

La convention conclue entre le gouvernement mauritanien, l'Institut International de la Statistique et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, ainsi que le décret 79343, confie à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale l'exécution de l'Enquête.

Au sein de la Direction de la Statistique elle-même, c'est le service des enquêtes qui a eu la responsabilité effective de toutes les étapes de l'ENMF.

Une direction nationale de l'enquête a été instituée. Pendant toute la durée de l'enquête, cette direction nationale a été composée de:

- M. Isselmou Ould Mohamed, directeur de la Statistique, directeur national (temps partiel);
- M. Cheikh Ould Sidi Abderrahmane, chef du service des enquêtes, directeur technique;
- M. Younes Zoughlami, conseiller résident de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, affecté à la Direction de la Statistique à Nouakchott de novembre 1979 à juillet 1983.

En vue d'assurer la coordination, le contrôle et l'exécution des opérations de l'ENMF, le décret 79343 a également créé un comité technique. Celui-ci, présidé par le ministre chargé du plan et composé des représentants de différents départements, a pour attributions:

- l'organisation pratique de la collaboration entre tous les départements intéressés de près ou de loin aux travaux entrepris dans le cadre de l'Enquête sur la Fécondité.
- l'étude des solutions techniques à apporter à tous les problèmes posés au cours des opérations de préparation, exécution et dépouillement.

#### 2.2.2 Personnel

En plus du personnel de direction, cinq adjoints techniques des travaux statistiques ont été affectés à plein temps à l'Enquête jusqu'à la fin de la collecte des données sur le terrain. Le restant du personnel requis était constitué de personnes spécialement et temporairement recrutées à cet effet. Le personnel temporaire comprenait: 1 secrétaire, 8 chauffeurs, 16 enquêteurs, 3 superviseurs, 8 contrôleuses et 32 enquêtrices. Les agents de codification et de saisie-vérification ont été choisis parmi les enquêtrices et les contrôleuses.

#### 2.2.3 Financement de l'ENMF

L'ENMF a été financée conjointement par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population et le Gouvernement mauritanien.

La contribution du gouvernement mauritanien a assuré les salaires du Directeur National, du Directeur Technique, de cinq adjoints techniques et d'un comptable. En outre le gouvernement mauritanien a fourni les locaux et pris en charge les coûts des communications.

L'assistance du FNUAP a été utilisée pour couvrir les salaires et autres indemnités versés au personnel temporaire, les frais occasionnés

par les travaux sur le terrain, le traitement des données et la publication du Rapport National No. 1.

Par ailleurs, le FNUAP a fourni les véhicules nécessaires à l'exécution des travaux sur le terrain. Ces véhicules ont été acquis dans le cadre des projets MAU-72-PO2 (Recensement) et MAU-80-PO3 (création d'un centre d'études démographiques et sociales).

Enfin la FNUAP a mis à la disposition de l'enquête l'expert informaticien prévu dans le cadre du centre d'études démographiques et sociales et a nommé, en accord avec l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, un conseiller résident auprès de la Direction de la Statistique à Nouakchott.

Le coût global de l'enquête, tel qu'il est prévu dans le document du projet, s'élève à 533,478 US \$ dont 366,705 US \$ supportés par le FNUAP. Ce budget n'inclut évidemment pas les sommes engagées, d'une façon ou d'une autre, par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, sur son propre budget central, au profit de l'ENMF.

### 2.3 LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires utilisés par l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité (ENMF) sont au nombre de trois: la feuille de ménage, le questionnaire individuel et le questionnaire sur les variables écologiques.

#### 2.3.1 La feuille de ménage

La définition du ménage retenue par l'ENMF est sensiblement celle-là même adoptée lors du recensement général de la population de 1976/1977, à savoir "un groupe de personnes vivant ensemble et qui, d'une façon plus générale, satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins économiques et sociaux (non seulement le logement et son entretien, mais aussi les repas, l'habillement, etc..."(2). Cependant, à la différence du recensement, l'ENMF ne s'est intéressée qu'aux ménages ordinaires, excluant délibérément de son champ d'observation les ménages institutionnels. La feuille de ménage de l'ENMF est semblable, dans sa conception et dans son esprit, à une feuille de recensement. Rédigée uniquement en français, elle a permis de collecter des informations sur tous les ménages de chaque grappe échantillon ainsi que sur chacune des personnes qui en sont membres et d'identifier toutes les femmes susceptibles d'être interviewées dans le cadre de l'enquête individuelle. Les réponses aux questions contenues dans la feuille de ménage ont été obtenues, de préférence, auprès du chef de ménage lui-même ou, à défaut, auprès de toute personne adulte résidant habituellement dans le ménage, en mesure de répondre aux questions, ce qui exclut les enfants et les visiteurs.

Les questions de la feuille de ménage peuvent être classées en 7 grandes rubriques:

---

(2) Résultats prioritaires au Recensement 1976/77, Vol. 1, p. 145.

- a) Localisation dans l'espace et identification du ménage et du logement qu'il occupe.
- b) Caractéristiques du chef du ménage: langue maternelle et nationalité du chef de ménage.
- c) Caractéristiques du logement: type, mode d'occupation par le ménage, mode d'alimentation en eau et mode d'éclairage utilisé.
- d) Caractéristiques de chacun des membres du ménage: nom et prénom, sexe, âge, lien de parenté avec le chef du ménage, type de résidence (de fait ou de droit), état matrimonial des personnes âgées de 12 ans et plus.
- e) Fécondité de chaque femme âgée de 12 ans et plus, mesurée par le nombre de naissances vivantes qui ont eu lieu tout au long de sa vie féconde, ventilé en plusieurs catégories<sup>(3)</sup> afin d'éviter les éventuelles omissions. Une attention particulière a été accordée aux caractéristiques de la dernière naissance vivante.
- f) Enfin des questions relatives à la mortalité ou permettant de l'estimer par des méthodes indirectes ont été intégrées à la feuille de ménage. En effet, en plus du listage systématique de tous les décès survenus dans le ménage depuis le coup d'Etat du 10 juillet 1978, ont également été posées des questions permettant d'obtenir les données généralement requises pour l'estimation de la mortalité (générale, adulte, infantile et juvénile), notamment par la méthode de survie des enfants parmi la descendance des femmes<sup>(4)</sup> et par celle de la survie des ascendants<sup>(5)</sup>.

Les questions ainsi posées figurent parmi celles suggérées dans le module sur la mortalité générale mis au point par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité.

- g) Enfin, dans le cadre d'une collaboration entre l'ENMF et un projet d'assistance aux handicapés<sup>(6)</sup>, il a été décidé de profiter de l'enquête auprès des ménages pour identifier tous les membres du ménage frappés d'un handicap ou d'une paralysie.

Les informations collectées à propos des

- 
- 3) Enfants (selon le sexe) vivant ou ne vivant pas avec la mère, enfants nés vivants et décédés par la suite.
  - 4) R. Clairin, Ajustement des données imparfaites, Paris, INED-INSEE-ORSTOM, 1973, p. 105.
  - 5) R. Clairin, op. cit., p. 112
  - 6) Projet MAU/73/003: "Assistance aux Handicapés" financé par le PNUD et exécuté par la Direction des Affaires Sociales du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

handicapés ont fait l'objet d'un dépouillement manuel spécial.

### 2.3.2 Le questionnaire individuel

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, l'enquête auprès des ménages avait, entre autres objectifs, de permettre l'identification des femmes éligibles pour l'enquête individuelle. Etaient considérées comme éligibles les femmes mauritaniennes ou autres africaines<sup>(7)</sup>, célibataires, âgées de douze à cinquante ans résidant de fait dans le ménage<sup>(8)</sup>. Dans chaque grappe-échantillon, toutes les femmes éligibles sont portées sur une liste de sélection et, selon des procédures exposées ailleurs, le quart d'entre elles est sélectionné pour l'enquête individuelle.

Le questionnaire individuel s'adresse aux femmes ainsi sélectionnées. A l'opposé de la feuille de ménage, le questionnaire individuel doit être administré en privé. Seule la femme sélectionnée peut y répondre, son mari pouvant cependant être consulté vers la fin de l'interview sur les renseignements généraux qui le concernent et auxquels est consacrée la dernière partie du questionnaire.

Pendant le pretest et le travail sur terrain, les interviews ont été conduites dans les langues maternelles des enquêtées.

En plus de la version originale rédigée en français, le questionnaire individuel était également disponible en quatre autres versions correspondant aux quatre langues nationales de la Mauritanie: Hassania, Poular, Soninké et Wolof.

La procédure suivie en matière de traduction est celle recommandée par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité et adoptée dans la plupart des pays: la version française du questionnaire individuel a d'abord été traduite dans les quatre langues nationales de la Mauritanie. Cette première traduction a été faite au sein de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale par des personnes bilingues et bien au courant de la terminologie démographique.

La traduction dans les langues autres que la Hassania a été assurée par certains cadres affectés à l'Enquête, qui étaient par ailleurs moniteurs de langues et dispensaient, dès avant leur participation à l'ENMF, des cours d'alphabétisation dans le cadre des associations culturelles Poular, Soninké et Wolof.

Le questionnaire individuel ainsi traduit en Hassania, Poular, Soninké et Wolof a été ensuite retraduit à nouveau vers le français.

- 
- 7) Il serait plus correct de dire "vivant dans un ménage dont le chef est de nationalité mauritanienne ou autre africaine".
  - 8) C'est-à-dire qu'elles ont passé la nuit dernière dans le ménage.

par des personnes travaillant indépendamment des auteurs de la première traduction.

La retraduction vers le français du questionnaire en langues Poular et Wolof a été confiée à des spécialistes de l'Institut des langues nationales et celle du Soninké vers le français à une personne originaire de Kaedi. Ce dernier choix a été fait pour éviter les éventuels termes ou tournures propres au Soninké du Guidimakha, région d'origine de l'auteur de la première traduction.

Après comparaison entre l'original et la rétrotraduction, les divergences constatées ont été discutées par les auteurs des traductions et des rétrotraductions et les responsables techniques de l'enquête en vue d'aboutir à la formulation la meilleure possible pour obtenir le type d'information recherchée à travers chaque question.

Pour ce qui est du contenu, le questionnaire individuel de l'ENMF s'inspire du questionnaire de base et du module "Facteurs Autres que la Contraception Affectant la Fécondité", revus et modifiés cependant pour être mieux adaptés au contexte socio-culturel mauritanien et pour répondre à certains besoins spécifiques du pays.

Les sections du questionnaire de base qui ont subi le plus de modifications sont celles relatives à l'historique des maternités et à la connaissance et la pratique de la contraception.

Le questionnaire individuel de l'ENMF se divise en sept sections et d'une page de couverture. Celle-ci comporte des informations concernant l'identification de l'enquêtée, le nombre de visites effectuées, la date et le résultat de chaque visite, l'identification de l'enquêtrice, la langue du questionnaire, la langue utilisée pour poser des questions et le recours éventuel à un interprète pour poser des questions. Elle comporte également des détails concernant des contrôles de terrain ou administratifs. Le questionnaire individuel proprement dit se compose des sept sections suivantes:

#### Section 1: Renseignements concernant l'Enquêtée

Les questions 103 à 110 de cette section visent l'obtention de renseignements généraux concernant le lieu et le type de résidence actuelle et pendant l'enfance, et de données rudimentaires sur les migrations.

La fréquentation scolaire, le type d'école fréquentée, le niveau d'instruction atteint, le degré d'alphabétisation et l'aptitude à lire ont été saisis par les questions 114 à 120.

L'hypothèse implicitement sous-jacente à cette première série de questions est que les valeurs traditionnelles en matière de fécondité sont liées aux origines rurales et qu'à un niveau d'instruction élevé correspondrait une plus grande possibilité d'ouverture à un mode où les normes et valeurs de la famille et de la collectivité locale n'avaient plus cours et pourraient même être contestées.

Des questions spécifiques à la Mauritanie ont été rajoutées à la fin de cette première section et ont trait à la nationalité de l'enquêtée et à sa langue maternelle.

Un effort particulier a été fait pour obtenir des renseignements fiables sur l'âge, variable fondamentale en démographie et critère de classement important en matière de fécondité.

Contrairement au questionnaire de base de l'EMF, aussi bien l'âge de l'enquêtée que sa date de naissance ont été demandés.

En cas d'ignorance de son âge par l'enquêtée, les enquêtrices étaient spécialement formées pour insister et essayer d'obtenir l'information voulue de façon indirecte. Des calendriers historiques, national et régional, ont été confectionnés et mis à la disposition des enquêtrices. Le recours à ces calendriers était vivement recommandé: l'enquêtée était invitée à tenter de rapporter l'époque de sa naissance à un événement local ou national important. Les enquêtrices étaient également tenues d'essayer de déduire l'âge à partir d'autres événements vécus par l'enquêtée et que celle-ci parvient à situer dans le temps: mariage, naissance d'un enfant, etc...

Dès que l'âge est obtenu ou estimé, l'enquêtrice portait le résultat sur un graphique spécial, dénommé AGEVEN, pour qu'il puisse être ultérieurement comparé aux dates des autres événements survenus dans la vie de l'enquêtée, tels que ses mariages et remariages, son (ses) divorce(s), la naissance des différents enfants.

L'AGEVEN, dont une copie est reproduite en annexe, se présente sous la forme de deux courbes superposées. La courbe de gauche donne les années de calendriers, de 1931 à 1981. Celle de droite donne par contre la durée des événements, c'est à dire le nombre d'années séparant l'année au cours de laquelle un événement quelconque (naissance, mariage, etc) s'est produit de l'année 1981, date de l'enquête.

#### Section 2: Historique du mariage

En Mauritanie la quasi totalité des naissances sont issues d'unions légales, aussi cette section a-t-elle précédé celles relatives aux maternités et à la connaissance et à la pratique de la contraception. Elle est destinée à obtenir un historique complet et détaillé de la vie conjugale de l'enquêtée.

Les dates de début et de fin de chaque mariage ou remariage ou des informations permettant de les déterminer ainsi que le mode de dissolution (divorce ou veuvage) sont mentionnés dans cet historique.

Outre l'étude de la nuptialité proprement dite, l'historique des mariages devrait rendre possible un calcul précis du temps total passé par l'Enquêtée en union maritale, ce qui, combiné à d'autres informations, permettrait d'avoir une estimation réaliste de la durée d'exposition au risque de grossesse.

Ici également l'attention des enquêtrices a été attirée sur la nécessité d'obtenir, pour chaque mariage, la date de début et de fin ou, à défaut, l'âge au mariage et la durée du mariage, en cas de dissolution. Différents procédés, similaires à ceux proposés pour l'obtention de l'âge de l'enquêtée, ont également été suggérés aux enquêtrices dans le manuel d'Instructions qui leur est destiné. Ces procédés ainsi que le recours systématique à l'AGEVEN devraient permettre d'obtenir des informations cohérentes.

### Section 3: Maternités

Cette section est la plus importante du questionnaire individuel de l'ENMF, aussi bien à cause du nombre de questions qu'elle comporte qu'à cause de l'importance des informations sur l'historique des maternités dans toute enquête sur la fécondité. Comparée à la section qui porte le même titre dans le questionnaire de base de l'EMF, cette section est également celle qui a été le plus révisée. Le module "Facteurs Autres que la Contraception Affectant la Fécondité" y a été incorporée.

La section s'ouvre sur des questions relatives à l'âge à la puberté et au temps écoulé depuis les dernières règles. Suivent ensuite des questions destinées à déterminer si l'enquêtée est enceinte et, si elle l'est, la durée de sa grossesse et sa préférence quant au sexe de l'enfant qu'elle attend. Les questions 309 à 311 concernent particulièrement toute enquêtée ayant déclaré ne pas être enceinte au moment de l'enquête et affirmé n'avoir jamais eu d'enfants. Elles visent à vérifier si l'enquêtée n'aurait pas en fait oublié un enfant né vivant mais décédé par la suite ou une grossesse non parvenue à terme. Afin d'avoir un historique aussi complet que possible des maternités de l'enquêtée, le nombre de fils de l'enquêtée était d'abord enregistré, suivi du nombre de filles, et enfin des enfants nés vivants et décédés. Les fils et les filles sont répartis, à chaque fois, en deux catégories selon qu'ils vivent ou non avec l'enquêtée. Ces informations sont obtenues par l'intermédiaire des questions 312 à 322.

A l'opposé du questionnaire de base de l'EMF, le tableau résumant l'historique des grossesses de l'enquêtée comporte des questions relatives, non seulement à toutes les naissances vivantes, mais également à toutes les autres grossesses non parvenues à terme que l'enquêtée aurait eues avant la naissance de son premier enfant ou dans chaque intervalle séparant deux naissances vivantes successives. Ainsi, pour chaque enfant né vivant, partant du premier né, des renseignements étaient obtenus sur le nom, le sexe, la survie au moment de l'enquête, l'âge au décès éventuellement et enfin la date de naissance. Pour l'intervalle séparant la date du premier mariage et la première naissance vivante et pour tout intervalle séparant deux naissances vivantes successives, ainsi que pour l'intervalle séparant la dernière naissance vivante de la date de l'enquête, on demande le nombre de grossesses survenues dans l'intervalle et la durée de chacune d'elles.

La date de naissance de chaque enfant est portée sur l'AGEVEN et la cohérence des données était, à chaque fois, vérifiée en tenant compte également des durées des éventuelles grossesses ayant eu lieu dans l'intervalle.

Un module concernant les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité est inclus immédiatement l'historique des naissances et des grossesses.

Ce module comporte des questions sur les facteurs qui atténuent l'exposition aux rapports sexuels ou au risque de conception.

Les facteurs retenus par l'ENMF sont la durée de l'allaitement, l'aménorrhée post-partum, la séparation des conjoints après la dernière et l'avant dernière naissance vivante.

Sur proposition du Ministère de la Santé Publique, deux questions spécifiques à la Mauritanie ont été incluses dans le module, concernant le lieu de l'accouchement et l'assistance reçue lors de l'accouchement.

A la fin de cette section, ont été placées quelques questions relatives à des aspects particuliers concernant le mari actuel: nombre de ses épouses, s'il est polygame, et nombre d'enfants qu'il a eus avec l'enquêtée ou avec d'autres épouses.

### Section 4: Connaissance et pratique de la contraception

La première version de cette section, utilisée pendant le pretest, était semblable à celle relative au même sujet dans le modèle de base de l'EMF.

Cependant, cette section a dû être écourtée à la lumière des enseignements tirés du pretest. Au cours de cette opération en effet, on a enregistré des réactions de gêne, voire d'hostilité suscitées par le contenu des questions posées. Certaines enquêtées, relativement âgées, se sont adonnées à des violences verbales à l'égard des enquêtrices. L'audition des interviews enregistrées pendant le pretest a montré combien était ancrée dans les mentalités l'idée que l'utilisation de la contraception était l'apanage des prostituées et des femmes de moeurs douteuses.

Pour certains hommes, agissant en tant qu'époux ou en tant que pères, après avoir été mis au courant du contenu des questions par les enquêtées, la description détaillée des méthodes avait pour but d'inciter les femmes à les utiliser.

La section 4 de la version finale a conséquemment été amputée de l'ensemble des questions qui permettent, après les avoir décrites, d'interroger l'enquêtée au sujet des méthodes contraceptives qu'elle n'a pas mentionnées spontanément. La version définitive se limite donc à collecter les renseignements fournis spontanément par les enquêtées sur leur connaissance et la pratique de la contraception. Quelques questions supplémentaires sont posées

enquêtées ayant pratiqué la contraception, à un moment ou à un autre de leur vie, et concernent la première méthode pratiquée et le nombre d'enfants vivants au moment de l'utilisation, pour la première fois, de la contraception.

Il est important de noter que les questions de cette section complètent utilement celles posées dans la section 3 et relatives aux "Facteurs Autres que la Contraception Affectant la Fécondité", notamment l'allaitement prolongé et les séparations des époux.

#### Section 5: Régulation sur la fécondité

Cette section traite d'une façon particulière du risque de conception et de quelques facteurs "intermédiaires" susceptibles de l'influencer.

Les renseignements qui y sont recueillis concernent la perception qu'a l'enquêtée de sa capacité physique de donner naissance à des enfants, son désir d'avoir des enfants, y compris le nombre d'enfants désirés et ses préférences quant au sexe du prochain enfant. Les enquêtées ayant déclaré avoir déjà pratiqué la contraception sont interrogées sur la méthode utilisée actuellement éventuellement et sur la dernière méthode utilisée dans l'intervalle ouvert. Celles n'ayant jamais pratiqué de contraception sont par contre interrogées sur leurs intentions pour l'avenir.

Afin d'orienter les enquêtées et de faciliter leur tâche, des questions filtres placées au début de cette section, permettent de classer d'emblée chaque enquêtée dans l'une des catégories suivantes:

- a) Mariée et vivant avec son mari, enceinte actuellement et ayant utilisé une méthode contraceptive.
- b) Mariée et vivant avec son mari, enceinte actuellement et n'ayant jamais utilisé de méthode contraceptive.
- c) Mariée et vivant avec son mari, non enceinte actuellement et ayant déjà utilisé une méthode contraceptive.
- d) Mariée et vivant avec son mari, non enceinte actuellement et n'ayant jamais utilisé une méthode contraceptive.
- e) Veuve, divorcée ou mariée mais dont le mari est parti pour de bon.

A chacune de ces catégories correspondent des questions particulières. Le volume de cette section n'est important qu'apparemment puisque le nombre des questions à poser varie, selon la catégorie, de un à sept.

#### Section 6: Activité professionnelle de l'enquêtée

Il est généralement admis que les femmes qui travaillent sont exposées au monde extérieur, dont les normes et valeurs sont théoriquement incompatibles avec les valeurs familiales traditionnelles.

Cette section a pour objectif de permettre de tester l'hypothèse de l'existence d'une corrélation étroite entre l'activité professionnelle des femmes et leur fécondité. Elle reprend presque intégralement la totalité des questions du modèle de base de l'EMF.

Les informations collectées concernent le travail actuel de l'enquêtée ou la dernière activité exercée depuis le mariage et l'activité professionnelle qu'elle a exercée avant le mariage.

#### Section 7: Renseignements concernant le (dernier) mari

Les informations relatives au mari collectées ici portent sur la fréquentation scolaire, l'alphabétisation, l'âge, le type de lieu de résidence pendant l'enfance et enfin l'emploi. Rappelons que d'autres questions concernant le mari ont été incluses dans la section 3 et visent à obtenir le nombre de ses épouses et celui des enfants qu'il a eus avec d'autres femmes.

#### 2.3.3 Le questionnaire sur les variables écologiques

Plusieurs recherches et études ont établi que le comportement procréateur pouvait être affecté par le voisinage, la communauté et le milieu social dans lesquels évoluent les couples. En plus des caractéristiques individuelles généralement prises en considération, on reconnaît, de plus en plus, l'influence sur la fécondité, de facteurs "écologiques" ou supra-individuels, ou de l'interaction des facteurs individuels et écologiques. Ces derniers englobent toute caractéristique commune à toutes les personnes vivant dans une communauté donnée et dans une aire géographique donnée.

Les facteurs écologiques sont généralement divisés en deux catégories. La première est composée des variables globales et des caractéristiques qui ne s'appliquent qu'à une communauté et pour lesquelles aucun équivalent ne peut être obtenu pour les individus. Ainsi, "la présence ou l'absence d'un hôpital, d'une école ou d'un marché, ou la distance séparant un village de la ville la plus proche sont des attributs qui s'appliquent à la communauté entière et n'ont pas de mesure correspondante pour chaque individu"<sup>(9)</sup>;

La seconde catégorie est constituée par l'agrégation des mesures individuelles, telles que le niveau moyen d'éducation ou la répartition de la population selon le niveau d'instruction, etc.

Le questionnaire sur les variables écologiques utilisé dans le cadre de l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité met l'accent

---

9) Ronald Freedman, Community-Level Data in Fertility Surveys, WFS, 1974 (occasional papers, 8).



principalement sur la première catégorie de facteurs. Il comporte en effet des questions relatives aux aspects suivants:

- Distance séparant la grappe de Nouakchott, du chef lieu de la région, du chef lieu du département et du centre commercial le plus proche.
- Nature des routes et moyen d'accès à la grappe selon la saison.
- Type d'infrastructure sanitaire et de personnel médical existant dans la grappe ou distance séparant celle-ci de l'établissement sanitaire le plus proche.
- Type d'établissement d'enseignement existant dans la grappe ou distance séparant celle-ci de l'école primaire la plus proche.
- Mode d'alimentation de la grappe en eau ou en électricité.
- Existence dans la grappe d'une entreprise industrielle employant des moyens mécaniques.
- Activités économiques importantes dans la grappe.
- Degré d'ouverture de la communauté aux techniques agricoles modernes.
- Rapports de la communauté avec la structure administrative et gouvernementale.

En plus de ces informations, le questionnaire sur les variables écologiques comporte une partie réservée au résumé des résultats globaux de l'enquête dans la grappe.

C'est le superviseur qui est chargé de remplir le questionnaire sur ces variables écologiques et les réponses peuvent être obtenues auprès de plusieurs sources.

Un problème important a été rencontré: celui des grappes composées de plusieurs localités, assez éloignées les unes des autres. Au sein de la même grappe, une localité peut, par exemple, avoir une école alors qu'une autre n'en a pas. L'unité retenue étant la grappe et non la localité, que faut-il mentionner dans ce cas?

Afin de résoudre ce problème, il a été décidé:

- a) de remplir un questionnaire pour chaque localité dans la grappe SANS les questions relatives aux résultats globaux de l'enquête. Les questionnaires ainsi remplis seront conservés dans les archives de la Direction de la Statistique et pourront être exploités ultérieurement, par exemple dans le cadre d'une actualisation du fichier-villages établi à partir des données du recensement de 1976/77.
- b) de remplir un questionnaire supplémentaire pour la grappe en y mentionnant, cette fois, les résultats globaux de l'enquête. Les autres renseignements à faire figurer

dans le questionnaire sont ceux relatifs à la localité la plus peuplée dans la grappe. C'est ce questionnaire qui a été saisi et utilisé au niveau du traitement des données de l'ENMF.

## 2.4 L'ECHANTILLONNAGE

L'ENMF a porté sur un échantillon probabiliste représentant uniquement la population sédentaire.

Le tirage de l'échantillon s'est fait en deux étapes après stratification. Dans un premier temps, un certain nombre de grappes, constituées en général d'un district de recensement, ont été tirées dans chaque strate.

Une enquête auprès de tous les ménages de chaque unité primaire échantillon a permis de donner une liste des femmes répondant à certains critères. Cette liste a servi de base à un sondage pour le tirage, dans un deuxième temps, de l'échantillon de femmes à soumettre à l'enquête individuelle. Le plan de sondage adopté l'a été pour des raisons d'efficacité de coût à la fois.

### 2.4.1 La base de sondage

La base aréolaire de sondage utilisée est constituée des résultats des travaux cartographiques préparatoires au premier recensement mauritanien de la population. Ces travaux cartographiques ont eu pour but majeur le découpage du territoire mauritanien en unités à peu près homogènes du point de vue effectif de population dénommées "districts de recensement". Ce découpage a été fait sur des plans ou des photos aériennes pour les villes et sur des cartes départementales pour le reste du territoire.

L'ENMF disposait donc dès le départ de cette imposante documentation cartographique et de l'effectif de la population dans chaque district de recensement. Ces matériels cartographiques ont dû cependant être actualisés par des travaux sur le terrain dans les villes de Nouakchott, Akjoujt et Rosso. Pour des raisons suivantes, ces trois villes ont en effet connu des changements notoires depuis 1976/77

- a) A Nouakchott, sous l'effet de l'exode rural, la population des premiers, cinquième et sixième arrondissements, zones périurbaines, s'est accrue à un rythme accéléré.
- b) A Akjoujt, à la suite de la fermeture de l'usine de la SOMIMA en 1978, la population a décliné et une nouvelle estimation de la population s'est avérée nécessaire pour un nouveau découpage en districts.
- c) Enfin à Rosso, le quartier de Satara n'a jamais pu être correctement cartographié auparavant du fait des inondations qui produisaient chaque année, entraînant la destruction et le renouvellement périodique de l'habitat.

L'opération d'actualisation de la base

sondage a abouti à l'établissement de croquis pour toutes les zones visitées et à découper chaque zone en aires géographiques, facilement repérables sur le terrain et ayant chacune une population de l'ordre de 1000 habitants.

Une autre opération, effectuée avant le tirage de l'échantillon des unités primaires, a été d'homogénéiser et de standardiser les "tailles" des districts de recensement, en vue d'aboutir à des unités primaires efficaces, dont les tailles sont aussi comparables et aussi uniformes que possible, se situant autour de 1000 habitants (environ 200 ménages) chacune. A cette fin:

- a) chaque district ayant entre 2000 et 2999 habitants a été découpé en deux;
- b) chaque district ayant entre 3000 et 3999 habitants a été découpé en trois, etc....
- c) chaque district ayant moins de 500 habitants a été regroupé avec son voisin le plus petit.

Les nouveaux districts résultant de ce regroupement ou de ce découpage, les districts créés lors de l'actualisation de la base de sondage et les autres districts de recensement restants, ont été érigés en grappes. Tous les districts situés dans l'ancienne région de Tiris-el-Gharbia (13e région) ou habités uniquement par des ménages institutionnels ont été au préalable éliminés de la base de sondage.

#### 2.4.2 Stratification

La population sédentaire de la Mauritanie a été divisée en trois strates:

- 1) Le milieu urbain qui comprend toutes les agglomérations de plus de 5000 habitants et Fderick.
- 2) Le Fleuve, dont la population est à dominante négro-africaine, qui comprend toutes les grappes des neuf départements bordant le Fleuve Sénégal, exception faite des zones urbaines de plus de 5000 habitants.

Afin de donner à cette strate une certaine homogénéité du point de vue culturel, Rkiz et Keur Macene en ont été exclus tandis que Ould Yengé y a été inclus, bien qu'il ne jouxte pas le Fleuve Sénégal. Ces exceptions ont été dictées par le fait que la population de Rkiz et de Keur Macene est composée en majorité de Maures alors que celle de Ould Yengé est à dominante négro-africaine.

- 3) Le reste de la population sédentaire mauritanienne habitant en dehors des agglomérations urbaines et de la vallée du Fleuve, c'est-à-dire en dehors des deux strates précédemment définies.

Notons que les strates 2 et 3 représentent en fait le milieu rural. A l'intérieur de chaque strate, les grappes ont été ordonnées suivant

les divisions administratives: région et département.

La répartition des grappes selon la strate dans la base de sondage s'établit finalement comme suit:

Strate	Grappes		Population sédentaire	
	Nombre	%	Effectif	%
Strate 1	376	38,1	298 000	32,9
Strate 2	266	27,0	236 000	26,1
Strate 3	344	34,9	370 000	41,0
<b>Total sédentaire</b>	<b>986</b>	<b>100,0</b>	<b>904 000</b>	<b>100,0</b>

#### 2.4.3 Critères d'éligibilité pour l'enquête individuelle

Quatre critères principaux ont été retenus pour définir la population de femmes susceptibles d'être enquêtées dans le cadre de l'interview individuelle; il s'agit de critères d'âge, de résidence, de nationalité et d'état matrimonial.

1) L'AGE: Les limites d'âge inférieures et supérieures retenues sont respectivement 12 et 50 ans. Il a été en effet jugé qu'une femme dont l'âge se situait entre ces deux bornes était en âge de procréer. Rappelons que pour la feuille de ménage aucune limite supérieure n'a été retenue, et les questions relatives à la fécondité figurant dans ce document ont été posées à propos de toutes les femmes membres du ménage et âgées de 12 ans au moins.

2) LA RESIDENCE: L'enquête devait porter sur toutes les personnes qui sont, au moment de l'enquête, dans un état non-nomade, vivant dans des villes ou des villages. Par ailleurs, le questionnaire individuel implique une interview avec la femme sélectionnée elle-même. Aussi a-t-il été décidé de ne considérer, pour l'éligibilité à l'enquête individuelle, que les femmes présentes dans un village ou dans une ville au moment de l'Enquête-Ménages et mentionnées par l'enquêteur comme "ayant passé la nuit précédente dans le ménage".

3) LA NATIONALITE: Il n'existe pas dans la feuille de ménage de question relative à la nationalité de chaque membre du ménage. Seule y figure une question concernant la nationalité du chef de ménage.

Les femmes classées comme éligibles sont celles qui vivent dans un ménage dont le chef est mauritanien ou autre africain.

4) **L'ETAT MATRIMONIAL:** A cause de l'impossibilité admise de poser aux femmes célibataires des questions concernant la connaissance et la pratique de la contraception, seules les femmes non célibataires ont été retenues pour l'enquête individuelle.

La conséquence de ce choix est que la fécondité en dehors du mariage échappera à l'Enquête Individuelle. Néanmoins cette fécondité illégitime sera saisie par la feuille de ménage dont les questions sur la Fécondité couvrent toutes les femmes âgées de 12 ans au moins, quel qu'en soit l'état matrimonial.

En résumé, les femmes reconnues comme éligibles pour l'enquête individuelle sont celles qui répondent aux critères suivants:

- a) être âgée de 12 à 50 ans;
- b) être membre d'un ménage dont le chef est mauritanien ou autre africain;
- c) avoir passé la nuit précédant la date de l'enquête dans le ménage;
- d) être non célibataire.

#### 2.4.4 Taille et tirage de l'échantillon

Tenant compte d'un certain nombre de contraintes, la taille de l'échantillon a été initialement fixé à 5000 femmes pour l'Enquête Individuelle. Des calculs faits à partir des données du recensement 1976/77 ont montré que l'on pouvait atteindre cet objectif de 5000 femmes en enquêtant une femme sur 40 non célibataires. Les taux de sondage aux premier et deuxième degrés ont été déterminés de telle sorte que le taux de sondage global puisse être égal à 1/40.

Pour l'enquête auprès des ménages, il a été procédé au tirage d'une grappe sur huit dans les strates 1 et 2 et, pour des raisons de coût, d'une grappe sur 16 dans le strate 3.

Dans chaque grappe tirée, la totalité des ménages seront enquêtés et environ 90 000 personnes seront ainsi dénombrées. Une liste des femmes répondant aux critères d'éligibilité énumérés plus haut sera établie. L'échantillon de l'enquête individuelle sera constitué par le tirage, dans chaque strate, d'une femme sur 4 éligibles. Le taux de sondage final sera donc de 1/32 dans les strates 1 et 2 et de 1/64 dans la strate 3.

L'échantillon est donc autopondéré au sein de chacun des deux domaines: les strates 1 et 2 d'un côté, et la strate 3 de l'autre. Cependant, il n'est pas autopondéré dans son ensemble; c'est pourquoi des coefficients de pondération doivent être introduits lors du traitement des données.

Le mode de tirage employé, tant au premier qu'au second degré, a été le tirage systématique.

La mise en pratique de ce plan de sondage a

donné des résultats inférieurs, dans l'ensemble, aux résultats escomptés, notamment pour ce qui est du nombre de femmes sélectionnées pour l'Enquête Individuelle.

Le nombre total de grappes tirées s'élève à 101. Toutes les grappes tirées ont pu être visitées.

15 406 ménages, ayant une population totale de 85 908 personnes, ont été enquêtées.

Enfin 3852 femmes ont été sélectionnées pour l'enquête individuelle. L'écart par rapport à l'échantillon attendu de 5000 femmes, semble dû à une mauvaise appréciation de la taille de la population féminine éligible lors de l'établissement du plan de sondage. En effet, lors de l'élaboration de ce plan, la population féminine âgée de 12 à 50 a elle-même été surestimée; en outre il n'a pas été tenu compte de la nationalité, critère d'éligibilité retenu ultérieurement. L'omission par l'enquête-ménages de certains ménages (les isolés notamment) n'est pas aussi à exclure.

La répartition de l'échantillon selon le strate s'établit comme suit:

Strate	Grappes	Ménages	Femmes sélectionnées
1. Urbains	47	8281	1930
2. Fleuve	33	3474	1172
3. Autres	21	3651	750
Total	101	15 406	3852

#### 2.4.5 Les taux de réponse

La proportion de feuilles de ménage entièrement remplies a été de 98 pour cent en milieu urbain et de 99,7 pour cent aussi bien dans la région du Fleuve que dans le strate 3.

Le taux de réponse à l'Enquête Individuelle ont été plus faibles: 90,8 pour cent, 91,9 pour cent et 89,7 pour cent respectivement dans les strates 1, 2 et 3. Au total 3502 femmes ont été complètement interviewées. Au niveau national, la répartition des feuilles de ménage et des questionnaires individuels selon le "résultat final" est la suivante.

Ainsi, pour les 3 strates réunies, les feuilles de ménage et les questionnaires individuels entièrement remplis représentent respectivement 98,58 pour cent et 91,01 pour cent de la totalité des questionnaires:

Résultat final	Feuille de ménage %	Questionnaire individuel %
Complètement rempli	98,58	91,01 (3502)
Absence de l'enquêtée <sup>(1)</sup>	0,39	5,82
Refus de réponse	0,03	0,24
Partiellement rempli	0,01	0,41
Autres	0,99	2,52
Total	100,00	100,00

(1) Dans le cas de la feuille de ménage, absence de personne compétente pour répondre

Les analyses contenues dans ce rapport se basent sur les informations figurant dans ces questionnaires entièrement remplis, et ne font donc pas référence aux ménages et femmes partiellement enquêtés ou non enquêtés du tout pour différentes raisons.

#### 2.4.6 Les non-réponses à l'enquête individuelle

Le taux de non-réponse à l'Enquête Individuelle semble légèrement élevé, comparé aux taux enregistrés dans d'autres pays.

La répartition des questionnaires individuels non remplis selon le résultat final permet d'avoir un aperçu sur les motifs des non-réponses. Le tableau suivant donne cette répartition:

Résultat final	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Total
Femme absente	69,66	52,69	66,67	64,45
Refus de réponse	2,81	4,30	0,00	2,61
Partiellement rempli	3,37	6,45	5,33	4,62
Autres	24,16	36,56	28,00	28,32
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

L'examen de ce tableau montre que les deux tiers environ des questionnaires individuels incomplets concernent des femmes qu'on n'a pas pu interviewer parce qu'elles avaient quitté définitivement ou pour une longue période la localité où elles résidaient. Ces femmes étaient, pourtant, présentes dans le ménage et avaient été enregistrées comme telles lors de l'enquête auprès des ménages.

Si l'on ne veut pas interpréter l'absence comme une façon de se dérober à l'enquête, deux autres explications, au moins, restent possibles:

- Signe de la grande mobilité de la population mauritanienne, les femmes se sont effectivement absentes après l'enquête-ménages. Notons cependant que seulement quelques jours séparent l'enquête ménage et l'enquête individuelle au sein d'un même ménage.
- Les femmes n'étaient pas dans le ménage mais avaient été déclarées, à dessein, comme présentes par les chefs de ménage qui pensaient pouvoir tirer de leur présence des bénéfices quelconques, des vivres supplémentaires en l'occurrence.

La catégorie "Autres" concerne un peu plus du quart des questionnaires incomplets. Elle regroupe essentiellement les femmes qui, en fait, n'étaient pas éligibles pour l'Enquête Individuelle. L'éligibilité est établie à partir des informations fournies par le chef de ménage lors de l'enquête auprès des ménages. Il peut s'avérer, après contact avec la femme elle-même, que son âge, sa nationalité ou son état matrimonial ne permettaient pas de la classer comme éligible.

En toute rigueur on ne devrait pas considérer ces cas comme des non réponses car la femme en question ne possède pas les caractéristiques qui la rendraient éligible pour l'enquête. Cependant il ne faut pas oublier le groupe complémentaire: les femmes mal classées comme non éligibles lors de l'enquête des ménages. Celles-ci ne paraîtront jamais dans l'enquête individuelle: elles représentent des vraies non réponses pour lesquelles on ne dispose d'aucun renseignement. Dans la mesure où ces erreurs de délimitation sont aléatoires, on pourrait utiliser le premier groupe pour estimer la taille du deuxième; si, par contre, l'erreur est liée à l'existence de l'enquête (si, par exemple, on a sous-estimé l'âge d'une femme afin d'éviter qu'elle soit enquêtée) ce procédé ne serait plus justifié.

Enfin, le refus de réponse représente dans tous les cas 2,6 pour cent des questionnaires individuels non remplis. Fait important à noter, aucun refus de répondre n'a été enregistré dans le strate 3.

Les femmes sélectionnées mais dont les questionnaires individuels n'ont pas été remplis, peuvent être sommairement décrites d'après leurs caractéristiques enregistrées lors de l'Enquête-Ménages: ces femmes vivent surtout en milieu urbain (51,45 pour cent) et

sont composées pour moitié seulement de hassanophones (51,7 pour cent). Elles sont en général de la même génération que le chef de ménage (64,2 pour cent) et ont un âge moyen de 31,9 ans. 84 pour cent d'entre elles ont déjà eu des enfants et 74 pour cent étaient mariées au moment de l'Enquête.

#### 2.4.7 Les coefficients de pondération

L'échantillon de l'ENMF n'étant pas auto-pondéré du fait de fractions de sondage inégales, un système de pondération a été adopté lors du traitement des données, et notamment lors du tirage des tableaux ayant servi à la rédaction du présent rapport.

Par ailleurs le taux de non-réponse étant à peu près le même d'une strate à l'autre, les seuls coefficients de pondération requis sont ceux à affecter à chaque strate.

Lors de la rédaction du "Rapport sur les résultats provisoires de l'ENMF"<sup>(10)</sup>, le système de pondération utilisé a simplement consisté à doubler les fréquences de la strate 3.

La pondération adoptée dans le présent rapport a été ajustée de telle manière que pour l'ensemble de l'échantillon, l'effectif pondéré reste le même que le nombre d'interviews. Cependant au sein de n'importe quel sous-groupe de l'échantillon le nombre d'interviews peut être différent du nombre pondéré figurant dans le tableau.

La méthode de calcul des coefficients de pondération est celle proposée par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité<sup>(11)</sup>. Les coefficients obtenus sont les suivants: 0,8389 pour des strates 1 et 2 et 1,6778 pour la strate 3. Ces mêmes coefficients s'appliquent à l'enquête-ménages.

## 2.5 PREPARATION DE L'ENQUETE

### 2.5.1 Le pretest

Une fois la méthodologie générale fixée et les questionnaires et autres documents d'enquête mis au point, il s'agissait de les tester. Le prétest devait servir d'une sorte de "répétition générale" de l'enquête proprement dite.

Le prétest a eu lieu, en septembre 1980, dans la localité du Warf, non loin de Nouakchott. Le choix de cette localité s'est imposé pour plusieurs raisons: sa proximité de la capitale peut faciliter les déplacements des équipes, la diversité de son habitat (dur, semi dur, mobile), enfin l'existence en son sein de

populations appartenant à la quasi totalité des ethnies devait permettre de tester les versions du questionnaire individuel dans toutes les langues nationales.

Le prétest a porté sur 200 ménages et 100 femmes. Les feuilles de ménage ont été remplies par les adjoints techniques devant servir plus tard de superviseurs, et les questionnaires individuels par des enquêtrices recrutées et formées spécialement à cet effet. C'est parmi les enquêtrices que se recruteront plus tard les contrôleuses. D'une façon générale, le pretest a permis:

- d'expliquer davantage la notion de ménage, principalement chez les négro-africains où, bien souvent, ménage et concession se confondent.
- de préciser davantage le rôle des filtres dans le questionnaire individuel.
- d'affiner la traduction, en hassania, des questions relatives à la séparation des époux. La première traduction semble avoir eu une connotation plutôt sexuelle, gênante par l'enquêtée et pour l'enquêtrice.
- de réviser complètement la section relative à la contraception en vue de l'adapter davantage aux conditions socio-culturelles mauritaniennes. Ainsi qu'il a été dit plus haut, cette section a été perçue comme visant à informer beaucoup plus qu'à s'informer sur la contraception.
- de bien saisir l'utilité et l'utilisation du tableau des naissances et grossesses. Enfin, le pretest a permis d'adopter un système de numérotation des unités d'habitation de nature à faciliter aux enquêteurs la recherche des ménages qui leur sont affectés.

### 2.5.2 Formation du personnel

La formation du personnel de terrain a suivi la finalisation des questionnaires, manuels et autres documents de l'enquête. Elle a eu lieu en janvier et février 1981, dans les locaux du Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement de Nouakchott.

Deux formations parallèles ont été organisées: l'une pour les équipes de l'enquête-ménages, l'autre pour celles de l'enquête individuelle. 24 enquêteurs, 40 enquêtrices, 8 contrôleuses, 1 superviseur ont été recrutés sur la base d'un test écrit et d'un entretien avec un jury.

La formation des 24 enquêteurs a duré deux semaines. Le programme de formation comportait deux parties: une partie théorique et des exercices pratiques sous forme, soit d'interviews simulées, soit d'interviews réelles réalisées dans des conditions identiques à celles de l'enquête sur le terrain.

Dans la partie théorique du cours, un accent particulier a été mis sur l'importance du facteur démographique dans le développement

---

(10) MPAT, Direction de la Statistique, Enquête Nationale sur la Fécondité (ENMF) 1981, Résultats provisoires, 46 pages, Avril 1983.

(11) Enquête Mondiale sur la Fécondité, Recommandations pour le Rapport National No. 1, Mai 1980, annexe 5.

économique et social ainsi que sur l'apport effectif et potentiel de l'ENMF à l'amélioration de la connaissance de la population mauritanienne et des mécanismes qui régissent sa reproduction.

Outre la sensibilisation des enquêteurs aux questions de population, cette introduction était destinée à leur donner les éléments qui les aideront, lors de la présentation de l'enquête aux populations touchées, à vaincre les résistances ou hésitations qui, éventuellement, se manifesteraient.

La formation des 40 enquêtrices et 8 contrôleuses a été plus longue et a duré trois semaines. Compte tenu de la présence d'enquêtrices unilingues, deux formations distinctes ont été organisées, l'une en arabe et l'autre en français.

Comme celle des enquêteurs, la formation des enquêtrices a comporté deux parties: une théorique et une pratique.

Parallèlement à la formation proprement dite, des cours d'alphabétisation dans les langues Hassania, Poular, Soninké et Wolof ont été donnés aux enquêtrices et contrôleuses, selon la langue de travail qu'elles ont choisie. Ces cours s'imposaient parce que les questionnaires individuels à utiliser sur le terrain étaient rédigés dans ces langues.

Enfin trois superviseurs, nouvellement recrutés ou nouvellement affectés à l'enquête, ont assisté à toutes les séances de formation des enquêteurs, enquêtrices et contrôleuses.

## 2.6 EXECUTION DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

Les travaux de terrain de l'ENMF ont été menés entre avril et novembre 1981. Une seule grappe, inaccessible durant cette période, n'a pu être visitée qu'en janvier 1982. La date moyenne de l'enquête se situe vers le 7 juillet 1981. Le tableau 2.1 donne la répartition des feuilles de ménages et des questionnaires individuels remplis selon le mois.

L'Enquête individuelle et l'enquête auprès des ménages ont été menées chacune par quatre équipes. Chaque équipe disposait d'un véhicule

TABLEAU 2.1: REPARTITION DES FEUILLES DE MENAGES ET DES QUESTIONNAIRES INDIVIDUELS SELON LE MOIS DE L'INTERVIEW

Mois	% Feuilles de ménage	% de Questionnaire individuelle
Avril	22,8	22,7
Mai	2,5	3,8
Juin	12,0	12,5
Juillet	15,5	18,3
Août	21,7	22,4
Septembre	8,8	5,6
Octobre	15,1	12,6
Novembre	0,7	0,2
Janvier 1982	0,9	1,0
Total	100,0	100,0

Source: Marginaux

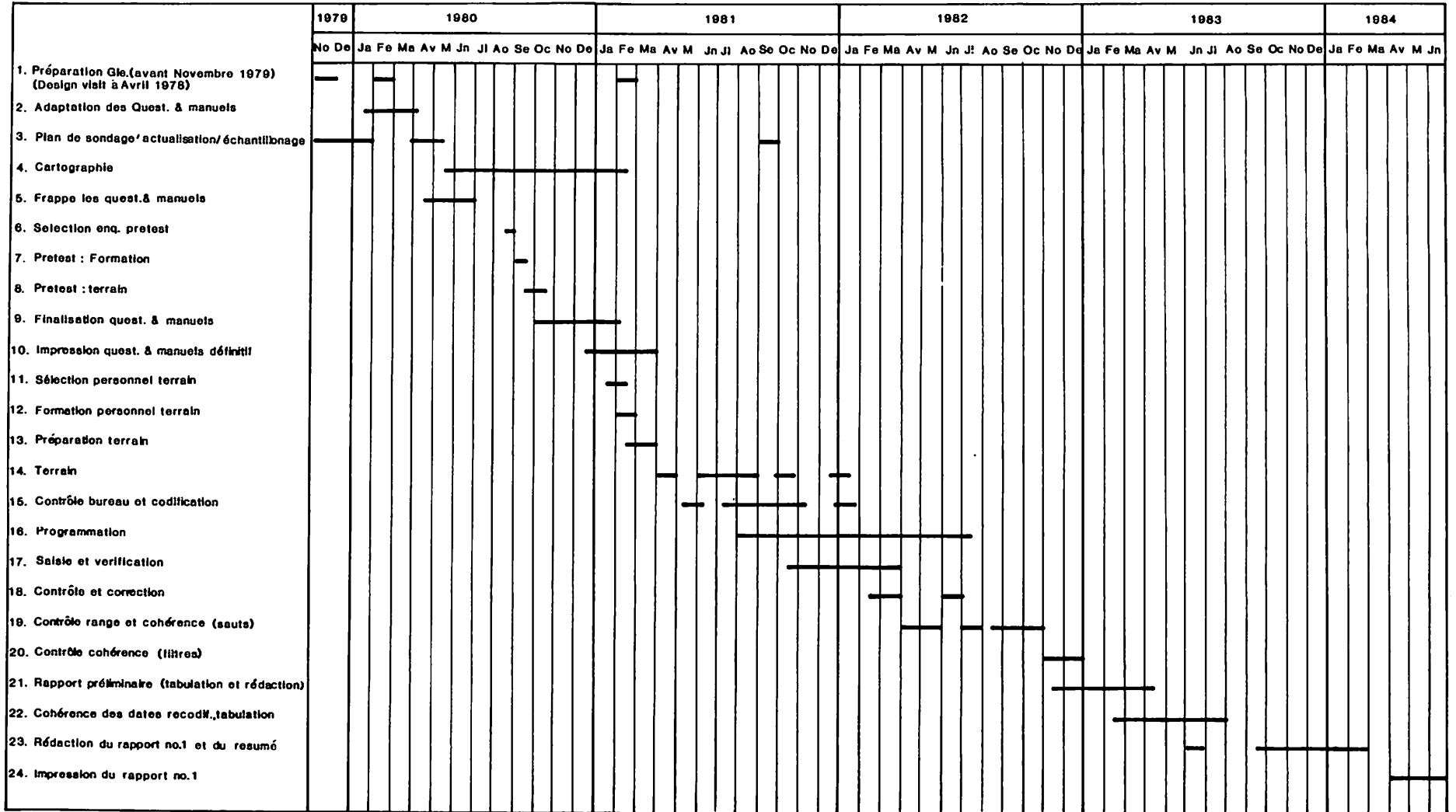
tous-terrains et d'un chauffeur. Chaque équipe était dirigée par un superviseur et comportait quatre enquêteurs ou enquêtrices. Les équipes devant mener l'enquête individuelle comprenaient en outre une contrôleuse chacune.

Ainsi qu'il a été précisé plus haut, la feuille de ménage devait être administrée à tous les ménages présents dans une grappe, tandis que le questionnaire individuel ne devait toucher que le quart des femmes répondant aux critères d'éligibilité. Les deux enquêtes (ménages et individuelle) ont été menées simultanément. Le contrôle quotidien du travail de terrain était confié aux superviseurs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de contacter les autorités locales en vue de faciliter le déroulement de l'enquête et le séjour des équipes, d'affecter le travail aux enquêteurs, enquêtrices ou contrôleuses, de s'assurer que tous les ménages de la grappe et que toutes les femmes sélectionnées ont été interviewés.

Après la reconnaissance sur le terrain des limites de la grappe-échantillon, toutes les unités d'habitations sont numérotées selon une procédure arrêtée lors du prétest. La grappe était divisée en aires et chaque enquêteur était invité à numéroter toutes les unités d'habitations situées dans l'aire qui lui est affectée, en utilisant une série de chiffres qui lui est propre. Une fois la numérotation achevée, le superviseur attribue quotidiennement à chaque enquêteur une liste de numéros d'unités d'habitations à visiter, pour y administrer le questionnaire-ménage à tous les ménages qui y vivent. Après réception, vérification et acceptation des feuilles de ménages remplies, le superviseur attribue un numéro à chaque feuille de ménage qui servira désormais d'identifiant pour le ménage en question. Pour chaque grappe, les numéros de ménages doivent être consécutifs, de 1 à N, où N est le nombre total de ménages dans la grappe. C'est ce nombre qui sera retenu, lors de la codification et du traitement des données.

Après avoir réceptionné suffisamment de feuilles de ménages, le superviseur, partant du ménage No. 001, identifie les femmes qui, dans chaque ménage, répondent aux critères d'éligibilité énumérés plus haut. Il recopie sur un formulaire spécial, dénommé "liste de sélection", les noms de toutes les femmes retenues comme éligibles, dont il sélectionnera, par tirage systématique, 1 sur 4, en commençant par la femme numéro "R", "R" étant un nombre pris au hasard entre 1 et 4; à chaque grappe correspond un nombre aléatoire préindiqué dans le manuel d'instructions aux superviseurs.

La liste des femmes ainsi sélectionnées est ensuite transmise au superviseur de l'équipe devant mener l'enquête individuelle. Celui-ci, à son tour, attribue à chaque enquêtrice une liste de femmes sélectionnées à visiter et à interviewer. Ainsi continue le processus d'attribution - vérification - réception jusqu'à la fin de l'enquête dans la grappe. Remarquons que le superviseur de l'enquête individuelle est assisté dans sa tâche par la



Graphique 2.1 Calendrier des activités de l'EIMF

contrôleuse à qui il peut, éventuellement, confier des réinterviews de contrôle.

Durant le travail sur le terrain, le personnel de direction a affectué de nombreuses visites de contrôle aux équipes, notamment lors des premier et dernier mois, afin de s'assurer de l'application des instructions techniques en vue de garantir la qualité des données.

## 2.7 RECEPTION, VERIFICATION, ET CODIFICATION DES DONNEES

Une première vérification des questionnaires remplis est déjà assurée sur le terrain par les superviseurs et la contrôleuse.

Le contrôle de bureau est une opération supplémentaire et complémentaire au contrôle effectué sur le terrain. Il vise à s'assurer qu'il y a bien une réponse à chaque question qui doit en avoir une, que les sauts et filtres ont bien été respectés et que les réponses sont facilement lisibles par les agents devant procéder à la codification. Une attention particulière était accordée aux informations relatives à l'historique des mariages et à l'historique des naissances et grossesses.

Le contrôle-bureau et la codification ont commencé dès la fin du premier mois de terrain. L'équipe de vérificateurs-codificateurs était composée en moyenne de 16 agents dont 4 affectés au contrôle des documents dès leur réception et 4 à la vérification de la codification elle-même. Les agents de vérification et de codification ont reçu une formation préalable. Un manuel de vérification et un manuel de codification étaient disponibles.

Il y a lieu de mentionner ici qu'afin de faire face aux réticences des familles à laisser leurs filles se déplacer sur le terrain pendant de longues durées, la direction de l'ENMF a adopté un système de rotation, permettant de maintenir en permanence 16 enquêtrices sur le terrain et 16 autres employées à la codification.

Le mois suivant, les codifieuses repartaient sur le terrain comme enquêtrices, tandis que les enquêtrices qui rentraient du terrain étaient retenues à Nouakchott pour être affectées à la codification.

Globalement, ce système de rotation a été efficace, il a néanmoins nécessité, à chaque début de mois, l'organisation de séances au cours desquelles une formation de rappel était donnée aux enquêtrices et aux codifieuses.

## 2.8 TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

Le traitement informatique des données de l'ENMF s'est fait en plusieurs phases:

- Les données codifiées ont d'abord été saisies sur diskettes.

Initialement prévues sur une machine IBM 3742, la saisie et la vérification des données ont finalement été faites sur des micro-ordinateurs de marque Altos. Les données relatives à chaque grappe étaient contenues sur une diskette.

- Le contrôle de structure et de domaine (Range) et la vérification des sauts et filtres ont également été effectués sur micro-ordinateurs, à partir de programmes spéciaux écrits soit en Basic, soit en Assembleur.

- Après ces étapes, les données sur diskettes ont été recopiées sur bande magnétique. Les fichiers ménages et individuel ont été séparés. Le contrôle et l'imputation des dates ont été assurés sur l'ordinateur IBM 370 de la Direction de l'Informatique à Nouakchott.

- La construction des variables et la production des tableaux standards définitifs nécessaires au Rapport National No 1 ont été réalisées au siège de la WFS à Londres.



# CARACTERISTIQUES GENERALES DES MENAGES, DE LA POPULATION ET DES ENQUETES, D'APRES L'ENQUETE-MENAGES ET L'ENQUETE INDIVIDUELLE

## 3.1 INTRODUCTION

Ainsi qu'il a été mentionné dans les chapitres précédents, l'ENMF a deux composantes: une enquête auprès des ménages et une enquête auprès de certaines femmes spécialement sélectionnées. L'enquête auprès des ménages a permis de collecter nombre de renseignements concernant les caractéristiques du ménage lui-même, du chef de ménage et de chaque membre vivant habituellement dans le ménage.

L'Enquête individuelle, de son côté, a permis d'obtenir des renseignements relatifs aux caractéristiques de base, à la nuptialité et à la fécondité de chaque enquêtée.

Les principaux résultats de l'enquête individuelle seront analysés et commentés dans les chapitres qui suivront. Les résultats de l'enquête-ménages feront l'objet d'analyses ultérieures. Néanmoins, dans le cadre du présent chapitre, on présentera quelques résultats, forcément limités, de l'enquête ménages. Ceux-ci seront axés autour de deux thèmes: caractéristiques principales des ménages et répartition de la population par sexe et âge.

La deuxième partie du présent chapitre comportera une présentation des caractéristiques de base de l'échantillon de l'enquête individuelle.

## 3.2 CARACTERISTIQUES DU MENAGE ET DU LOGEMENT

Rappelons, au préalable, que la définition retenue par l'ENMF pour le ménage est sensiblement celle-là même adoptée lors du recensement général de la population de 1976/77. Cependant, à la différence de celui-ci, l'ENMF ne s'est intéressé qu'aux ménages "ordinaires", c'est à dire, en gros, les familles au sens restreint du mot, excluant ainsi les ménages institutionnels.

### 3.2.1 Répartition des ménages selon la nationalité du chef de ménage

Il est évident que la quasi-totalité des chefs de ménage est constituée de nationaux: 96,9 pour cent au niveau national. Cette proportion varie cependant d'un milieu à un autre: 94,6 pour cent en milieu urbain contre 98,6 pour cent en milieu rural et 92,7 pour cent à Nouakchott. Les chefs de ménage de nationalité étrangère sont concentrés essentiellement en milieu urbain et principalement à Nouakchott qui, à elle seule, en abrite 59 pour cent.

Parmi, les chefs de ménage étrangers, les africains sont nettement prédominants; la proportion de ceux-ci parmi la totalité des étrangers est de 81 pour cent en milieu urbain et de 75 pour cent à Nouakchott, où corrélativement, la proportion des étrangers non africains est plus importante qu'ailleurs. L'on sait en effet, et par ailleurs, que la capitale compte également un grand nombre de ménages venus d'Europe et des pays du Moyen-Orient.

### 3.2.2 Répartition des ménages selon la langue maternelle du chef de ménage

La question relative à la langue maternelle a été posée à propos de tous les chefs de ménage sédentaires, quelle que soit leur nationalité. Les résultats font ressortir la prépondérance, en milieu sédentaire, du Hassania suivi, dans l'ordre, du pulaar, du soninké et du Wolof, où ils représentent respectivement: 73,7, 18,2, 4,3 et 2,4 pour cent.<sup>(1)</sup>

Au niveau régional les constatations suivantes ont été faites: le Hassania est la langue maternelle de 94 pour cent des chefs de ménages dans la strate 3 et de 29 pour cent seulement dans la région du Fleuve. Dans cette dernière région, en effet, c'est le Pulaar qui est dominant (51 pour cent).

En milieu urbain, le Wolof devance le Soninké: 3,9 pour cent contre 2 pour cent dans l'ensemble de la strate 1 et 5,0 pour cent contre 1,8 pour cent à Nouakchott. Ce renversement s'expliquerait par la présence en milieu urbain d'un nombre important de chefs de ménages non mauritaniens en provenance de pays africains et ayant le Wolof comme langue maternelle. En effet, le croisement des deux caractères "langue maternelle" et "nationalité du chef de ménage" permet de remarquer que le Wolof est la langue maternelle de 43 pour cent des chefs de ménages africains<sup>(2)</sup> et de plus du tiers (36 pour cent) des chefs de ménages étrangers. La langue Pulaar est également

(1) Le complément par rapport à 100 de la somme de ces chiffres soit 1,4 pour cent représente les autres langues et les cas où la langue maternelle du chef de ménage n'a pu être identifiée.

(2) S'agissant de nationalité, chaque fois qu'on parlera d'africains il faudrait évidemment comprendre Africains autres que Mauritaniens. "Etranger" signifie ici "non Mauritanien".

représentée par le cinquième des chefs de ménages étrangers et par un peu moins du quart des africains. 56 pour cent des chefs de ménage étrangers ont pour langue maternelle soit le Wolof soit le Pulaar.

Ainsi qu'il ressort du tableau 3.1, 75,7, 18,0, 4,6, 1,4 et 0,2 pour cent des chefs de ménages mauritaniens ont déclaré avoir comme langue maternelle respectivement le Hassania, le Pulaar, le Soninké, le Wolof et le Bambara.

### 3.2.3 Répartition des ménages selon le nombre de générations

L'exploitation des données sur le lieu de parenté de chaque membre du ménage avec le chef de ménage pourrait permettre la constitution d'une typologie des ménages qui serait fort utile pour l'analyse de la taille car celle-ci dépend en effet grandement du type de ménage. Une telle typologie ne peut malheureusement pas être entreprise dans le cadre de ce rapport. Un examen rapide des données permet cependant de noter que 14,2 pour cent des ménages sont constitués de personnes appartenant à la même génération; 64,9 pour cent des ménages abritent des personnes appartenant à deux générations différentes; enfin, le pourcentage de ménages où coexistent trois générations différentes et de 19,6 pour cent.

### 3.2.4 Répartition des ménages selon la taille

Le tableau 3.2 donne la taille moyenne des ménages selon certaines caractéristiques socio-économiques. Il en ressort qu'en milieu sédentaire, la taille moyenne est de 5,6 personnes par ménage. Les tailles moyennes les plus faibles ont été observées à Nouakchott (4,9) et dans la strate 3 (5,0) tandis que la taille moyenne la plus élevée a été enregistrée dans la région du Fleuve (7,1). Corrélativement, c'est à Nouakchott que l'on rencontre le plus fort pourcentage de ménages d'isolés (c'est à dire composés d'une seule personne) (8,74 pour cent) et c'est dans la région du Fleuve que ce type de ménage est le moins fréquent: 3,3 pour cent du total des ménages.

La taille modale des ménages est de 4 à Nouakchott et dans l'ensemble du milieu urbain; elle est de 6 dans la région du Fleuve.

Examinée selon la nationalité du chef de ménage, la taille moyenne des ménages est la plus élevée chez les mauritaniens et la plus faible chez les étrangers non africains, les africains occupant toujours une position intermédiaire et cela quel que soit le milieu, excepté dans la région du Fleuve. Le croisement avec la langue maternelle permet de constater que la taille moyenne est la plus élevée chez

TABLEAU 3.1: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA LANGUE MATERNELLE, LE MILIEU ET LA NATIONALITE

Milieu	Langue maternelle							Total
	Hassania	Pulaar	Soninké	Wolof	Bambara	Autre	Non spécifié	
Nouakchott	72,94	17,08	1,85	4,91	0,54	2,58	0,13	100
Strate 1 Sans Nouakchott	76,56	16,62	2,04	2,92	0,94	0,66	0,28	100
Strate 1 Entière	74,75	16,86	1,93	3,91	0,74	1,61	0,21	100
Strate 2	28,53	50,86	17,17	3,04	0,12	0,0	0,31	100
Strate 3	93,80	4,06	1,42	0,13	0,04	0,06	0,48	100

Nationalité du chef du ménage	Langue maternelle							Total
	Hassania	Pulaar	Soninké	Wolof	Bambara	Autre	Non spécifié	
Mauritaniens	75,7	18,05	4,56	1,43	0,21	0,05	0,01	100
Autres Africains	7,87	23,61	2,62	42,95	6,89	16,07	0,0	100
Autres Nationalités	3,33	5,0	0,00	1,67	0,0	81,67	0,00	100
Total Sédentaire	73,94	18,13	4,49	2,32	0,35	0,73	0,05	100

Source: Tabulation spéciale

Strate: 1 = Urbain  
2 = Fleuve  
3 = Reste Rural

TABLEAU 3.2: TAILLE MOYENNE DES MENAGES SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE

	% de ménage de une pers.	Taille moyenne	Taille modale	Taille médiane	Nationalité			Langue maternelle				
					Maurit.	Autre afric.	Autre	Hassania	Pulaar	Soninké	Wolof	Barbara
Nouakchott	9,31	4,90	4,0	3,87	4,97	4,25	3,13	4,60	6,02	6,90	5,32	(5,70)
Milieu urbain (sans Nouakchott)	6,41	5,93	5,0	5,01	5,97	5,05	2,20	5,71	6,84	6,36	6,28	(7,53)
Strate 1 Milieu Urbain	7,85	5,42	4,0	4,45	5,48	4,53	3,06	5,17	6,43	6,62	5,68	(6,88)
Strate 2	3,94	7,04	6,0	5,7	7,04	(8,09)	-	5,12	7,22	9,63	7,76	(1,67)
Strate 3	7,91	4,99	5,0	4,4	5,00	(4,37)	(5,00)	4,91	6,03	7,24	(6,25)	6,00
Milieu Sédentaire	7,18	5,55	4,0	4,6	5,58	4,74	3,23	5,16	6,91	9,04	6,54	6,7

Source: Tabulation spéciale

( ) Moyenne calculée sur moins de 50 cas

les ménages Soninké: 7,0 à Nouakchott, 6,6 en milieu urbain, 10 dans la région du Fleuve, 7,2 dans la strate 3 et 9,0 dans l'ensemble du milieu sédentaire. Le deuxième rang est tantôt occupé par les Pulaars, tantôt par les Wolofs; la taille moyenne la plus faible s'observe chez les ménages dont le chef a le Hassania comme langue maternelle.

Il faut cependant faire remarquer qu'en milieu maure, la notion de ménage se confond sensiblement avec celle de famille nucléaire, composée du chef de ménage, de son conjoint et de leurs enfants alors qu'en milieu négro-africain, et particulièrement chez les Soninkés, le ménage se confond plutôt avec la concession qui regrouperait plusieurs ménages ordinaires ou familles au sens restreint du mot. L'E.N.M.F. n'a pas en effet établi une distinction nette entre ménage et concession. Une comparaison des données de la strate 2 avec celles de la strate 3 est à cet effet édifiante: dans la strate 2 où les ménages négro-africains sont majoritaires, la proportion de ménages composés de 10 personnes ou plus est de 20,5 pour cent, cette proportion n'est que de 5 pour cent dans la strate 3 où le Hassania est largement prédominant.

Rappelons, à titre d'information, que l'Enquête Démographique de 1964/65 - qui avait considéré que ménage et concession étaient des notions assez nettes, voire distinctes - avait conclu qu'il y avait "85 pour cent de concessions comprenant un seul ménage, et 10 pour cent en comprenant deux".<sup>(3)</sup> Par ailleurs, et malgré

cette distinction entre concession et ménage, l'Enquête Démographique de 1964/65 aboutissait à un même ordre de classement que l'ENMF, puisqu'elle notait que le nombre moyen de personnes par ménage était plus élevé chez les Sarokollés, les toucouleurs et les Peuls que chez les maures.<sup>(4)</sup>

### 3.2.5 Répartition des ménages selon le type de logement

L'E.N.M.F. a également collecté des renseignements sur le type de logement occupé par le ménage, les modes d'éclairage et d'alimentation en eau et le titre d'occupation.

La typologie de logement retenue par l'E.N.M.F. pourrait permettre la mise en évidence des matériaux utilisés pour la "construction" mais également, et de façon indirecte, le classement du logement dans l'un des trois types d'habitat généralement distingués en Mauritanie: l'habitat fixe, l'habitat semi fixe et l'habitat mobile<sup>(5)</sup>. L'ENMF a en effet distingué les types suivants de logement:

- tente
- maison en ciment
- case
- baraque
- maison en banco
- autre type

(3) R.I.M., Ministère du Plan et des Finances, Enquête Démographique (1965), Résultats Définitifs, INSEE-SEDES, Paris 1972, page 71

(4) L'Enquête de 1965 a utilisé comme critère de stratification pour sa base de sondage en milieu sédentaire l'ethnie dominante. Cf. Enquête Démographique 1965, Vol 1, Méthodologie, 1972, page 18. Pour la taille des ménages, voir: Enquête Démographique (1965), Résultats Définitifs, pages 84-85.

(5) Enquête urbaine et de l'habitat, 1975, page 27

TABLEAU 3.3: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET SELON LE MILIEU

Type de logement	Nouakchott	Milieu urbain	Rural fleuve	Autre rural	Milieu sédentaire
Tente	13,13	10,67	3,98	35,96	19,1
Maison en ciment	39,58	35,27	4,37	2,46	17,2
Maison en ciment + tente	1,44	1,70	0,08	1,51	1,3
Case	0,19	1,30	28,14	14,24	11,0
Baraque	38,82	22,22	0,23	0,68	10,1
Baraque + tente	4,25	2,25	0,0	0,06	1,0
Maison en banco	0,61	19,40	55,70	29,10	29,5
Maison en banco + tente	0,10	0,84	0,31	1,49	1,0
Autres cas	1,98	6,35	7,19	14,5	9,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Tabulation spéciale

Il faut également noter qu'aucun de ces types n'exclut l'autre et que la combinaison de deux ou de plusieurs de ces types est possible, si bien qu'en définitive le nombre réel de catégories retenues par l'E.N.M.F. pour classer les logements est de 63. Le tableau 3.3 donne la répartition des ménages selon le type de logement occupé.

Il ressort de ce tableau que les types de logement les plus fréquents sont la maison en ciment et la baraque à Nouakchott et en milieu urbain, la maison en banco et la case dans la région du fleuve, la tente et la maison en banco dans la strate 3. Pour l'ensemble du milieu sédentaire, la maison en banco et la tente sont les types de logement les plus habités par les ménages, la maison en ciment ne se classant qu'en troisième position. Que ce soit à Nouakchott, en milieu urbain ou simplement en milieu sédentaire, l'on ne peut qu'être frappé, à l'instar des auteurs d'un rapport de la SOCOGIM<sup>(6)</sup>, par le nombre élevé de ménages qui habitent des logements de type traditionnel ou provisoire. Déjà en 1975, selon l'enquête de la SOCOGIM, les cases, tentes, huttes ou baraques abritaient 43 pour cent des ménages urbains et 53,5 pour cent des ménages à Nouakchott.

De son côté, l'enquête de la population et de l'habitat urbain de 1975 concluait que 54,7 pour cent des ménages habitaient dans des cases, huttes, baraques ou tentes.<sup>(7)</sup>

En 1981, selon les données recueillies par l'ENMF, la proportion de ménages habitant des tentes, cases ou (et) baraques était de 56,4

(6) Voir: Le Logement en Mauritanie, Besoins et Ressources, résultats de l'Enquête socio-économique de la SOCOGIM.

(7) Enquête sur la Population et de l'Habitat urbain en 1975, pages 25-29.

pour cent à Nouakchott, de 36,4 pour cent en milieu urbain, de 32,3 pour cent dans la région du Fleuve, de 51 pour cent dans la strate 3 et de 41,2 pour cent dans l'ensemble du milieu sédentaire.

La forte proportion d'habitat semi-fixe ou mobile en milieu urbain, et à Nouakchott principalement, serait une conséquence de la sécheresse qui a sévi dans le Sahel au cours des années 70, en raison de l'exode rural et de l'accroissement de la population urbaine qui en ont découlé. Dans les villes ayant accueilli les populations déplacées, il se créa, du moins potentiellement, "une demande de logements à laquelle l'offre ne peut répondre car cette demande fut non seulement explosive de sorte que, la production de logements ne pouvant suivre, une pénurie se manifesta, elle fut aussi peu solvable étant donné qu'il s'agit très souvent de ménages sinistrés par la sécheresse et, donc, privés de sources de revenus.<sup>(8)</sup> Pour ceux-ci, l'habitat mobile ou semi fixe (tente ou baraque) constitue généralement la seule solution abordable".<sup>(9)</sup>

La forte proportion de baraques à Nouakchott et en milieu urbain et leur inexistence dans l'ensemble du milieu rural tout comme la forte proportion de maisons en banco en milieu rural et principalement dans la région du Fleuve et leur inexistence en milieu urbain et à Nouakchott s'expliqueraient aisément par le degré de disponibilité sur place des matériaux requis pour la constitution de ces types de logement: matériaux de récupération pour les baraques, argile pour les maisons en banco. L'évolution, depuis 1975, des conditions de logement des ménages à Nouakchott peut être abordée sommairement à partir d'une comparaison avec les résultats de l'Enquête sur la population et l'habitat urbain (1975).

Outre la baisse relativement faible des proportions de ménages et de la population occupant une maison ou un appartement en ciment entre 1975 et 1981, le fait le plus remarquable, à travers le tableau 3.4, est la forte baisse de la proportion des tentes et la forte hausse de celle des baraques. Tout se passe comme si, entre 1975 et 1981, il y a eu une sorte de "transfert" massif de ménages et de population des tentes vers les baraques, la proportion de ménages vivant soit dans les tentes soit dans les baraques restant sensiblement égale, en 1981, à ce qu'elle était en 1975.

Quel que soit le milieu, le nombre moyen de personnes est le plus faible chez les ménages

(8) Selon le compte rendu sur le Séminaire organisé par le Centre d'Etudes Démographiques et Sociales (CEDES) (6-11/12/82) sur "Les Conséquences de la Sécheresse", les couches cibles de l'exode rural sont essentiellement déshéritées (jeunes, paysans pauvres, éleveurs et artisans).

(9) Enquête SOCOGIM, page 21.

TABLEAU 3.4: POURCENTAGES DE MENAGES ET DE POPULATION ET NOMBRE MOYEN DE PERSONNES VIVANT DANS CERTAINS TYPES DE LOGEMENT EN 1975 ET EN 1981 A NOUAKCHOTT

Type de logement	% de ménages		% population		Nombre moyen de personnes	
	1975	1981	1975	1981	1975	1981
Tente (exclusivement)	34,10	13,13	32,36	10,83	5,06	4,09
Maison en ciment (exclusivement)	45,30	39,58	47,34	43,78	5,56	5,39
Cases + huttes (exclusivement)	0,02	0,19	0,01	0,23	3,50	4,86
Baraques (exclusivement)	20,60	38,82	20,27	35,87	5,24	4,58

Source: Tabulation spéciale et Enquête sur la Population et l'Habitat Urbain (1975)

habitant les tentes et les baraques; la taille moyenne la plus élevée est, sauf dans de rares cas, celle des ménages habitant dans des maisons en ciment ou en banco. D'une façon générale plus un logement est fixe et plus la taille du ménage qui y habite est forte, une habitation fixe ayant, en général, plus de pièces qu'une habitation semi-fixe ou mobile.

Le tableau 3.5 donne d'autres caractéristiques des ménages et notamment leur répartition selon le logement qu'ils occupent, le milieu, la nationalité et la langue maternelle du chef de ménage.

### 3.2.6 Les modes d'occupation, d'éclairage et d'alimentation en eau

L'ENMF a révélé que 83 pour cent des ménages étaient propriétaires des logements qu'ils occupaient au moment de l'enquête, 8,3 pour cent en étaient locataires et 7,7 pour cent les occupaient à titre gratuit.

Le mode d'alimentation en eau le plus utilisé en milieu sédentaire continue à être le puits (49 pour cent), suivi des fontaines publiques (14 pour cent). L'eau courante ne vient qu'en troisième position avec 12 pour cent des ménages. 7 pour cent des ménages s'alimentent en eau à partir de marigots ou directement à partir du Fleuve Sénégal.

51,7 pour cent des ménages ont déclaré s'éclairer à la lampe à gaz ou à pétrole et 8,2 pour cent à l'électricité. Le reste des ménages utilise un autre mode d'éclairage (bougie, feu de bois, etc).

## 3.3 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SEDENTAIRE

Les feuilles de ménage entièrement remplies ont permis de collecter des informations sur 85 908 personnes. La population de fait dénombrée s'élève à 83 313 personnes et la population de droit à 85 208.

Notons qu'on entend ici par population de fait l'ensemble des personnes ayant passé dans le ménage la nuit précédant le passage de

l'enquêteur, et par population de droit les personnes résidant habituellement dans le ménage. Les tableaux tirés de l'enquête-ménages pour les besoins du présent rapport ne se réfèrent cependant qu'à la population de fait.

### 3.3.1 Répartition de la population selon le sexe et l'âge

La structure par sexe et âge de la population sédentaire de fait à la date de l'enquête, est donnée dans le tableau 3.6. Ce même tableau comporte la répartition de la population totale selon les mêmes caractères au recensement de 1976/77.

Tant l'ENMF que le recensement s'accordent sur le caractère extrêmement jeune de la population de la Mauritanie. Selon l'ENMF, 47,7 pour cent de la population sédentaire étaient âgés de moins de 15 ans.

La population féminine en âge de procréer (15-49 ans) représente 43 pour cent de l'ensemble des femmes.

Les hommes représentent 48 pour cent de la population sédentaire de fait et les femmes, 52 pour cent.

Le rapport de masculinité, tous âges confondus, est de 92 pour cent. Autrement dit, il y aurait, en milieu sédentaire, près de 108 femmes pour 100 hommes. Une partie de ce déséquilibre numérique en faveur des femmes s'expliquerait par la nature de la population de référence. En effet, les membres habituels du ménage temporairement absents - et donc non comptabilisés dans la population de fait - sont en général des hommes.

Il semble par ailleurs que le déficit d'hommes s'est creusé depuis 1976/77. A la date du dernier recensement, le rapport de masculinité était de 96,7 pour cent pour la population totale et de 99,8 pour cent pour la population sédentaire.

L'examen du rapport de masculinité par âge montre une sur-représentation des garçons âgés de moins de 15 ans et un déficit assez net d'hommes entre 20 et 49 ans. Egalement relevé par le dernier recensement, ce déficit était prévisible à cause de l'importante émigration que connaît la Mauritanie depuis quelques années, mais également à cause de l'exclusion des ménages institutionnels du champ de l'enquête. Néanmoins, un vieillissement des hommes d'âges adultes et même un sous-enregistrement important de ceux-ci ne sont pas à exclure.

Comme l'indique le tableau 3.7, le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence. Ainsi, pour l'ensemble de la population, il est de 84,7 pour cent en milieu rural et de 102,6 pour cent en milieu urbain.

Si dans l'ensemble le rapport de masculinité à zéro an semble satisfaisant et proche du rapport de masculinité à la naissance généralement admis (105 pour cent), cet indice présente, pour les

TABLEAU 3.5: TAILLE MOYENNE DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE, LE MILIEU, LA NATIONALITE ET LA LANGUE MATERNELLE DU CHEF DE MENAGE (PRINCIPAUX TYPES DE LOGEMENT) (1)

		Tente	Maison ciment	Maison ciment +tente	Case	Baraque	Maison en banco	Maison en banco + tente	Logement tous types
<b>A: MILIEU</b>									
Nouakchott	% de ménages	13,13	39,58	1,44	0,19	38,82	0,61	0,10	100,0
	% de population	10,83	43,78	2,15	0,23	35,87	0,48	0,14	100,0
	No. moyen de pers.	4,09	5,39	(6,65)	(4,86)	4,58	(3,91)	(6,50)	4,9
Strate 1	% de ménages	10,67	35,27	1,70	1,30	22,22	19,40	0,84	100,0
	% de population	8,64	38,73	2,25	1,06	18,83	20,47	0,86	100,0
	No. moyen de pers.	4,48	5,94	6,89	4,43	4,68	5,62	5,67	5,4
Strate 2	% de ménages	3,98	4,37	0,08	28,14	0,23	55,70	0,31	100,0
	% de population	2,94	5,27	0,05	25,15	0,16	58,53	0,28	100,0
	No. moyen de pers.	5,02	7,95	5,50	6,13	5,43	7,52	7,33	7,1
Strate 3	% de ménages	35,96	2,46	1,51	14,24	0,68	29,10	1,49	100,0
	% de population	32,92	2,41	1,98	14,61	0,64	30,87	1,66	100,0
	No. moyen de pers.	4,50	4,90	5,94	5,08	5,09	5,38	5,33	5,0
Milieu sédentaire	% de ménages	19,1	17,2	1,3	11,0	10,1	29,5	1,0	100,0
	% de population	15,7	18,3	1,6	11,3	8,2	32,8	1,0	100,0
	No. moyen de pers.	4,51	5,97	6,47	5,52	4,70	6,17	5,57	5,6
<b>B: NATIONALITE DU CHEF DE MENAGE</b>									
Mauritaniens	% de ménages	19,6	15,8	1,4	11,3	10,3	30,0	1,0	100,0
	% de population	16,0	17,4	1,7	11,5	8,3	33,2	1,0	100,0
	No. moyen de pers.	4,51	6,18	6,48	5,52	4,70	6,19	5,57	5,6
<b>C: LANGUE MATERNELLE DU CHEF DE MENAGE</b>									
Hassania	% de ménages	25,69	13,57	1,79	9,00	11,11	25,53	1,31	100,0
	No. moyen de pers.	4,51	5,77	6,44	4,74	4,41	5,29	5,48	5,0
Pulaar	% de ménages	0,6	22,8	0,1	23,1	8,7	38,8	0,0	100,0
	No. moyen de pers.	4,68	6,58	9,50	6,62	5,78	7,23	(21,00)	6,9
Soninké	% de ménages	0,3	13,7	-	4,1	2,0	71,9	-	100,0
	No. moyen de pers.	5,50	6,91	-	8,61	7,87	9,03	-	9,0
Wolof	% de ménages	0,3	71,6	-	1,0	10,1	14,7	-	100,0
	No. moyen de pers.	(2,00)	6,11	-	(7,75)	6,02	6,21	-	6,0

(1) Les chiffres entre parenthèse ont été calculés sur moins de 50 ans.

Source: Tabulation spéciale

autres âges, des irrégularités. C'est ainsi qu'entre 5 et 14 ans, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, le rapport de masculinité varie de 110 pour cent à 112 pour cent, dépassant largement le seuil normal.

A partir de 15 ans, le rapport de masculinité en milieu rural adopte des valeurs laissant apparaître clairement un déficit d'hommes et atteignant parfois des niveaux très faibles: 47 hommes pour 100 femmes entre 25 et 29 ans.

Cette valeur n'est cependant pas surprenante quand on sait que ce milieu subit depuis quelques années une sécheresse prolongée qui repousse les ruraux vers les villes.

En milieu urbain, la courbe des rapports de masculinité semble à priori plus régulière que celle du milieu rural et le déficit d'hommes enregistré entre 15 et 29 ans se trouve quelque peu compensé aux âges plus élevés.

TABLEAU 3.6: REPARTITION (EN POUR CENT) DE LA POPULATION DE FAIT D'APRES L'ENQUETE MENAGES ET LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION (1977)

	ENMF (1981)				Recensement 1977: Population totale			
	Tous	Sexe masculin	Sexe féminin	Rapport de masculinité (pour cent filles)	Tous	Sexe masculin	Sexe féminin	Rapport de masculinité
< 1 an	3,4	3,7	3,2	106				
1-4	14,0	14,5	13,5	99	16,2 <sup>a</sup>	16,7 <sup>a</sup>	15,7 <sup>a</sup>	104 <sup>a</sup>
5-9	17,2	18,9	15,6	111	16,4	17,3	15,5	108
10-14	13,1	14,5	11,9	111	11,4	12,3	10,5	114
15-19	10,1	10,1	10,2	90	10,3	10,3	10,4	95
20-24	7,7	6,9	8,5	74	8,3	8,0	8,6	90
25-29	6,5	5,5	7,3	68	6,7	6,2	7,1	85
30-34	5,0	4,5	5,5	75	5,5	5,0	6,0	81
35-39	4,1	3,7	4,4	76	4,6	4,4	4,8	88
40-44	3,8	3,8	3,8	91	5,1	5,0	5,3	91
45-49	3,2	3,3	3,2	93	3,6	3,6	3,5	99
50-54	3,6	3,1	4,0	72	3,5	3,4	3,6	93
55-59	2,3	2,1	2,4	80	2,6	2,6	2,6	97
60-64	2,3	2,2	2,3	89	2,0	1,9	2,1	88
65 +	3,7	3,5	4,0	76	3,8	3,2	4,4	71
Tous âges	100,0	100,0	100,0	92	100,0	100,0	100,0	97

Source: Recensement Général de la population 1977, Volume II, p 78.  
Tabulation spéciale ENMF

**Note:**

a Groupe d'âge 0-4 ans

En attendant les résultats de l'évaluation actuellement en cours de la qualité des données de l'ENMF, notons simplement que, d'une façon générale, les rapports de masculinité en milieu urbain semblent un peu trop faibles pour un milieu qui accueille depuis quelques années des masses de ruraux que la sécheresse condamne à abandonner leur milieu d'origine.

**3.3.2 Qualité de l'enregistrement de l'âge**

A l'instar de celles de la plupart des pays sans état civil et sans tradition statistique, les données sur l'âge collectées dans le cadre de l'ENMF souffrent visiblement d'imprécisions et d'inexactitudes diverses.

L'âge étant une variable classificatoire importante en démographie, les erreurs qui se produisent sur cette variable conduisent à des erreurs dans toute tabulation présentant des caractéristiques de la population selon l'âge. De telles tabulations sont pourtant fondamentales si l'on veut s'adonner à des analyses sophistiquées telles que la construction de tables de mortalité, le calcul d'indices plus ou moins raffinés en matière de fécondité, la projection de population, etc.

C'est pourquoi les démographes se sont intéressés aux erreurs sur l'âge plus qu'à n'importe quel autre type d'erreur et ont développé nombre de techniques et d'outils destinés à mesurer le degré d'imprécision sur l'âge et à permettre, éventuellement, la correction des distorsions observées.

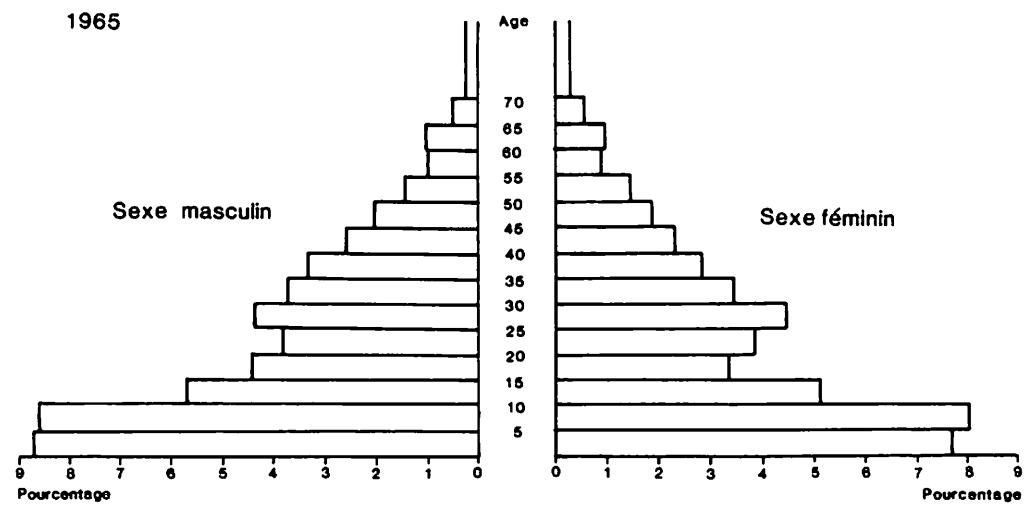
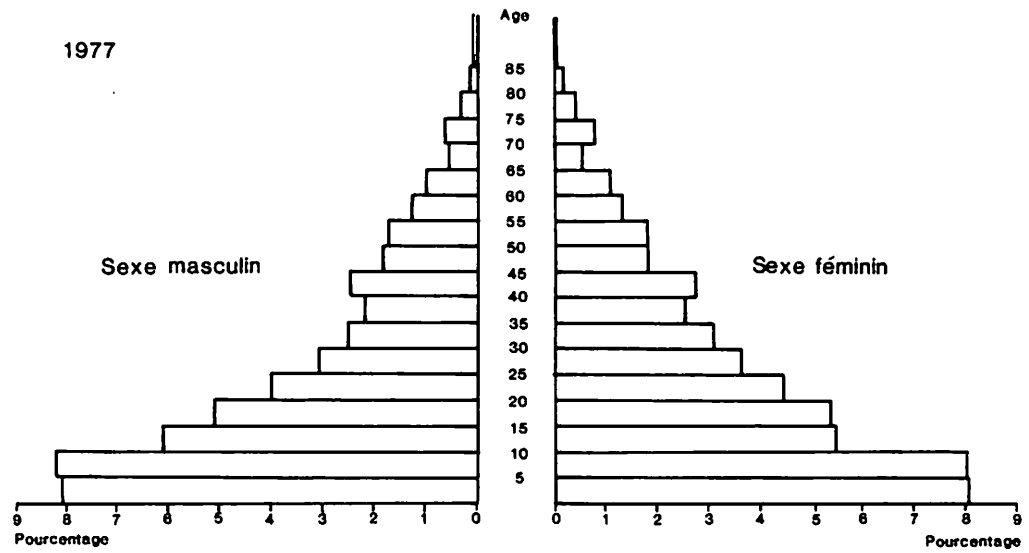
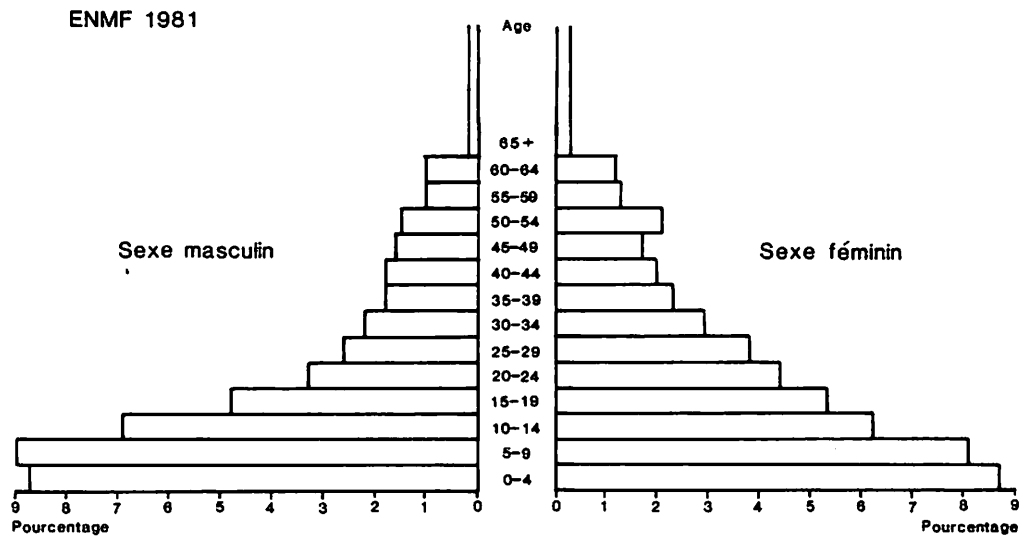
Les erreurs sur l'âge sont particulièrement perceptibles dans la répartition de la population par année d'âge qui dénote des préférences pour certains chiffres ou une attraction de certains âges.

Le graphique 3.3, représentant la répartition de la population de fait par sexe et année d'âge, montre une très forte attraction exercée par les âges se terminant par 0 ou par 5 et des creux aux âges se terminant par 1 et 9 et, dans un moindre mesure, par 4 et 6. Les phénomènes d'attraction et de répulsion, qui s'observent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, sont plus accentués et plus marqués chez les femmes.

Plusieurs indices permettent de mesurer le degré d'attraction de certains chiffres, les plus connus et les plus aisés à calculer sont ceux de Whipple et Myers. (10)

L'indice de Whipple a pour but de mesurer le degré de préférence pour les âges se terminant par 0 ou 5 et varie en général entre 100 pour cent (absence de concentration) et un maximum de 500 pour cent (tous les effectifs sont concentrés aux âges se terminant par 0 et 5).

(10) Pour la méthode de calcul de ces indices voir: Guillaume Wunch, Méthodes d'Analyse Démographique Pour les Pays en Développement, Ordina Editions. pp. 99 à 103.



Graphique 3.1 Pyramides d'âges de la population en 1981, 1977 et 1965



TABLEAU 3.7: REPARTITION (EN POUR CENT) DE LA POPULATION DE FAIT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, LE SEXE ET L'AGE ET RAPPORTS DE MASCULINITE

	Age													Total
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60+	
<b>URBAIN</b>														
Hommes	17,4	16,6	13,1	10,5	9,0	7,5	5,8	4,6	4,5	3,3	2,7	1,6	3,4	100,0
Femmes	17,3	15,4	12,0	11,1	9,7	8,1	5,9	4,5	3,4	3,1	3,3	1,9	4,3	100,0
Rapport de masculinité	103,5	110,3	111,6	96,9	95,5	95,8	101,6	101,1	134,2	110,7	87,3	85,8	80,3	102,6
<b>RURAL</b>														
Hommes	18,8	20,7	15,5	9,7	5,1	3,8	3,4	3,0	3,2	3,2	3,4	2,5	7,7	100,0
Femmes	16,2	15,7	11,9	9,6	7,7	6,9	5,2	4,4	4,0	3,3	4,5	2,8	7,8	100,0
Rapports de masculinité	98,0	111,8	111,0	85,4	55,8	47,1	54,9	57,5	66,5	82,3	64,5	78,0	82,3	84,7

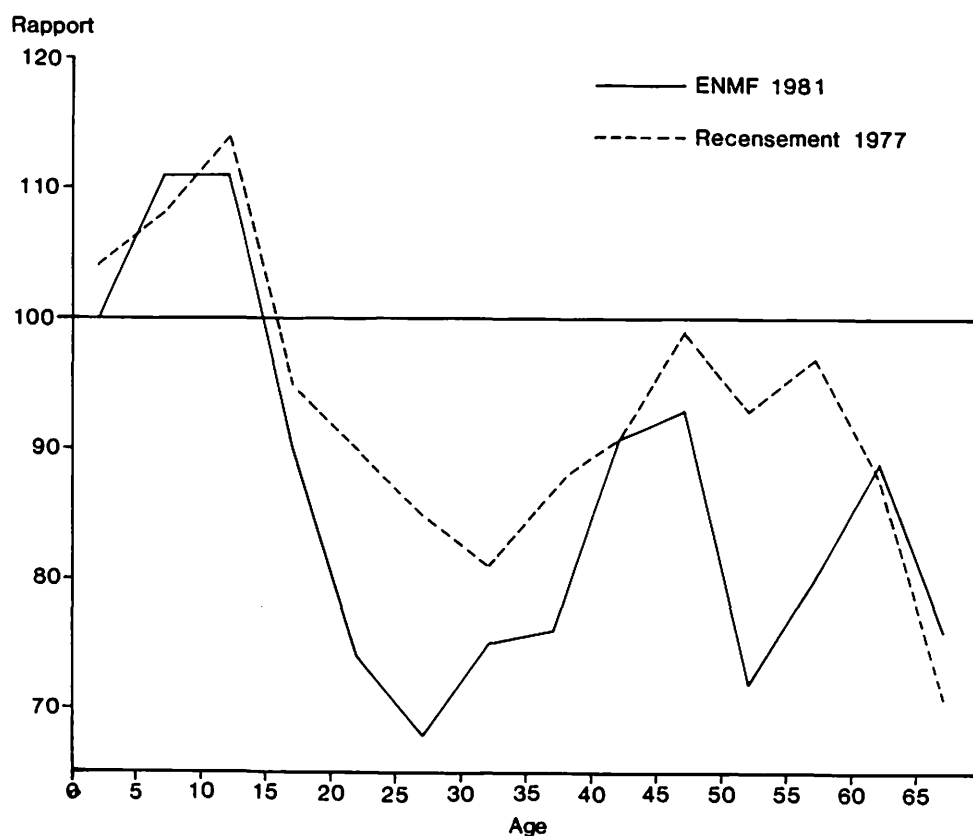
Source: Tabulation spéciale

Une valeur inférieure à 100 pour cent signifierait une répulsion pour les chiffres 0 et 5. Dans le cas de la Mauritanie l'indice de Whipple est de 241 pour cent pour les deux sexes, 251 pour cent pour les femmes et 229 pour cent pour les hommes.

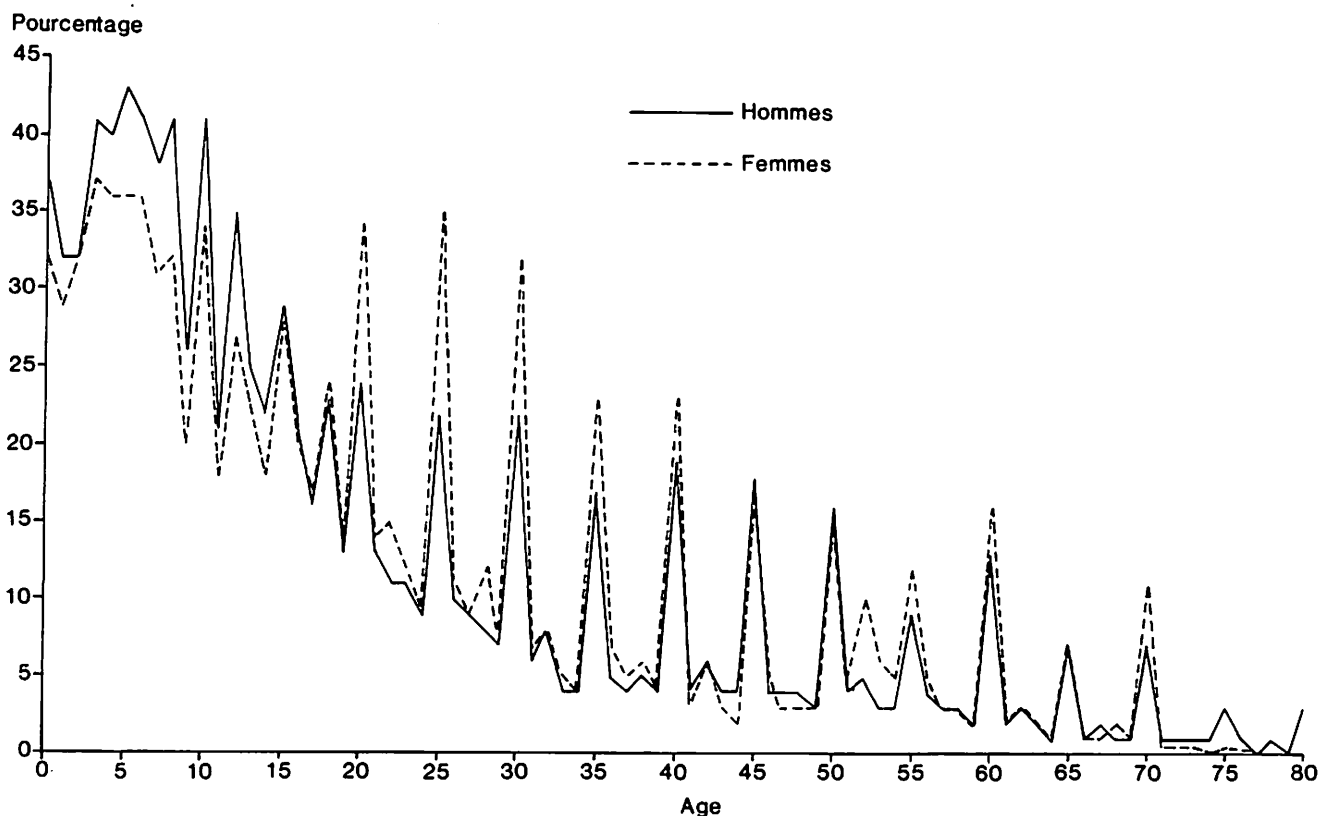
L'indice de Myers permet, quant à lui, d'étudier les préférences pour tous les chiffres, de 0 à 9, et non seulement 0 et 5 et peut varier entre 0 (pas de préférence) et 180 (tous les âges enregistrés se terminent par le même chiffre).

L'indice résumé de Myers par la Mauritanie vaut 41,3 pour le sexe masculin et 50,9 pour le sexe féminin. Les détails du calcul de l'indice de Myers<sup>(11)</sup> confirment l'attraction des chiffres 0 et 5 et indiquent en outre que le chiffre 2 est le moins répulsif, suivi du 8 et du 6. Le chiffre 9 est le plus repoussé, suivi, dans l'ordre, des chiffres 4, 3, 7 et 1.

(11) A publier ultérieurement dans un rapport consacré à l'évaluation de la qualité des données de l'ENMF.



Graphique 3.2 Rapport de masculinité selon l'enquête ménage (1981) et le recensement de 1977



Graphique 3.3 Population de fait par année d'âge et par sexe

#### 3.4 DESCRIPTION DES VARIABLES EXPLICATIVES

Les résultats des recherches menées au cours de plusieurs décades dans le domaine des sciences humaines et sociales confirment en général l'existence, en matière de procréation, d'un comportement différentiel des populations humaines. L'apport de ces recherches à la théorie démographique n'a pas été perdu de vue lors de l'élaboration des questionnaires de base de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité et, partant, du questionnaire individuel de l'ENMF, qui s'en inspire largement. En effet, le type d'information recherchée à travers chaque question des sections 1, 6 et 7 du questionnaire individuel, renvoyait souvent à une hypothèse théorique concernant justement ce comportement différentiel. Ce type d'information devait permettre la constitution de sous-groupes, homogènes d'un certain point de vue, afin d'en étudier la nuptialité, la fécondité, la connaissance et la pratique de la contraception ainsi que l'attitude et les normes concernant les dimensions idéale et désirée de la famille.

Les principaux résultats de l'ENMF, commentés dans les chapitres qui suivent, ne seront donc pas présentés uniquement pour l'échantillon dans son ensemble, mais également et dans la mesure du possible, pour différents sous-groupes de l'échantillon, définis par un certain nombre de caractéristiques géographiques ou socio-économiques.

Les variables retenues comme critères de référence et de classification pour la constitution de ces sous-groupes socio-culturels

sont ici appelées variables explicatives ou variables de base. Elles sont les suivantes:

- Niveau d'instruction
- Degré d'alphabétisation
- Lieu et nature du lieu de résidence
- Langue maternelle
- Historique du travail
- Profession du mari

Le tableau 3.8 présente la distribution de l'échantillon de l'enquête individuelle selon les variables explicatives.

##### 3.4.1 le niveau d'instruction et le degré d'alphabétisation

Le premier a été déterminée dans l'enquête individuelle à partir de questions visant à obtenir le type d'école fréquentée (coranique ou moderne), le cycle d'études suivi et la dernière classe fréquentée dans ce cycle.

Le nombre de catégories initialement prévues pour cette variable s'élevait à 4. Par la suite, à cause de l'effectif faible des femmes ayant poussé leur études au delà du primaire, ce nombre a été ramené à trois et les catégories finalement retenues sont les suivantes: non scolarisée (40,7 pour cent), primaire incomplet ou coranique (55,6 pour cent), enfin primaire complet ou plus (3,7 pour cent).

Quelques remarques importantes s'imposent ici. Au vu des chiffres relatifs à cette variable dans le tableau 3.8, on croirait que la scolarisation féminine est très développée en

TABLEAU 3.8: REPARTITION (EN POUR CENT) DES FEMMES NON-CELIBATAIRES DE L'ENQUÊTE INDIVIDUELLE SELON LES VARIABLES EXPLICATIVES

Nombre total de femmes non-célibataires: 3502	
Variables de base	%
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>	
Non scolarisée	40,7
Primaire incomplet ou école coranique	55,6
Primaire complet et plus	3,7
<b>LANGUE MATERNELLE</b>	
Hassania	65,1
Poular	22,8
Soninké	7,6
Wolof	1,6
Bambara-Jutre	0,1
Etrangère	2,7
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>	
Nouakchott	18,8
Villes minières	5,9
Autre urbain	17,2
Rural Fleuve	25,8
Autre rural	32,3
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>	
Maintenant, avant	7,7
Maintenant seulement	18,5
Depuis, avant	0,9
Depuis seulement	2,3
Avant seulement	2,2
Jamais travaillé	68,4
<b>PROFESSION DU MARI</b>	
Jamais travaillé	14,6
Cadres supérieurs, profession libérale	4,6
Employés de bureau	1,1
Vendeurs	15,0
Agriculteurs	16,2
Ouvriers Agricoles	14,7
Employés de maison	1,0
Autres services	10,3
Ouvriers qualifiés	15,4
Ouvriers non-qualifiés	7,0
<b>DEGRE D'ALPHABETISATION</b>	
Sait lire	21,0
Ne sait pas lire	79,0
<b>NATURE DU LIEU DE RESIDENCE</b>	
Urbain	41,9
Rural	58,1

Mauritanie puisque les non scolarisées ne représentent que 40,7 pour cent des femmes de l'échantillon; cette impression est notamment frappante quand on compare la proportion de non-scolarisées en Mauritanie à celle observée dans d'autres pays arabo-musulmans, où la scolarisation féminine est réputée assez développée: 77 pour cent des femmes en Tunisie et 66 pour cent en Syrie.

En fait, la catégorie "non scolarisée" n'est faible en Mauritanie que parce qu'on a considéré également comme scolarisées les femmes ayant suivi un enseignement dans une école coranique, celles-ci représentent 58,2 pour cent de l'échantillon. Pour mieux juger du degré d'extension de la scolarisation de type moderne à la population féminine, il faudrait plutôt se baser sur la proportion de femmes ayant fréquenté une école moderne: 7,4 pour cent seulement. Ainsi, dans les cas présent, les femmes classées dans la catégorie "primaire incomplet ou coranique" sont celles ayant suivi un enseignement coranique seulement (quelle qu'en soit la durée), ou moins de six ans d'études primaires ou enfin les deux à la fois. L'importance de la proportion de femmes de la catégorie "primaire incomplet ou

coranique" s'expliquerait uniquement par la présence, parmi elles, de celles n'ayant suivi qu'un enseignement coranique.

Si le concept de niveau d'instruction se réfère, à la base, à la fréquentation par l'enquêtée d'une institution scolaire traditionnelle ou moderne, celui de degré d'alphabétisation ne se fonde que sur le jugement porté par l'enquêtée elle-même sur sa propre aptitude à lire "une lettre ou un livre". En fonction de sa réponse, chaque enquêtée a donc été classée dans l'une des deux catégories suivantes: "sait lire" et "analphabète". 79 pour cent des enquêtées ont été classées analphabètes et 21 pour cent comme sachant lire; aucune mention n'a été faite de la langue dans laquelle l'enquêtée pouvait lire. Notons ici que les femmes ayant fait au moins six ans d'études dans une école moderne ont automatiquement été classées comme "sachant lire".

### 3.4.2 le lieu de résidence et la nature du lieu de résidence

L'idée de base, retenue dès la préparation du plan de sondage de l'ENMF, était de pouvoir classer les lieux de résidence en deux types: urbain et rural. Le milieu urbain devrait comprendre l'ensemble des grappes tirées dans des agglomérations de plus de 5000 habitants et le milieu rural, le reste de l'échantillon, c'est à dire toutes les grappes situées en dehors des villes de plus de 5000 habitants. Cette distinction a été maintenue lors de la définition de la variable "nature du lieu de résidence" et a conduit aux proportions suivantes: 41,9 pour cent des enquêtées vivent actuellement en milieu urbain et 58,1 pour cent en milieu rural.

Cependant, les catégories "urbain" et "rural" semblent, à priori, un peu trop générales pour permettre des analyses fines et cachent bien souvent une hétérogénéité intérieure. C'est pour pallier ces inconvénients que l'on a eu recours à la construction de la variable "lieu de résidence". Les différentes modalités de cette dernière variable sont les suivantes: Nouakchott (18,8 pour cent), villes minières (Akjoujt, Nouadhibou et Zouérate: 5,9 pour cent), autres urbains (17,2 pour cent), zone rurale du Fleuve (25,8 pour cent) et reste du milieu rural (32,3 pour cent). Ainsi la variable "lieu de résidence" reprend en fait chacune des deux catégories de la variable "nature du lieu de résidence" en prenant soin de l'éclater en sous-catégories: le milieu urbain est ainsi divisé en trois composantes et le milieu rural en deux.

### 3.4.3 Langue maternelle

Il s'agit ici de la langue que l'enquêtée elle-même a désignée comme étant sa langue maternelle. Les différentes modalités de cette variable sont constituées par les différentes langues nationales officiellement reconnues en Mauritanie, auxquelles on a rajouté le Bambara et une dernière catégorie "Etrangère", qui regroupe toutes les enquêtées non-mauritaniennes.

Le Hassania, le Poular, le Soninké et le Wolof étaient les langues les plus parlées et comptaient respectivement 65,1 pour cent, 22,8 pour cent, 7,6 pour cent et 1,6 pour cent de l'échantillon de l'enquête individuelle.

#### 3.4.4 Historique du travail de l'enquêtée

L'enquête individuelle a recueilli des renseignements sur le travail actuel ou le travail le plus récent de l'enquêtée ainsi que sur tout autre travail qu'elle aurait exercé avant ou depuis son premier mariage.

Le "travail" était défini comme étant toute activité, autre que les tâches ménagères, rémunérée en espèces ou en nature ou même non payée, faite pour le compte de l'enquêtée elle-même ou pour le compte de quelqu'un d'autre, exercée dans le foyer ou en dehors.

Les femmes n'ayant jamais travaillé, au nombre de 2395, représentent 68,4 pour cent de l'échantillon. Celles ayant exercé à un moment ou à un autre une activité quelconque répondant à cette définition (1107) ont été réparties en cinq catégories:

- 1 "Travaille actuellement et a travaillé avant son premier mariage": 263 femmes (7,7 pour cent).
- 2 "Travaille actuellement mais n'a pas travaillé avant le premier mariage": 648 femmes (18,5 pour cent).
- 3 "A travaillé avant et après le premier mariage mais ne travaille pas actuellement": 31 femmes (0,9 pour cent).
- 4 "A travaillé seulement après son premier mariage mais ne travaille pas actuellement": 81 femmes (2,3 pour cent).
- 5 A travaillé seulement avant le premier mariage": 78 femmes (2,2 pour cent).

Comme on le constate, toutes ces catégories ont été définies par référence à un événement particulier dans la vie de la femme, qui constitue une sorte de repère dans le temps: l'entrée en première union. S'agissant ici d'une enquête sur la fécondité, on comprend aisément que la définition retenue pour l'activité ainsi que les différentes modalités de cette variable ne soient pas conformes à la définition et aux catégories généralement retenues dans les enquêtes sur la main d'oeuvre et l'emploi.

#### 3.4.5 Profession du mari

L'ENMF a aussi collecté des informations concernant le mari de l'enquêtée et notamment sur sa profession. Si l'enquêtée est actuellement mariée, les renseignements recueillis concernent le mari actuel; si par contre elle est veuve, divorcée ou séparée, les renseignements concernent son dernier mari. Dans le cas où le mari serait actuellement en chômage ou à la retraite, la profession à

laquelle on se réfère est la dernière profession qu'il ait occupée.

La classification des professions s'est faite conformément à la grille recommandée par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité et bien adaptée, dans l'ensemble, à la situation des pays en voie de développement parce qu'elle accorde aux professions des secteurs primaire et tertiaire plus de place que les autres systèmes internationaux de classification des professions.

La répartition détaillée de l'échantillon selon chacune des catégories de cette variable est donnée dans le tableau 3.8. Notons ici que 31 pour cent des maris exercent une profession à caractère agricole; 15 pour cent sont vendeurs; 5,7 pour cent sont employés de bureau, cadres supérieurs ou s'adonnent à une profession libérale et 22,4 pour cent sont ouvriers non agricoles. Les maris n'ayant jamais travaillé représentent 14,6 pour cent.

#### 3.4.6 Composition démographique des variables de base

Les sous-groupes socio-culturels au sein d'une même population présentent en général des caractéristiques démographiques spécifiques, et parfois les différences de nuptialité ou de fécondité entre les sous-groupes peuvent être dûs à de simples différences dans la composition démographique. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces dernières. Le premier facteur est d'ordre historique: un groupe peut être plus jeune que d'autres parce que simplement son émergence est relativement récente dans le temps; c'est le cas, par exemple, des femmes ayant reçu un enseignement supérieur. Un deuxième facteur serait inhérent à la nature même de l'échantillon. Puisque celui-ci est constitué uniquement de femmes non-célibataires, il est normal que les groupes dans lesquels le mariage est tardif aient de faibles pourcentages de femmes jeunes.

La mauvaise déclaration de l'âge, dont le degré varie selon les groupes sociaux, peut aussi conduire à des différences dans la composition démographique. Enfin, un dernier facteur explicatif des différences dans la composition démographique est constitué par les fluctuations de l'échantillon.

Des remarques identiques peuvent être faites concernant la répartition des groupes sociaux selon la durée de mariage. Les différences de structure des différents groupes et sous groupes sociaux composant l'échantillon de l'ENMF peuvent être saisies à travers les chiffres du tableau 3.9. Celui-ci présente les rapports de la fréquence relative d'un âge ou d'une durée de mariage déterminés d'un groupe ou sous-groupe social donné, à la fréquence relative correspondante dans l'échantillon total. Ainsi, par exemple, le chiffre de la case correspondant au niveau d'instruction "non scolarisée" dans le groupe d'âge 25-34 ans est obtenu en divisant la proportion de non-scolarisées dans ce groupe d'âge par la proportion de non-scolarisées dans tout l'échantillon.

TABLEAU 3.9: REPARTITION RELATIVE SELON L'AGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET SELON DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES NON-CELIBATAIRES)

	Age actuel				Ans depuis le premier mariage				
	< 25	25-34	35-44	45 +	< 5	5-9	10-14	15-19	20 +
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>									
Non scolarisée	0,94	1,04	1,08	0,89	0,98	0,91	1,03	1,07	1,02
Prim. incomp. ou coran.	1,00	0,97	1,00	1,15	0,92	1,03	0,99	0,98	1,04
Primaire et plus	1,75	0,99	(0,21)	(0,08)	2,41	1,63	(0,76)	(0,49)	(0,15)
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>									
Nouakchott	1,04	1,12	0,79	0,90	0,74	1,37	1,19	0,92	0,83
Villes minières	1,14	1,08	0,67	(0,96)	1,02	1,18	0,93	1,10	0,87
Autre urbain	0,94	1,05	1,05	0,93	0,91	0,88	1,02	1,12	1,06
Rural Fleuve	1,10	0,95	0,95	0,92	1,25	0,86	0,97	0,96	0,99
Autre rural	0,91	0,93	1,19	1,17	1,00	0,93	0,91	0,99	1,10
<b>LANGUE MATERNELLE</b>									
Hassania	0,96	0,99	1,04	1,11	0,93	1,01	1,01	0,99	1,03
Poular	1,07	1,01	0,94	0,82	1,08	0,98	0,97	0,99	0,99
Soninké	1,05	1,03	0,96	(0,78)	1,38	0,84	0,91	1,07	0,92
Wolof	1,17	1,10	(0,66)	(0,78)	(1,02)	(1,26)	1,17	(0,88)	(0,83)
Bambara-autre	(0,57)	(1,17)	(2,78)	(0)	(1,14)	(1,01)	(0)	(2,83)	(1,32)
Etrangère	1,14	1,11	(0,73)	(0,69)	(1,08)	1,17	1,27	(1,12)	(0,59)
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>									
Maintenant, avant	1,03	0,97	1,00	1,02	1,40	0,79	0,98	0,97	0,95
Maintenant seulement	0,69	1,13	1,13	1,40	0,59	0,87	0,93	1,19	1,27
Depuis, avant	(1,01)	(0,85)	(1,05)	(1,41)	(2,02)	(0,81)	(0,35)	(0,91)	(0,96)
Depuis seulement	0,81	1,23	(0,97)	(0,81)	(0,49)	(0,81)	(0,95)	1,83	1,02
Avant seulement	1,57	(0,64)	(0,77)	(0,84)	1,83	1,42	(0,31)	(0,73)	(0,76)
Jamais travaillé	1,07	0,97	0,97	0,90	1,04	1,05	1,05	0,93	0,94
<b>PROFESSION DU MARI</b>									
Cadres sup., prof. lib.	1,11	1,16	0,71	(0,68)	1,30	1,21	0,91	1,09	0,69
Employés de bureau	(1,28)	(1,02)	(0,58)	(0,82)	(1,14)	(1,51)	(0,69)	(1,24)	(0,74)
Vendeurs	1,04	1,07	0,93	0,71	1,06	0,99	1,17	1,05	0,84
Agriculteurs	0,66	1,09	1,27	1,35	0,55	0,78	0,88	1,12	1,41
Ouvriers agricoles	0,90	0,94	1,23	1,08	1,02	0,79	0,97	0,99	1,15
Employés de maison	(0,92)	(0,69)	(1,36)	(1,29)	(1,34)	(0,45)	(0,64)	(0,62)	(1,46)
Autres services	1,54	0,81	0,64	(1,80)	1,64	1,27	0,95	0,70	0,62
Ouvriers qualifiés	1,13	1,17	0,68	0,65	0,96	1,27	1,16	1,09	0,72
Ouvriers non qualifiés	1,12	1,08	0,73	(0,80)	1,28	0,96	0,96	0,95	0,87
Jamais travaillé	0,81	0,77	1,37	1,73	0,74	0,90	0,95	0,95	1,27
Répartition en pour cent du total	35,1	34,2	21,6	9,1	17,5	19,8	18,2	14,1	30,3

Source: Tableaux 1.2.2 et 2.2.6

- Note: ( ) moins de 20 femmes

Un rapport supérieur à l'unité signifierait donc que le sous-groupe auquel il se réfère est surreprésenté dans son groupe. La distribution de l'échantillon total selon le groupe d'âges actuel et le temps écoulé depuis le premier mariage est donnée par la dernière ligne du tableau 3.9.

35 pour cent des enquêtées sont âgées de moins de 25 ans et un peu plus du tiers ont entre 25 et 34 ans. Près d'une femme sur cinq a un âge compris entre 35 et 44 ans et enfin près d'une sur dix a quarante cinq ans ou plus.

Le tableau montre que les femmes âgées de moins de vingt cinq ans sont surreprésentées dans la catégorie "primaire et plus", ceci semble découler logiquement du développement récent de l'enseignement. Les femmes n'ayant pas reçu d'éducation semblent plus âgées que celles qui en ont reçu. La surreprésentation du groupe 45 ans et plus dans la catégorie "primaire incomplet ou coranique" s'expliquerait par l'inclusion dans cette catégorie des femmes n'ayant reçu qu'un enseignement de type traditionnel.

Les femmes de moins de 35 ans sont particulièrement surreprésentées à Nouakchott et dans les villes minières. Les deux composantes du milieu rural présentent des caractéristiques opposées: les femmes sont plutôt jeunes dans la région du Fleuve et surtout âgées dans le reste du milieu rural.

Les femmes dont la langue maternelle est le Hassania sont proportionnellement plus nombreuses au delà de 34 ans. Le phénomène inverse s'observe chez celles parlant le Poular, le Soninké et le Wolof et chez les étrangères.

La répartition selon l'historique du travail montre que la distribution des femmes qui n'ont jamais travaillé diffère peu de celle de l'ensemble de l'échantillon. Ce résultat était prévisible car ces femmes constituent 68 pour cent de l'échantillon.

Les femmes qui travaillent "maintenant seulement" sont particulièrement surreprésentées aux âges avancés, alors que celles qui ont travaillé avant le mariage uniquement le sont aux jeunes âges. Les femmes âgées de moins de 25 ans (et parfois 35 ans) sont surreprésentées parmi les femmes mariées à des cadres supérieurs, à des vendeurs, à des employés dans les services et à des ouvriers qualifiés ou non qualifiés. Par contre les femmes plus âgées sont proportionnellement plus nombreuses parmi celles mariées à des agriculteurs ou à des ouvriers agricoles.

Les mêmes relations s'observent quand on examine le second panneau du tableau 3.9, relatif à la durée du mariage. Aussi retrouve-t-on, aux durées inférieures à dix ans, les femmes ayant au moins terminé le cycle d'études primaires et celles résidant à Nouakchott (durée 5 à 9 ans seulement), dans les villes minières ou dans la région du Fleuve.

Les femmes ayant travaillé "avant le mariage et travaillant actuellement" ainsi que celles ayant travaillé "avant le mariage seulement" sont également plus nombreuses, proportionnellement, aux durées inférieures à cinq ans. Il en est de même pour les femmes mariées à des cadres supérieurs ou à des employés dans les services. Parallèlement on peut remarquer que les épouses d'agriculteurs sont plus nombreuses aux durées élevées.

Notons, finalement, que dans l'échantillon total 17,5 pour cent des femmes se sont mariées pour la première fois il y a moins de 5 ans, 19,8 pour cent il y a 5 à 9 ans, 18,2 pour cent il y a 10 à 14 ans et 30,3 pour cent il y a plus de 20 ans.

#### **3.4.7 Interdépendances entre les variables explicatives**

Il s'agit dans cette sous-section d'essayer de mettre en évidence les éventuelles associations qui existent entre les variables explicatives retenues, et cela afin d'éviter dans les chapitres ultérieurs les erreurs d'interprétation. Pour ce faire, chaque variable de base

a été croisée avec toutes les autres. Le résultat est présenté dans le tableau 3.10 intitulé "matrice des variables explicatives". Bien que de nombreuses cellules de ce tableau soient calculées à partir d'un petit nombre de cas (moins de 20), ce qui limite l'analyse, certaines constatations peuvent néanmoins être faites; les plus importantes sont les suivantes:

- 1) Il existe une corrélation évidente entre le niveau d'instruction et le type de lieu de résidence. Sur 100 femmes non scolarisées 68 résident en milieu rural et 32 en milieu urbain. Par contre, la proportion d'enquêtées résidant en milieu urbain est de 46 pour cent et 87 pour cent respectivement dans les catégories "primaire incomplet ou coranique" et "primaire complet et plus".
- 2) La langue maternelle est étroitement liée au type de lieu de résidence et à l'historique du travail. Un peu moins de la moitié des hassanophones résident en milieu rural, mais en dehors de la région du Fleuve; cependant c'est dans cette dernière que résident 59 pour cent des Poulars, 77 pour cent des Soninkés et 42 pour cent des Wolofs. Les Hassanophones sédentaires et les Wolofs semblent résider presque autant en milieu rural qu'en milieu urbain, mais la majorité des Poulars (67 pour cent) et des Soninkés (88 pour cent) vivent en milieu rural.

La proportion d'enquêtées n'ayant jamais travaillé est de 75 pour cent chez les Hassanophones, 69 pour cent chez les Poulars, 23 pour cent chez les Soninkés et 49 pour cent chez les Wolofs. Parallèlement, la proportion de femmes ayant travaillé avant le mariage et/ou travaillant maintenant est de 21 pour cent, 24 pour cent et 71 pour cent respectivement chez les Hassanophones, les Poulars et les Soninkés.

- 3) La proportion d'enquêtées ayant reçu un enseignement moderne ou traditionnel est de 66 pour cent à Nouakchott, 79 pour cent dans les villes minières, 70 pour cent dans le reste du milieu urbain, 43 pour cent dans la région du Fleuve et 60 pour cent dans le reste du milieu rural. Par ailleurs, les enquêtées ayant au moins terminé leurs études primaires représentent 9 pour cent à Nouakchott, 11 pour cent dans les villes minières, 6 pour cent dans le reste du milieu urbain et 1 pour cent seulement dans l'ensemble du milieu rural.

Il est intéressant de noter que le pourcentage d'enquêtées n'ayant jamais travaillé est le plus faible dans la région du Fleuve et le plus fort à Nouakchott.

- 4) Les plus forts pourcentages de non-scolarisés s'observent chez les maris exerçant une activité à caractère agricole: 61 pour cent des ouvriers agricoles et 56 pour cent des agriculteurs n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire. Sur 100 ouvriers agricoles, 40 sont hassanophones, 29 Poulars et 28 Soninkés.

TABLEAU 3.10: MATRICE DE VARIABLES EXPLICATIVES

	Niveau d'instruction			Langue maternelle						Type du lieu de résidence				
	Non scolar.	Prim. incom.	Prim. et +	Hassania	Poular	Soninké	Wolof	Bamb. autre	Etrangère	Nouakchott	Villes minières	Autre urbain	Rural	Autre
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>														
Non scolarisée				60	23	13	2	(0)	2	16	3	13	36	32
Primaire incomplet				71	22	4	1	(0)	2	19	7	20	19	35
Primaire et +				44	32	(5)	(7)	(2)	(10)	43	17	27	(5)	(8)
<b>LANGUE MATERNELLE</b>														
Hassania	37	60	3							20	6	20	8	46
Poular	41	54	5							15	6	12	59	8
Soninké	68	29	(3)							(5)	(2)	(5)	77	11
Wolof	45	39	(16)							36	(5)	(13)	42	(4)
Bambara-autre	(20)	(60)	(40)							(50)	-	(50)	-	-
Etrangère	37	49	(14)							41	(13)	22	(19)	(5)
<b>TYPE DU LIEU DE RESIDENCE</b>														
Nouakchott	34	57	9	71	18	(2)	3	(0)	6					
Villes minières	21	68	11	66	25	(2)	(1)	-	(6)					
Autre urbain	30	64	6	77	17	(2)	(1)	(0)	3					
Rural fleuve	57	42	(1)	21	51	23	3	-	(2)					
Autre rural	40	59	(1)	91	6	3	(0)	-	(0)					
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>														
Maintenant et avant	60	36	(4)	31	18	44	(2)	(0)	(5)	(4)	(2)	13	56	25
Maintenant seulement	44	50	6	61	23	11	(2)	(0)	(3)	13	6	18	32	31
Depuis, avant	(61)	(39)	-	(51)	(18)	(18)	(10)	-	(3)	(9)	(9)	(32)	(41)	(9)
Depuis seulement	36	60	(4)	70	(22)	(2)	(2)	-	(4)	(16)	(10)	31	(21)	(22)
Avant seulement	50	47	(3)	41	43	(9)	(4)	-	(3)	(13)	(10)	(21)	43	(13)
Jamais	37	59	3	72	23	3	1	(0)	2	23	6	17	20	34
<b>PROFESSION DU MARI</b>														
Jamais travaillé	40	59	(1)	91	5	(1)	(1)	-	(2)	21	(2)	19	9	49
Cadres sup. prof. lib.	17	72	(11)	53	31	(4)	(4)	(2)	(6)	22	7	23	22	26
Employés de bureau	(20)	53	(27)	55	(24)	(7)	(7)	-	(7)	(36)	(26)	(20)	(10)	(8)
Vendeurs	28	69	(3)	78	18	(2)	(0)	(0)	(2)	15	3	22	19	41
Agriculteurs	56	44	(0)	55	38	4	(1)	-	(2)	(3)	(1)	9	33	54
Ouvriers agricoles	61	39	(0)	40	29	28	(1)	-	(2)	(3)	(-)	10	65	22
Employés de maison	(50)	(44)	(6)	66	(20)	(6)	(3)	-	(5)	(32)	(6)	(18)	(35)	(9)
Autres services	27	63	10	72	20	(2)	(3)	(0)	(3)	36	11	28	12	13
Ouvriers qualifiés	38	58	4	60	24	8	(3)	(0)	5	29	18	19	17	17
Ouvriers non qualif.	35	60	(5)	69	20	9	(1)	-	(1)	32	(7)	15	24	22

	Historique du travail						Profession du mari									
	Maint. avant	Maint. seule.	Depuis avant	Depuis seule.	Avant seule.	Jamais travail.	Jamais travail.	Cadre sup. prof. lib.	Emp. de bureau	Vendeurs	Agriculteurs	Ouvriers agricoles	Emp. de maison	Autre service	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualif.
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>																
Non scolarisée	11	20	(1)	2	3	63	14	2	(0)	10	23	23	(1)	7	14	6
Primaire incomplet	5	17	(1)	2	2	73	15	6	1	18	13	10	(1)	12	16	8
Primaire et +	(8)	28	-	(2)	(2)	60	(3)	(14)	(8)	(12)	(2)	(2)	(2)	28	19	(10)
<b>LANGUE MATERNELLE</b>																
Hassania	4	17	(1)	2	1	75	21	4	1	18	14	9	1	11	14	7
Poular	6	18	(1)	(2)	4	69	4	6	(1)	12	26	19	(1)	9	16	6
Soninké	43	28	(2)	(1)	(3)	23	(2)	(2)	(1)	(3)	9	55	(1)	(2)	16	9
Wolof	(10)	(28)	(5)	(3)	(5)	49	(5)	(13)	(5)	(2)	(14)	(11)	(2)	(18)	(25)	(5)
Bambara-autre	(20)	(20)	-	-	-	(60)	-	(49)	-	(17)	-	-	-	(17)	(17)	-
Etrangère	(15)	(20)	(1)	(3)	(2)	59	(7)	(9)	(3)	(9)	(15)	(8)	(2)	(13)	31	(3)
<b>TYPE DU LIEU DE RESIDENCE</b>																
Nouakchott	(3)	18	(1)	(4)	(4)	70	(5)	(5)	(5)	(9)	(2)	(1)	(1)	19	45	(8)
Villes minières	6	19	(2)	4	(3)	66	16	6	(1)	20	8	8	(1)	17	17	6
Autre urbain	17	24	(1)	(2)	4	52	5	4	(0)	11	20	38	(1)	5	10	6
Rural fleuve	6	18	(0)	(2)	(1)	73	22	4	(0)	19	28	10	(0)	4	8	5
Autre rural																
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>							(5)	(2)	(1)	(4)	16	42	(1)	(7)	16	(6)
Maintenant et avant							7	4	(2)	14	19	24	(1)	7	13	9
Maintenant seulement							(5)	(5)	(3)	(5)	(5)	(23)	(5)	(5)	(34)	(10)
Depuis, avant							(11)	(3)	(3)	(15)	(16)	(19)	-	(3)	(20)	(10)
Depuis seulement							(5)	(9)	(1)	(17)	(17)	(10)	(3)	(6)	26	(6)
Avant seulement							18	5	(1)	17	16	9	(1)	12	15	6
Jamais																
<b>PROFESSION DU MARI</b>																
Jamais travaillé	(4)	17	(1)	(2)	(4)	72										
Cadres sup. prof. lib.	(5)	(37)	(2)	(8)	(2)	(46)										
Employés de bureau	(3)	17	(-)	(2)	(2)	76										
Vendeurs	8	21	(-)	(2)	(2)	67										
Agriculteurs	22	28	(1)	(3)	(2)	44										
Ouvriers agricoles	(6)	(24)	(6)	-	(6)	(58)										
Employés de maison	(5)	13	(1)	(1)	(1)	79										
Autres services	8	16	(2)	(3)	4	67										
Ouvriers qualifiés	(6)	24	(1)	(3)	(2)	64										
Ouvriers non qualif.																

( ): < 20 cases

Source: Tabulation spéciale



Par contre les vendeurs se recrutent surtout chez les Hassanophones: 78 pour cent. Comme on pouvait s'y attendre, les agriculteurs et les ouvriers agricoles résident essentiellement en milieu rural:

(87 pour cent) et les employés dans les services essentiellement en milieu urbain (75 pour cent). Près de la moitié des maris qui n'ont jamais travaillé sont ruraux mais n'habitent pas dans la région du Fleuve.

## CHAPITRE 4

# NUPTIALITÉ

### 4.1 INTRODUCTION

En Mauritanie, comme dans la plupart des pays arabo-musulmans, la procréation a lieu essentiellement dans le cadre d'unions socialement reconnues. C'est pourquoi, l'entrée en union maritale marque également l'entrée effective dans la vie féconde. Les normes sociales ambiantes étant généralement favorables à une forte fécondité, les jeunes, principalement les filles, sont socialement pressés de se marier et de se reproduire tôt.

C'est dire que l'intensité et le calendrier de la nuptialité, tout comme le degré de stabilité des unions, en l'absence de pratique de contraception, ne manqueront pas d'avoir une influence déterminante sur les niveaux de fécondité.

Les données analysées dans le présent chapitre sont tirées, principalement, de la deuxième section du questionnaire individuel relative à l'historique des mariages. Dans cette section, en effet, tous les mariages contractés par l'enquêtée ont été enregistrés, ainsi que la date de début et, éventuellement, de fin de chacun d'eux et le mode de dissolution.

L'échantillon de l'enquête individuelle de l'ENMF étant composé uniquement de femmes non célibataires, les différentes proportions de célibataires utilisées dans le présent chapitre ont été calculées à partir des informations collectées lors de l'enquête auprès des ménages.

### 4.2 INTENSITE ET CALENDRIER DE LA NUPTIALITE

Les chiffres du tableau 4.1, obtenus à partir de l'enquête auprès des ménages, représentent les proportions de non célibataires par année d'âge, entre 12 et 50 ans. Un indice synthétique couramment utilisé dans l'analyse de la nuptialité, l'âge moyen au premier mariage, a été calculé à partir des proportions de célibataires. Mais ces proportions permettent également d'avoir une approximation de l'intensité de la nuptialité et de l'importance du célibat définitif.

#### 4.2.1 L'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage a été estimé indirectement par la méthode de Hajnal (SMAM). Cette méthode, rappelons le, mesure le nombre moyen d'années passées en état de célibat par toutes les personnes qui finiront par se marier avant d'atteindre leur cinquantième anniversaire. Elle repose sur deux hypothèses, l'une concernant l'absence de corrélation entre nuptialité, mortalité et mouvements migratoires et l'autre ayant trait à une certaine stabilité de la nuptialité faisant en sorte que les différentes proportions de célibataires aux différents âges ne varient pas.

TABLEAU 4.1: PROPORTION DE NON CELIBATAIRES (EN POUR MILLE) SELON LE SEXE ET L'AGE EN ANNEE D'APRES L'ENQUETE-MENAGES (POPULATION DE FAIT)

Age	Sexe masculin	Sexe féminin
12	3	30
13	3	53
14	1	132
15	4	242
16	5	278
17	16	437
18	15	521
19	29	562
20	81	705
21	123	737
22	149	814
23	233	821
24	284	829
25	429	874
26	504	943
27	582	931
28	670	946
29	712	944
30	773	950
31	833	971
32	888	945
33	896	988
34	925	937
35	912	972
36	953	997
37	934	984
38	954	984
39	972	989
40	946	974
41	952	1000
42	973	976
43	986	988
44	994	1000
45	969	986
46	995	992
47	995	975
48	971	981
49	967	978
50	971	986

Source: Tabulation spéciale

Notons aussi que l'âge moyen au premier mariage calculé par cette méthode ne renvoie pas à l'expérience spécifique d'une génération particulière, mais résume plutôt l'expérience de toutes les personnes dénombrées à un moment donné.

L'âge moyen au premier mariage, à la date de l'enquête, s'élevait à 19,1 ans chez les femmes du milieu sédentaire. Cinq ans auparavant, le même indice, pour la même catégorie de population, était de 17,7 ans. L'âge moyen au premier mariage des femmes aurait donc subi une augmentation de 1,4 ans en l'espace de cinq ans, suggérant donc l'idée d'un certain recul de l'âge au mariage au cours des cinq dernières années.

Notons que l'âge moyen au premier mariage calculé par la méthode de Hajnal à partir des données de recensement de 1976/77 était de 18,6 ans en milieu rural sédentaire et en milieu urbain et de 20,3 ans en milieu nomade.

Ainsi tant les estimations de l'enquête que celles du recensement confirment un recul de

l'âge au premier mariage en milieu sédentaire. Néanmoins, le rythme avec lequel s'est effectué ce recul est différemment apprécié par les deux sources; l'utilisation conjointe des données du recensement et de celles de l'ENMF conduit à un recul de l'âge au mariage de 0,5 an seulement au cours des cinq dernières années.

#### 4.2.2 Les proportions cumulées de femmes non célibataires

L'évolution du calendrier et, d'une certaine façon, de l'intensité de la nuptialité peut être mise en évidence à partir des proportions cumulées des femmes non célibataires selon leur âge à la première union.

Pour les besoins de l'analyse, sept groupes de cohortes de femmes ont été créés.

Les chiffres du tableau 4.2, construit selon le principe des tables de survie, montrent une nette précocité des mariages et cela quel que soit le groupe de cohortes. Par ailleurs, se dessine également une tendance vers le report du premier mariage, notamment chez les femmes âgées de moins de 40 ans. Cette tendance est indiquée par la baisse des proportions de femmes non célibataires quand on passe des cohortes moins jeunes à celles plus jeunes.

Le tableau 4.2 indique que ce sont les femmes actuellement âgées de 35-39 ans qui ont le

TABLEAU 4.2: PROPORTION CUMULEE DES FEMMES AYANT CONTRACTE UN PREMIER MARIAGE SELON L'AGE EXACT AU PREMIER MARIAGE ET LE GROUPE D'AGE ACTUEL

Age exact au premier mariage	Groupe d'âge actuelle							Tous
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
11.0	.040	.033	.104	.110	.135	.106	.076	.085
12.0	.088	.134	.164	.212	.200	.215	.155	.154
13.0	.139	.214	.261	.329	.307	.327	.235	.242
14.0	.189	.299	.351	.424	.414	.428	.304	.324
15.0	.243	.388	.475	.521	.534	.549	.466	.422
16.0	.316	.474	.571	.612	.665	.638	.553	.524
17.0	.431	.548	.634	.680	.727	.695	.598	.596
18.0	.483	.617	.698	.748	.765	.733	.636	.658
19.0	.642	.681	.747	.784	.809	.759	.698	.715
20.0		.715	.795	.825	.834	.827	.777	.767
21.0		.737	.814	.851	.866	.853	.822	.800
22.0		.786	.841	.865	.894	.879	.836	.833
23.0		.790	.869	.884	.913	.902	.853	.861
24.0		.790	.891	.902	.929	.912	.857	.882
25.0			.898	.914	.941	.917	.877	.897
26.0			.907	.920	.946	.928	.877	.908
27.0			.919	.927	.950	.928	.888	.918
28.0			.919	.933	.961	.936	.895	.931
29.0			.919	.942	.969	.941	.905	.945
30.0				.945	.969	.954	.933	.961
31.0				.951	.971	.954	.943	.974
32.0				.951	.974	.962	.946	.990
33.0				.951	.978	.967	.953	
34.0				.966	.978	.972	.960	
35.0					.980	.972	.964	
36.0						.974	.967	
37.0						.974	.967	
38.0						.977	.967	
39.0						.980	.967	
40.0						.980	.971	
45.0							.977	

Note: Les chiffres situés sous la ligne pointillée se réfèrent à des femmes qui n'ont pas toutes atteint l'âge identifié. Ces chiffres sont donc susceptibles de changement.

Source: Tabulation spéciale

calendrier le plus précoce: le pourcentage de femmes mariées avant d'atteindre 20 ans a décru rapidement, passant de 83,4 pour cent chez les femmes âgées de 35-39 ans à 71,5 pour cent chez celles actuellement âgées de 20 à 24 ans.

Relevons également la très forte décroissance des mariages précoces - ceux contractés avant l'âge de 15 ans - que l'extension de la scolarisation pourrait expliquer, du moins en partie.

Ainsi la proportion de femmes mariées avant l'âge de 15 ans est passée de 55 pour cent chez les femmes âgées de 40-44 ans à 24,3 pour cent pour celles âgées de 15-19 ans. Elle a par conséquent baissé de moitié.

Notons cependant une exception pour les groupes 40-44 ans et 45-49 ans. A cause, pour une bonne partie, des mauvaises déclarations des dates, le calendrier de la nuptialité dans ces groupes semble, à priori, avoir été légèrement plus tardif que pour certaines promotions plus jeunes. Néanmoins l'intensité de la nuptialité ne s'en est pas ressentie puisqu'elle est, en définitive, demeurée forte.

Les mutations dans le calendrier de la nuptialité peuvent également être saisies à travers les chiffres figurant dans le tableau 4.3. Celui-ci donne les âges auxquels 10, 25, 50 et 75 pour cent des femmes étaient non célibataires, selon l'âge au moment de l'enquête. La sixième colonne de ce tableau indique l'intervalle interquartile de l'âge au mariage, tandis que la quatrième fournit l'âge médian au premier mariage.

L'examen du tableau 4.3 montre clairement que l'âge médian au premier mariage est passé de 14,8 ans pour les femmes âgées de 30-34 ans à 16,3 ans pour celles âgées de 20-24 ans, soit une augmentation de près d'un an et demi.

Parallèlement, l'intervalle interquartile, indice de dispersion, adopte une tendance générale à l'augmentation, passant de 5,1 ans à 7,9 ans respectivement pour les groupes 35-39 ans et 20-24 ans. Les intervalles interquartiles pour les groupes 40-44 ans et 45-49 ans semblent à priori très élevés, peu plausibles et devraient, par conséquent être utilisés avec

TABLEAU 4.3: AGES AUXQUELS 10, 25, 50 et 75 POUR CENT DES FEMMES ETAIENT NON-CELIBATAIRES, SELON L'AGE ACTUEL ET INTERVALLE INTERQUARTILE

Age actuel	Pourcentage des femmes avant contracté un premier mariage				Intervalle interquartile
	10	25	50	75	
15-19	12,2	15,1	18,1		
20-24	11,4	13,4	16,3	21,3	7,9
25-29	*	12,9	15,3	19,1	6,2
30-34	*	12,3	14,9	18,1	6,8
35-39	*	12,5	14,7	17,6	5,1
40-44	*	12,3	14,6	18,6	6,3
45-49	11,3	13,2	15,4	19,7	6,6

\* Moins de 11 ans

Source: Tableau 4.2 du présent rapport

certaines réserves. De telles irrégularités, mineures par ailleurs, seraient imputables aux déclarations erronées sur l'âge au premier mariage.

#### 4.2.3 Les facteurs différentiels de l'âge au premier mariage

Le tableau 4.4 présente, pour chaque sexe, le pourcentage de non célibataires selon le groupe d'âge et certaines variables de base. Les chiffres de ce tableau ont été obtenus à partir de l'enquête auprès des ménages. Si l'on prend comme indicateur de l'intensité de la nuptialité la proportion de non célibataires à l'âge 45-49 ans, l'on ne peut qu'être frappé par la quasi-universalité du phénomène, tant chez les hommes que chez les femmes. Notons aussi que, quelle que soit la variable de base à laquelle on se réfère, plus du tiers des femmes ont déjà conclu au moins une union entre 15 et 19 ans. Pour ce même groupe d'âge, la proportion de non célibataires est même supérieure à 50 pour cent dans la région du Fleuve, chez les Poulars et chez les Soninkées. On peut aussi relever que chez les hommes, à partir de 20 ans, la proportion de non célibataires en milieu rural, est constamment légèrement supérieure à celle observée en milieu urbain; chez les femmes, par contre, on observe un phénomène inverse.

Jusqu'ici on n'a utilisé comme indicateur du calendrier de la nuptialité que l'âge moyen au premier mariage calculé par la méthode de Hajnal à partir des proportions de célibataires lors de l'enquête auprès des ménages. Le tableau 4.5 donne une autre série d'âges moyens au premier mariage calculés, cette fois, d'après les déclarations faites lors de l'enquête individuelle par les femmes âgées de 25 ans et plus et mariées avant l'âge de 25 ans. Ce groupe d'âge (25 ans et plus) a été

TABLEAU 4.4: POURCENTAGES DES HOMMES ET DES FEMMES NON-CELIBATAIRES SELON L'AGE ET LE TYPE DE LIEU DE RESIDENCE, LE LIEU DE RESIDENCE ET LA LANGUE MATERNELLE DU CHEF DE MENAGE (ENQUETE MENAGES)

Caractéristiques sociologiques	Age						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
A - SEXE MASCULIN							
TYPE DE LIEU DE RESIDENCE							
Urbain	1,3	14,8	51,5	81,9	92,0	95,9	97,8
Rural	1,0	15,4	57,1	83,6	95,1	96,1	97,4
LIEU DE RESIDENCE							
Nouakchott	0,8	16,1	52,3	84,6	92,2	95,7	99,0
Ville minières	1,5	13,6	49,9	80,7	90,2	96,8	97,7
Autre urbain	1,6	14,0	51,4	77,9	93,2	95,7	96,4
Rural Fleuve	1,2	17,1	62,9	89,0	97,6	98,6	98,8
Autre rural	0,9	14,3	53,7	80,6	93,6	94,4	96,5
LANGUE MATERNELLE DU CHEF							
Hassania	1,3	15,2	54,4	80,1	91,8	94,6	97,3
Poular	0,7	15,8	55,1	89,6	96,8	98,7	97,8
Soninké	1,1	14,4	46,1	80,2	97,3	100,0	100,0
Wolof	0,8	12,8	53,7	87,7	95,7	100,0	97,4
Bambara	0,0	*	*	*	*	*	*
Autre	*	*	38,9	*	95,0	*	*
B - SEXE FEMININ							
TYPE DE LIEU DE RESIDENCE							
Urbain	37,4	78,1	91,2	96,0	98,0	98,3	98,9
Rural	39,9	74,2	90,7	95,0	98,0	97,7	98,2
LIEU DE RESIDENCE							
Nouakchott	39,2	82,2	92,6	97,2	98,6	99,1	99,6
Ville minières	41,1	82,2	93,9	96,9	99,2	98,5	97,0
Autre urbain	34,4	72,5	88,4	94,2	96,9	97,5	98,8
Rural Fleuve	55,0	90,5	97,6	98,8	99,7	99,4	99,7
Autre rural	30,2	64,7	85,9	92,4	96,8	96,7	97,3
LANGUE MATERNELLE DU CHEF							
Hassania	11,9	69,9	87,7	93,5	97,4	97,2	98,1
Poular	54,0	90,1	97,3	99,0	99,2	99,5	99,7
Soninké	59,7	93,6	96,9	99,6	100,0	99,4	100,0
Wolof	36,9	83,1	98,2	100,0	98,0	100,0	100,0
Bambara	*	*	*	*	*	*	*
Autre	*	*	84,6	96,2	*	*	*

\* Moins de 20 cas

Source: Tabulation spéciale

TABLEAU 4.5: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON-CELIBATAIRES AYANT ETE MARIEES POUR LA PREMIERE FOIS AVANT L'AGE DE 25 ANS, SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	L'âge au premier mariage					Total	Moyen âge <sup>a</sup> au premier mariage	Ecart-type <sup>b</sup>	Nombre de femmes
	< 15	15-17	18-19	20-21	22-24				
25-29	52,8	24,8	10,9	5,2	6,3	100,0	15,3	0,14	649
30-34	57,1	24,8	8,4	4,4	5,3	100,0	14,9	0,16	518
35-39	56,8	24,4	7,4	6,4	5,0	100,0	14,8	0,18	421
40-44	59,9	20,1	10,2	5,6	4,2	100,0	14,8	0,21	297
45+	51,5	19,7	15,6	8,5	4,7	100,0	15,7	0,21	285
Total	55,4	23,4	10,2	5,7	5,3	100,0	15,1	0,08	2 170

**Note:**

a L'âge moyen est calculé en années exactes (années complètes + 0,5).

b Ecart-type de la moyenne observée

Source: Tabulation spéciale

sciemment retenu afin d'éviter toute sous-estimation de l'âge moyen au premier mariage qu'entraînerait une sur-représentation des jeunes femmes de l'échantillon.

L'âge moyen au premier mariage pour l'ensemble est de 15,1 ans. Si l'on exclut le groupe 45 ans et plus, on perçoit une très légère tendance au recul de l'âge au mariage chez les jeunes générations.

L'âge moyen au premier mariage des femmes actuellement âgées de 25 à 49 ans et ayant été mariées avant l'âge de 25 ans est également indiqué dans le tableau 4.6. Il y est croisé avec un certain nombre de variables généralement reconnues comme ayant une influence sur le calendrier de la nuptialité. Ces variables sont les suivantes: niveau d'instruction, lieu de résidence, langue maternelle, historique du travail de la femme et profession du mari.

L'examen du tableau 4.6 appelle les commentaires suivants:

a) L'âge moyen au premier mariage est, à l'évidence, en corrélation positive avec le

TABLEAU 4.6: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES AYANT ETE MARIÉES AVANT L'AGE DE 25 ANS ET ACTUELLEMENT AGÉES DE 25 A 49 ANS, SELON DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques Socio-économiques	Age moyen <sup>a</sup> au premier mariage	Ecart-type <sup>b</sup>	Nombre de femmes
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Non scolarisée	15,0	0,12	913
Primaire incomplet	15,1	0,11	1209
Primaire et plus	17,6	0,45	49
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Nouakchott	15,1	0,18	407
Ville minières	14,9	0,35	120
Autre urbain	15,0	0,18	386
Rural fleuve	14,8	0,14	546
Autre rural	15,3	0,15	711
<b>LANGUE MATERNELLE</b>			
Hassania	15,1	0,10	1417
Poular	14,7	0,13	496
Soninké	15,5	0,25	164
Wolof	15,7	0,61	33
Bambara-autre	16,5	2,37	4
Etrangère	17,0	0,44	56
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>			
Maintenant, et avant le mariage	15,7	0,28	164
Maintenant seulement	14,7	0,17	474
Depuis, avant	15,4	0,99	18
Depuis seulement	14,7	0,49	55
Avant seulement	15,8	0,76	34
Jamais travaillé	15,1	0,10	1427
<b>PROFESSION DU MARI</b>			
Cadres sup., profession lib.	15,6	0,37	97
Employés de bureau	15,6	0,85	23
Vendeurs	15,1	0,22	315
Agriculteurs	14,6	0,16	428
Ouvriers agricole	15,0	0,19	341
Employés de maison	15,1	0,83	22
Autres services	14,9	0,28	160
Ouvriers qualifiés	15,2	0,21	315
Ouvriers non-qualifiés	14,9	0,31	147
Jamais travaillé	15,6	0,22	322
<b>TOTAL</b>	<b>15,1</b>	<b>0,08</b>	<b>2170</b>

**Notes:**

a L'âge moyen est calculé en années exactes (années complètes + 0,5).

b Ecart-type de la moyenne observée

Source: Tableau 1.1.3. Tabulation spéciale

niveau d'instruction. En effet, plus le niveau d'instruction est élevé et plus l'âge moyen au premier mariage est élevé. Dans ce cas, les analphabètes ont l'âge moyen au premier mariage le plus faible. En effet, de 15 ans pour les analphabètes, l'âge moyen au premier mariage monte à 17,6 ans chez les femmes ayant au moins terminé le cycle des études primaires.

b) Le lieu de résidence ne semble pas exercer une influence notable sur le calendrier de la nuptialité; si l'âge moyen au premier mariage dans la région du Fleuve est le plus faible, cela serait plutôt dû au fait que cette région est peuplée en majorité de Hal-Pulaar, ethnies où l'on se marie généralement précocement.

c) Examiné selon la langue maternelle, l'âge moyen au premier mariage est le plus faible chez les Hal Poular (14,7 ans) et le plus fort chez les Wolofs (15,7 ans), les hassanophonés et les soninkés occupant une position intermédiaire.

d) Seul le travail de la femme avant le mariage semble contribuer à retarder le calendrier de la nuptialité. En effet l'âge moyen au premier mariage est de 15,8 ans chez les femmes n'ayant travaillé qu'avant le mariage, 15,7 ans pour celles ayant exercé une activité avant le mariage et qui en exercent une au moment de l'enquête, et de 15,4 ans pour les enquêtées qui ont travaillé avant et depuis le mariage.

e) La corrélation de l'âge moyen au premier mariage avec la profession du mari n'a pas de grande signification. Il s'agit en effet de la profession du mari actuel ou des derniers maris et non pas nécessairement de la profession du premier mari au moment du premier mariage.

f) Pour l'ensemble des femmes sédentaires âgées de 25 à 49 ans et mariées avant l'âge de 25 ans, l'âge moyen au premier mariage est de 15,1 ans.

**4.3 STABILITE DES UNIONS**

Dans un pays où les rapports sexuels en dehors du mariage n'existent pas et où par conséquent la procréation ne peut se faire que dans le cadre d'unions légales, l'intensité de la nuptialité et le degré de stabilité des unions ont une influence certaine sur la fécondité; dans un tel contexte socio-culturel, la fécondité dépendra largement du temps passé en union maritale. Toute dissolution d'une union, par veuvage ou par divorce, à moins qu'elle ne soit immédiatement suivie par un remariage, a un effet réducteur sur la fécondité.

Même là où il est répandu, le remariage reste soumis à une infinité de facteurs tels que l'âge de la femme, le nombre d'enfants qu'elle a déjà eus, la cause de dissolution du mariage précédent, etc.... C'est dire qu'en définitive le remariage est un phénomène sélectif et ne

saurait toucher systématiquement toutes les femmes dont le premier mariage a été dissout.

Dans la présente section, la situation matrimoniale en tant que telle ne nous intéresse pas, c'est plutôt la situation matrimoniale et son historique qui retiendront notre attention du fait de leur relation étroite avec la fécondité. Nous examinerons successivement le statut du premier mariage, le remariage et le nombre de mariages contractés, la situation matrimoniale actuelle et enfin la proportion de temps passé en union matrimoniale.

#### 4.3.1 Le statut du premier mariage

Le tableau 4.7 donne la répartition des femmes de l'échantillon de l'enquête individuelle - toutes non célibataires - selon le devenir du premier mariage, le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage et l'âge au premier mariage. Notons, au passage, que pour ce dernier on n'a retenu que deux modalités: moins de vingt ans et vingt ans et plus.

Comparés à ceux relatifs à d'autres pays arabo-musulmans (Tunisie, Syrie, Maroc) et au Sénégal, les chiffres du tableau 4.7 dénotent une très forte instabilité des unions en Mauritanie. Dans l'ensemble, quel que soit l'âge au mariage et quelle que soit la durée du mariage, 37,2 pour cent des premiers mariages finissent par être rompus.

Le divorce apparaît comme le mode de dissolution le plus courant: 31 pour cent des premiers mariages finissent par un divorce, tandis que le veuvage n'en frappe que 6,3 pour cent. D'une façon générale, la proportion des premiers mariages rompus augmente avec la durée de mariage: de 18,7 pour cent pour les mariages

TABEAU 4.7: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON-CÉLIBATAIRES SELON LE DEVENIR DU PREMIER MARIAGE, LE NOMBRE D'ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE

Age au premier mariage	Ans depuis le premier mariage	Devenir du premier mariage				Total	Nombre
		Encore mariée	Veuve	Divorcée/séparée	% des mariages rompus		
< 20 ans	Ensemble	62,8	6,0	31,2	37,2	100	1118
	< 5	81,9	0,8	17,3	18,1	100	504
	5-9	68,0	1,8	30,2	32,0	100	607
	10-14	66,6	2,9	30,5	33,4	100	575
	15-19	60,9	5,5	33,6	39,1	100	442
	20-24	54,6	7,2	38,1	45,4	100	407
	25-29	52,1	15,4	32,5	47,9	100	305
30+	35,3	19,3	45,3	64,7	100	278	
20 ans +	Ensemble	62,9	8,5	28,6	37,1	100	384
	< 5	78,6	1,5	19,9	21,4	100	110
	5-9	68,0	2,9	29,1	32,0	100	86
	10-14	57,1	9,1	33,8	42,9	100	65
	15-19	52,4	22,2	25,4	47,6	100	53
	20-24	41,4	15,5	43,1	58,6	100	49
	25-29	54,5	13,6	31,8	45,5	100	18
30+	50,0	25,0	25,0	50,0	100	3	
Total	Ensemble	62,8	6,3	30,9	37,2	100	3502
	< 5	81,3	1,0	17,7	19,7	100	614
	5-9	68,0	1,9	30,1	32,0	100	694
	10-14	65,6	3,5	30,8	34,4	100	639
	15-19	60,0	7,3	32,7	40,0	100	495
	20-24	53,2	8,1	38,7	46,8	100	456
	25-29	52,2	15,3	32,5	47,8	100	323
30+	35,5	19,4	45,1	64,5	100	281	

Source: Tableau 1.2.1

conclus il y a moins de cinq ans, elle passe à 64,5 pour cent pour les mariages contractés il y a trente ans ou plus. Cette constatation est évidente et, somme toute, logique, puisque plus le temps s'écoule et plus les risques de rupture d'un mariage s'accroissent.

En Mauritanie, la rupture des premiers mariages semble étalée sur toute la durée du mariage et il ne semble pas qu'il existe une sorte de durée-seuil, au delà de laquelle on peut considérer qu'un mariage a échappé au risque de rupture, par divorce au moins.

Un tel seuil a été identifié au Sénégal où l'on a constaté que, pour une promotion donnée de mariages, la plupart des divorces ou séparations intervenaient durant les dix premières années de mariage, tandis qu'au delà du dixième anniversaire de la célébration du mariage, le veuvage apparaît comme étant alors la principale cause de dissolution des mariages.

Autre caractéristique spécifique à la Mauritanie: quel que soit l'âge au mariage et quel que soit le temps écoulé depuis le début du premier mariage, la dissolution par divorce est toujours plus importante que celle par veuvage.

#### 4.3.2 Nombre de mariages contractés et remariage

La forte instabilité des premiers mariages que l'on vient de relever nous conduit à penser, à priori, que le remariage est fréquent et que, par conséquent, le nombre moyen de mariages par femme non célibataire sera certainement supérieur à l'unité.

Le tableau 4.8A, qui donne la répartition des femmes non célibataires selon le nombre de mariages contractés, nous permettra de vérifier cette hypothèse.

Ce tableau révèle en effet que près d'une femme sur quatre non célibataires s'est mariée plus d'une fois. Sur 100 femmes non célibataires, 73 n'ont conclu qu'un seul mariage, 18,9 se sont mariées deux fois, 5,6 trois fois et 2,5 quatre fois ou plus. Le nombre moyen de mariages par femmes non célibataire a été de 1,38. Le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage semble influencer sur la fréquence des unions: sur 100 femmes dont le premier mariage remonte à moins de 5 ans, 5 se sont mariées plus d'une fois; la même proportion passe à 53 chez celles dont le premier mariage date de plus de 29 ans.

Parallèlement, le nombre moyen de mariages par femme non célibataire passe de 1,05 à 1,89 chez les femmes dont le premier mariage remonte respectivement à moins de cinq ans et à plus de 29 ans.

Le milieu de résidence ainsi que la langue maternelle semblent également avoir une influence sur le nombre de mariages contractés. D'autres tabulations détaillées établissent en effet que la proportion des femmes s'étant mariées plus d'une fois est de 35 pour cent en milieu urbain, de 23,5 pour cent dans la strate

TABLEAU 4.8A: CARACTERISTIQUES DU REMARIAGE

Nombre d'années écoulées depuis le premier mariage	Répartition en pour cent des femmes non-célibataires selon le nombre de mariages					Nombre moyen de mariages	Pourcentage de femmes remariées parmi celles dont le premier mariage a été rompu	
	1	2	3	4+	Total		Pourcentage	Nombre
< 5	94,8	5,1	0,1	0,0	100	1,05	27,7	115
5-9	79,1	17,4	3,0	0,5	100	1,25	65,3	222
10-14	74,5	17,6	6,6	1,3	100	1,35	74,0	220
15-19	67,1	24,1	6,3	2,5	100	1,44	82,2	198
20-24	61,9	25,8	7,7	4,6	100	1,55	81,5	213
25-29	63,4	24,7	8,8	3,1	100	1,52	76,6	154
30+	46,6	29,0	13,4	11,0	100	1,89	82,9	181
Total	73,0	18,9	5,6	2,5	100	1,38	72,5	1304

Source: Tableau 1.3.1, 1.3.2

3 (rural autre) et de 17,9 pour cent dans la région du fleuve. Le nombre moyen de mariages par femme est de 1,55, 1,26 et 1,34 respectivement dans la strate 1 (milieu urbain), la vallée du Fleuve et la strate 3. (1)

Calculé selon la langue maternelle et le milieu, le nombre moyen de mariages par femme prend les valeurs indiquées dans le tableau 4.8B.

Le remariage est par conséquent important et il est aisé de s'en rendre compte à travers les chiffres du tableau 4.8A: 72,5 pour cent des femmes dont le premier mariage a été rompu parviennent à se remarier. Le tableau 4.8A montre également que la proportion des femmes remariées croît de 27,7 pour cent chez les femmes mariées pour la première fois il y a moins de cinq ans à 83 pour cent chez celles mariées pour la première fois il y a trente ans ou plus.

Le croisement avec certaines variables socio-économiques de base permet d'apprécier l'incidence de celles-ci sur la fréquence de dissolution du premier mariage et sur le remariage. Ainsi, comme l'indiquent les chiffres du tableau 4.9, la dissolution du

premier mariage apparaît comme étant un phénomène peu fréquent chez les femmes ayant achevé au moins le cycle des études primaires, chez les Hal Pulaar et les Soninkés, et chez les femmes résidant habituellement dans la région du Fleuve.

TABLEAU 4.9: POURCENTAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES DONT LE PREMIER MARIAGE A ETE DISSOUT ET POURCENTAGE DES FEMMES AYANT CONTRACTE UN AUTRE MARIAGE

Caractéristiques socio-économiques	Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été dissout	Nombre des femmes dont le premier mariage a été dissout	Pourcentage ayant contracté un autre mariage
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Non scolarisé	36,8	524	72,3
Primaire incompl.	38,0	740	72,8
Primaire complet et +	30,3	39	68,1
<b>LANGUE MATERNELLE</b>			
Hassania	46,5	1060	69,3
Poular	21,9	175	84,7
Soninké	12,3	33	82,1
Wolof	22,4	13	86,7
Bambara-autre	33,3	2	50,0
Etrangère	23,0	22	80,8
<b>TYPE DU LIEU DE RESIDENCE</b>			
Nouakchott	40,9	269	68,2
Ville minières	55,3	114	86,0
Autre urbain	49,7	299	76,7
Rural Fleuve	21,6	195	85,4
Autre rural	37,7	426	62,6
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>			
Maintenant, avant	31,5	85	75,0
Maint. seulement	40,2	260	81,0
Depuis, avant	43,2	13	81,5
Depuis seulement	58,3	47	85,7
Avant seulement	37,6	29	35,7
Jamais	36,3	969	48,3
<b>PROFESSION DU MARI</b>			
Jamais travaillé	46,9	240	54,5
Cadres sup., prof. lib.	37,3	60	68,1
Employés de bureau	43,8	18	66,7
Vendeurs	34,8	182	70,5
Agriculteurs	34,1	193	74,9
Ouvriers agricole	28,3	146	62,2
Employés de maison	30,0	10	75,3
Autres services	47,7	173	72,3
Ouvriers qualifiés	33,7	182	84,3
Ouvriers non qualifiés	40,6	100	51,2
TOTAL	37,2	1304	72,5

(1) Voir rapport sur les résultats provisoires de l'ENMF, p. 25

TABLEAU 4.8B: NOMBRE MOYEN DE MARIAGES PAR FEMME NON-CELIBATAIRE SELON LE MILIEU ET LA LANGUE MATERNELLE

Milieu	Langue maternelle				Toutes langues
	Hassania	Pulaar	Soninké	Wolof	
Urbain	1,66	1,27	1,2	1,19	1,55
Fleuve	1,58	1,19	1,13	1,21	1,26
Autre rural	1,36	1,23	1,11	*	1,34

\* Moins de 20 cas

Source: Rapport sur les résultats provisoires de l'ENMF, p. 25

Dans le premier cas, l'élévation du niveau d'instruction de la femme - se traduisant par une augmentation de l'âge à la première union - semble contribuer à consolider le premier mariage; dans les deux autres cas, la faiblesse du pourcentage des premiers mariages dissouts chez les Hal Pulaar et chez les Soninkés et dans la région du Fleuve semble s'expliquer simplement par la pratique courante de la polygamie chez ces deux catégories de population, majoritaires par ailleurs dans la région du Fleuve.

Le pourcentage des femmes dont le premier mariage a été dissout est supérieur à la moyenne nationale chez les femmes qui exercent une activité au moment de l'enquête, ou qui travaillent seulement depuis leur premier mariage. Ici, comme ailleurs, la profession du mari doit être utilisée avec beaucoup de précautions en tant que variable explicative: il s'agit d'abord de la profession du dernier mari et ensuite de la profession exercée par le mari au moment de l'enquête et donc pas nécessairement à la date de célébration du premier mariage ou de sa dissolution.

La fréquence du remariage est sensiblement égale chez les non-scolarisées et celles n'ayant suivi qu'en partie des études primaires; elle est beaucoup plus forte chez les négro-africaines et dans la région du Fleuve qu'elle ne l'est chez les Hassanophones; enfin elle est plus forte chez les femmes exerçant ou ayant exercé un activité que chez celles n'ayant jamais travaillé.

#### 4.3.3 L'état matrimonial actuel

L'état matrimonial actuel est la résultante de la conjugaison de l'effet des trois phénomènes: premier mariage, dissolution du premier mariage et remariage.

Rappelons, encore une fois, que l'échantillon de l'enquête individuelle est composé uniquement de femmes non-célibataires; le concept d'état matrimonial est par conséquent utilisé ici pour classer chaque femme enquêtée dans l'une des catégories suivantes: mariée, veuve, divorcée ou séparée.

Le tableau 4.10 donne la répartition de toutes

TABLEAU 4.10: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

Ans depuis le premier mariage	Actuellement mariées	Pas actuellement mariées			Total	Nombre de femmes	
		Veuve	Divorcée	Séparée			
< 5	85,2	0,8	13,8	0,1	14,8	100	614
5-9	85,7	1,1	12,8	0,4	14,3	100	694
10-14	84,8	1,8	13,4	0,0	15,2	100	639
15-19	85,4	3,4	11,0	0,2	14,6	100	495
20-24	80,3	4,8	14,7	0,2	19,7	100	456
25-29	75,1	10,4	14,5	0,0	24,9	100	323
30+	68,1	12,5	19,4	0,0	31,9	100	281
Total	82,3	3,8	13,8	0,1	17,7	100	3502

Source: Tableau 1.5.1

les enquêtées selon l'état matrimonial au moment de l'enquête et le temps écoulé depuis le premier mariage.

Il ressort de ce tableau qu'au moment de l'enquête 82,3 pour cent des femmes de l'échantillon étaient mariées, 3,8 pour cent veuves et 13,9 pour cent divorcées ou séparées.

La proportion des femmes actuellement mariées décroît à mesure que le temps écoulé depuis le premier mariage augmente: de 85 pour cent chez les femmes dont la première union remonte à moins de 5 ans, elle passe en effet à 68,1 pour cent chez celles dont le premier mariage date de plus de 29 ans.

Remarquons aussi que, quel que soit le temps écoulé depuis le premier mariage, le pourcentage de divorcées est toujours plus fort que celui des veuves.

Il est intéressant de faire remarquer qu'il y a des différences notables dans l'état matrimonial selon la langue maternelle de la femme. Certains tableaux, non publiés dans le présent volume, le prouvent. Ainsi, chez les femmes dont la langue maternelle est le Hassania 75,7 pour cent seulement des femmes sont actuellement mariées, alors que la même proportion est de 95 pour cent chez celles dont la langue maternelle est le Poular, le Soninké, le Wolof ou le Bambara. Le pourcentage de divorcées est de 20 pour cent chez les hassanophones, il n'est que de 3 pour cent chez les négro-africaines.

Enfin, chez les femmes dont le premier mariage remonte à plus de 30 ans, le pourcentage de non mariées est de 14 pour cent chez les négro-africaines et de 40 pour cent chez les hassanophones.

#### 4.3.4 Proportion de temps passé en union matrimoniale

L'objectif de cette section est de mettre en rapport deux durées: la première est constituée par le nombre total de femmes-mois écoulés depuis le premier mariage et la deuxième par le nombre total de femmes-mois passés en union matrimoniale depuis le premier mariage également. Notons que la différence entre ces deux quantités représente la somme des intervalles et temps morts séparant deux mariages successifs, pendant lesquels la femme n'était pas en union.

L'indice ici calculé ou proportion de temps passé en union matrimoniale est le quotient de la seconde quantité par la première et fournit, en général, une bonne approximation du temps d'exposition au risque de grossesse. Compte tenu de la relative instabilité des mariages en Mauritanie, cet indice devrait être inférieur aux niveaux constatés dans d'autres pays, arabo-musulmans notamment.

Comme le montre le tableau 4.11A la proportion moyenne de temps passé en union matrimoniale est de 87,4 pour cent. Elle varie peu avec l'âge actuel de la femme ou l'âge au premier



TABLEAU 4.11A: MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS QUE LES FEMMES NON-CELIBATAIRES ONT PASSE EN ETAT D'UNION DEPUIS LE DEBUT DE LEUR PREMIER MARIAGE SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Age au premier mariage					Tous
	< 15	15-19	20-24	25-29	30+	
< 20	97,3	91,8	-	-	-	88,2
20-24	86,7	90,3	90,3	-	-	87,9
25-29	89,1	93,0	89,0	100,0	-	90,3
30-34	90,4	90,9	85,4	88,0	83,9	90,3
35-39	87,8	88,3	90,6	94,3	100,0	88,2
40-44	85,5	88,9	78,7	91,7	98,2	86,1
45+	79,1	87,1	83,3	84,3	80,8	82,3
Total	86,6	89,6	85,2	88,4	86,3	87,4

Source: Tableau 1.4.1

mariage, exception faite des femmes mariées entre 15 et 19 ans.

Il existe par contre, une forte variation du pourcentage de temps passé en état d'union selon la langue maternelle. En effet, si chez les hassanophones le pourcentage est de 85 pour cent, il est de 97 pour cent chez les femmes dont la langue maternelle est le Poular, le Soninké ou le Wolof. Les chiffres du tableau 4.11B montrent qu'à âge actuel égal et à âge au premier mariage égal, le pourcentage de temps passé en union est toujours plus élevé chez les femmes négro-africaines. Ainsi, celles-ci se marient relativement plus précocement que les hassanophones, divorcent moins, se remarient plus et passent plus de temps en état d'union.

#### 4.4 APERÇU SUR LA POLYGAMIE

Dans le cadre de l'enquête individuelle, il a été demandé à chaque enquêtée actuellement

TABLEAU 4.11B: MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS QUE LES FEMMES NON-CELIBATAIRES ONT PASSE EN ETAT D'UNION DEPUIS LE DEBUT DE LEUR PREMIER MARIAGE SELON LA LANGUE MATERNELLE, L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

A - FEMMES DONT LA LANGUE MATERNELLE EST HASSANIA						
Age actuel	Age au premier mariage					Tous
	< 15	15-19	20-24	25-29	30+	
< 20	84,5	90,2	-	-	-	86,3
20-24	84,5	86,5	88,9	-	-	85,6
25-29	85,9	89,0	89,2	100,0	-	87,5
30-34	87,4	84,9	83,0	83,4	88,9	86,0
35-39	84,5	79,0	89,0	93,8	100,0	84,4
40-44	81,3	85,8	72,5	90,2	98,6	82,5
45+	71,8	84,2	81,5	84,1	82,9	78,5
Total	83,9	86,2	85,1	87,9	89,9	84,9

B - FEMMES DONT LA LANGUE MATERNELLE EST POULAR, SONINKÉ, WOLOF OU BAMBARA						
Age actuel	Age au premier mariage					Tous
	< 15	15-19	20-24	25-29	30+	
< 20	97,4	98,6	-	-	-	97,9
20-24	95,4	97,3	100,0	-	-	96,5
25-29	96,7	97,5	91,7	100,0	-	96,7
30-34	95,9	98,3	100,0	100,0	-	97,0
35-39	94,9	97,9	99,5	-	-	96,4
40-44	95,7	93,7	99,9	99,4	100,0	95,5
45+	93,7	96,6	96,1	-	100,0	94,9
Total	96,0	97,5	96,7	99,7	100,0	96,6

Source: Tabulation spéciale

TABLEAU 4.12: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES SELON LE NOMBRE DE CO-EPOUSES, ET LA LANGUE MATERNELLE DE LA FEMME

Nombre de Co-épouses	Langue maternelle						Total
	Hassania	Poular	Soninké	Wolof	Bambara	Etranger	
0	97,0	64,1	46,8	50,0	(75,0)	50,6	82,0
1	(1,1)	(2,1)	10,6	(2,1)	(0,0)	(3,6)	2,2
2	1,5	27,2	38,0	(37,5)	(25,0)	38,6	13,0
3	(0,2)	5,1	(4,6)	(8,3)	(0,0)	(3,6)	2,1
4	(0,3)	(1,3)	(0,5)	(0,0)	(0,0)	3,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	(100,0)	100,0	100,0
Toutes femmes avec co-épouses	3,0	35,9	53,2	50,0	(25,0)	49,4	18,0

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tabulation spéciale

TABLEAU 4.13: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES SELON LE NOMBRE DE CO-EPOUSES, ET LE TYPE DE LIEU DE RESIDENCE DE LA FEMME

Nombre de co-épouses	Type de lieu de résidence					Total
	Nouakchott	Ville minières	Autre urbain	Rural Fleuve	Rural autre	
0	86,8	82,0	85,5	63,9	93,9	82,0
1	(2,1)	(0,7)	(2,1)	4,2	(0,9)	2,2
2	8,9	16,0	9,3	27,4	3,7	13,0
3	(1,7)	(1,3)	(1,9)	3,8	(1,0)	2,1
4	(0,4)	(0,0)	(1,2)	(0,7)	(0,6)	(0,7)
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Toutes femmes avec co-épouses	13,2	18,0	14,5	36,1	6,1	18,0

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tabulation spéciale

mariée si son mari était polygame et, s'il l'était, quel était le nombre de ses autres épouses.

Les tableaux 4.12 et 4.13 indiquent que 18 pour cent des femmes mariées l'étaient à un mari polygame. La plupart de ces femmes (13 pour cent) ont deux "co-épouses", et cela quels que soient la langue maternelle et le type de lieu de résidence.

La polygamie cependant est limitée à la population négro-africaine: 36 pour cent chez les Poulars, 53,2 pour cent chez les Soninkés

TABLEAU 4.14: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES SELON LA DIFFERENCE D'AGE ENTRE ELLES ET LEURS EPOUX

Age actuel de l'épouse	Différence en années					Total	Différence moyenne entre les âges du mari et de l'épouse
	Négative	0-4	5-9	10-14	15 +		
12-14	0,0	5,6	25,0	33,3	36,1	100	12,47
15-19	0,3	10,6	30,2	26,2	32,6	100	12,02
20-24	0,8	14,7	33,5	24,0	27,1	100	10,81
25-29	2,7	18,5	26,1	23,8	28,8	100	10,67
30-34	3,4	16,2	28,2	21,2	31,0	100	11,16
35-39	7,1	19,9	22,6	17,8	32,7	100	10,05
40-44	3,0	14,6	18,4	24,1	34,9	100	10,75
45-49	6,0	27,1	26,3	25,6	15,0	100	7,56
Tous	3,3	16,4	27,4	23,3	29,7	100	10,73

Source: Tabulation spéciale

et 50 pour cent chez les Wolofs. C'est d'ailleurs aussi ce qui explique le fort pourcentage de maris polygames dans la région du Fleuve: 36,1 pour cent.

#### 4.5 DIFFERENCE D'AGE ENTRE EPOUX

Le tableau 4.14 est relatif à la différence d'âges entre époux selon le groupe d'âge actuel de l'épouse. Il en ressort que l'écart d'âge entre époux est souvent grand: près de 11 ans en moyenne. Curieusement, la différence moyenne d'âge entre époux est dans l'ensemble

d'autant plus grande que la femme est jeune: 10,75 ans chez les femmes âgées de 40-44 ans et 12 ans chez celles âgées de 15-19 ans. Plus frappante encore est la proportion de femmes mariées à des hommes plus âgés qu'elles d'au moins quinze ans: 29,7 pour cent.

Néanmoins ces chiffres n'ont rien de surprenant: ils confirment encore une fois le modèle traditionnel de nuptialité des enquêtées: celles-ci se marient en général précocement en épousant des hommes plus âgées qu'elles.

## CHAPITRE 5

# FECONDITE

### 5.1 INTRODUCTION

La fécondité est définie par le dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies comme étant l'ensemble "des phénomènes quantitatifs directement liés à la procréation des enfants au sein des populations ou des sous-populations."

Son étude implique deux démarches: un effort de quantification et de mesure d'une part, et un essai d'identification et de détermination des facteurs biologiques ou socio-culturels du comportement procréateur d'autre part.

Ces deux démarches seront tentées dans le présent chapitre pour essayer de décrire la fécondité en Mauritanie et en saisir les facteurs et les déterminants.

Les deux questions fondamentales que se pose toute étude sur la fécondité ont trait, l'une au nombre d'enfants nés vivants qu'une femme a eus au cours de toute sa vie féconde et l'autre au rythme avec lequel cette fécondité s'est accomplie.

Le nombre moyen d'enfants mis au monde par femme durant sa vie féconde et la répartition des naissances dans le temps renvoient respectivement aux deux concepts-clés d'intensité et de calendrier de la fécondité. Les tableaux qui seront analysés dans le présent chapitre proviennent principalement des données recueillies lors de l'enquête individuelle et, accessoirement, de celles collectées lors de l'enquête auprès des ménages.

Un effort et un soin particuliers ont été mis lors de l'élaboration des questionnaires et de la formulation des questions afin de pouvoir obtenir des renseignements aussi détaillés et aussi complets que possible concernant l'histoire génésique des enquêtées. Plusieurs artifices ont été utilisés afin d'aider l'enquêtée à se souvenir de toutes les naissances vivantes et autres grossesses non parvenues à terme qu'elle a eues, mais également à pouvoir localiser ces événements dans le temps ou en donner la durée.

Une description détaillée de ces artifices et techniques a déjà été faite dans le chapitre 2 du présent rapport. Cela n'implique pas, évidemment, que toutes les données obtenues ne comportent ni erreurs ni omissions. Une évaluation de la qualité de ces données est actuellement en cours et permettra de juger du degré de leur exactitude.

L'on examinera successivement dans ce chapitre la fécondité cumulée mesurée par le nombre d'enfants mis au monde, la fécondité initiale ou fécondité des premières années de mariage,

la fécondité récente et actuelle c'est à dire celle des cinq dernières années et enfin la fécondité différentielle.

### 5.2 LA FECONDITE CUMULEE

L'indicateur de la fécondité cumulée est le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme. Le tableau 5.1 donne la répartition des femmes non-célibataires selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel; il résume la fécondité rétrospective des enquêtées et permet le calcul d'un indice immédiat de la fécondité: le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme selon le groupe d'âge auquel celle-ci appartient. Ce tableau appelle les commentaires suivants:

- Pour toutes les femmes de l'échantillon, le nombre moyen d'enfants par femme est de 3,9. Rappelons que l'âge moyen des enquêtées est de 30 ans.
- Le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme croit régulièrement avec l'âge de la mère, passant de 1 chez les âgées de moins de vingt ans à 6,1 chez celles âgées de 45 ans ou plus. La proportion de femmes ayant eu plus de 4 enfants est de 36,4 pour cent chez les âgées de 25-29 ans et de 64,6 pour cent dans le groupe 35-39 ans. L'échantillon étant évidemment composé de femmes appartenant à plusieurs générations, cette évolution du nombre moyen d'enfants par femme peut être due à la fois à un effet d'âge et à un effet de génération.
- La descendance finale peut être estimée par le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme âgée de 45 ans et plus. Elle serait donc égale à 6,1 enfants, mais varierait selon l'âge au mariage, la durée d'exposition au risque de grossesse et les caractéristiques socio-économiques de base. Néanmoins, ce chiffre est peut-être

TABLEAU 5.1: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS ET L'AGE ACTUEL (ENQUETE INDIVIDUELLE)

Enfants nés vivants	Age actuel							Ensemble
	<20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45+	
0	36,0	13,7	6,3	4,3	4,0	5,8	3,7	11,3
1-2	57,2	48,3	22,6	12,9	9,7	8,7	15,2	27,9
3-4	5,7	30,7	34,8	24,5	21,6	18,8	15,7	23,2
5-6	1,0	6,3	26,4	29,5	24,3	21,4	18,8	17,6
7-8	0,2	1,0	8,6	20,5	19,9	21,7	18,6	11,2
9+	0,0	0,0	1,4	8,3	20,4	23,6	28,0	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen d'enfants nés vivants	1,0	2,2	3,7	5,0	5,8	6,0	6,1	3,9

Tableau 2.2.1-2

légèrement sous-estimé, l'expérience ayant prouvé que plus les mères avançaient en âge et plus elles avaient tendance à oublier les enfants décédés, et plus particulièrement les enfants décédés en très bas âge ou ne vivant plus avec elles.

- d) Cette descendance finale observée de 6,1 obtenue à partir des données de l'ENMF (1981) doit être comparée avec celles obtenues à partir d'autres sources. Ainsi, l'enquête démographique de 1964/65 portant sur le milieu rural a donné une descendance finale de 4,2 tandis que l'enquête auprès des nomades (1977) déterminait une descendance finale égale à 5,4 enfants par femme. Bien que s'appliquant à différents types de population, ces différents chiffres suggèrent l'idée d'une augmentation réelle du niveau de la descendance finale depuis 1965, ou bien une sous estimation dans ces autres enquêtes.

A titre d'indication, notons que ce même indice était, en 1978, de 7,8 en Syrie, 6 au Soudan, 7 en Tunisie et 7,16 au Sénégal.

- e) La proportion de femmes n'ayant eu aucun enfant peut donner une estimation du degré d'infécondité des femmes. Cette infécondité peut être assimilée à une stérilité totale pour les femmes qui sont proches de la ménopause ou qui l'ont déjà atteinte. Elle n'est que provisoire pour les moins âgées. Rappelons encore une fois que toutes les femmes se sont mariées au moins une fois.

Le tableau 5.1 montre que la proportion de femmes n'ayant aucun enfant est de 11,3 pour cent pour tout l'échantillon. Cependant l'écrasante majorité de ces femmes est constituée de jeunes; 83 pour cent ont moins de 30 ans.

A partir de 30 ans, et hormis par le groupe 40-44 ans, la proportion de femmes n'ayant pas eu d'enfants oscille autour de 4 pour cent.

La proportion de femmes définitivement stériles parmi les non célibataires serait de 3,7 pour cent.

Le cas des femmes âgées de 45 ans ou plus doit être examiné séparément et mérite d'être analysé davantage: ces femmes ont en fait plus ou moins épuisé leurs capacités de procréation et les chiffres les concernant permettent le calcul de probabilités d'agrandissement.

Le tableau 5.2 donne la répartition des femmes âgées de 45 ans ou plus selon le nombre d'enfants nés vivants ainsi que les probabilités d'agrandissement; deux catégories de femmes sont traitées séparément: les non-célibataires et les femmes actuellement mariées.

Relevons, en premier lieu, la légère différence qui existe entre la descendance des femmes non-célibataires et celle des femmes mariées au moment de l'enquête: 6,1 enfants pour la première catégorie contre 6,5 pour la seconde.

TABLEAU 5.2: FEMMES AGEES DE 45 ANS OU PLUS: (A) REPARTITION EN POUR CENT, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS ET (B) PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT EN POUR CENT, SELON LA SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE

	Nombre d'enfants nés vivants											Moyenne	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11+
<b>Femmes non-célibataires</b>													
A: Répartition %	4	7	8	7	9	9	9	12	7	11	6	11	6.1
B: Probabilités d'agrandissement	96	93	91	91	88	86	84	74	80	60	65		
<b>Femmes actuellement mariées</b>													
A: Répartition %	3	8	6	5	10	9	8	10	7	12	7	15	6.5
B: Probabilités d'agrandissement	97	92	93	94	87	87	86	80	83	65	68		

Source: Tableaux 2.2.1-1 et 2.2.1-2

Pour ce qui est des probabilités d'agrandissement, il faudrait rappeler qu'elles donnent, pour un rang de naissance donné, la proportion de femmes qui ont eu au moins un enfant supplémentaire. D'une façon générale, chez les non-célibataires et dans une moindre mesure chez les femmes actuellement mariées et quel que soit le rang de naissance, les probabilités d'agrandissement sont fortes et ont tendance à décroître régulièrement, mais faiblement entre les rangs 0 et 7; entre les rangs 7 et 8, on observe au contraire une nouvelle élévation des probabilités d'agrandissement. Enfin une chute brusque s'opère entre les rangs 8 et 9. Les probabilités d'agrandissement pour le rang 0 est égale à 0,96 et 0,97, respectivement chez les non-célibataires et les actuellement mariées. Cette probabilité donne en fait la proportion de femmes qui ont été fécondes, c'est à dire celles qui ont eu au moins un enfant. Le complément à 1 de cette probabilité mesure la proportion de femmes définitivement stériles.

La décroissance des probabilités d'agrandissement à mesure que le rang de naissance s'élève traduit, en fait, l'accroissement de la stérilité secondaire des femmes avec l'avancement en âge et l'augmentation du nombre d'enfants.

L'âge au premier mariage et le temps écoulé depuis le premier mariage sont deux variables importantes dans la détermination des niveaux de fécondité, principalement dans des sociétés où le contrôle volontaire des naissances n'est pas pratiqué, comme c'est le cas de la Mauritanie.

Le tableau 5.3 donne le nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge au premier mariage et le groupe d'âge actuel d'un côté (panneau A) et le temps écoulé depuis le premier mariage de l'autre (panneau B).

Le panneau A montre que dans l'ensemble et à égalité d'âge actuel, le nombre moyen d'enfants par femme est d'autant plus fort que l'âge au mariage est bas.

En d'autres termes, à un âge au mariage tardif correspond, en moyenne, une moindre parité. Cette conclusion se vérifie chez tous les

groupes de générations et s'expliquerait par une différence dans les durées d'exposition au risque de grossesse. Ainsi, chez les femmes actuellement âgées de 20 à 24 ans révolus, la parité est de 2,7 enfants chez celles mariées avant l'âge de 15 ans et de 1,3 chez celles qui l'ont été à 18-19 ans.

Parmi les femmes âgées de 45 à 49 ans, le nombre moyen d'enfants est de 6,6 pour celles mariées à moins de 15 ans et de 3,9 seulement par celles qui sont entrées en union après l'âge de 24 ans.

Notons également que l'effet de l'âge au mariage sur la parité est plus net chez les jeunes générations; les différences dans le nombre moyen d'enfants liées à l'âge au mariage sont en effet beaucoup moins frappantes chez les vieilles générations.

Les données relatives aux femmes âgées de 45 à 49 ans au moment de l'enquête peuvent encore une fois être utilisées pour parvenir à une estimation de la descendance finale selon l'âge au premier mariage: celle-ci serait égale à 6,6 enfants pour les femmes mariées avant l'âge de 15 ans, 5,4 enfants chez celles mariées à 20-21 ans et de 3,9 chez la minorité de femmes mariées à 25 ans ou plus.

L'examen du panneau B du tableau 5.3 permet d'avoir un aperçu sur la descendance atteinte dans les différentes promotions de mariage.

Comme on pouvait s'y attendre, pour l'ensemble des femmes constituant l'échantillon de l'enquête individuelle et abstraction faite de l'âge au premier mariage, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme augmente graduellement avec l'augmentation du temps écoulé depuis la conclusion du premier mariage.

La dernière ligne du tableau 5.3 (panneau B) montre en effet que la parité s'élève de près d'une naissance chez les femmes dont la durée depuis le premier mariage est inférieure à cinq ans, à 5 et à 6,5 naissances respectivement chez les femmes dont le premier mariage remonte

à 15-19 ans et à plus de 24 ans. A partir du même panneau du même tableau, on peut constater qu'il n'y a pas de corrélation significative entre l'âge au premier mariage et la fécondité lorsqu'on fixe la durée depuis le premier mariage. Autrement dit, les différences relevées lors de l'examen du panneau A, liées à l'augmentation de l'âge au mariage, seraient pour la plupart imputables à des différences dans la durée d'exposition des femmes non-célibataires au risque de grossesse plus qu'à un effet de l'âge même au mariage.

Avant de terminer cet examen de la fécondité cumulée, l'on tentera une comparaison des descendance atteintes selon l'âge telles qu'elles ont été obtenues à partir de deux sources différentes: l'enquête individuelle et l'enquête-ménages. Une telle comparaison, entreprise à partir des données du tableau 5.4, peut d'ailleurs donner une idée de la qualité des données collectées par l'enquête individuelle. L'on s'attend en effet à ce que celles-ci soient de meilleure qualité à cause, notamment, de l'effort investi dans le questionnaire individuel en vue de minimiser les omissions de naissances vivantes.

Les chiffres du tableau 5.4 ne permettent pas une conclusion définitive; notons simplement que d'une façon générale les estimations de l'enquête individuelle sont dans l'ensemble légèrement supérieures à celles de l'enquête auprès des ménages, mais pas suffisamment supérieures pour que l'on puisse conclure à une meilleure qualité des données. Seule une

TABLEAU 5.4: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LE GROUPE D'AGE DE LA FEMME D'APRES L'ENQUETE INDIVIDUELLE ET L'ENQUETE-MENAGES

	Groupe d'âge						
	< 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Enquête individuelle	1,0	2,2	3,7	5,0	5,8	6,0	6,1
Enquête ménages	0,9	2,1	3,5	4,8	5,7	6,0	6,3

Source: Tableaux 2.2.4-2

TABLEAU 5.3: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS, SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET (A) L'AGE ACTUEL, (B) ANNEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE (FEMMES NON-CELIBATAIRES)

Age au mariage	A - Age actuel							B - Années depuis le premier mariage						Tous
	< 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	< 5	5-9	10-14	15-19	20-24	25+	
< 15	1,2	2,7	4,3	5,7	6,4	6,4	6,6	0,7	2,1	3,4	5,0	6,1	6,5	4,3
15-17	0,7	1,9	3,9	4,9	5,4	6,3	6,3	0,9	2,6	4,1	5,5	5,5	6,3	3,5
18-19	(0,3)	1,3	2,9	4,1	5,1	5,9	6,4	0,9	2,4	4,0	4,7	5,4	6,6	3,4
20-21	-	0,8	2,6	3,2	5,1	(4,8)	5,4	1,0	3,0	3,9	4,6	5,5	(5,1)	3,4
22-24	-	(0,2)	1,3	3,1	5,0	(3,0)	(6,4)	1,0	2,2	5,0	(4,3)	(4,4)	(7,5)	3,1
25+	-	-	(1,8)	2,3	(3,5)	(4,5)	3,9	1,8	(2,4)	(4,6)	(5,2)	(5,1)	-	3,4
Tous	1,0	2,2	3,7	5,0	5,8	6,0	6,1	0,9	2,3	3,8	5,0	5,8	6,5	3,9

Source: Tableaux 2.2.3-2 et 2.2.4-2

Note: ( ) moins de 20 femmes

évaluation plus poussée de ces données pourrait permettre de se prononcer.

### 5.3 FECONDITE INITIALE

Cette section traite de la fécondité au cours des cinq années qui ont suivi le premier mariage et ne prend, par conséquent, en considération que les femmes dont le premier mariage a eu lieu il y a au moins cinq ans. Certaines de ces femmes pourraient avoir connu, au cours des cinq premières années de mariage, l'expérience du divorce ou du veuvage, elles ont néanmoins été incluses dans la catégorie de femmes observées. Au total sur les 3502 femmes constituant l'échantillon de l'enquête individuelle, 2888, soit 82,5 pour cent se sont mariées pour la première fois il y a 5 ans ou plus.

Deux indicateurs seront retenus ici pour la description de la fécondité initiale. Le premier est constitué par l'intervalle protogénésique ou intervalle séparant la date du mariage de celle de la naissance du premier enfant. Le second est représenté par le nombre d'enfants nés vivants par femme au cours des cinq premières années de mariage.

Le premier indice sera examiné à partir des chiffres du tableau 5.5. Celui-ci donne la répartition des femmes mariées pour la première fois il y a au moins cinq ans selon le temps écoulé entre le début du premier mariage et la première naissance vivante et deux autres variables: l'âge au mariage (panneau A) et le nombre d'années séparant la date du premier mariage de celle de l'enquête (panneau B); il donne également la proportion de femmes n'ayant eu aucune naissance vivante au cours des cinq premières années (colonne 9) ainsi que la durée

moyenne de l'intervalle protogénésique (colonne 11). La procédure utilisée lors du traitement des données, et plus précisément lors du contrôle des dates figurant dans les historiques des naissances et des mariages, pourrait néanmoins limiter la portée de ces chiffres. En effet, dans la quasi totalité des dates fournies par les enquêtes, les mois manquaient; aussi a-t-on eu recours à l'imputation des dates manquantes, c'est à dire à l'affectation d'un mois aléatoire à chaque date incomplète. Par ailleurs, la date du premier mariage a souvent été déduite à partir de l'âge au mariage.

L'intervalle protogénésique est une variable temporelle "fine" et peut par conséquent avoir été sensible à l'imputation des mois.

Les deuxième et troisième colonnes du tableau 5.5 peuvent donner une idée de la fréquence des naissances illégitimes et des conceptions pré-nuptiales: 2 pour cent des femmes considérées auraient eu un premier enfant avant de s'être mariées et 3,3 pour cent auraient eu des conceptions pré-nuptiales. Hormis quelques exceptions, ces pourcentages sont d'autant plus élevés que la femme a été mariée tardivement; ils sont particulièrement importants chez les femmes mariées à 18 ans ou plus et chez celles dont le premier mariage date de moins de vingt ans. Cette constatation pourrait indiquer un développement récent des phénomènes de naissances et conceptions hors mariage.

Comparée à celle observée dans d'autres pays arabo-musulmans (Tunisie: 1,8 pour cent; Syrie: 0,5 pour cent) et au Sénégal (2,8 pour cent), la proportion des femmes ayant eu des naissances illégitimes ou des conceptions

TABLEAU 5.5: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES MARIÉES POUR LA PREMIERE FOIS IL Y A CINQ ANS OU PLUS, SELON LE TEMPS ECOULE ENTRE LE DEBUT DU PREMIER MARIAGE ET LA PREMIERE NAISSANCE, ET (A) L'AGE AU PREMIER MARIAGE, ET (B) LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

	Durée de l'intervalle protogénésique en mois							% sans enfants pendant les cinq premières années	Total	Durée moyenne	Nombre de femmes
	< 0	0-7	8-11	12-23	24-35	36-47	48-59				
<b>A - Age au premier mariage</b>											
< 15	0,6	2,9	10,7	24,2	12,7	8,2	7,8	32,9	100	24,8	1723
15-17	1,6	2,7	12,2	31,6	17,9	9,9	7,1	17,0	100	24,2	647
18-19	8,3	3,8	15,5	31,0	13,4	4,8	3,8	19,3	100	20,5	243
20-21	7,3	6,6	16,8	27,7	11,7	4,4	8,0	17,5	100	21,6	115
22-24	5,6	3,7	21,3	24,1	13,0	1,9	4,6	25,9	100	19,6	91
25-29	6,9	10,3	27,6	15,5	15,5	5,2	10,3	8,6	100	21,2	49
30 +	4,2	4,2	29,2	29,2	8,3	4,2	0	20,8	100	16,6	20
<b>B - Ans depuis 1er mariage</b>											
5-9	2,3	4,0	13,5	31,2	15,4	8,8	7,6	17,2	100	23,6	694
10-19	2,7	3,5	12,0	25,4	15,8	7,8	7,3	25,4	100	24,1	1134
20 +	1,0	2,5	12,2	24,5	10,9	7,3	6,9	34,7	100	23,8	1060
Tous	2,0	3,3	12,4	26,5	13,9	7,9	7,2	26,8	100	23,9	2888

Source: Tableau 2.1.1

prénuptiales semble donc être relativement élevée en Mauritanie (5,3 pour cent).

Parmi les femmes qui ont fini par avoir une première naissance au cours des cinq premières années de mariage, 53 pour cent l'ont eue de 8 à 23 mois après le premier mariage, 72 pour cent entre les huitième et trente cinquième mois et 83 pour cent entre les huitième et quarante septième mois. L'intervalle protogénésique moyen pour toutes les femmes considérées est de deux ans. Il est de près de trois ans pour les femmes qui s'étaient mariées avant l'âge de 15 ans et est inférieur à deux ans chez les femmes dont l'âge au premier mariage est supérieur à 17 ans. L'intervalle protogénésique relativement élevé des femmes mariées avant l'âge de 15 ans pourrait être dû à l'infécondité de l'adolescence.

D'autre part, on constate qu'à un premier mariage tardif correspond en général un intervalle protogénésique court et réciproquement.

Près d'une femme sur quatre (26,8 pour cent) n'a pas eu d'enfant au cours des cinq premières années de mariage. Cette infécondité est surtout fréquente chez les femmes mariées avant l'âge de 15 ans ou à 22 ans ou plus ainsi que chez celles dont le premier mariage remonte à 20 ans ou plus. En effet, alors qu'elles constituent près de 60 pour cent des femmes considérées, les femmes mariées à moins de quinze ans représentent 73 pour cent des femmes infécondes au cours des cinq premières années de mariages. Par ailleurs les femmes mariées il y a plus de dix-neuf ans, constituant près de 37 pour cent des femmes considérées, représentent 47 pour cent des femmes infécondes. Dans l'un et l'autres cas, le phénomène de stérilité des adolescentes semble avoir joué un rôle important; il y a en effet de fortes raisons de croire que les promotions de mariage moins jeunes aient eu un comportement traditionnel en matière de nuptialité caractérisé notamment par une précocité de l'âge au premier mariage.

Autre point important à noter: la proportion de femmes infécondes au cours des cinq premières années de mariage est d'autant plus faible que le mariage est récent: de 17,2 pour cent chez les femmes mariées il y a 5 à 9 ans, elle passe à 34,7 pour cent chez celles qui le sont depuis 20 ans au moins. Cela pourrait indiquer une récente augmentation de la fécondité initiale qui aurait alors accompagné la forte baisse des mariages précoces déjà constatée dans le chapitre 4 du présent rapport, mais aussi l'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration des conditions hygiéniques et la diminution de la stérilité qui en ont résulté. L'effet des mauvaises déclarations des dates des mariages ou des naissances n'est cependant pas à exclure complètement. Le tableau 5.6 permet d'ailleurs de confirmer cette conclusion.

En effet les données de ce tableau montrent nettement qu'il y a eu une augmentation récente du nombre moyen d'enfants nés vivants par femme au cours des cinq premières années de mariage:

TABLEAU 5.6: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

Années depuis le premier mariage	Age au premier mariage							Tous
	< 15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30 +	
5-9	1,4	1,7	1,8	1,9	1,6	1,7	1,2	1,5
10-19	1,2	1,6	1,8	1,6	1,9	2,5	1,6	1,4
20 +	1,1	1,2	1,5	1,3	1,0	1,3	-	1,1
Tous	1,2	1,5	1,7	1,6	1,6	2,0	1,5	1,3
S.E. <sup>a</sup>	0,02	0,04	0,08	0,11	0,13	0,21	0,24	0,02

Note:

a Ecart-type de la moyenne observée

Source: Tableau 2.1.2

les femmes mariées depuis plus de 19 ans n'ont eu en moyenne que 1,1 enfant chacune contre 1,5 pour celles mariées depuis 5-9 ans, soit une augmentation de 36,4 pour cent.

Examiné selon l'âge au mariage, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme croît graduellement avec l'âge au mariage, au moins jusqu'à 24 ans, le nombre de femmes s'étant mariées à 25 ans ou plus étant trop faible pour permettre de tirer des conclusions définitives et valables. Pour l'ensemble des femmes considérées, le nombre moyen d'enfants vivants mis au monde au cours des cinq premières années est de 1,3 enfant; la valeur modale de cet indice (1,7) s'observe chez les femmes mariées à 18-19 ans.

5.4 FECONDITE RECENTE ET FECONDITE ACTUELLE

La fécondité récente et la fécondité actuelle revêtent une importance capitale car elles contribuent à déterminer le niveau du taux d'accroissement actuel d'une population, niveau sur lequel se basent les pouvoirs publics dans toute planification économique et sociale. Par opposition à la fécondité initiale, la fécondité récente a donc un intérêt plus pratique que théorique; elle s'en distingue également par le fait que sa mesure et son analyse sont ici fondées sur les femmes qui se sont mariées pour la première fois il y a au moins cinq ans, qui sont actuellement mariées et qui n'ont eu aucune rupture d'union au cours des cinq années précédant la date de l'enquête.

Du fait même que la fécondité récente ne se réfère qu'aux naissances vivantes survenues au cours des cinq dernières années, on peut penser que les risques d'omissions, d'oubli ou d'erreurs de toutes sortes seraient moindres que lorsqu'il s'agissait d'examiner la fécondité initiale.

Notons préalablement que, d'une manière idéale, la fécondité actuelle devrait être mesurée à partir des naissances de l'année qui a précédé l'enquête; néanmoins, ce procédé ne peut pas fournir statistiquement assez de naissances dans un échantillon de taille identique à celle de l'échantillon ou l'ENMF.

Par ailleurs, parce que la collecte des données sur le terrain s'est étalée sur près de six mois, les dates de calendrier de la période de référence (60 derniers mois) varieront en général d'une femme à l'autre, en fonction de la date de l'interview.

Trois indices fondamentaux seront examinés et commentés dans la présente section: le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des 5 dernières années, la proportion de femmes s'étant déclarées enceintes au moment de l'enquête et les taux spécifiques de fécondité.

#### 5.4.1 Le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des 5 dernières années

Le tableau 5.7 donne le nombre moyen de naissances vivantes survenues au cours des cinq années précédant la date de l'enquête et issues de femmes continuellement mariées au cours de cet intervalle selon l'âge actuel de l'enquêtée (panneau A) et selon le temps écoulé depuis le premier mariage (panneau B).

Il ressort de ce tableau qu'une femme a eu en moyenne 1,4 enfants au cours des cinq dernières années, ce qui correspond à 280 naissances par an pour mille femmes mariées.

Le nombre moyen de naissances pendant les cinq dernières années croît avec l'âge jusqu'à 29 ans. A partir de 30 ans il amorce une baisse graduelle. Le maximum (1,7 enfants ou 340 naissances par an pour 1000 femmes) s'observe dans le groupe d'âge 20-29 ans et le minimum dans le groupe 45-49 ans.

Le panneau B du même tableau montre que le nombre moyen d'enfants pendant les cinq dernières années varie en sens inverse de l'intervalle de temps séparant le premier mariage de la date de l'enquête. En effet, cet indice décroît à mesure que la cohorte de mariages vieillit; ainsi, il passe de 1,8 enfants (360 naissances par an pour 1000 femmes) pour la durée 5-9 ans à 0,3 enfant pour la durée 30 ans et plus.

TABLEAU 5.7: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON (A) L'AGE ACTUEL, ET (B) LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE. (FEMMES CONTINUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

A - AGE ACTUEL		B - ANS DEPUIS LE PREMIER MARIAGE	
Age actuel	Nombre moyen de naissances pendant les cinq dernières années	Ans depuis le premier mariage	Nombre moyen de naissances pendant les cinq dernières années
< 20	1,5	0-4	-
20-24	1,7	5-9	1,8
25-29	1,7	10-14	1,6
30-34	1,5	15-19	1,5
35-39	1,2	20-24	1,2
40-44	0,7	25-29	0,8
45-49	0,3	30 +	0,3
Tous	1,4	Tous	1,4

Source: Tableaux 2.4.1 et 2.4.3B-2

La somme des chiffres de la deuxième colonne du panneau B pourrait donner une mesure synthétique de la fécondité légitime. Ainsi, si les niveaux récents de la fécondité légitime se maintiennent en Mauritanie, une femme restée continuellement mariée pourra donner naissance à 7,2 enfants entre le cinquième et le trentième anniversaires de son mariage.

#### 5.4.2 Les grossesses actuelles

Les grossesses actuelles constituent un autre indicateur de la fécondité dans la mesure où elles représentent les naissances qui auraient lieu au cours des neuf mois qui suivront la date de l'enquête, du moins si l'on considère que les interruptions de grossesses et les morts-nés sont en nombre négligeable.

Certaines méthodes et techniques ont été élaborées au cours des dernières années en vue de rendre possible l'estimation de la fécondité actuelle à partir de la proportion de femmes qui se sont déclarées enceintes lors d'une enquête. Les premières applications de ces méthodes ont suscité de l'enthousiasme; cependant, l'accumulation d'informations relatives à plusieurs pays et à une plus grande variété de populations a permis de tester davantage et d'évaluer ces méthodes et techniques.<sup>(1)</sup> Les conclusions dégagées n'encouragent plus, pour différentes raisons, l'utilisation des proportions de femmes actuellement enceintes pour l'estimation des niveaux de fécondité par âge, l'utilisation de telles données restant néanmoins entièrement possible et recommandée pour l'étude des tendances de la fécondité à partir d'enquêtes successives.

Tenant compte de ces conclusions, l'estimation des taux de fécondité selon l'âge à partir des proportions des femmes enceintes qui est faite à la fin de cette sous-section n'est donnée qu'à titre indicatif.

Les proportions de femmes enceintes selon le groupe d'âge actuel sont les suivantes:

Age	Pourcentage d'enceintes	Age	Pourcentage d'enceintes
< 20	17,4	35-39	9,6
20-24	17,9	40-44	6,0
25-29	15,3	45-49	2,0
30-34	15,3	TOTAL	13,7

Ainsi 13,7 pour cent des femmes actuellement mariées se sont déclarées enceintes au moment

(1) Noreen Goldman and C.F. Westoff, Can Fertility be Estimated from Current Pregnancy Data?, Population Studies, Vol 34, No 3, 1980, pp 535-550



de l'enquête. La proportion correspondante était de 20,6 pour cent en Syrie, 14,3 pour cent en Tunisie, 12,3 pour cent au Maroc et 15,6 pour cent au Sénégal.

La proportion de femmes enceintes décroît avec l'âge, passant de plus de 17 pour cent avant 25 ans, à 15,3 pour cent entre 25 et 34 ans et à 2 pour cent entre 45 et 49 ans.

Examinées selon la durée de leur grossesse, les femmes enceintes se répartissent ainsi:

Durée de la grossesse en mois	1	2	3	4	5	6	7	8-9	1-9
Pourcentage	2,0	10,9	14,6	13,1	12,9	12,6	12,6	21,3	100,0

Sans exclure la possibilité d'une fluctuation saisonnière, il apparaît à l'évidence que les grossesses d'un et deux mois sont largement sous-estimées. Cette sous-estimation n'est d'ailleurs pas spécifique à la Mauritanie et est, d'une certaine façon, compréhensible: en l'absence de test de grossesse, il est souvent difficile de distinguer un simple retard de règles d'une grossesse toute récente.

A partir du quatrième mois (6 mois au total), on peut considérer que les déclarations sont bonnes (72,5 pour cent des grossesses ont entre 4 et 9 mois). Partant de cette hypothèse et d'une répartition uniforme des grossesses dans le temps, on a estimé que le nombre de grossesses était supérieur à ce qui avait été enregistré de:  $[1 - 6/(9 \times 0,725)] = 8,0$  pour cent; ce qui correspond à un taux de grossesse de:  $13,7 \times (1,08) = 14,8$  pour cent au lieu de 13,7 pour cent. Il en découle, sur cinq ans, un nombre d'enfants nés vivants de:  $(5 \times 0,148/0,75) = 0,986$  où 0,75 représente les neuf mois de gestation.

Cette moyenne est à comparer avec celle qui a été obtenue pour les cinq années précédant l'entrevue et qui est de 1,4 enfants nés vivants. Bien que l'on sache que la fécondité est toujours sous-estimée quand elle est calculée à partir de la proportion de femmes enceintes, cette moyenne pourrait, elle aussi, suggérer l'idée d'une baisse de la fécondité au cours des dernières années.

Les proportions de femmes enceintes peuvent être converties en taux de fécondité donnant le niveau de fécondité le plus récent.

Les femmes dont la grossesse n'a que quelques mois sont souvent incertaines, voire même discrètes. C'est pourquoi, les grossesses de moins de 3 mois sont souvent sous-estimées. Dans ce qui suit on tentera d'estimer les taux de fécondité par âge à partir des proportions de femmes enceintes depuis plus de trois mois. Le tableau suivant donne pour chaque groupe d'âge la proportion de femmes mariées enceintes depuis plus de trois mois ainsi que les taux de fécondité qui en ont été déduits:

Groupe d'âge	Pourcentage de femmes mariées enceintes depuis plus de 3 mois	Taux de fécondité pour mille
15-19	11,9	238
20-24	11,9	238
25-29	11,4	228
30-34	11,4	228
35-39	7,7	154
40-44	5,6	112
45-49	2,0	40
DESCENDANCE FINALE		6,19

Il est intéressant de noter que la courbe représentative de ces taux n'épouse pas la forme généralement connue des taux de fécondité par âge.

La descendance finale estimée à partir de cette série de taux se situe aux environs de 6,2 enfants par femme, et est assez proche de la descendance estimée à partir des naissances des 12 et des 60 derniers mois. Ainsi qu'il a été dit plus haut, ces taux devraient néanmoins être utilisés avec beaucoup de réserves.

#### 5.4.3 Les taux de fécondité légitime par durée de mariage et les taux de fécondité générale

Dans la présente section, il sera procédé à l'analyse de la fécondité actuelle du point de vue de son intensité et de son calendrier et ce à partir des trois indices suivants: les taux de fécondité générale, les taux de fécondité légitime selon l'âge et selon le temps écoulé depuis le premier mariage. Les taux se calculent en rapportant le nombre de naissances vivantes ayant eu lieu au cours d'une période donnée (généralement les 12 derniers mois précédant l'enquête) dans un groupe d'âges de femmes, à l'effectif des femmes de ce groupe. On obtient ainsi une série de taux qui décrit le niveau et la variation par groupe d'âges de la fécondité qui la rend indépendante de la répartition par âge des femmes.

Le calcul peut se faire à partir de l'ensemble des naissances, ou des naissances légitimes, etc... rapportées respectivement aux catégories de femmes correspondantes (ensemble des femmes de 15 à 49 ans, femmes mariées, etc). En additionnant les taux de fécondité par âge, après avoir multiplié chaque taux par le nombre d'années comprises dans l'intervalle d'âges dont il relève afin d'obtenir le nombre de naissances qu'auraient 1000 femmes si elles étaient soumises pendant ces années au taux en question, on obtient la fécondité cumulée aux différents anniversaires, ou somme de naissances réduites. En prolongeant le cumul jusqu'au dernier taux, on obtient la fécondité cumulée totale du moment c'est à dire le nombre moyen d'enfants qu'on observerait dans une population composée de 1000

femmes à chaque âge (de 15 à 49 ans inclus en général), soumises durant toute leur vie féconde aux taux de l'année la plus récente: c'est la fécondité actuelle, qui ne tient pas compte de la fécondité passée de la femme. Les taux de fécondité par durées sont similaires aux taux de fécondité par âge à la différence qu'ils sont calculés selon la durée de mariage au lieu de l'âge.

Dans les pays où la procréation se fait essentiellement dans le cadre du mariage, les taux de fécondité selon la durée du mariage s'avèrent plus pertinents que les taux selon l'âge, particulièrement lorsqu'il s'agit de comparer des sous-populations; les taux par âge sont en effet susceptibles d'être trop influencés aux jeunes âges par la fécondité des femmes précocement mariées.

Les données collectées lors de l'enquête-ménages ne permettent pas le calcul de taux de fécondité par durée de mariage car aucune question relative à la date du premier mariage ne figurait sur la feuille de ménage; elles permettent cependant le calcul des taux de fécondité générale et des taux de fécondité légitime.

De leur côté, les données de l'enquête individuelle, si elles permettent le calcul de taux de fécondité légitime par âge et par durée, ne permettent pas aisément le calcul des taux de fécondité générale. Ceux-ci nécessitent en effet comme dénominateur toutes les femmes quelle que soit leur situation matrimoniale; or, rappelons le, l'échantillon de l'enquête individuelle est composé uniquement de femmes non célibataires.

La procédure utilisée dans ce cas en vue de retrouver le dénominateur adéquat a été de multiplier, pour chaque groupe d'âges, le nombre de femmes non-célibataires dans l'enquête individuelle par l'inverse de la proportion de femmes non-célibataires dans le même groupe d'âges, calculée d'après l'enquête-ménages.

Le tableau 5.8 donne les taux de fécondité générale par groupe d'âges calculés d'après l'enquête ménage et l'enquête individuelle.

TABLEAU 5.8: TAUX DE FECONDITE GENERALE (AGES SPECIFIQUES) POUR 1000 FEMMES SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE ET L'ENQUETE-MENAGES

Source	Age								Descendance finale
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
<b>A: Enquête ménages</b>									
(12 mois)	160	266	272	239	166	68	30		6,0
<b>B: Enquête individuelle</b>									
Historique des naissances (12 mois)	169	265	278	272	182	74	20		6,30
Historique des naissances (moyenne de 5 ans)	155	264	290	242	168	86	44		6,25

Afin d'atténuer les fluctuations dues aux erreurs de datation, on a calculé deux séries de taux à partir de l'enquête individuelle: la première basée sur les naissances des douze derniers mois et la seconde sur la moyenne des naissances des cinq dernières années.

On constate que les trois séries de taux sont dans l'ensemble cohérentes entre elles et les trois courbes qui les représentent ont la même allure. Dans chacune de ces séries, le taux maximum se situe à 25-29 ans et le minimum à 45-49 ans.

Dans l'ensemble, les taux de fécondité calculés à partir des données de l'enquête-ménage sont légèrement inférieurs à ceux calculés à partir de l'enquête individuelle.

La dernière colonne du tableau 5.8 donne la descendance finale qui découle de ces différentes séries de taux. Celle-ci est estimée à 6 enfants à partir de l'enquête-ménage et à 6,3 et 6,25 à partir de l'enquête individuelle.

Rappelons que le même indice était estimé à 6,2 enfants environ à partir de la proportion de femmes enceintes et à 6,7 enfants à partir des données du recensement de 1976/77.

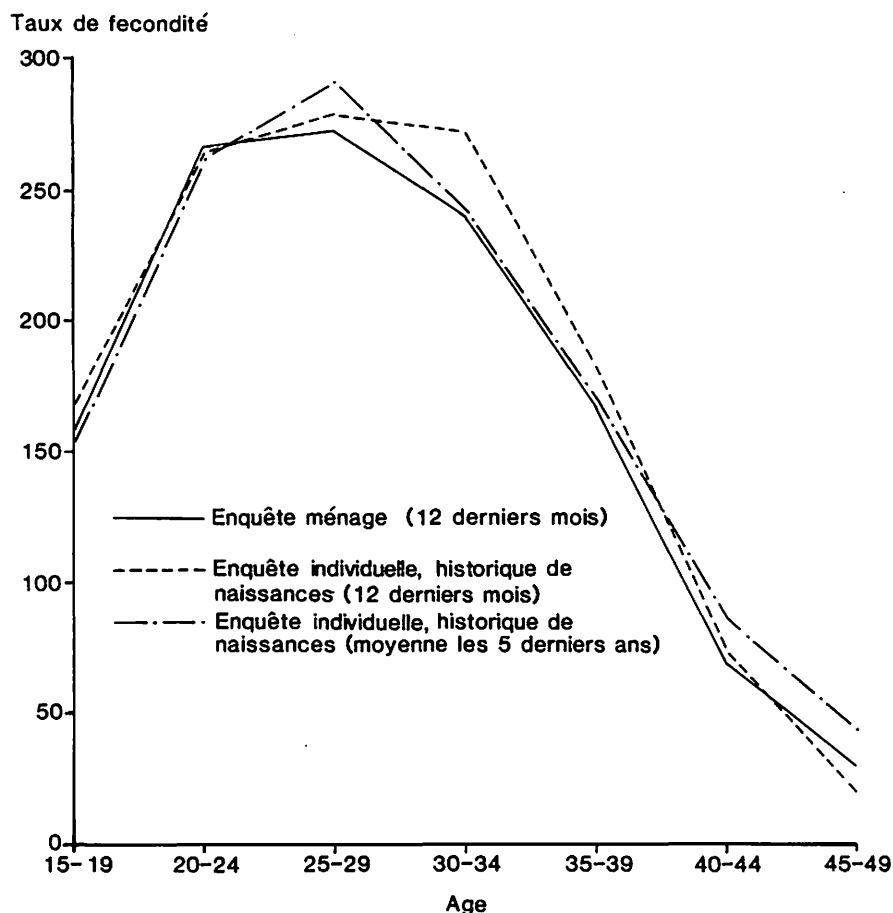
Cet examen des taux de fécondité générale par âge gagnerait à être complété par l'analyse des taux de fécondité légitime selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et selon la durée de mariage, pour les cinq années précédant l'enquête. Ces taux sont donnés dans le tableau 5.9. Le taux le plus élevé est ici observé dans le groupe d'âges 20-24 ans et à la durée 5-9 ans.

Au delà de ce groupe d'âges, le taux de fécondité baisse graduellement, faiblement jusqu'à l'âge de 39 ans et brusquement à partir de 40 ans. En effet le taux fécondité à 40-44 ans équivaut à peine à la moitié de celui observé à 35-39 ans. Il en est de même pour les taux de fécondité légitime selon la durée du mariage. Ceux-ci, bien qu'ils baissent aussi graduellement, restent élevés jusqu'à la durée 20-24 ans. Ce n'est qu'à partir de 25 à 29 ans de mariage que la fécondité devient faible.

Ces taux permettent également une estimation de la descendance finale: ainsi, selon ces taux, une femme mariée à 15 ans et restée continuellement mariée jusqu'à l'âge de 50 ans aurait en moyenne 8,2 enfants; par ailleurs, une femme aurait en moyenne 7,4 enfants au bout de 25 ans de mariage et 8 enfants au bout de 35 ans.

## 5.5 TENDANCES DE LA FECONDITE

Comme il a été mentionné plus haut, le questionnaire individuel de l'ENMF comportait de multiples questions et un tableau détaillé destinés à recueillir, auprès de chaque enquêtée, un historique complet et précis de ses naissances. C'est cet historique qui a permis l'élaboration des tableaux que l'on commentera dans la présente section. En effet,



Graphique 5.1 Taux de fécondité par âge selon différentes sources

TABLEAU 5.9: TAUX DE FECONDITE LEGITIME (AGES SPECIFIQUES ET DUREES SPECIFIQUES) POUR 1000 FEMMES SELON LA MOYENNE DES DONNEES INDIVIDUELLES POUR LES CINQ DERNIERES ANNEES

Age à la naissance	Taux de fécondité légitime (âge-spécifiques)	Durée à la naissance	Taux de fécondité légitime (durées spécifiques)
15-19	333	0-4	330
20-24	349	5-9	348
25-29	334	10-14	323
30-34	274	15-19	266
35-39	201	20-24	215
40-44	97	25-29	96
45-49	45	30-34	31

TABLEAU 5.10: TAUX DE FECONDITE GENERALE PAR GROUPE D'AGE POUR 1000 FEMMES POUR DES PERIODES DE CINQ ANS SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE

Age à la naissance	Période avant l'enquête en années						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
15-19	155	191	206	184	173	165	131+
20-24	264	319	284	248	238	197+	
25-29	290	301	273	258	209+		
30-34	242	256	252	251			
35-39	168	194	182+				
40-44	86	131+					
45-49	44+						

Note:

+ Cohortes incomplètes

Source: Tabulation spéciale

partant des renseignements concernant l'historique des naissances des enquêtées, on a calculé des taux de fécondité générale par période quinquennale selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant (tableau 5.10), des taux de fécondité générale selon l'âge actuel et l'âge à la naissance (tableau 5.11A), des taux de fécondité légitime par période quinquennale selon l'âge à la naissance (tableau 5.12) et enfin des taux de fécondité légitime par période quinquennale selon la durée du mariage à la naissance de l'enfant (tableau 5.13).

L'examen de ces différentes séries de taux va permettre de dégager quelques conclusions relatives aux tendances de la fécondité.

L'impression générale qui se dégage du tableau 5.10 est la hausse continue de la fécondité jusqu'à l'année 1976 environ et sa baisse après cette date. En effet, on constate que, pour chaque groupe d'âge, le taux de fécondité générale augmente à mesure que l'on avance vers la date de l'enquête pour baisser ensuite au cours des cinq dernières années.

On peut cependant penser que plus la période de référence est éloignée et plus le risque d'omission et d'oubli de la part des enquêtées est grand. L'augmentation constatée de la fécondité pourrait donc n'être qu'artificielle puisqu'elle serait due à une amélioration

TABLEAU 5.11A: TAUX DE FECONDITE GENERALE (COHORTES ET AGES SPECIFIQUES) POUR 1000 FEMMES SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE

Age à l'enquête	Age à la naissance						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19	118*						
20-24	180	254*					
25-29	201	296	309*				
30-34	213	310	283	258*			
35-39	188	267	296	247	198*		
40-44	163	243	259	252	166	92*	
45-49	155	218	238	243	181	101	44*

Note:

\* Cohortes incomplètes

Source: Tabulation spéciale

TABLEAU 5.11B: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES PAR FEMME AVANT CERTAINS AGES EXACTS SELON L'AGE ACTUEL

Age à l'enquête	Période approximative de naissance de la mère								
		20	25	30	35	40	45	50	
15-19	1962-66	0,6*							
20-24	1957-61	0,9	2,2*						
25-29	1952-56	1,0	2,5	4,0*					
30-34	1947-51	1,1	2,6	4,0	5,3*				
35-39	1942-46	0,9	2,3	3,8	5,0	6,0*			
40-44	1937-41	0,8	2,0	3,3	4,6	5,4	5,9*		
45-49	1932-36	0,8	1,9	3,1	4,3	5,2	5,7	5,9	

Note:

\* Cohortes incomplètes

Source: Tabulation spéciale

progressive des déclarations des naissances ou tout au moins à une moindre omission.

Si l'on affecte aux cases vides du tableau 5.10 les taux correspondant au même âge des périodes adjacentes, les descendance du moment seront respectivement de 6,5; 6,9; 7,2 et 6,25 pour les périodes 15-19, 10-14, 5-9 et 0-4 ans avant la date de l'enquête.

Des conclusions similaires peuvent être tirées des tableaux 5.11A et 5.11B qui donnent

TABLEAU 5.12: TAUX DE FECONDITE LEGITIME (AGES SPECIFIQUES) POUR 1000 FEMMES POUR DES PERIODES DE CINQ ANS SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE

Age à la naissance	Période avant l'enquête en années						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
15-19	333	325	318	273	263	260	277*
20-24	349	384	351	289	308	300*	
25-29	334	345	320	306	276*		
30-34	274	302	261	297*			
35-39	201	227	209*				
40-44	97	158*					
45-49	45*						

Périodes approximatives de référence 1977-81 1972-76 1967-71 1962-66 1957-61 1952-56 1947-51

Note:

\* Cohortes incomplètes

Source: Tabulation spéciale

TABLEAU 5.13: TAUX DE FECONDITE LEGITIME (DUREES SPECIFIQUES) POUR 1000 FEMMES POUR DES PERIODES DE CINQ ANS SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE

Durée du mariage à la naissance	Période avant l'enquête en années						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34
0-4	330	308	274	244	235	241	205*
5-9	348	369	337	292	310	247*	
10-14	323	347	344	283	279*		
15-19	266	303	275	295*			
20-24	215	235	198*				
25-29	96	188*					
30-34	31*						

Note:

\* cohortes incomplètes

Source: Tabulation spéciale

l'impression d'une augmentation de la fécondité partant de la cohorte de femmes âgées de 45-49 ans jusqu'à celle des femmes âgées de 30-34 ans, suivie d'une baisse de la fécondité chez les deux plus jeunes cohortes. Néanmoins, cette tendance s'expliquerait, au moins partiellement, par l'omission ou la mauvaise datation des naissances. Certains taux semblent aberrants: ainsi pour la cohorte de femmes actuellement âgées de 45-49 ans, le taux de fécondité à 30-34 ans est supérieur à ceux à 25 ans et surtout à 20-24 ans, âges auxquels la fertilité<sup>(2)</sup> des femmes atteint en général son niveau le plus élevé. Comme dans toute enquête rétrospective, l'omission par les enquêtées de leurs premiers enfants pourrait expliquer ce calendrier à priori non plausible de la fécondité.

Les taux de fécondité légitime présentés dans le tableau 5.12 abondent également dans ce sens. En effet, la fécondité légitime aurait, selon le tableau 5.12, augmenté d'une façon générale au cours de la période qui s'étend approximativement entre 1947 et 1976 (5 à 34 ans avant l'enquête), avec quelques rares fluctuations.

Après 1976, on assiste au contraire à un déclin de la fécondité légitime et cela à tous les âges, excepté dans le groupe 15-19 ans. Dans ce dernier groupe d'âges, la fécondité a continué à augmenter au cours des cinq dernières années, reflétant ainsi l'effet de l'élévation déjà constatée de l'âge au premier mariage. L'on sait en effet que le calcul du taux de fécondité légitime fait intervenir au numérateur le nombre de naissances et au dénominateur le nombre de femmes-années vécues dans cet intervalle d'âges. Estimée d'après les chiffres du tableau 5.12, la descendance du moment par femme continuellement mariée entre 15 et 50 ans serait de 7,9, 8,3, 8,9 et 8,2 enfants respectivement au cours des périodes 1962-1966, 1967-1971, 1972-1976 et 1977-1981; remarquons qu'ici aussi, le cas des cellules vides du tableau a été résolu en complétant les séries incomplètes par les taux de la période adjacente.

(2) Capacité physiologique d'une femme à avoir un enfant vivant

Examinée selon la durée du mariage à la naissance de l'enfant (tableau 5.13), la fécondité légitime augmente, au sein d'une même période, entre les durées 0-4 ans et 5-9 ans puis décroît graduellement à partir de la dixième année du mariage; le taux maximum de fécondité légitime est observée à la durée 5-9 ans (sauf pour la période 10-14 ans). A partir de la cinquième année de mariage et à durée de mariage égale, la fécondité légitime a eu une évolution en dents de scie, marquée cependant par une baisse au cours de la période la plus récente, correspondant approximativement aux années 1977 à 1981.

Pour la durée 0-4 ans, un phénomène différent a été observé. Pour cette durée, en effet, le tableau 5.13 suggère l'idée d'une augmentation continue de la fécondité légitime, qui serait passée de 235 pour mille au cours de la période 1957-1961 à 330 pour mille en 1977-1981. Cette tendance serait probablement due, elle aussi, à l'élévation de l'âge au premier mariage.

## 5.6 LES VARIATIONS DIFFERENTIELLES DE LA FECONDITE

Dans le cadre du présent chapitre, nous n'avons analysé jusqu'ici que les niveaux et les tendances de la fécondité de la population sédentaire dans l'ensemble du pays. Nous nous sommes attachés dans les pages précédentes à dégager les meilleures estimations possibles de divers indices classiques, à l'aide desquels nous avons décrit les niveaux et tendances de la fécondité cumulée, de la fécondité initiale et de la fécondité récente et actuelle. Chaque fois que cela était nécessaire, nous avons indiqué la portée et les limites des indices calculés et des conclusions tirées.

Il s'agit à présent de tenter de dépasser le cadre de la description démographique pure pour tenter d'engager une ébauche d'explication des niveaux et tendances de la fécondité par la recherche des corrélations possibles avec des variables extra-démographiques, sociologiques et géographiques notamment.

Les variables explicatives utilisées seront, autant que faire se peut, celles-là même décrites dans le chapitre 3 sous l'appellation de variables de base et qui sont: le niveau d'instruction, le lieu et le type de résidence, la langue maternelle et l'historique du travail de l'enquêtée et enfin la profession du mari. Un inconvénient majeur, commun à toutes les enquêtes rétrospectives, mérite d'être signalé avec insistance car il limite et relativise les conclusions qui seront tirées. En effet, ces variables de base constituent des caractéristiques de l'enquêtée ou de son conjoint au moment de l'enquête, alors que la fécondité est un processus dont le commencement se situe dans le passé, souvent bien avant la date de l'enquête. Expliquer des comportements passés par des caractéristiques présentes pourrait par conséquent conduire à des erreurs d'appréciation, surtout dans un pays comme la Mauritanie où la mobilité géographique, conjugale et professionnelle sont relativement importantes et

où, en général, le mariage et la procréation n'impliquent pas forcément l'interruption des études.

L'on examinera successivement dans cette section les variations différentielles de la fécondité cumulée, celles de la fécondité des premières années du mariage et enfin celles de la fécondité récente et actuelle.

### 5.6.1 Variations différentielles de la descendance finale

Le tableau 5.14, calculé à partir de l'enquête individuelle, donne le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme non-célibataire âgée de 45 à 49 ans selon le niveau d'instruction, le lieu de résidence, la langue maternelle et l'historique du travail de l'enquêtée d'un côté, et selon la profession du mari de l'autre. La parité moyenne pour toutes ces femmes est de 6,1 enfant. Afin d'étudier l'effet des différences dans l'âge au mariage entre les divers sous-groupes, le tableau 5.14 présente à la fois, pour chacune des modalités des caractéristiques de base retenues, les descendes finales brutes (colonne 2) et celles standardisées par l'âge au premier mariage (colonne 3).

La descendance finale standardisée n'indique

TABLEAU 5.14: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES NON-CELIBATAIRES AGEES DE 45 ANS OU PLUS SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE)

Caractéristiques socio-économiques	Moyenne non-standardisée	Moyenne standardisée <sup>a</sup>	Nombre de femmes
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Non scolarisée	6,4	6,2	116
Primaire incomplet et +	5,9	8,0	204
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Nouakchott	6,4	6,3	54
Villes minières	(6,8)	-	19
Autre urbain	6,0	6,3	51
Rural Fleuve	6,5	6,1	76
Autre rural	5,7	5,7	121
<b>LANGUE MATERNELLE</b>			
Hassania	6,1	6,2	211
Poular	6,6	5,3	60
Soninké	(4,8)	-	19
Wolof	(7,0)	-	4
Bambara-autre	-	-	-
Etrangère	(5,7)	-	6
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>			
Maintenant et avant	3,9	4,1	25
Maintenant seulement	7,0	6,9	93
Depuis avant	(7,8)	-	4
Depuis seulement	(7,6)	-	6
Avant seulement	(6,4)	-	6
Jamais seulement	5,9	5,9	196
<b>PROFESSION DU MARI</b>			
Cadres sup., prof., lib.	(5,6)	-	10
Employés de bureau	(9,0)	-	3
Vendeurs	6,3	6,3	14
Agriculteurs	6,0	5,6	70
Ouvriers agricoles	6,5	6,0	51
Employés de maison	(9,0)	-	4
Autres services	(7,4)	-	17
Ouvriers qualifiés	5,7	5,3	32
Ouvriers non-qualifiés	(7,2)	-	18
Jamais travaillé	5,3	5,5	81
<b>TOTAL</b>	<b>6,1</b>	<b>-</b>	<b>320</b>

Note: ( ) moins de 20 ans  
a Standardisée par l'âge au premier mariage

Source: Tableau 2.2.6

pas de différence de fécondité significative selon le lieu de résidence, bien que la valeur de cet indice soit légèrement plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain.

Il existe par contre une corrélation entre descendance finale et degré d'instruction. Cette corrélation est négative si l'on ne considère que les descendances finales non standardisées et positive au vu des descendances finales standardisées.

Les descendances finales non standardisées sont de 6,4 et 5,9 respectivement chez les non scolarisés et chez celles ayant suivi un enseignement primaire ou coranique au moins. La standardisation fait apparaître un phénomène contraire et la descendance finale des femmes ayant été scolarisées passe à 8 enfants. Notons cependant que la catégorie "primaire incomplet et plus" regroupe en fait toute une variété de situations qu'il est impossible d'isoler sans devoir raisonner sur de très petits nombres. A titre d'exemple, il n'existe dans ce groupe de femmes qu'une seule ayant comme niveau d'instruction "primaire complet ou plus"<sup>(3)</sup>

Dans le cadre de l'examen de la variation de la descendance finale selon la langue maternelle, notre commentaire se limitera à une comparaison des descendances finales dans les groupes Hassania et Poular seulement et cela à cause du faible nombre de Soninkées, Wolofs, et Bambaras parmi les femmes âgées de 45 ans et plus. Ici également, la conclusion qui se dégage est similaire à la précédente: alors que les moyennes non standardisées indiquent une plus grande fécondité chez les Poulars, la standardisation par l'âge au mariage permet de percevoir une tendance inverse. Il ressort enfin du tableau 5.14 que les femmes qui travaillent au moment de l'enquête et qui travaillaient avant leur mariage ont la fécondité la plus faible: 4,1 enfants contre 5,9 pour celles qui n'ont jamais travaillé et 6,9 pour celles qui travaillent "maintenant seulement".

Notons enfin que les variations de la descendance finale selon la profession du mari sont minimes, excepté pour les épouses de vendeurs qui semblent avoir une fécondité élevée, légèrement supérieure à la moyenne nationale.

### 5.6.2 Variations différentielles de la fécondité cumulée

L'enquête individuelle aussi bien que l'enquête-ménages permettent le croisement de la fécondité cumulée avec certaines caractéristiques socio-économiques de l'enquêtée ou de son conjoint. Les tableaux 5.15 et 5.16 permettent d'étudier les variations différentielles du nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge de la femme au moment de l'enquête.

Une remarque préalable s'impose ici concernant la langue maternelle: dans le tableau 5.16, il

TABEAU 5.15: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS, SELON L'ÂGE ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES (FEMMES NON-CÉLIBATAIRES, SELON L'ENQUÊTE MÉNAGES)

Caractéristiques socio-économiques	Age							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	15-49
<b>TYPE DU LIEU DE RESIDENCE</b>								
Urbain	1,0	2,2	3,5	4,8	5,7	5,7	5,9	3,8
Rural	0,8	2,0	3,5	4,9	5,8	6,2	6,5	4,0
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>								
Nouakchott	1,2	2,2	3,4	4,6	5,3	5,2	5,3	3,6
Villes minières	1,1	2,2	4,1	5,2	6,0	7,1	6,1	4,0
Autre urbain	0,9	2,1	3,4	4,8	5,9	5,9	6,3	4,0
Rural Fleuve	0,7	2,1	3,6	5,1	6,1	6,6	6,7	4,1
Autre rural	0,8	1,9	3,3	4,7	5,6	5,9	6,4	4,0
<b>LANGUE MATERNELLE DU CHEF DE MÉNAGE</b>								
Hassania	0,9	2,0	3,4	4,7	5,5	5,8	6,2	4,0
Poular	0,8	2,2	3,8	5,4	6,6	6,7	6,6	4,0
Soninké	0,6	1,9	3,5	4,5	5,7	5,7	6,3	3,7
Wolof	1,1	2,3	3,4	5,4	6,4	6,0	7,0	3,9
Bambara	(1,5)	(2,3)	(3,3)	(4,1)	(7,5)	(7,4)	(5,0)	4,1
Autre	(1,2)	(1,4)	(2,5)	3,4	(3,7)	(5,8)	(2,3)	2,9
<b>NATIONALITÉ DU CHEF DE MÉNAGE</b>								
Mauritanien	0,9	2,1	3,5	4,8	5,8	6,0	6,3	4,0
Autre africain	1,0	2,3	3,4	4,5	6,1	5,2	(4,8)	3,6
Autre étranger	(1,3)	(1,2)	(1,0)	(2,8)	(3,1)	(5,7)	(7,7)	2,9
<b>TOTAL</b>	<b>0,9</b>	<b>2,1</b>	<b>3,5</b>	<b>4,8</b>	<b>5,7</b>	<b>6,0</b>	<b>6,3</b>	<b>3,9</b>

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tabulation spéciale

s'agit de la langue maternelle de l'enquêtée elle-même alors que dans le tableau 5.15 il ne s'agit que de la langue maternelle du chef de ménage. Néanmoins, dans la plupart des cas, il y a concordance entre langue maternelle de la femme et langue maternelle du chef du ménage auquel elle appartient.

Il ressort du tableau 5.16 que le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme, tous âges confondus, est de 4 chez les analphabètes, 3,9 chez celles ayant fait moins de six ans d'études et de 2,4 chez les femmes ayant au moins fini le cycle d'études primaires.

A égalité d'âge, le nombre moyen d'enfants est dans l'ensemble en corrélation négative avec le niveau d'instruction. Ce type de corrélation entre ces deux variables est une conclusion désormais classique, à laquelle ont abouti la plupart des enquêtes sur la fécondité et, avant elles, des enquêtes du type KAP. Comme il a été montré précédemment, cette différence s'expliquerait par une différence dans l'âge au premier mariage.

Examiné selon la langue maternelle de la mère, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme est le plus fort chez les Wolofs et les Poulars. Les indices les plus faibles s'observent chez les hassanaphones et les Soninkées.

La corrélation avec l'historique du travail de l'enquêtée permet d'établir une relation nette entre la descendance cumulée et le travail avant le mariage; que l'enquêtée ait continué à travailler après le mariage ou qu'elle ait cessé de le faire importe peu.

(3) Cf. tableau 2.2.6 au volume 2 du présent rapport

TABLEAU 5.16: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON (A) L'AGE ACTUEL , ET (B) LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET SELON DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'ENQUETE INDIVIDUELLE)

Caractéristiques socio-économiques	A - Age actuel				B - Ans depuis le premier mariage						Total
	< 25	25-34	35-44	45-49	< 5	5-9	10-14	15-19	20-24	25 +	
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>											
Non scolarisée	1,6	4,4	5,7	6,4	0,9	2,3	3,9	5,2	5,5	6,6	4,0
Primaire incomplet	1,7	4,2	6,0	5,9	0,9	2,3	3,7	4,9	6,1	6,3	3,9
Primaire et plus	1,3	3,6	(6,4)	(12,0)	0,8	2,6	(3,5)	(5,4)	(5,3)	(10,7)	2,4
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>											
Nouakchott	1,8	3,8	5,6	6,4	0,9	2,3	3,6	4,5	5,6	6,0	3,6
Villes minières	1,6	4,9	5,9	(6,8)	0,7	2,3	3,8	5,7	6,5	6,6	3,9
Autre urbain	1,7	4,3	5,7	6,0	0,9	2,1	3,7	4,8	5,5	6,4	3,9
Rural fleuve	1,5	4,7	6,5	6,5	0,8	2,3	3,9	5,5	6,4	6,9	4,0
Autre rural	1,7	4,2	5,7	5,7	1,0	2,4	3,8	4,9	5,5	6,4	4,0
<b>LANGUE MATERNELLE</b>											
Hassania	1,7	4,1	5,6	6,1	0,9	2,2	3,6	4,9	5,5	6,3	3,8
Poular	1,6	4,7	6,5	6,6	0,7	2,4	3,9	5,5	6,1	7,0	4,0
Soninké	1,4	4,5	6,8	(4,8)	0,9	2,4	4,1	5,0	7,1	6,1	3,8
Wolof	2,2	5,2	(5,9)	(7,0)	(0,9)	(2,8)	(5,3)	(6,0)	(6,0)	(7,3)	4,2
Bambara-autre	(3,0)	(6,5)	(7,3)	-	(3,0)	(4,0)	-	(6,0)	(9,5)	-	(6,3)
Etrangère	1,8	4,6	(6,4)	(5,7)	(1,0)	2,8	4,0	(5,5)	(7,1)	(6,0)	3,9
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>											
Maintenant et avant	1,6	4,1	6,2	3,9	0,9	2,6	4,1	4,8	5,5	6,0	3,7
Maintenant seulement	1,9	4,7	6,5	7,0	1,0	2,4	4,2	5,4	6,1	7,2	4,7
Depuis avant	(1,9)	(2,7)	(7,4)	(7,8)	(1,1)	(2,3)	(6,0)	(4,6)	(7,0)	(8,3)	4,1
Depuis seulement	2,1	5,4	(6,7)	(7,6)	(1,3)	(2,6)	(3,3)	6,0	(7,0)	(7,0)	4,9
Avant seulement	1,6	(3,7)	(6,3)	(6,4)	0,7	2,2	(4,0)	(5,5)	(7,4)	(6,4)	3,2
Jamais travaillé	1,6	4,2	5,6	5,9	0,9	2,2	3,7	4,9	(5,7)	6,2	3,7
<b>PROFESSION DU MARI</b>											
Cadr. sup., prof. lib.	1,5	4,6	6,4	(5,6)	0,9	2,5	3,7	5,7	6,1	(7,7)	3,7
Employés de bureau	(1,9)	(4,4)	(4,8)	(9,0)	(0,7)	(2,4)	(4,8)	(4,5)	(6,3)	(6,8)	3,7
Vendeurs	1,5	4,1	5,2	6,3	0,7	1,9	3,5	4,9	5,9	6,3	3,5
Agriculteurs	2,0	4,9	6,0	6,0	1,1	2,7	4,1	5,3	5,6	6,5	4,7
Ouvriers agricoles	1,6	4,7	6,6	6,5	0,9	2,5	3,9	5,4	6,6	7,0	4,4
Employés de maison	(1,2)	(4,2)	(4,3)	(9,0)	(1,0)	(1,3)	(4,4)	(2,0)	(4,7)	(7,6)	3,8
Autres services	1,5	3,6	6,8	(7,4)	0,9	2,0	3,4	4,7	6,3	7,1	3,1
Ouvriers qualifiés	1,8	4,4	5,9	5,7	0,8	2,4	4,0	5,1	5,8	6,0	3,7
Ouvriers non-qualifiés	1,5	4,1	5,7	(7,2)	0,9	2,2	3,7	5,4	6,0	7,2	3,7
Jamais travaillé	1,8	3,7	5,1	5,3	1,2	2,2	3,6	4,2	5,2	5,6	3,8
Ensemble	1,7	4,3	5,9	6,1	0,9	2,3	3,8	5,0	5,8	6,5	3,9

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tableaux 2.2.5 et 2.2.6

Enfin le croisement avec la profession du mari montre que ce sont les professions à caractère agricole qui semblent avoir la fécondité la plus élevée.

Une autre variable susceptible d'avoir une influence sur le niveau de la fécondité cumulée est le nombre de mariages contractés. On a déjà fait remarquer, dans le Rapport sur les Résultats provisoires de l'ENMF<sup>(4)</sup>, que la

relation entre la descendance atteinte et le nombre de mariages devait être nuancée. Jusqu'à l'âge de 30 ans, la corrélation entre le nombre de mariages et le nombre moyen d'enfants nés vivants semble positive. A partir de 30 ans, on a observé au contraire une corrélation négative ou absence de corrélation entre ces deux indices. Des explications ont été avancées, qui se réfèrent, selon le cas, à la réduction du temps d'exposition au risque de grossesse et à l'accroissement du risque de lésions pathologiques par la mobilité conjugale. Il y a lieu de noter que bien souvent, c'est l'infertilité ou la stérilité de la femme qui peut expliquer la mobilité conjugale et non le contraire.

(4) MPAT, Direction de la Statistique, Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité, Résultats provisoires, avril 1981., p.31.

Le tableau 5.15, établi à partir des données de l'enquête-ménages, confirme dans l'ensemble des conclusions précédemment tirées du tableau 5.16 et complète celui-ci en donnant des indications sur l'éventuelle relation entre nationalité et fécondité cumulée. Celle-ci serait la plus forte chez les mauritaniennes et la plus faible chez les non-africaines, les autres africaines occupant une position intermédiaire. Tous âges confondus, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme serait de 4 chez les mauritaniennes, 3,6 chez les autres africaines et 2,9 chez les étrangères, européennes ou moyen-orientales pour la plupart.

### 5.6.3 Variations différentielles de la fécondité initiale

Comme on l'a indiqué précédemment, le concept de fécondité initiale renvoie à la fécondité au cours des cinq premières années du mariage et fait référence par conséquent à toutes les femmes mariées il y a au moins cinq ans.

Dans le cadre de la présente sous-section, et afin de simplifier l'examen des variations différentielles de la fécondité initiale, l'on se limitera à l'analyse des résultats relatifs au groupe de femmes mariées pour la première fois il y a 10 à 19 ans.

En gros, on peut dire qu'en moyenne ces femmes ont passé une quinzaine d'années en union maritale, sont âgées de 25 à 44 ans et représentent le large éventail d'âges au mariage observé en Mauritanie. Ces femmes sont au nombre de 1134 et représentent près du tiers de l'échantillon. L'on s'attend à ce que l'exclusion du champ d'observation des femmes mariées il y a vingt ans ou plus puisse réduire le risque d'omission ou de sous-enregistrement et d'erreurs de datation des naissances survenues au cours des toutes premières années du mariage.

Les nombres moyens d'enfants nés vivants au cours des cinq premières années de mariage pour la cohorte de femmes en question sont portés dans le tableau 5.17. Les femmes mariées il y a 10 à 19 ans ont eu en moyenne 4,32 enfants (voir tableau 2.2.2.2 du volume 2) parmi lesquels 1,4 enfants au cours des cinq premières années de mariage.

La sixième colonne du tableau 5.17 donne le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des 5 premières années, abstraction faite de l'âge au premier mariage et indique très peu de cas d'écart par rapport à la moyenne de l'ensemble (1,4). Notons simplement que les femmes qui semblent avoir la fécondité initiale la plus élevée se recruteraient parmi celles ayant au moins terminé des études primaires, résidant dans l'une des villes minières et actuellement mariées à un cadre supérieur ou à un homme exerçant une profession libérale.

Le contrôle par l'âge au mariage ne permet pas non plus de dégager des variations significatives de la fécondité initiale selon les variables socio-économiques de base.

TABLEAU 5.17: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE MARIAGE, SELON L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES. (FEMMES MARIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS IL Y A 10-19 ANS).

Caractéristiques socio-économiques	Age au premier mariage				Total
	< 15	15-17	18-19	20 +	
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>					
Non scolarisée	1,2	1,6	2,0	1,9	1,4
Primaire incomplet	1,2	1,6	1,6	1,9	1,4
Primaire et plus	(0,8)	(2,3)	(2,0)	(0,7)	1,6
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>					
Nouakchott	1,1	1,7	(2,2)	(1,9)	1,3
Villes minières	1,2	(2,2)	(1,3)	(3,2)	1,6
Autre urbain	1,2	1,5	(1,6)	(1,3)	1,4
Rural Fleuve	1,3	1,5	(1,8)	(1,6)	1,4
Autre rural	1,1	1,6	1,7	1,9	1,4
<b>LANGUE MATERNELLE</b>					
Hassania	1,2	1,6	1,8	1,9	1,4
Poullar	1,1	1,6	(1,2)	(1,8)	1,3
Soninké	1,4	1,5	(2,3)	(1,3)	1,5
Wolof	(1,7)	(1,7)	(2,0)	(2,0)	(1,8)
Bambara - autre	(2,0)	-	-	(1,0)	(1,5)
Etrangère	(1,1)	(1,9)	(2,5)	(1,0)	1,5
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>					
Maintenant et avant	1,3	1,4	(2,0)	(2,0)	1,5
Maintenant seulement	1,2	1,8	1,9	(1,8)	1,5
Depuis, avant	(1,0)	(1,0)	-	(2,0)	(1,1)
Depuis seulement	1,2	(1,8)	(4,0)	(1,6)	1,5
Avant seulement	(1,2)	(2,5)	(2,5)	-	(1,5)
Jamais travaillé	1,1	1,6	1,6	1,9	1,3
<b>PROFESSION DU MARI</b>					
Cadres sup., prof. lib.	1,6	(1,6)	(1,7)	(1,5)	1,6
Employés de bureau	(1,4)	(2,0)	(2,3)	-	(1,7)
Vendeurs	1,1	1,6	(1,7)	(1,5)	1,3
Agriculteurs	1,3	1,6	(2,0)	(1,3)	1,4
Ouvriers agricoles	1,2	1,6	(1,9)	1,8	1,5
Employés de maison	(0,8)	-	(1,0)	-	(0,6)
Autres services	1,0	(1,4)	(1,7)	(3,2)	1,3
Ouvriers qualifiés	1,1	1,9	(1,7)	(2,0)	1,4
Ouvriers non-qualifiés	1,3	(1,3)	(2,6)	(1,5)	1,4
Jamais travaillé	1,1	1,6	(1,0)	2,1	1,4
Ensemble	1,2	1,6	1,8	1,7	1,4

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tableau 2.1.2

### 5.6.4 Variations différentielles de la fécondité actuelle

Les tableaux 5.18 et 5.19, établis sur la base de l'historique des naissances de l'enquête individuelle, ont été calculés à partir de la moyenne des taux observés au cours des cinq années précédant l'enquête. Ils ont trait respectivement à la fécondité générale et à la fécondité légitime selon l'âge.

Dans chaque tableau, les taux de fécondité par âge sont croisés avec des caractéristiques socio-économiques.

La nature du lieu de résidence ne semble pas influencer les niveaux de la fécondité générale actuelle et le somme des naissances réduites tant en milieu urbain qu'en milieu rural est sensiblement égale à la moyenne nationale. Les courbes représentant les taux par âge en milieu urbain et en milieu rural se superposent aux âges extrêmes (15-24 ans et 45-49 ans) et présentent toutes deux un maximum à 25-29 ans. Aux autres âges, les deux courbes présentent, l'une par rapport à l'autre, quelques fluctuations parfois importantes, comme dans le cas des âges 35-39 et 40-44 ans.



TABLEAU 5.18: TAUX DE FECONDITE GENERALE PAR AGE POUR 1000 FEMMES (MOYENNE DES CINQ DERNIERES ANNEES SUR LA BASE DES DONNEES DE L'ENQUETE INDIVIDUELLE)

Caractéristiques socio-économiques	Age à la naissance							Somme des naissances réduites
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
<b>NATURE DU LIEU DE RESIDENCE</b>								
Urbain	156	264	279	251	140	104	43	6,2
Rural	154	265	299	236	184	74	45	6,3
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>								
Nouakchott	169	269	267	247	135	109	(54)	6,3
Villes minières	158	264	(354)	(325)	(152)	(145)	*	7,0†
Autre urbain	140	256	266	230	142	(82)	(32)	5,7
Rural Fleuve	191	311	334	252	204	82	(18)	7,0
Autre rural	132	231	274	222	172	70	(59)	5,8
<b>LANGUE MATERNELLE<sup>a</sup></b>								
Hassania	137	227	266	229	157	91	54	5,8
Poular	199	347	337	268	201	85-	(10)	7,2
Soninké	196	321	320	(248)	(163)	(59)	*	6,5†
Wolof	(133)	(373)	(403)	*	*	*	*	*
Bambara - autre	*	*	*	*	*	*	*	*
Ensemble	155	264	290	242	168	86	44	6,25

Note: ( ) moins de 250 années-femmes d'exposition  
 a Langue du chef de ménage  
 \* Taux omis car moins de 50 années-femmes d'exposition  
 † Somme des naissances réduites calculée en additionnant les taux de fécondité générale pour les âges 15-44 ans

Source: Tabulation spéciale

L'éclatement des catégories "urbain" et "rural" en sous catégories permet de voir que ces milieux ne sont pas, intrinsèquement, aussi homogènes que le laisse penser la précédente conclusion.

TABLEAU 5.19: TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR AGE POUR 1000 FEMMES POUR LA PERIODE DES CINQ DERNIERES ANNEES (SUR LA BASE DES DONNEES DE L'ENQUETE INDIVIDUELLE)

Caractéristiques socio-économiques	Age à la naissance						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>							
Non scolarisée	325	353	344	253	205	125	(65)
Primaire incomplet	341	339	323	290	200	79	(35)
Primaire complet et plus	(315)	(419)	(403)	*	*	*	*
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>							
Nouakchott	327	342	292	282	(174)	(129)	*
Villes minières	(370)	(394)	(387)	(338)	(195)	*	*
Autres urbains	355	376	341	286	171	(102)	(45)
Rural Fleuve	301	338	348	262	210	84	(12)
Autre rural	354	342	330	263	218	(86)	(61)
<b>LANGUE MATERNELLE</b>							
Hassania	344	331	322	273	203	112	(59)
Poular	326	376	352	274	207	86	(13)
Soninké	(291)	(353)	331	(263)	(165)	(46)	*
Wolof	(278)	(473)	(428)	*	*	*	*
Bambara - autre	*	*	*	*	*	*	*
Etrangère	(337)	(357)	(366)	(252)	*	*	*
<b>TYPE DE LIEU DE RESIDENCE</b>							
Urbain	342	360	327	294	175	118	(49)
Rural	327	340	338	263	215	85	(42)
Ensemble	333	349	334	274	201	97	45

Note: ( ) moins de 250 années-femmes d'exposition  
 \* Taux omis car moins de 50 années-femmes d'exposition

Source: WFS Fertrate (ASMFR), tabulation spéciale.

La distinction, au sein du milieu urbain, de trois sous-catégories permet de déceler une fécondité actuelle différentielle. Nouakchott et les villes minières (Nouadhibou, Akjoujt, Zouérate) semblent paradoxalement avoir une fécondité générale actuelle plus élevée que dans le restant du milieu urbain.

Il en est de même en milieu rural. En effet, dans ce milieu, la fécondité générale actuelle varie selon que le lieu de résidence est situé dans la région du Fleuve ou ne l'est pas. Une femme résidant dans la région du Fleuve a, vers la fin de sa vie féconde, en moyenne 1,2 enfants de plus qu'une autre rurale ne résidant pas dans l'un des départements jouxtant le Fleuve Sénégal.

Il existe aussi une relation entre langue maternelle et fécondité actuelle. Les seuls sous-groupes que l'on puisse valablement comparer sont les hassanophones et les poularophones et l'on remarque que l'indice synthétique de fécondité est de 5,8 chez les premières et de 7,2 chez les secondes. Rappelons néanmoins qu'il existe une forte liaison entre langue maternelle et lieu de résidence.

L'examen de la variation différentielle de la fécondité légitime actuelle, présentée dans le tableau 5.19, est rendu quelque peu délicat et malaisé car le nombre d'années-femmes d'exposition est jugé assez faible pour plusieurs caractéristiques socio-économiques. Rappelons ici que le taux de fécondité légitime mesure le nombre de naissances légitimes atteint par les femmes à l'âge "X" pendant les cinq années précédant l'enquête divisé par le nombre d'années vécues par toutes les femmes à l'âge "X" et dans l'état de mariage pendant les cinq années.

Relevons que la somme des naissances réduites est plus forte chez les non-scolarisées (8,35) que dans la catégorie des scolarisées (8,0). Pour cette dernière, le taux de fécondité est à son maximum à 15-19 ans. Chez les non scolarisées, le maximum s'observe, au contraire, à 20-24 ans.

La fécondité légitime actuelle, différemment de ce qui a été constaté pour la fécondité générale, semble être égale chez les hassanophones à ce qu'elle est chez les poularophones. Chez les hassanophones cependant, la fécondité légitime semble plus élevée aux âges extrêmes. Cette absence de différence de fécondité légitime entre ces deux groupes semble à priori surprenante; les deux groupes ayant une fécondité cumulée et une fécondité initiale légèrement différentes et vivant sous des régimes matrimoniaux sensiblement différents (monogamie exclusive chez les hassanophones, polygamie chez les autres), l'on s'attendait à relever des variations identiques pour ce qui est de la fécondité actuelle. Dans les deux groupes, l'indice synthétique de fécondité est égal à 8,2 enfants.

## CHAPITRE 6

# LA MORTALITÉ INFANTILE ET JUVÉNILE

### 6.1 INTRODUCTION

L'étude de la mortalité infantile, juvénile et adulte constitue l'un des objectifs de l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité. Pour cette raison, celle-ci a collecté, tant lors de l'enquête auprès des ménages que de l'enquête individuelle, des informations permettant d'estimer, par les méthodes directes ou indirectes, les niveaux et tendances de la mortalité. Des renseignements classiques ont été recueillis auprès de chaque enquêtée concernant la survie de chacun de ses enfants nés vivants. En outre, par l'adoption de la feuille de ménage élargie et du module sur la mortalité générale, l'ENMF a pu disposer d'une quantité de renseignements sur la survie des parents, la survie des enfants, ainsi que sur les décès survenus dans chaque ménage depuis le 10 juillet 1978. Ce chapitre ne se propose cependant pas d'analyser toutes ces informations.

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et le Centre d'Etudes Démographiques et Sociales de Nouakchott ont l'intention d'entreprendre des analyses ultérieures approfondies sur la mortalité à partir de l'imposante masse d'informations sur ce thème. Aussi, le présent chapitre sera-t-il délibérément sommaire et exploratoire et l'analyse de la mortalité qu'il comporte ne sera-t-elle que préliminaire.

### 6.2 INCIDENCE DES DECES DES ENFANTS

L'objet de cette section est d'examiner la proportion d'enfants nés vivants et décédés par la suite et celle des enfants survivants au moment de l'enquête.

Le nombre moyen d'enfants nés vivants et celui d'enfants encore en vie ainsi que la proportion d'enfants décédés sont indiqués dans le tableau 6.1. Les chiffres du panneau A de ce tableau ont été obtenus à partir de l'Enquête Individuelle et ceux du panneau B à partir de l'Enquête-Ménage. Cette dernière compte en moyenne quatre fois plus de femmes que l'enquête individuelle.

Les deux panneaux ne portent que sur les femmes non-célibataires.

Les femmes âgées de 45 à 49 ans ont eu en moyenne, d'après l'Enquête Individuelle, 6,1 enfants dont 4,5 sont encore en vie. Les chiffres correspondants, d'après l'enquête ménages, sont très proches de ces valeurs: 6,3 et 4,7 respectivement.

La proportion d'enfants décédés, croit, d'une façon générale, avec l'âge. Selon l'Enquête Individuelle, cette proportion passe de 15,2

TABEAU 6.1: NOMBRES MOYENS D'ENFANTS NES VIVANTS, D'ENFANTS SURVIVANTS ET PROPORTION D'ENFANTS DECEDES SELON L'AGE DE LA MERE D'APRES L'ENQUETE INDIVIDUELLE ET L'ENQUETE MENAGES (FEMMES NON-CELIBATAIRES)

Groupe d'âge de la mère	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants encore en vie	% d'enfants décédés
<b>A ENQUETE INDIVIDUELLE</b>			
15-19	0,99	0,84	15,2
20-24	2,17	1,83	15,7
25-29	3,73	3,05	18,2
30-34	5,00	4,12	17,6
35-39	5,79	4,69	19,0
40-44	5,97	4,50	24,6
45-49	6,05	4,47	26,1
Ensemble	3,82	3,07	19,6
<b>B ENQUETE MENAGES</b>			
15-19	0,89	0,74	16,9
20-24	2,05	1,73	15,6
25-29	3,48	2,84	18,4
30-34	4,82	3,84	20,3
35-39	5,75	4,52	21,4
40-44	6,01	4,54	24,5
45-49	6,27	4,72	24,7
Ensemble	3,9	3,1	21,0

Source: Tabulation spéciale

pour cent pour les femmes âgées de 15-19 ans à 26,1 pour cent pour les âgées de 45 à 49 ans; selon l'Enquête-Ménages, et pour les mêmes tranches d'âges, elle passe de 16,9 pour cent à 24,7 pour cent. Cependant, le rythme avec lequel s'effectue cette augmentation est très irrégulier. Ainsi, d'après l'enquête individuelle, les accroissements les plus forts s'observent entre 35-39 ans et 40-44 ans (29 pour cent d'augmentation), et entre 20-24 ans et 25-29 ans (16 pour cent d'augmentation). Une décroissance dans la proportion d'enfants décédés a même été enregistrée entre 25-29 ans et 30-34 ans selon l'enquête individuelle (3 pour cent de baisse) et entre 15-19 ans et 20-24 ans selon l'enquête-ménages (7 pour cent de baisse).

En moyenne la mortalité a frappé le quart des enfants nés vivants, issus de femmes âgées, au moment de l'enquête, de 40 à 49 ans. Quel que soit l'âge de la femme, et pour tout le milieu sédentaire, sur cinq enfants nés vivants, enregistrés par l'enquête individuelle ou par l'enquête-ménages (femmes âgés de 15 à 49 ans seulement), environ un était déjà décédé.

Signalons enfin que les deux enquêtes laissent apparaître une mortalité relativement élevée illustrée par une taille actuelle de la famille modérée malgré une fécondité apparemment élevée.

Le tableau 6.2 donne les proportions de femmes ayant perdu au moins un enfant selon l'âge au moment de l'enquête et la parité. Ces proportions ne concernent cependant que les femmes ayant eu moins de neuf enfants. Elles

TABLEAU 6.2

PANNEAU A: POURCENTAGE DE FEMMES AYANT PERDU AU MOINS UN ENFANT SELON L'AGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS

Age actuel	Nombre d'enfants nés vivants								Ensemble (1-8 enfants nés vivants)
	1	2	3	4	5	6	7	8	
< 25	11,0	23,2	35,5	36,7	76,7	(93,7)	(75,0)	(100,0)	24,9
25-34	16,8	19,1	30,8	45,4	52,4	61,2	66,4	84,3	45,1
35-44	12,1	25,5	29,1	44,9	57,8	57,6	66,1	72,7	50,3
45+	34,6	25,0	44,0	62,9	44,4	75,0	88,9	80,8	59,3
Total	13,1	22,4	32,9	44,8	55,6	63,6	70,2	79,3	40,6

PANNEAU B: POURCENTAGE D'ENFANTS NES VIVANTS QUI SONT DECEDES, SELON L'AGE ACTUEL DE LA MERE ET LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS

Age actuel	Nombre d'enfants nés vivants								Ensemble (1-8 enfants nés vivants)
	1	2	3	4	5	6	7	8	
< 25	11	13	14	13	25	(30)	(39)	(50)	13
25-34	17	11	14	16	16	17	16	24	16
35-44	12	17	14	17	19	20	20	20	18
45+	35	19	23	30	16	27	29	26	25
Total	13	13	14	16	18	20	21	23	16

PANNEAU C: DISTRIBUTION EN POUR CENT DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DECEDES ET LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS

Nombre d'enfants décédés	Nombre d'enfants nés vivants								Ensemble (1-8 enfants nés vivants)
	1	2	3	4	5	6	7	8	
0	87	78	67	55	45	37	30	21	60
1	13	19	24	29	31	26	26	23	23
2	-	(3)	8	11	18	23	26	26	11
3+	-	-	(1)	(5)	7	15	19	30	6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: Tableau 2.3.3

Note: ( ) moins de 20 femmes

ont été calculées à partir des données de l'Enquête Individuelle. La mortalité augmentant en général avec la parité, l'exclusion du champ d'observation des femmes ayant eu plus de huit enfants nés vivants pourrait conduire à une sous-estimation de la mortalité infantile et juvénile. Le panneau A du tableau 6.2 montre que 41 pour cent des femmes ayant donné naissance à moins de neuf enfants vivants en ont perdu au moins un par décès. Le pourcentage s'accroît avec l'âge et avec la parité. Il augmente en effet de 25 pour cent chez les femmes âgées de moins de 25 ans, à 50 pour cent chez celles âgées de 45 et plus, et de 13 pour cent chez celles de parité 1 à 79 pour cent pour la parité 8.

A égalité d'âge, le pourcentage de mères ayant perdu au moins un enfant augmente évidemment avec la parité. Par contre, à égalité de parité, aucun schéma de variation ne peut être noté de façon prononcée et nette.

Les pourcentages d'enfants décédés selon l'âge actuel de la mère et la parité sont consignés dans le panneau B. L'unité de référence dans ce panneau se trouve donc être l'enfant lui-même et non la mère, comme ce fut le cas dans le panneau précédent. Ici également, on observe un accroissement des pourcentages avec l'élévation de l'âge et, d'une certaine façon, avec l'augmentation de la parité.

Au total, le quart des enfants mis au monde par des femmes âgées de 45 à 49 ans étaient décédés. Le panneau C donne la distribution des femmes selon le nombre d'enfants décédés.

D'une façon générale, la majeure partie des enquêtées ayant vécu l'expérience de la perte d'un enfant par décès ont, en majorité, perdu seulement un enfant. Ainsi, sur cent femmes ayant perdu au moins un enfant, la proportion de celles ayant perdu un seul enfant est de 86 pour la parité 2, 65 pour la parité 4, 41 pour la parité 6 et 29 pour la parité 8.

La conclusion la plus pertinente qui se dégage des divers panneaux du tableau 6.2 est que la mortalité infantile et juvénile n'est nullement concentrée ou spécifique à une catégorie particulière de femmes, d'un âge ou d'une parité donnés. Alors que 16 pour cent des enfants issus de mères de parité 1 à 8 étaient déjà décédés avant l'enquête, 41 pour cent de ces femmes ont vécu l'expérience de la perte d'un enfant par décès.

23 pour cent des enfants nés vivants sont décédés pour les femmes de parité égale à huit. Dans cette dernière catégorie de femmes, la proportion de celles ayant perdu au moins un enfant est de 79 pour cent. Deux femmes sur cinq, tous âges confondus, ont perdu au moins un enfant. Par ailleurs, trois sur cinq en perdent au moins un avant la fin de leur vie féconde.

La mortalité infantile et juvénile apparaît par conséquent comme un phénomène fort fréquent et concomitant à toutes les étapes du processus de constitution de la famille.

### 6.3 NIVEAUX ET TENDANCES DE LA MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE

Il est devenu classique de considérer le niveau de la mortalité des enfants comme indicateur de l'état sanitaire d'une population. Une telle approche se justifie par le fait que la mortalité des enfants, de moins d'un an notamment, a pendant longtemps représenté un risque considérable. Le recul de la mortalité générale, dans les pays du Tiers-Monde comme dans les pays développés, a d'abord eu lieu à la suite d'un recul de la mortalité infantile.

Par ailleurs, dans des sociétés encore caractérisées par un niveau de fécondité élevée, la mortalité infantile est un élément hautement déterminant du taux d'accroissement de la population.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les données collectées par l'ENMF permettent à la fois des

estimations indirectes et des estimations directes de la mortalité infantile et juvénile. Les premières peuvent être faites à partir de l'enquête ménages et de l'enquête individuelle, et les secondes à partir de l'historique des naissances établi, pour chaque enquêtée, lors de l'enquête individuelle. L'estimation directe de la mortalité infantile et juvénile suppose néanmoins, implicitement, qu'aussi bien les numérateurs (les décès d'enfants) que les dénominateurs (naissances ou enfants vivants) ont été exhaustivement enregistrés dans l'historique des naissances. En plus, la chronologie des naissances et grossesses, minutieusement élaborée pour chaque enquêtée, est censée résoudre à la fois le problème des omissions et celui de la datation des événements. En fait, on a démontré que, même dans ce cas, certains biais systématiques se produisaient et les enquêtées sous-estimaient ou surestimaient les deux périodes très proches ou très éloignées de la date de l'enquête.

Dans ce qui suit, nous aurons recours aux techniques indirectes pour l'estimation de la mortalité infantile et juvénile. Les estimations directes seront utilisées lors de l'examen des composantes, des tendances et des variations différentielles de la mortalité infantile et juvénile.

Rappelons que les estimations indirectes de la mortalité infantile et juvénile sont fondées sur la conversion, en quotients de mortalité ou en d'autres éléments d'une table de mortalité, des proportions d'enfants décédés selon l'âge de la mère ou la durée du mariage.

La technique utilisée ici est celle de Brass, améliorée par Trussel, qui consiste à transformer les proportions d'enfants décédés selon l'âge de la mère, en les multipliant par une série de facteurs, en probabilités de décéder avant d'atteindre certains âges exacts. Les facteurs multiplicateurs dépendent à la fois de l'âge de la femme et du modèle de fécondité.

Parce que nombre de pays en voie de développement ont connu, au cours des dernières décades, une baisse de la mortalité, la méthode originale - qui supposait que la mortalité était constante au cours du passé récent - a dû être revue et étendue de façon à tenir compte de cette mutation et à dater les estimations faites.

Le tableau 6.3 donne les différentes estimations des quotients de mortalité en Mauritanie, obtenues à partir des données de l'enquête ménages et de l'enquête individuelle. Le modèle de mortalité utilisé est le groupe "Ouest" des tables de Princeton, recommandé par Coale et Demeny pour les pays en développement.

Ces quotients représentent la probabilité qu'un enfant de décéder avant son  $X$ ième anniversaire. La colonne "Années avant l'Enquête" représente la période de temps qui sépare la date de l'enquête de la date à laquelle le niveau de mortalité se réfère.

TABLEAU 6.3: ESTIMATIONS INDIRECTES DE LA MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE A PARTIR DES PROPORTIONS D'ENFANTS DECEDES SELON LE GROUPE D'AGE DE LA MERE

Groupe d'âge de l'enquêtée	Age exact x de l'enfant	Enquête individuelle		Enquête ménages	
		Quotient de mortalité entre 0 et x (p. 1000)	Années avant l'enq.	Quotient de mortalité entre 0 et x (p. 1000)	Années avant l'enq.
15-19	1	112	2,4	129	2,4
20-24	2	144	4,0	144	3,9
25-29	3	175	5,5	176	5,2
30-34	5	174	7,0	200	6,5
35-39	10	193	8,3	216	7,7
40-44	15	248	10,0	244	9,3
45-49	20	261	12,6	246	11,9

Ainsi, le quotient de mortalité infantile est de 112 pour mille selon l'enquête individuelle et 129 pour mille selon l'enquête ménage. Pour les âges 2 et 3 ans, les estimations dérivées des données des deux enquêtes sont identiques. Le risque de décès avant l'âge de 5 ans, déduit de l'enquête ménages, est de 15 pour cent supérieur à celui dérivé de l'enquête individuelle. Sur 1000 enfants nés vivants, environ 144 et 175 meurent avant d'atteindre respectivement leurs deuxième et troisième anniversaires.

Bien entendu, ces différentes probabilités se rapporteraient aux dates obtenues en déduisant de la date de l'enquête les différents chiffres de la colonne "années avant l'enquête".

Les coefficients de regression utilisés en vue du calcul des deux séries de quotient étant les mêmes, les différences entre les quotients sont liées aux différences des taux d'omission des naissances et des décès par les deux enquêtes. Elles sont aussi dues à l'inégalité, pour une même enquête, des taux d'omission de ces mêmes événements chez les femmes âgées de 15-19, 20-24 et 25-29 ans. Ce sont, en effet, les parités moyennes de ces femmes (respectivement  $P_1$ ,  $P_2$  et  $P_3$ ) qui sont prises en considération pour le calcul des multiplicateurs.

Ces estimations sont néanmoins à manipuler avec précautions car elles ont des limites. Sur les quatre hypothèses théoriques sous-jacentes à la méthode de Brass, au moins deux, en effet, ne sont pas remplies. Celles-ci se résument ainsi:

- La mortalité des enfants est indépendante de la mortalité des mères et de l'âge de celles-ci;
- Le taux d'omission des enfants nés vivants est identique, qu'ils soient décédés ou non.

Cette dernière hypothèse, particulièrement, semble difficilement réalisable: un enfant décédé est plus facilement oublié qu'un survivant, et ce risque d'omission s'accroît avec l'augmentation de l'âge de la mère.

L'on s'accorde cependant pour affirmer que la méthode de Brass, Malgré les limites que l'on vient de signaler, permet de bonnes estimations, au moins pour les décès avant dix ans.

Comme nous l'avons annoncé plus haut, nous utiliserons les estimations directes de la mortalité infantile et juvénile à partir de l'historique des naissances pour étudier les niveaux, tendances et variations différentielles de ce phénomène. Le tableau 6.4 donne les quotients de mortalité infantile et juvénile par sexe et par périodes quinquennales.

Les différents indices figurant dans ce tableau sont des mesures directes du risque de décès entre zéro et un an [(1)q(0)], zéro et deux ans [(2)q(0)], zéro et cinq ans [(5)q(0)], un et deux ans [(1)q(1)], deux et cinq ans [(3)q(2)] et enfin entre un et cinq ans [(4)q(1)].

Par ailleurs, le tableau indique également la part de la mortalité néo-natale et celle de la mortalité post néo-natale. Les chiffres des lignes MNN mesurent le risque de décéder au cours du premier mois de la vie; ceux des lignes MPNN représentent simplement la différence entre le quotient de mortalité infantile [(1)q(0)] et le quotient de mortalité néo-natale (MNN) (1).

Rappelons, préalablement à tout commentaire, que la mortalité néo-natale est la mortalité survenue durant le premier mois ou les quatre premières semaines; la mortalité post néo-natale est la mortalité durant la période allant de la fin du premier mois ou des quatre premières semaines, à la fin de la première année.

Les quotients figurant dans le tableau 6.4 s'appliquent en moyenne au milieu de la période à laquelle ils se rapportent. Fondés uniquement sur les femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans en 1981, ces quotients ne sauraient, en aucun cas, être considérés comme mesurant les niveaux et les conditions de mortalité de l'intégralité de la population de la Mauritanie. En outre, ils sont susceptibles d'être biaisés par les erreurs dans l'enregistrement de l'âge au décès et du nombre total d'enfants décédés.

L'examen du tableau 6.4 montre que, quelle que soit la période de référence, le quotient de mortalité néo-natale des garçons est constamment plus élevé que celui des filles. Ainsi, pour la période 1975-1979, le quotient de mortalité néo-natale serait de 53 pour mille chez les garçons, 48 pour mille chez les filles et 51 pour mille pour les deux sexes.

La mortalité post néo-natale pourrait, sans grand risque d'erreur, donner une évaluation du niveau minimum de la mortalité exogène, c'est à dire la mortalité due à des causes autres que les malformations congénitales, les complications ayant suivi l'accouchement, ou le vieillissement de l'organisme. L'on sait, en effet, que si au cours du premier mois mortalité endogène et mortalité exogène agissent en commun, au delà de cette durée, les causes

TABLEAU 6.4: QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE PAR SEXE ET PAR PERIODE

	PERIODES EN ANNEES DE CALENDRIER						
	1975-9	1970-4	1965-9	1960-4	1955-9	1950-4	1945-9
<b>MASCULIN</b>							
MNN	53,1	57,4	47,9	60,9	(43,1)	(111,5)	(66,7)
MPNN	45,8	33,2	46,3	46,3	(38,8)	(38,8)	(63,7)
(1) q (0)	98,9	90,6	94,2	107,2	(81,9)	(150,3)	(130,4)
(2) q (0)	132,8	124,5	123,3	(144,8)	(127,4)	(165,1)	(190,4)
(5) q (0)	191,0	179,2	(186,8)	(221,0)	(193,8)	(287,6)	(404,2)
(1) q (1)	37,6	37,3	32,1	(42,1)	(49,6)	(17,4)	(69,0)
(3) q (2)	67,2	62,4	(72,4)	(89,2)	(76,2)	(146,7)	(264,1)
(4) q (1)	102,2	97,4	(102,3)	(127,6)	(121,9)	(161,5)	(314,8)
<b>FEMININ</b>							
MNN	47,9	30,0	34,3	47,6	(69,6)	(50,9)	(16,1)
MPNN	35,2	36,6	37,8	(41,0)	(44,7)	(42,6)	(71,4)
(1) q (0)	83,1	66,6	72,1	(88,6)	(114,3)	(93,5)	(87,5)
(2) q (0)	121,2	111,2	108,5	(131,4)	(140,2)	(163,2)	(253,5)
(5) q (0)	178,0	176,2	(161,4)	(199,3)	(263,7)	(239,4)	(425,7)
(1) q (1)	41,5	47,8	39,2	(47,0)	(29,3)	(76,9)	(181,8)
(3) q (2)	64,7	73,2	(59,3)	(78,2)	(143,6)	(91,0)	(230,8)
(4) q (1)	193,5	117,5	(96,2)	(121,5)	(168,7)	(161,0)	(370,6)
<b>REUNIS</b>							
MNN	50,6	44,6	41,3	54,8	54,8	(84,0)	(43,8)
MPNN	48,8	34,7	42,1	43,9	41,4	(40,5)	(67,3)
(1) q (0)	91,4	79,3	83,4	98,7	96,2	(124,5)	(111,1)
(2) q (0)	127,3	118,3	116,1	138,7	(133,2)	(165,3)	(215,6)
(5) q (0)	184,9	177,9	174,6	(211,4)	(225,3)	(264,8)	(418,7)
(1) q (1)	39,5	42,3	35,7	44,4	(41,0)	(46,6)	(117,6)
(3) q (2)	66,0	67,6	66,2	(84,4)	(106,2)	(119,2)	(258,8)
(4) q (1)	102,9	107,0	99,5	(125,0)	(142,9)	(160,2)	(346,0)

Source: Tabulation spéciale

Note: ( ) MNN = Mortalité néo-natale  
MPNN = Mortalité post néo-natale  
( ) = Quotients calculés sur moins de 500 naissances

exogènes (dues aux contacts avec le milieu extérieur, maladies infectieuses, accidents,) deviennent les principales causes des décès infantiles.

Pour l'ensemble des périodes considérées, on constate que la mortalité post-néo-natale représente près de la moitié de la mortalité infantile. Cette constatation se vérifie quel que soit le sexe de l'enfant.

Le quotient de mortalité infantile, pour la période 1975-1979 a été de 98 pour mille pour le sexe masculin, 83 pour mille pour les filles et 91 pour mille si l'on réunit les deux sexes.

Faisons également remarquer que le quotient calculé par la méthode directe (91 pour mille) est inférieur de 19 pour cent à celui estimé, par la méthode de Brass-Trussell, à partir de l'historique de naissances (112 pour mille).

Chez les enfants ayant atteint leur premier anniversaire, la probabilité de décéder avant d'atteindre le deuxième est de 38 pour mille pour les garçons, 42 pour mille pour les filles et 40 pour mille pour l'ensemble des deux sexes. Le quotient de mortalité entre les âges exacts un et cinq ans est de 102, 104 et 103 pour mille, respectivement chez le sexe masculin, le sexe féminin et les deux sexes réunis.

(1) Rutstein Shea, Infant and Child Mortality: Levels, Trends and Demographic Differentials, ISI/WFS, 1983.  
24) - Voir principalement les pages 11 et 12.

Phénomène important à noter: si avant un an, le risque de décéder était moindre pour les filles, entre le premier et le cinquième anniversaires, cette tendance s'inverse et l'on observe en effet un léger avantage en faveur du sexe masculin.

La comparaison des quotients de mortalité infantile et juvénile au cours des différentes périodes établit, quand le nombre de naissances est suffisant, une baisse continue et soutenue des niveaux de mortalité considérés, mais seulement jusqu'à la période 1970-1974.

Contrairement à toute attente, les quotients de mortalité entre zéro et un an en 1975-79 sont tous supérieurs à ce qu'ils étaient en 1970-74. Par contre, la mortalité après le premier anniversaire semble avoir légèrement baissé, notamment chez les filles et pour les deux sexes réunis. Sachant que plus on est éloigné de la date de l'enquête et plus les erreurs de diverses sources sont nombreuses, et en l'absence de facteurs objectifs qui auraient conduit à une baisse de la mortalité infantile, l'hypothèse d'une augmentation récente de celle-ci semble, à priori, à exclure.

Toute conclusion tirée du tableau 6.4, concernant l'évolution récente de la mortalité infantile et juvénile doit être par conséquent tenue pour provisoire. Une évaluation sérieuse de la qualité des données s'avère impérative et s'impose avant tout jugement définitif. Ce qu'on peut affirmer, au stade actuel de l'analyse, est que la mortalité infantile continue à être assez élevée et se situe certainement au dessus de cent pour mille.

La mortalité néo-natale et la mortalité post néo-natale continuent à représenter chacune près de la moitié de la mortalité infantile. Cela signifie que la politique sanitaire doit se soucier autant de la protection et de la surveillance de la grossesse que des soins à dispenser à l'enfant après sa naissance et particulièrement au cours des premiers mois de son existence.

#### 6.4 LES VARIATIONS DIFFERENTIELLES DE LA MORTALITE INFANTILE

Nous avons déjà noté, dans la section précédente, qu'il y avait une mortalité infantile et juvénile différentielle selon le sexe de l'enfant.

D'autres facteurs, biologiques ou sociologiques, caractérisant soit l'enfant lui-même, soit sa mère, soit son milieu socio-économique, peuvent également agir sur le niveau de la mortalité infantile.

Nous examinerons rapidement, dans la présente section, la liaison entre la mortalité infantile et trois variables: l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, le niveau d'instruction de la mère et enfin le type du lieu de résidence.

Ces facteurs ne sont évidemment pas indépendants

entre eux; nous ne tenterons pas, néanmoins, d'étudier l'effet simultané de deux ou plusieurs de ces variables et nous nous limiterons par conséquent à l'examen de la relation de chacune des trois variables retenues avec la mortalité infantile. Le panneau A du tableau 6.5 montre que les enfants nés de femmes âgées de moins de vingt ans ont des chances d'atteindre leur premier anniversaire nettement inférieures à celles des enfants issus de femmes plus âgées. Le groupe d'âge auquel correspond la mortalité infantile la plus faible est le groupe 25-29 ans. Cette constatation s'observe pour toutes les périodes examinées, c'est à dire les vingt dernières années.

Au niveau de l'analyse de la mortalité infantile selon le niveau d'instruction de la mère, la prudence s'impose. L'on sait en effet qu'il existe une relation positive entre la qualité des déclarations des événements et de leurs dates et le niveau d'instruction. Quoiqu'il en soit, le panneau B ne permet pas de se faire une idée claire quant à l'effet de l'instruction sur la mortalité infantile.

Ce n'est en fait qu'à partir d'une certaine durée de scolarité (quatre ans et plus), qu'une corrélation négative entre niveau d'instruction et mortalité infantile devient perceptible.

Rappelons par ailleurs que nous avons déjà noté, dans le rapport sur les résultats provisoires de l'ENMF, que la proportion d'enfants décédés était d'autant plus faible que le niveau d'instruction de la mère était élevé: les enquêtées analphabètes ont en moyenne perdu deux enfants sur dix nés vivants alors que celles ayant fait au moins six ans d'études n'en ont perdu qu'un sur dix.

Cependant, le nombre de femmes ayant fait des études assez poussées et qui ont été touchées

TABLEAU 6.5: QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE [(1) q (0)] PAR PERIODES QUINQUENNALES AVANT L'ENQUETE, SELON L'AGE DE LA MERE (A), LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA MERE (B) ET LE TYPE DU LIEU DE RESIDENCE (C)

	Années avant l'enquête			
	0-4	5-9	10-14	15-19
<b>A - AGE DE LA MERE A LA NAISSANCE DE L'ENFANT</b>				
< 20	99,6	98,8	98,5	102,4
20-29	82,0	68,8	68,4	111,9
30-39	92,6	85,2	(73,2)	(89,7)
40+	(125,7)	(177,8)	N.A	N.A
<b>B - NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA MERE</b>				
Aucune années d'études	89,4	75,6	81,3	96,8
1 - 3 ans	92,0	91,1	79,1	113,4
4 - 6 ans	(70,3)	(31,0)	(74,5)	(000,0)
7 + ans	(81,7)	(81,6)	(80,0)	(000,0)
<b>C - TYPE DU LIEU DE RESIDENCE</b>				
Grands centres urbains	77,1	60,7	(51,5)	(84,3)
Autre urbain	94,8	101,2	87,0	(100,5)
Rural	96,6	74,3	85,1	112,3

Source: Tabulation spéciale

par l'enquête étant faible, cette conclusion reste limitée et sujette à caution.

Enfin, l'effet du type du lieu de résidence sur la mortalité infantile peut être saisi à travers les chiffres du panneau C du tableau 6.5.

La mortalité infantile en milieu urbain est nettement plus faible que celle en milieu rural. Pour ne citer que les chiffres relatifs aux cinq dernières années, le quotient de mortalité infantile était de 77 pour mille dans les grands

centres urbains et de 97 pour mille en milieu rural. Ainsi, si l'on observait l'évolution de 1000 naissances vivantes dans chacun des deux milieux, il y aurait environ, à la fin de la première année, vingt survivants supplémentaires en milieu urbain (923 contre 903).

Cette situation reflète en effet la faible couverture sanitaire dans les zones rurales qui, malgré des efforts fournis, restent, comparées au milieu urbain, sous-équipées et relativement dépourvues de personnel médical.

## PREFERENCES QUANT AU NOMBRE ET AU SEXE DES ENFANTS

### 7.1 INTRODUCTION

Le chapitre 5 du présent rapport, relatif à la fécondité, a passé en revue le comportement réel des enquêtées en matière de fécondité, à différents moments de leur vie féconde. Différentes mesures de la fécondité vécue ont été tentées.

Le présent chapitre se propose de passer du comportement réel aux attitudes envers la fécondité.

Notons préalablement que les attitudes et opinions sur lesquelles se fonde l'analyse ne sont pas nécessairement à rattacher à un comportement passé ou actuel, encore moins projeté: compte tenu de la sous-information généralisée des enquêtes sur les méthodes de prévention de naissances et de planification familiale, l'utilisation pratique des résultats, à des fins de prévision par exemple, reste hasardeuse. Par ailleurs, dans une société fortement marquée par le fatalisme, les notions de taille idéale de la famille ou de nombre d'enfants désirés n'ont, intrinsèquement, que peu de signification car la conviction la plus répandue est que le nombre d'enfants à avoir ne peut être ni choisi ni décidé.

Les informations qui seront analysées dans le cadre de ce chapitre sont celles collectées à l'aide de la cinquième section du questionnaire individuel, relative à la régulation de la fécondité. Dans cette section, on a demandé aux femmes leurs préférences quant au nombre d'enfants supplémentaires désirés, le nombre idéal d'enfants qu'elles choisiraient d'avoir au total et enfin des renseignements permettant de déterminer la préférence relative pour les garçons ou les filles.

Aux femmes actuellement mariées et se croyant fertiles<sup>(1)</sup>, on a d'abord posé la question suivante:

"Désirez-vous avoir un autre enfant dans l'avenir?"

Si la réponse est positive, on demande alors:

"Préferiez-vous que votre prochain enfant soit un garçon ou une fille?"

et

"Combien d'enfant voulez-vous encore avoir?".

Les questions, ayant le même objet, mais à

---

(1) aptes physiquement à donner naissance à des enfants

poser aux femmes n'ayant pas encore eu d'enfants ou actuellement enceintes, étaient évidemment formulées différemment. Si la femme est enceinte au moment de l'enquête, la question précise qu'il s'agit d'enfants en plus de celui attendu actuellement. Enfin, à toutes les femmes non célibataires, quel que soit leur état matrimonial au moment de l'enquête, on a posé la question suivante:

"Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez tout au long de votre vie, combien en désireriez-vous?".

L'analyse des réponses à ces différentes questions sera ici axée autour de quatre thèmes:

- le désir de ne plus avoir d'enfants;
- le nombre d'enfants supplémentaires désirés;
- le nombre total d'enfants désirés.
- préférences quant au sexe des enfants.

### 7.2 LE DESIR DE NE PLUS AVOIR D'ENFANTS

Les femmes ayant répondu négativement à la question sur le désir d'avoir d'autres enfants ont toutes été considérées comme ne voulant plus d'enfants.

Ont été également considérées comme telles, les femmes qui auraient été elles-mêmes (ou leurs maris) stérilisées dans un but de contraception.

Sur 2 718 femmes actuellement mariées et fertiles, 305, soit 11,2%, ont déclaré ne plus vouloir d'enfants. 60,5% de ces femmes ont affirmé en vouloir encore et 28,3% étaient idécales.

Le tableau 7.1 donne le pourcentage des femmes actuellement mariées et fertiles ne désirant plus d'enfants selon l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le temps écoulé depuis le premier mariage.

Comme on pouvait s'y attendre, le "désir de ne plus avoir d'enfants" croît avec l'âge, le nombre d'enfants vivants et la durée du mariage.

Ainsi le proportion de femmes ne voulant plus procréer passe de près de 6% chez les âgées de moins de 20 ans, à 30% chez les enquêtées âgées de 45 à 49 ans; de 4% à 32% chez les femmes ayant respectivement 1 enfant et 9 enfants vivants; enfin de 6% chez les femmes mariées depuis moins de 5 ans à 25,8% chez celles qui le sont depuis au moins trente ans.

Les chiffres du tableau 7.1 dénotent cependant



TABLEAU 7.1: POURCENTAGE DES FEMMES, ACTUELLEMENT MARIEES ET FERTILES, NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON L'AGE ACTUEL, LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

L'âge actuel	Pourcentage ne voulant plus d'enfants	SE <sup>a</sup>	Nombre d'enfants vivants	Pourcentage ne voulant plus d'enfants	SE <sup>a</sup>	Ans depuis premier mariage	Pourcentage ne voulant plus d'enfants	SE <sup>a</sup>
< 20	5,9	1,14	0	4,0	1,19	< 5	6,0	1,05
20-24	7,2	1,07	1	4,1	0,94	5-9	8,8	1,18
25-29	8,4	1,17	2	7,3	1,29	10-14	8,2	1,19
30-34	13,1	1,61	3	10,9	1,52	15-19	12,8	1,66
35-39	14,6	1,93	4	13,0	1,77	20-24	15,1	1,93
40-44	18,4	2,71	5	16,6	2,20	25-29	19,1	2,72
45-49	29,9	3,78	6	16,8	2,59	30+	25,8	3,76
			7	18,4	3,34			
			8	22,3	4,34			
			9+	32,1	5,66			
Total	11,2							

a Ecart-type de la moyenne observée

Source: Tableaux 3.1.1, 3.1.2, tabulation spéciale

une attitude fondamentalement pronataliste. Une comparaison avec le Tunisie, pays arabo-musulman, lui aussi participant à l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, et ayant un programme actif de planning familial, pourrait permettre de mieux illustrer ce fait. Ainsi, à 30-34 ans, plus d'une tunisienne sur deux ne veut plus d'enfants; le pourcentage correspondant chez les mauritaniennes est 13%. Parmi les femmes ayant six enfants vivants, la proportion de celles qui désirent mettre fin à leur vie féconde est de près de 80% en Tunisie et de 16,8% en Mauritanie. Enfin, parmi l'ensemble des femmes concernées, 47% en Tunisie et 11,2% en Mauritanie ne désirent plus d'enfants. Examinée selon l'âge et le nombre d'enfants vivants, la proportion de femmes ne désirent plus d'enfants n'augmente cependant, pas systématiquement avec l'âge. En effet, pour un même nombre d'enfants vivants, on observe, dans la plupart des cas, une élévation de cette proportion, suivie d'une baisse puis, de nouveau, d'une hausse. Ces fluctuations

sont aisément perceptibles à travers les chiffres du tableau 7.2. Ainsi, pour les femmes ayant deux enfants vivants, ladite proportion augmente entre 15 et 34 ans, baisse entre 35 et 44 ans, puis s'élève au delà. Une telle constatation incite plutôt à penser que le désir de ne plus procréer serait davantage déterminé par le nombre d'enfants vivants que par l'âge.

### 7.3 VARIATIONS DIFFERENTIELLES DU "DESIR DE NE PLUS AVOIR D'ENFANTS"

L'examen des préférences en matière de fécondité selon les variables de base est rendu quelque peu ardu par le fait qu'elles sont en général déterminées par le nombre actuel d'enfants vivants et par l'âge et que ces deux variables sont, à leur tour, fonction des caractéristiques de base. Cette difficulté peut cependant être aplanie par le recours aux techniques de la standardisation et au contrôle par l'âge. Nous n'examinerons ici que le cas des femmes actuellement mariées et fertiles et âgées de 25 à 34

TABLEAU 7.2: POURCENTAGE DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIEES ET FERTILES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS, SELON L'AGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE)

L'âge actuel	Nombre d'enfants vivants									
	0-1	2	3	4	5	6	7	8	9+	Tous
15-24	3,8	7,1	11,1	16,3	8,3	-	-	-	-	6,7
25-34	3,8	7,6	10,4	9,9	11,7	12,1	18,3	23,5	(22,2)	10,5
35-44	1,7	4,9	9,3	14,4	21,2	18,5	14,5	25,5	34,7	16,0
45+	17,3	(22,2)	(25,0)	(26,3)	(47,8)	41,7	(40,0)	(13,6)	30,8	29,9
Tous	4,1	7,3	10,9	13,0	16,6	16,8	18,4	22,3	32,1	11,2

Source: Tableau 3.1.3

ans. Le choix de ce groupe d'âges ne sert pas seulement d'illustration et n'est pas fortuit: en effet, outre son importance numérique dans l'échantillon, ce groupe a une importance capitale pour l'étude des attitudes et intentions relatives à la fécondité et à la contraception notamment. Le tableau 7.3 présente, pour cette catégorie de femmes, le pourcentage de celles qui ne veulent plus d'enfants selon certaines caractéristiques de base.

Seuls les pourcentages de la dernière colonne, standardisés par le nombre d'enfant vivants, seront commentés.

On constate que le pourcentage augmente légèrement avec l'élévation du niveau d'instruction, en passant de 10 pour cent chez les non scolarisées à près de 11 pour cent chez celles ayant au moins terminé leurs études primaires. Examiné selon le lieu de résidence, le pourcentage de femmes désirant mettre fin à leur vie féconde présente des variations beaucoup plus frappantes: la valeur la plus faible est paradoxalement observée à Nouakchott (6,4 pour cent) et la plus forte dans les villes minières (16,7 pour cent). La strate 3 (autre rural) présente aussi un pourcentage plus élevé que la moyenne nationale. Comparées

TABLEAU 7.3: POURCENTAGE DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET FERTILES ET AGÉES DE 25 À 34 ANS NE VOULANT PLUS D'ENFANTS, SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Pourcentage ne voulant plus d'enfants	
	Observé	Standardisé <sup>a</sup>
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>		
Non scolarisée	10,0	10,1
Primaire incomplet	10,8	10,8
Primaire complet et plus	10,9	11,4
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>		
Nouakchott	5,8	6,4
Villes minières	18,7	16,7
Autre urbain	11,7	11,1
Rural Fleuve	8,1	8,5
Autre rural	8,1	8,5
<b>LANGUE MATERNELLE</b>		
Hassania	11,6	11,9
Poular	8,5	8,0
Soninké	10,0	9,9
Wolof	(10,0)	-
Bambara-autre	-	-
Etrangère	7,3	7,8
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>		
Maintenant, avant	9,0	8,9
Maintenant seulement	12,5	11,3
Depuis, avant	-	-
Depuis seulement	9,4	8,3
Avant seulement	(29,4)	-
Jamais	9,7	9,7
<b>PROFESSION DU MARI</b>		
Cadres sup., profession lib.	14,5	12,2
Employés de bureau	(15,4)	-
Vendeurs	7,7	7,3
Agriculteurs	11,1	10,1
Ouvriers agricole	11,7	12,0
Employés de maison	(12,5)	7,1
Autres services	8,0	7,1
Ouvriers qualifiés	8,4	7,8
Ouvriers non qualifiés	7,1	10,3
Jamais travaillé	17,9	16,3

a Standardisée par le nombre d'enfants vivants. Les catégories considérées étaient 0-1, 2, 3, 4 et 5+

Note: ( ) moins de 20 femmes

Source: Tableau 3.1.3

aux Hassanophones, les Poulars et les Soninkés semblent avoir un moindre désir de ne plus avoir d'enfants: respectivement 8 pour cent et 9,9 pour cent contre 11,9 pour cent. Notons qu'il est fort probable qu'une partie des différences constatées selon le lieu de résidence reflète en fait la composition du groupe de femmes observées par niveau d'instruction et par langue maternelle.

Relevons enfin que les femmes qui travaillent maintenant seulement (11 pour cent) ou n'ayant jamais travaillé (9,7 pour cent) et celles dont les maris sont cadres supérieurs (12 pour cent) ou n'ont jamais travaillés (16 pour cent) semblent désirer plus que les autres catégories limiter la dimension de leurs familles.

#### 7.4 LE NOMBRE D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES ET LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES

A toutes les femmes ayant affirmé désirer d'autres enfants, on a demandé le nombre d'enfants supplémentaires qu'elles souhaiteraient mettre au monde. Les réponses numériques des enquêtées ont servi au calcul du nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés. Lors du calcul on a également pris en considération les femmes ne désirant plus d'enfants, auxquelles on a attribué la valeur zéro.

Les femmes indécises (770), les réponses non numériques (415) et les non réponses (62) ont par contre, été exclues. Le nombre total de femmes ayant donné une réponse numérique ou ne désirant plus d'enfants s'élève à 1471.

Le tableau 7.4 donne le nombre moyen d'enfants supplémentaire désirés corrélé avec l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants et la durée écoulée depuis le premier mariage.

Pour toutes les femmes considérées, le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés est de 5,4. Ce nombre moyen décroît régulièrement quand l'âge et la durée du premier mariage augmentent. Il est de 7,1 et de 2,7 enfants

TABLEAU 7.4: NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES SELON L'AGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE (FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET FERTILES)

Age actuel	Moyenne	Nombre d'enfants vivants	Moyenne	Ans depuis le premier mariage	Moyenne
< 20	7,1	0	8,8	0-4	6,8
20-24	6,0	1	6,6	5-9	6,0
25-29	5,4	2	5,5	10-14	5,5
30-34	4,9	3	5,3	15-19	4,7
35-39	4,1	4	4,4	20-24	3,8
40-44	4,1	5	3,6	25-29	3,8
45+	2,7	6	4,2	30+	3,1
		7	3,4		
		8	2,7		
		9+	2,0		

Moyenne totale: 5,4

Note: Aux femmes ne voulant plus d'enfants ou stérilisées pour des raisons contraceptives on a attribué le nombre zéro. Ces femmes ont été prises en considération lors du calcul de la moyenne.

Source: Tableaux 3.2.3 et 3.2.4

respectivement chez les femmes dont l'âge est inférieur à 20 ans et chez celles âgées de plus de 44 ans. Le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés par les femmes mariées pour la première fois il y a plus de 29 ans équivaut à moins de la moitié de celui désirés par les femmes mariées il y a moins de 5 ans. L'effet de la variable "nombre d'enfants vivants" sur le nombre d'enfants supplémentaires désirés est encore plus net: de 6,6 pour les femmes qui n'ont actuellement qu'un seul enfant, on passe à 5,3 par celles qui en ont 3 et à 2,7 pour celles qui en ont huit. Ici aussi, les chiffres reflètent une attitude franchement pronataliste; à cet égard, l'attitude des femmes n'ayant encore aucun enfant vivant, en général jeunes et nouvellement mariées, est éloquente et peut donner une idée sur la dimension désirée de la famille: 8,8 enfants.

L'examen du nombre total d'enfants qu'une femme souhaiterait avoir confirme cette dernière constatation. Une question a été posée à toutes les enquêtées constituant l'échantillon de l'enquête individuelle sur le nombre idéal d'enfants auxquels elles auraient donné naissance, si elles avaient le choix.

L'importance des réponses non numériques à cette question traduit la conviction fort connue chez les populations fatalistes que la procréation n'est pas un acte volontaire et que par conséquent la dimension de la famille ne peut être choisie.

L'importance des réponses non numériques, des réponses fantaisistes et des chiffres ronds incitent à croire que la plupart des enquêtées n'ont jamais réfléchi auparavant à la taille de la famille qu'elles voudraient ou souhaiteraient avoir. Dans l'ensemble de l'échantillon, 30 pour cent des enquêtées n'ont pas donné de réponse numérique, se contentant de déclarer dans la plupart des cas: "ça dépend de la volonté de Dieu". La fréquence des réponses non-numériques augmente avec l'âge. Le fait le plus surprenant, constaté également au Sénégal, est que la plus forte proportion de femmes ayant donné une réponse non-numérique a été observée en milieu urbain et non en milieu rural, pourtant réputé plus fataliste.

Examiné selon la langue maternelle, la proportion de femmes ayant fourni une réponse non numérique est la plus faible chez les Soninkées. Cependant, de tous les facteurs susceptibles d'expliquer les différences dans la fréquence de réponses non numériques, le degré d'alphabétisation semble être le plus pertinent: 30 pour cent chez les analphabètes et 24 pour cent chez celles sachant au moins lire.

Les non-réponses représentent environ 3 pour cent de l'ensemble des réponses. La proportion de femmes ne désirant aucun enfant parmi les femmes ayant donné une réponse numérique est de 0,7 pour cent.

Les réponses numériques ont été utilisées pour le calcul du nombre moyen d'enfants désirés. Les résultats figurent dans le tableau 7.5. 13 pour cent des femmes désirent avoir entre zéro

TABLEAU 7.5: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES ET LE NOMBRE TOTAL MOYEN D'ENFANTS DESIRES ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Nombre total d'enfants désirés				Total	Moyenne
	0-3	4-5	6-7	8+		
< 20	12,7	24,6	13,6	49,2	100	8,1
20-24	13,1	21,7	18,0	47,3	100	8,4
25-29	14,0	14,8	20,0	51,1	100	8,5
30-34	12,9	14,1	13,9	59,1	100	9,2
35-39	12,3	16,4	16,4	55,0	100	9,0
40-44	16,4	6,6	12,6	64,5	100	9,3
45+	14,7	15,8	10,4	59,1	100	9,3
Tous	13,5	17,4	15,9	53,2	100	8,7

Source: Tableau 3.3.1-2

et 3 enfants, 17 pour cent quatre ou cinq, 16 pour cent six ou sept et 53 pour cent plus de sept. L'on sait par ailleurs que le nombre modal d'enfants désirés est de 10 (23 pour cent). Les autres chiffres les plus désirés sont le 6 et le 5. Pour tout le milieu sédentaire, tous âges confondus, le nombre moyen d'enfants désirés est de 8,7; ce chiffre, avec celui observé en Sénégal (9), constitue probablement l'un des plus forts jamais enregistrés dans le cadre de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité<sup>(2)</sup>.

Le nombre moyen d'enfants désirés augmente avec l'âge, tout en étant élevé même chez les jeunes. Il passe de 8 enfants chez les femmes âgées de moins de vingt ans à 9,3 chez celles âgées de plus de 39 ans.

Bien que la question posée ne fasse aucune allusion au nombre actuel d'enfants vivants de l'enquêtée, il n'est pas exclu que les femmes âgées aient procédé à une sorte de rationalisation et tenu compte, dans leurs réponses, de la dimension actuelle de leurs familles. Comme le montre le tableau 7.6, il n'existe pas de grande

(2) Lightbourne (R.E.) et McDonald (A.L.), Family Size Preferences, ISI/WFS, 1982 (Comparative Studies, Cross National Summaries, No. 14).

TABLEAU 7.6: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES SELON QUE LE NOMBRE D'ENFANTS ACTUELLEMENT VIVANTS (NEV) EST SUPERIEUR, EGAL OU INFÉRIEUR AU NOMBRE D'ENFANTS DESIRES (NED)

Nombre d'enfants désiré et actuel	Nombre total d'enfants désirés									Total
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
NEV < NED	-	-	-	6,1	13,6	16,1	17,0	23,0	17,6	15,7
NEV = NED	2,6	4,1	8,4	10,0	7,3	9,6	9,5	9,0	15,7	
NEV > NED	97,4	95,9	91,6	83,9	79,1	74,3	73,5	68,0	66,7	84,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre moyen d'enfants désirés	9,3	8,2	8,4	8,2	8,9	9,1	9,1	10,0	10,8	8,8

Source: Tableaux 3.3.1-1 et 3.3.4-1

variabilité du nombre d'enfants désirés selon le nombre d'enfants vivants. Celui-là oscille en effet, pour les femmes actuellement mariées, entre deux valeurs: huit et dix. Là aussi, il est intéressant de noter que le nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes mariées qui n'ont aucun enfant vivant est de 9,3.

Le tableau 7.6 établit également une comparaison entre le nombre d'enfants désirés et le nombre d'enfants vivants et l'on constate que 84 pour cent des femmes mariées désirent plus d'enfants qu'elles n'en ont et seulement 16 pour cent désirent un nombre d'enfants inférieur ou égal à la dimension actuelle de leur famille. Phénomène compréhensible, la proportion de femmes désirant plus d'enfants qu'elles n'en ont actuellement baisse cependant avec l'augmentation du nombre d'enfants vivants. Elle passe en effet de 96 pour cent chez les femmes qui ont un enfant à 67 pour cent chez celles qui en ont huit.

Parallèlement, la proportion de femmes qui désirent autant d'enfants qu'elles en ont actuellement augmente avec le nombre d'enfants vivants. Cela pourrait renvoyer également aux phénomènes de rationalisation et de justification évoqués plus haut.

#### 7.5 COHERENCE ENTRE LES DIFFERENTS INDICATEURS UTILISES

Les différents indicateurs de préférence en matière de fécondité ont jusqu'ici été examinés séparément. Il s'agit, dans la présente section, de procéder à une comparaison des trois indicateurs utilisés, afin d'étudier le degré de cohérence interne des réponses. Le tableau 7.7 va permettre cette comparaison. Plusieurs indices y sont regroupés, tous corrélés avec le nombre d'enfants vivants. Les lignes A et B de ce tableau sont comparables car elles indiquent les proportions de femmes qui, d'une certaine façon, pensent que la dimension actuelle de leur famille correspond à la dimension qu'elles préféreraient avoir. A ce niveau, il est visible qu'il existe, entre les chiffres des deux lignes A et B, des différences tellement importantes que l'on ne peut qu'être frappé par le degré élevé d'incohérence, particulièrement perceptible chez les femmes ayant plus de deux enfants vivants. L'incohérence augmente d'ailleurs avec la dimension actuelle de la famille.

TABLEAU 7.7: COMPARAISONS DES PREFERENCES DE FECONDITE DES FEMMES ACTUELLEMENT MARRIEES ET FERTILES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS; (A) LE POURCENTAGE NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS; (B) LE POURCENTAGE DES FEMMES DONT LE NOMBRE D'ENFANTS DESIRES EST INFÉRIEUR OU ÉGAL AU NOMBRE ACTUEL D'ENFANTS; (C) LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS DESIRES; ET (D) LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS PLUS LE NOMBRE MOYEN DES ENFANTS SUPPLÉMENTAIRES DESIRES.

	Nombre d'enfants vivants											Tous
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+		
A	4,0	4,1	7,3	10,9	13,0	16,6	16,8	18,4	22,3	32,1	11,2	
B	2,6	4,1	8,4	16,1	20,9	25,7	26,5	32,0	33,3	43,4	15,7	
C	9,1	8,3	8,1	8,4	9,2	8,8	9,5	9,7	11,2	10,8	8,8	
D	9,8	7,6	7,5	8,3	9,4	8,6	10,2	10,4	10,7	11,6	8,4	

Source: Tableaux 3.1.1, 3.2.3 et 3.3.3-1

Les chiffres des panneaux C et D représentent respectivement le nombre moyen d'enfants désirés et le nombre d'enfant vivants plus le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés. Contrairement aux chiffres des deux premiers panneaux, les chiffres du panneau C s'accordent avec ceux du panneau D, reflétant un haut degré de cohérence entre les deux séries d'indices.

#### 7.6 VARIATIONS DIFFÉRENTIELLES DE LA DIMENSION DESIRÉE DE LA FAMILLE

Le tableau 7.8 présente le nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes actuellement mariées et âgées de 15 à 34 ans, corrélé avec les variables de base. En plus des moyennes observées (deuxième colonne), ce tableau donne les moyennes standardisées par le nombre d'enfants vivants. Les commentaires qui vont suivre se fondent uniquement sur ces dernières.

On constate que le nombre total moyen d'enfants désirés est en corrélation négative avec le niveau d'instruction et la différence entre les moyennes des différentes catégories est appréciable. En moyenne, une femme ayant terminé ses études primaires ou ayant été au delà désire quatre enfants de moins qu'une femme n'ayant jamais été scolarisée.

TABLEAU 7.8: NOMBRE TOTAL MOYEN D'ENFANTS DESIRES PAR LES FEMMES ACTUELLEMENT MARRIEES ET FERTILES ET AGEES DE 15 A 34 ANS SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Nombre moyen d'enfants désirés	
	Observé	Standardisé <sup>a</sup>
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>		
Non scolarisée	9,2	9,2
Primaire incomplet	8,8	9,8
Primaire et plus	5,8	5,0
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>		
Nouakchott	9,1	9,2
Villes minières	7,1	6,2
Autre urbain	9,0	9,0
Rural Fleuve	9,2	9,2
Autre rural	8,7	8,5
<b>LANGUE MATERNELLE</b>		
Hassania	9,7	9,7
Poular	9,4	9,3
Soninké	8,4	8,3
Wolof	(7,1)	-
Bambara-autre	(11,5)	-
Etrangère	9,7	8,3
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>		
Maintenant et avant	9,1	9,6
Maintenant seulement	8,6	8,4
Depuis, avant	(8,0)	-
Depuis seulement	7,6	6,5
Avant seulement	(9,2)	-
Jamais travaillé	9,0	9,0
<b>PROFESSION DU MARI</b>		
Cadres sup., profession lib.	7,8	7,3
Employés de bureau	(4,7)	-
Vendeurs	7,6	7,6
Agriculteurs	9,7	9,5
Ouvriers agricoles	9,3	9,2
Employés de maison	(12,4)	-
Autres services	9,4	9,5
Ouvriers qualifiés	9,3	9,3
Ouvriers non qualifiés	7,4	7,3
Jamais travaillé	9,5	8,0

#### Note:

a Standardisé selon le nombre d'enfants vivants

( ) Moins de 20 cas

Source: Tableau 3.3.7

L'examen selon le lieu de résidence montre que les femmes résidant dans les villes minières sont celles qui désirent le moins d'enfants. L'inverse s'observe, curieusement et contrairement à toute attente, à Nouakchott. C'est en effet dans la capitale du pays - et dans la région du Fleuve - que l'on a relevé la dimension désirée la plus forte: 9,2 enfants.

Les femmes Soninkés, ainsi que celles qui travaillent uniquement depuis le premier mariage et celles mariées à des cadres supérieurs font également partie du groupe de femmes qui aimeraient avoir une famille de taille relativement réduite. On a déjà noté, lors de l'examen du tableau 7.3, que ces mêmes catégories de femmes étaient également les plus nombreuses à vouloir mettre fin à leur vie féconde.

#### 7.7 PREFERENCES CONCERNANT LE SEXE DES ENFANTS

Dans beaucoup de cultures, la composition par sexe des enfants vivants détermine largement le désir des couples d'avoir un ou plusieurs enfants supplémentaires. Ce phénomène, néanmoins, n'existe que dans les familles de petite taille car les familles nombreuses ont, en termes probabilistes, beaucoup plus de chances d'avoir une composition par sexe équilibrée. Le sexe d'un enfant futur étant indépendant du sexe des enfants précédents, la probabilité d'avoir un garçon, tout comme celle d'avoir une fille, équivaut à chaque fois à près de 0,5.

Ainsi une famille de quatre enfants n'a que 6,25 chances sur 100 (0,5 x 0,5 x 0,5 x 0,5) d'avoir uniquement des filles et également 6,25 chances sur 100 de n'avoir que des garçons. La plupart des familles de quatre enfants auront donc des garçons et des filles. L'effet d'une composition par sexe déséquilibrée s'en trouvera par conséquent minimisé, à moins qu'il n'y ait, au sein de la famille, une tendance particulièrement extrême à préférer plus de garçons ou plus de filles. C'est la raison pour laquelle on se limitera ici à l'examen des préférences pour le sexe des enfants chez les familles ayant de deux à quatre enfants.

TABLEAU 7.9: RESUME DES PREFERENCES ENVERS LE SEXE DES ENFANTS

Composition des sexes des enfants	2 enfants vivants			3 enfants vivants				4 enfants vivants				
	0	1	2	0	1	2	3	0	1	2	3	4
Nombre de fils	0	1	2	0	1	2	3	0	1	2	3	4
Nombre de filles	2	1	0	3	2	1	0	4	3	2	1	0
Pourcentage de femmes actuellement mariées, fertiles et non-enceintes ne voulant plus d'enfants	10,2	5,4	8,0	9,6	8,9	11,1	7,4	0,0	15,9	15,0	11,2	12,5
Le pourcentage des femmes actuellement mariées, fertiles, non-enceintes et désirant un autre enfant qui préfèrent:												
Un fils	58,6	50,0	25,6	66,7	57,3	35,4	32,4	62,5	52,8	42,7	33,9	15,4
Une fille	1,7	6,4	28,0	0,0	2,1	22,9	32,4	6,3	5,6	2,7	18,6	23,1
Indécise	39,7	43,6	46,4	33,3	40,6	41,7	35,2	31,2	41,6	54,6	47,5	61,5

Source: Tableaux 3.4.2, 3.4.3-1 et 3.4.3-2

TABLEAU 7.10: NOMBRE TOTAL MOYEN D'ENFANTS DESIRES PAR LES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET NON-ENCEINTES, SELON LE NOMBRE DE FILS ET DE FILLES VIVANTS.

Nombre de filles vivantes	Nombre de fils vivants					Tous <sup>a</sup>
	0	1	2	3	4	
0	9,3	8,6	8,7	9,1	8,4	9,0
1	7,7	8,1	7,7	10,1	8,1	8,3
2	8,5	8,7	8,7	10,0	9,7	8,9
3	9,4	9,1	7,9	8,1	11,3	9,0
4	7,9	9,5	9,1	8,0	11,1	9,3
Tous <sup>a</sup>	8,8	8,7	8,4	9,5	9,5	8,9

Note:

a Y compris les femmes qui ont cinq enfants ou plus

Source: Tableau 3.4.6-1

Trois aspects seront examinés. Le premier concerne l'éventuelle relation entre la composition par sexe de la famille et le désir de ne plus avoir d'enfants. Le deuxième est relatif au sexe préféré pour le prochain enfant par les femmes qui ont déclaré désirer des enfants supplémentaires. Enfin, le troisième aspect a trait à l'influence possible de la composition par sexe de la famille sur le nombre total d'enfants désirés. Les deux premiers aspects seront abordés à partir du tableau 7.9 et le troisième à partir du tableau 7.10.

Notons, préalablement à tout commentaire, que les femmes prises en considération pour l'élaboration de ces tableaux sont celles actuellement mariées, fertiles et non enceintes. Les femmes actuellement enceintes ont été exclues du champ d'analyse car le sexe de l'enfant qu'elles attendent est encore inconnu.

Quelques hypothèses pourraient guider notre commentaire. On peut s'attendre à un plus grand désir de ne plus avoir d'enfants chez les familles dont la composition par sexe est équilibrée. Par ailleurs, on peut penser que chez les familles dont la composition par sexe est déséquilibrée, le sexe préféré pour le prochain enfant viserait l'instauration d'un

équilibre dans la composition par sexe de la famille; autrement dit, les femmes ayant plus de garçons auraient tendance à désirer plutôt des filles, et inversement.

Selon le tableau 7.9, 5,4 pour cent des femmes ayant un garçon et une fille souhaiteraient mettre fin à leur vie féconde. La proportion correspondante est de 10 pour cent chez celles n'ayant que deux filles et de 8 pour cent chez celles n'ayant que deux garçons. Parmi les femmes ayant trois enfants vivants, la proportion de celles qui ne voudraient plus procréer est de 10 pour cent s'il s'agit de trois filles, de 7 pour cent s'il s'agit de trois garçons, de 9 pour cent s'il s'agit d'un garçon et d'une fille et de 11 pour cent s'il s'agit de deux garçons et d'une fille.

Enfin parmi les femmes ayant quatre enfants vivants, le pourcentage de celles qui ne voudraient plus d'enfants à l'avenir varie également selon la composition par sexe de la famille. Aucune femme ne voudrait arrêter sa vie féconde, s'il s'agit de quatre filles. A l'autre extrême, 12 pour cent des femmes n'ayant que des garçons aimeraient cesser de procréer. Cette proportion monte à 15 pour cent s'il y a un équilibre entre les sexes et à 16 pour cent s'il s'agit de trois filles et d'un garçon.

On peut retenir que d'une façon générale le déséquilibre entre les sexes dans la composition de la famille est mal perçu; il semble cependant que ce déséquilibre pourrait être tolérée s'il est au profit des garçons.

Il en résulte que le désir de ne plus avoir d'enfants paraît lié à la composition par sexe. Ainsi, par un même nombre d'enfants, le pourcentage de femmes qui ne désirent plus d'enfants varie largement selon la composition par sexe.

La seconde partie du tableau 7.9 indique une grande indécision des enquêtées quant au sexe préféré pour le prochain enfant. L'indécision signifie ici que l'enquêtée n'a pas de préférence pour l'un ou l'autre sexe. Cependant,

l'indécision la plus faible s'observe chez les femmes qui n'ont aucun garçon, et cela quelle que soit la taille de la famille. Ceci rejoint ce qui vient d'être dit concernant l'intolérance de l'absence totale de garçons dans la famille.

Cependant, le souci de l'équilibre entre les sexes dans la famille est constamment présent: 2 pour cent seulement des femmes ayant deux filles (et aucun garçon) souhaiteraient avoir une fille comme prochain enfant. Parmi les femmes ayant trois filles, aucune ne souhaiteraient avoir une autre fille à la prochaine grossesse. Enfin, parmi les femmes n'ayant aucun garçon et quatre filles, 6 pour cent seulement souhaiteraient avoir une autre fille.

Cependant, si l'on veut observer les préférences concernant le sexe des enfants, un bon moyen serait d'examiner le cas des familles dont la composition par sexe est équilibrée. Dans ce cas, il est manifeste qu'il y a une nette préférence pour les garçons: 50 pour cent des femmes ayant un garçon et une fille et 43 pour cent de celles ayant deux filles et deux garçons souhaiteraient avoir un garçon pour prochain enfant.

Le troisième aspect à étudier dans cette section concerne la liaison entre la composition par sexe et la taille désirée de la famille.

La diagonale donne le nombre total moyen d'enfants désirés par les femmes ayant le même nombre d'enfants vivants de chaque sexe. Si l'on examine seulement le cas des femmes qui ont un seul enfant, la taille désirée de la famille est de 7,7 s'il s'agit d'une fille et de 8,6 s'il s'agit d'un garçon, soit près d'un enfant en plus.

Chez les familles ayant deux enfants vivants, la taille désirée est de 8,5, 8,1 et 8,7 enfants s'il s'agit respectivement de deux filles, d'une fille et d'un garçon et de deux garçons. D'une façon générale, on constate que la taille désirée est toujours plus réduite chez les familles dont la composition par sexe est équilibrée.

# CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

## 8.1 INTRODUCTION

La fécondité est affectée par une série de facteurs physiologiques et biologiques dont font partie la contraception, l'allaitement, l'aménorrhée et l'abstinence post-partum ainsi que nombre d'autres facteurs intermédiaires.

Le présent chapitre se propose de présenter les résultats de l'enquête relatifs à la connaissance et à la pratique de la contraception. Les facteurs autres que la contraception seront examinés ultérieurement.

Les données qui seront analysées dans le cadre de ce chapitre ont été recueillies dans la section 4 du questionnaire individuel. Elles permettent l'étude des niveaux et des variations de la connaissance et de l'utilisation de la contraception selon diverses caractéristiques de base.

## 8.2 CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

Contrairement à la plupart des enquêtes menées dans le cadre de l'E.M.F., l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité n'a saisi que le niveau spontané de connaissance de la contraception.

La section relative à la contraception dans le questionnaire individuel de l'ENMF correspond en gros à celle portant sur le même sujet dans le questionnaire de base de l'EMF, amputée cependant de sa partie descriptive de méthodes contraceptives.

A chaque femme non célibataire, on a d'abord demandé si elle avait entendu parler de méthodes traditionnelles permettant de retarder ou de prévenir une conception. Si la réponse est positive, on demande alors à l'enquêtée de citer les méthodes qu'elle connaît. La même procédure a été utilisée pour les méthodes modernes. Les informations collectées ne permettent pas de savoir jusqu'à quel point telle ou telle autre méthode mentionnées est connue. Ajoutons que du fait que l'enquêtée est classée comme connaissant une méthode dès le moment qu'elle affirme en avoir entendu parler, on devrait s'attendre à une surestimation du degré réel de connaissance de la façon dont est utilisée la contraception. Le tableau 8.1 présente pour l'ensemble de l'échantillon le pourcentage de femmes connaissant une méthode contraceptive quelconque, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants vivants.

Il ressort de ce tableau que le niveau général de connaissance de la contraception est faible en Mauritanie. 7,9 pour cent des enquêtées ont affirmé avoir entendu parler d'une méthode

TABLEAU 8.1: POURCENTAGE DES FEMMES NON-CÉLIBATAIRES CONNAISSANT UNE METHODE CONTRACEPTIVE (Y COMPRIS LA STERILISATION) SELON L'AGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS

Age	Nombre d'enfants vivants								Tous
	0	1	2	3	4	5	6	7+	
< 25	6,8	7,5	10,4	5,3	13,3	(11,1)	(0,0)	(0,0)	8,1
25-34	10,6	11,6	10,7	8,6	7,5	6,6	9,8	9,3	9,0
35-44	7,8	14,0	2,5	1,6	6,1	5,6	1,8	11,2	6,3
45+	0,0	5,6	8,1	6,7	5,9	4,3	16,7	5,6	6,8
Tous	7,3	8,8	9,3	6,0	7,9	6,2	7,8	9,4	7,9

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tableau 4.2.2

contraceptive. Le niveau de connaissance de la contraception est légèrement plus élevé chez les moins de 35 ans (8,5 pour cent) que chez les âgées de 35 ans et plus (6,5 pour cent).

D'une façon générale, le niveau de connaissance de la contraception varie selon l'âge et le nombre d'enfants vivants. Il n'existe cependant pas de schéma unique selon lequel s'opère cette variation; ainsi, examinée selon le nombre d'enfants vivants, la connaissance de la contraception évolue presque en dents de scie, avec des pics chez les femmes ayant deux enfants (9,3 pour cent) et 7 enfants et plus (9,4 pour cent).

La même constatation reste valable si l'on examine la contraception selon à la fois l'âge et le nombre d'enfants vivants.

La valeur la plus élevée du tableau 8.1 (16,7 pour cent) correspond aux femmes âgées de plus de quarante quatre ans et ayant six enfants vivants et la plus faible (zéro pour cent) s'observe chez les femmes situées dans la même tranche d'âges mais n'ayant aucun enfant vivant.

Il est probable que la contraception soit en fait un peu plus connue en Mauritanie; cependant, comme la contraception et son utilisation notamment semblent mal perçues, certaines enquêtées auraient préféré répondre qu'elles n'en avaient pas entendu parler. Il est en effet intéressant de faire remarquer que le pourcentage de femmes connaissant une méthode contraceptive varie légèrement selon que l'interview s'est déroulée en tête à tête avec l'enquêtée (9 pour cent) ou en présence d'autres personnes (7 pour cent).

Les méthodes contraceptives peuvent être classées en trois groupes. On peut en effet distinguer les méthodes modernes dont l'efficacité a été prouvée (pilule, stérilet, préservatif, stérilisation masculine ou

TABLEAU 8.2: POURCENTAGE DE FEMMES NON-CELIBATAIRES CONNAISSANT CERTAINES METHODES CONTRACEPTIVES (Y COMPRIS LA STERILISATION), SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS

Enfants vivants	Méthodes modernes						Méthodes traditionnelles				Autre méthodes	
	Pilule	Sté- rilet	Préser- vatif	Méth. scient. fém.	Stéril. masc.	Stéril. fem.	Absten- tion	Continence périodique	Retrait	Douche	Gris- gris	Autres <sup>a</sup> méthodes
Tous	5,3	0,6	0,3	0,6	1,0	0,5	0,1	0,3	1,1	0,1	1,4	0,1
< 4	5,4	0,7	0,4	0,5	1,1	0,5	0,2	0,4	0,9	0,2	1,5	0,1
4+	5,1	0,4	0,2	0,8	0,7	0,6	0,1	0,1	1,5	0,1	1,3	0,2

Source: Tableau 4.2.1-1

a Feuilles d'arbres et racines d'arbres

fémnine, autres méthodes scientifiques), les méthodes traditionnelles (abstention, continence périodiques, retrait, douche vaginale) et enfin les autres méthodes. Cette dernière catégorie regroupe nombre de "techniques" locales, populaires, à caractère parfois magique (comme le gris-gris). Le tableau 8.2 donne, pour chacune des méthodes composant ces trois groupes, le pourcentage de femmes non célibataires qui ont affirmé la connaître.

On constate que la pilule est la méthode la plus connue (5,3 pour cent), suivie du gris-gris (1,4 pour cent), du retrait (1,1 pour cent) et de la stérilisation masculine (1 pour cent). Ces résultats sont à priori surprenant particulièrement en ce qui concerne le retrait. Celui-ci, dénommé "A'zi", est en général assez connue dans les pays musulmans; il est en effet l'une des rares, si non la seule, à avoir été, d'une certaine façon, explicitement approuvé par le Prophète, qui dans certaines circonstances, en a recommandé l'usage à ses compagnons.

Autre fait à noter: la stérilisation masculine est relativement plus connue que la stérilisation féminine. Dans l'ensemble, les méthodes modernes semblent mieux connues que les deux autres catégories. Dans chacune des trois groupes des méthodes contraceptives, la méthode la plus populaire est respectivement la pilule, le retrait et le gris-gris.

Il n'existe pas de variation substantielle de la connaissance de chacune des méthodes contraceptives en fonction du nombre d'enfants vivants, bien qu'en apparence, la pilule, le stérilet, le préservatif et la stérilisation masculine semblent plus répandus chez les femmes ayant moins de quatre enfants.

### 8.3 VARIATIONS DIFFERENTIELLES DE LA CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

Bien que peu répandue en mauritanie, la contraception semble inégalement connue par les différents groupes socio-économiques et culturels.

Le tableau 8.3 donne le pourcentage de femmes non-célibataires connaissant une méthode contraceptive (y compris la stérilisation) selon

l'âge actuel et certaines caractéristiques socio-économiques. La dernière colonne donne les pourcentages standardisés par l'âge.

Des variations se dégagent nettement de ce tableau, tant pour l'ensemble que pour chaque groupe d'âges. Le schéma de variation étant le même, on se limitera par conséquent à commenter les pourcentages standardisés. Pour chacune des variables de base, une catégorie de femmes

TABLEAU 8.3: POURCENTAGE DE FEMMES NON-CELIBATAIRES CONNAISSANT UNE METHODE CONTRACEPTIVE (Y COMPRIS LA STERILISATION), SELON L'AGE ACTUEL ET DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économique	Age actuel					Standar- disé pour l'âge
	< 25	25-34	35-44	45+	Tous	
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>						
Non scolarisée	4,1	3,3	4,3	3,6	3,8	3,8
Primaire incomplet	8,2	10,9	7,4	8,2	9,9	8,9
Primaire et plus	30,5	46,2	(42,9)	(110,0)	36,8	44,9
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>						
Nouakchott	8,4	9,6	7,5	7,8	8,7	8,6
Villes minières	25,5	42,2	19,4	(4,5)	29,9	28,0
Autre urbain	12,7	8,2	10,4	11,5	10,5	10,6
Rural Fleuve	5,0	4,0	5,0	5,5	4,7	4,7
Autre rural	4,2	6,0	3,5	5,6	4,7	4,8
<b>LANGUE MATERNELLE</b>						
Hassania	7,8	9,4	5,9	6,5	7,8	7,8
Poular	8,6	6,7	5,7	4,2	7,0	6,9
Soninké	2,6	9,0	6,2	(13,0)	6,3	6,5
Wolof	18,5	28,0	(10,0)	(40,0)	22,4	21,9
Bambara-autre	(0,0)	(50,0)	(33,3)	(0,0)	(33,3)	-
Etrangère	17,8	4,7	(22,2)	(0,0)	12,4	12,6
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>						
Maintenant, avant	8,6	6,6	2,9	3,3	6,2	6,2
Maintenant seulement	9,1	10,7	8,0	13,1	10,0	9,8
Depuis, avant	(15,4)	(18,2)	(25,0)	(20,0)	18,9	18,8
Depuis seulement	10,7	24,4	(20,0)	(14,3)	18,8	17,7
Avant seulement	7,8	(10,0)	(13,3)	(14,3)	9,7	10,3
Jamais travaillé	7,7	7,9	5,3	3,8	6,9	6,9
<b>PROFESSION DU MARI</b>						
Cadres sup. prof. lib.	18,7	10,5	13,3	(0,0)	13,5	13,0
Employés de bureau	(9,5)	(35,3)	(0,0)	(75,0)	22,9	22,3
Vendeurs	7,0	9,6	9,6	12,2	8,8	8,1
Agriculteurs	1,9	3,2	1,6	4,8	2,7	2,5
Ouvriers agricoles	5,2	4,6	6,1	9,8	5,7	5,6
Employés de maison	(0,0)	(20,0)	(16,7)	(0,0)	10,0	10,4
Autres services	13,3	10,1	13,3	(10,0)	12,3	11,9
Ouvriers qualifiés	9,0	13,6	9,6	5,3	10,7	10,4
Ouvriers non qualifiés	10,3	12,8	8,7	(4,5)	10,6	10,3
Jamais travaillé	4,0	7,5	2,8	3,1	4,4	4,9

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tableau 4.2.2



se détache nettement des autres par son niveau de connaissance de la contraception.

Le croisement avec le niveau d'instruction permet de saisir une corrélation positive, indépendante de l'âge, entre la connaissance de la contraception et le niveau d'instruction des enquêtées: le pourcentage de femmes ayant entendu parler d'au moins une méthode contraceptive est de 4 pour cent chez les non scolarisées, 9 pour cent chez celles ayant fait moins de six ans d'études et de 45 pour cent chez les femmes ayant terminé le cycle primaire.

Le lieu de résidence a, à son tour, une grande influence. Comme on pouvait s'y attendre le milieu urbain est plus informé sur la contraception que le milieu rural (4,7 pour cent). Plus d'une femme sur quatre résidant dans l'une des villes minières (Nouadhibou, Zouérate, Akjoujt) a une certaine connaissance de la contraception; le pourcentage correspondant est de 9 pour cent à Nouakchott et de 11 pour cent dans le reste du milieu urbain. On retrouve ici une hiérarchie indentique à celle relevée lors de l'examen de la variation du désir des enquêtées de mettre fin à leur vie féconde. Les femmes Wolofs, ainsi que les épouses des employés de bureau, de cadre supérieurs, d'employés dans les services et d'ouvriers sont également nombreuses à avoir entendu parler de contraception. Les femmes les moins informées sur les moyens d'éviter ou de retarder une conception sont les épouses des agriculteurs (3 pour cent). Ces dernières constatations sont évidemment à rapprocher de la forte liaison entre lieu de résidence et connaissance de la contraception. Enfin le croisement avec l'historique du travail permet de se rendre compte que les femmes les plus au courant de la contraception sont celles qui ont travaillé "avant et depuis le premier mariage" (18,8 pour cent) ou "depuis le premier mariage" (17,7 pour cent). À l'autre extrême, les pourcentages les plus faibles s'observent chez les femmes qui travaillent maintenant et qui ont travaillé avant le mariage (6,2 pour cent) et chez celles qui n'ont jamais travaillé (6,9 pour cent).

#### 8.4 UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

Chaque fois qu'une enquêtée avait déclaré avoir entendu parler d'une méthode contraceptive donnée, moderne ou traditionnelle, on lui demandait si elle avait utilisé cette méthode. Toute enquêtée ayant répondu positivement, au moins une fois, était considérée comme ayant pratiqué la contraception à un moment ou à un autre de sa vie. L'ensemble des femmes classées comme ayant utilisé un moyen de contraception comprendra par conséquent aussi bien les utilisatrices actuelles que celles qui ont utilisé à un certain moment dans le passé, celles qui ont utilisé correctement aussi bien que celles qui l'ont fait moins.

Le tableau 8.4 donne, pour chaque groupe d'âge et pour chaque parité actuelle, le pourcentage de femmes non célibataires, ayant utilisé une méthode contraceptive quelconque (y compris la stérilisation).

TABLEAU 8.4: POURCENTAGE DE FEMMES NON-CELIBATAIRES AYANT UTILISÉ UNE METHODE CONTRACEPTIVE (Y COMPRIS LA STÉRILISATION), SELON L'ÂGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS

	Age actuel				
	< 25	25-34	35-44	45+	Tous
Pourcentage ayant utilisé une méthode	0,7	2,3	1,6	2,9	1,6
SP <sup>a</sup>	0,24	0,43	0,45	0,94	0,21

	Nombre d'enfants vivants										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+	Tous
Pourcentage ayant utilisé une méthode	0,9	1,3	1,6	1,5	1,7	0,5	3,4	1,1	7,4	2,8	1,6
SP <sup>a</sup>	0,42	0,45	0,54	0,53	0,62	0,38	1,16	0,82	2,61	1,78	0,21

#### Note:

a Ecart-type du pourcentage observé

Source: Tableaux 4.3.2, tabulation spéciale

Sur les 3502 femmes enquêtées, cinquante six femmes seulement (1,6 pour cent) ont affirmé avoir utilisé une méthode contraceptive.

Comparée aux autres pays africains, asiatiques ou sud-américains participant à l'EMF, la Mauritanie a les plus faibles taux de connaissance et de pratique de la contraception. Cette situation peut, néanmoins, découler du fait que l'enquête mauritanienne, contrairement aux autres enquêtes, n'a saisi que le niveau spontané de connaissance de la contraception. Les pourcentages les plus forts correspondent aux femmes âgées de 25 à 34 ans (2,3 pour cent) et de plus de quarante quatre ans (2,9 pour cent), ainsi qu'à celles ayant 6 (3,4 pour cent), 8 (7,4 pour cent) ou 9 enfants (2,8 pour cent).

La variation de la pratique de la contraception, telle qu'elle est décrite dans le tableau 8.5, suit en gros un schéma identique à celui de la variation de la connaissance de la contraception: les pourcentages (standardisés) les plus forts de femmes ayant utilisé la contraception ont été observés parmi les femmes ayant fréquenté une institution scolaire, résidant dans les villes minières (6,1 pour cent), ayant le Wolof comme langue maternelle (4,1 pour cent) ou étrangères (6,7 pour cent), travaillant depuis le premier mariage (7 pour cent), mariées à des employés de bureau (10,3 pour cent).

#### 8.5 PRATIQUE ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

IL existe une catégorie particulière de femmes qui sont susceptibles d'avoir recours à la contraception. Ce sont les femmes exposées au risque de grossesse. Ne sont pas, en général, incluses dans cette catégorie les veuves, les divorcées, les stériles pour d'autres raisons que la stérilisation à des fins contraceptives, et celles qui sont actuellement enceintes.

L'échantillon de l'ENMF compte en tout 2322

TABLEAU 8.5: POURCENTAGE DE FEMMES NON-CELIBATAIRES AYANT UTILISÉ UNE METHODE CONTRACEPTIVE, SELON L'AGE ACTUEL ET DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques socio-économiques	Age actuel					Standardisé pour l'âge
	< 25	25-34	35-44	45 +	Tous	
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>						
Non scolarisée	0,2	1,0	0,8	0,7	0,6	0,7
Primaire incomplet	0,7	2,5	1,6	4,1	1,9	1,8
Primaire et plus	3,2	15,4	(42,9)	(0,0)	9,0	-
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>						
Nouakchott	0,4	1,7	2,2	1,6	1,3	1,3
Villes minières	2,0	12,2	5,6	(0,0)	6,1	6,1
Autre urbain	1,3	1,2	2,5	4,9	1,8	1,9
Rural Fleuve	0,0	1,1	0,5	1,1	0,6	0,6
Autre rural	0,9	2,3	1,2	4,2	1,8	1,7
<b>LANGUE MATERNELLE</b>						
Hassania	0,5	2,5	1,1	3,6	1,7	1,6
Poular	0,6	1,5	1,0	0,0	0,9	0,9
Soninké	0,0	0,9	1,5	(4,3)	0,9	1,0
Wolof	0,0	12,0	(0,0)	(0,0)	4,5	4,1
Bambara-autre	(0,0)	(0,0)	(33,3)	(0,0)	(16,7)	-
Etrangère	6,7	2,3	(16,7)	(0,0)	6,2	6,7
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>						
Maintenant, avant	1,7	2,8	1,4	0,0	1,9	1,9
Maintenant seulement	0,5	2,0	1,1	6,1	1,9	1,7
Depuis, avant	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	0,0	-
Depuis seulement	0,0	7,3	(15,0)	(14,3)	7,3	7,0
Avant seulement	0,0	(5,0)	(6,7)	(14,3)	3,2	4,5
Jamais travaillé	0,7	2,1	1,2	1,3	1,3	1,3
<b>PROFESSION DU MARI</b>						
Cadres sup. prof. lib.	1,3	2,6	6,7	(0,0)	2,6	2,8
Employés de bureau	(4,8)	(11,8)	(0,0)	(50,0)	10,4	10,3
Vendeurs	1,3	2,2	1,6	9,8	2,2	2,4
Agriculteurs	0,0	0,0	0,0	2,4	0,3	0,2
Ouvriers agricoles	0,5	1,5	1,2	1,6	1,1	1,1
Employés de maison	(0,0)	(10,0)	(0,0)	(0,0)	2,5	3,4
Autres services	0,4	2,5	5,0	(0,0)	1,6	3,3
Ouvriers qualifiés	0,0	3,1	2,1	0,0	1,6	1,5
Ouvriers non qualifiés	2,6	9,7	0,0	(0,0)	2,4	2,2
Jamais travaillé	0,0	3,1	1,7	2,1	1,6	1,6

Note: ( ) moins de 20 cas

Source: Tableau 4.3.2

femmes exposées. Les taux d'utilisation de la contraception sont calculés en rapportant les femmes utilisant actuellement la contraception aux femmes exposées, c'est à dire celles qui sont actuellement mariées, non enceintes et qui se considèrent comme fertiles. Dans l'ensemble, comme l'indique le tableau 4.4.1 du volume 2 du présent rapport, 1 pour cent seulement de ces femmes pratiquaient, au moment de l'enquête, une méthode contraceptive quelconque.

Le même tableau montre que les utilisatrices actuelles de la contraception ont surtout recours à des méthodes inefficaces: 0,7 pour cent contre 0,3 pour cent pour les méthodes efficaces.

Compte tenu du très faible nombre de femmes pratiquant actuellement la contraception, toute tentative de dégager le profil des utilisatrices actuelles reste limitée, voire même impossible. Toutefois, le lecteur intéressé pourra se reporter utilement aux tableaux correspondants du volume 2.

#### 8.6 INTENTIONS CONCERNANT L'UTILISATION FUTURE DE LA CONTRACEPTION

Une question relative à l'intention d'utiliser la contraception à l'avenir a été posée à toutes les femmes mariées, fertiles et n'ayant jamais

utilisé de contraception. Cette question était formulée ainsi: "Pensez-vous que vous ou votre mari utiliserez dans l'avenir une méthode quelconque pour éviter d'être enceinte"?

A cause de la faiblesse, déjà constatée, de l'utilisation passée et actuelle de la contraception, cette question revêt une importance particulière dans la mesure où elle permet de connaître la proportion de femmes qui n'ont jamais utilisé de méthode contraceptive et qui ont l'intention de l'utiliser à l'avenir. Dans l'ensemble, 1,5 pour cent seulement des femmes concernées envisagent utiliser la contraception.

Examinée selon l'âge, cette proportion reste à peu près constante, entre 15 et 39 ans, en oscillant légèrement autour de la moyenne nationale (1,5 pour cent). Elle est fluctuante si elle est croisée avec le nombre d'enfants vivants ou avec le temps écoulé depuis le premier mariage. Il est d'ailleurs intéressant de noter, comme le montre le tableau 8.6, que les valeurs les plus élevées de cette proportion s'observent aux âges extrêmes (moins de 25 ans et quarante cinq ans et plus), chez les femmes qui n'ont aucun enfant (2,2 pour cent) et chez celles qui en ont plus de six.

Le tableau 5.3.1 du volume 2 du présent rapport, basé uniquement sur les femmes actuellement mariées, montre que, quel que soit leur âge, l'écrasante majorité de femmes (96,8 pour cent) n'envisagent pas utiliser, à l'avenir, une méthode contraceptive.

Les femmes mariées et fertiles qui n'envisagent jamais utiliser la contraception à l'avenir sont, d'après le tableau 8.7 relativement nombreuses parmi les non scolarisées (98,6 pour cent), les résidentes en milieu rural, les négro-africaines (98 pour cent), celles qui travaillent avant et depuis le mariage (100 pour cent) et enfin les épouses d'agriculteurs (99,4 pour cent). A l'autre extrême, les femmes ayant au moins terminé le primaire et celles résidant dans les villes minières se distinguent des autres catégories de femmes par leur prédisposition à utiliser la contraception à l'avenir. Elles constitueraient en quelque sorte le groupe le moins résistant à la planification familiale.

TABLEAU 8.6: LE POURCENTAGE DE FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES, FERTILES ET N'AYANT UTILISÉ AUCUNE METHODE CONTRACEPTIVE QUI ENVISAGENT LA PRATIQUER A L'AVENIR SELON L'AGE, LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

L'âge actuel	Pourcentage qui envisagent d'utiliser la contraception	Nombre d'enfants vivants	Pourcentage qui envisagent	Ans depuis le premier mariage	Pourcentage qui envisagent
< 20	1,6	0	2,2	< 10	2,2
20-24	1,7	1	1,4	10-19	0,8
25-29	1,4	2	1,7	20-29	1,7
30-34	1,4	3	1,6	30+	0,6
35-39	1,5	4	0,2		
40-44	0,8	5	1,3		
45+	2,9	6	2,2	Total	1,5
		7+	2,3		

Source: Tableaux 4.5.1, 4.5.2 et 4.5.3

TABLEAU 8.7: POURCENTAGE DE FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES ET FERTILES QUI N'ENVISAGENT JAMAIS UTILISER LA CONTRACEPTION A L'AVENIR, SELON DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

NIVEAU D'INSTRUCTION											
Non scolarisée		Primaire incomplet			Primaire et plus						
98,6		96,2			87,9						
LIEU DE RESIDENCE											
Nouakchott		Villes minières		Autre urbain		Rural Fleuve		Autre rural			
98,0		87,9		95,9		98,4		96,9			
LANGUE MATERNELLE											
Hassania		Poular		Soninké		Wolof		Bambara- autre		Etrangère	
96,3		97,9		98,1		98,3		(100,0)		93,3	
HISTORIQUE DU TRAVAIL											
Maintenant, Avant		Maintenant seulement		Depuis avant		Depuis seulement		Avant seulement		Jamais travaillée	
97,0		96,6		100,0		86,6		93,3		97,3	
PROFESSION DU MARI											
Cadre sup., profession libérale		Employé de bureau		Vendeur	Agriculteur	Ouvrier	Employé de maison	Autre service	Ouvrier qualifié	Ouvrier non-qualifié	Jamais
93,3		84,4		96,6	99,4	97,2	96,6	96,8	97,1	94,7	96,4

Source: Tableau 5.3.3

Note: ( ) moins de 20 cas

## CHAPITRE 9

# QUELQUES FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION POUVANT AFFECTER LA FÉCONDITÉ

### 9.1 REMARQUES PRELIMINAIRES

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé quelques données relatives à la connaissance et à la pratique de la contraception, recueillies dans les sections 4 et 5 du questionnaire individuel. Nous avons abouti à la conclusion que la connaissance et la pratique de la contraception étaient très peu répandues, pour ne pas dire absentes, en Mauritanie; cela nous conduit à penser qu'en Mauritanie l'effet de la contraception sur la fécondité est négligeable.

Dans un tel contexte traditionnel, caractérisé par l'absence de contraception de type moderne, l'espacement des naissances est largement commandé par les normes régissant le comportement de la mère et du couple après l'accouchement.

Il est en effet reconnu que certaines variables, à caractère biologique ou sociologique, peuvent affecter l'espacement des naissances, accroître l'intervalle intergénéral et, par voie de conséquence, influencer sur la taille finale de la famille. Ces variables agissent en atténuant, selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, soit l'exposition aux rapports sexuels, soit l'exposition au risque de conception.

Dans la première catégorie se rangeraient les séparations des conjoints, l'absence de rapports sexuels post-partum. Dans la seconde catégorie, on retrouverait la durée de l'allaitement et la durée de l'aménorrhée post-partum.

L'inclusion dans le questionnaire individuel de l'ENMF du module "facteurs autres que la contraception pouvant affecter la fécondité" a permis d'obtenir des données fiables sur ces variables.

Les questions comprises dans ce module se réfèrent aux intervalles entre les deux dernières naissances vivantes et entre la dernière naissance vivante et la date de l'enquête.

Ces intervalles renvoient à deux concepts de base utilisés lors du traitement des données et de l'analyse: celui de dernier intervalle de naissances fermé et celui de dernier intervalle de naissances ouvert.

Notons tout de suite que les femmes n'ayant jamais eu d'enfants et non enceintes au moment de l'enquête, ont été exclues du cadre de l'analyse.

Ces femmes sont au nombre de 342 et représentent, comme l'indique le tableau 9,1, 9,8 pour

TABLEAU 9.1: POURCENTAGE DES FEMMES NON-CELIBATAIRES QUI N'ONT JAMAIS ETE ENCEINTES, SELON L'AGE ACTUEL

L'âge actuel	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Tous
	30,0	11,1	5,9	4,0	4,0	5,8	3,7	9,8

Source: Tabulation spéciale

cent de l'échantillon total. Le reste des femmes non célibataires enquêtées se répartissent en deux catégories, présentant chacune les caractéristiques définies par le tableau 9.2.

3106 femmes, soit 88,7 pour cent de l'échantillon, ont un intervalle ouvert. Ce groupe est constitué des femmes non enceintes actuellement et ayant eu au moins une naissance vivante; que cette naissance vivante soit actuellement encore en vie (88,4 pour cent des cas) ou non (12,6 pour cent des cas) n'a pas d'importance. Remarquons que les femmes actuellement enceintes n'ont pas d'intervalle de naissances ouvert. 2577 femmes (73,6 pour cent de l'échantillon) ont un intervalle de naissances fermé. Les femmes actuellement enceintes sont comprises dans cette dernière catégorie, la grossesse actuelle ayant été assimilée à une naissance vivante.

Ainsi, le dernier intervalle de naissances fermé est représenté par l'intervalle de temps écoulé entre les deux dernières naissances vivantes, y compris la grossesse actuelle. Le dernier intervalle de naissances ouvert est défini par la période de temps s'étendant de la dernière naissance vivante à la date de l'interview.

Le tableau 9.2 indique également le format dans lequel la date du commencement de l'intervalle a été obtenue de l'enquêtée. Ce format permettra d'apprécier le degré de précision des indicateurs qui seront calculés.

On constate que seulement 19 pour cent des femmes concernées ont été en mesure de donner le mois et l'année de début de l'intervalle ouvert. La proportion correspondante pour l'intervalle fermé est de 9,7 pour cent. Le reste des femmes n'ont fourni que l'année de début de l'intervalle ouvert (81 pour cent) ou fermé (90 pour cent). Ainsi, la proportion d'événements complètement datés a été, dans l'ensemble, faible.

### 9.2 L'ALLAITEMENT

L'étude de l'allaitement revêt de plus en plus d'intérêt et retient de plus en plus l'attention

TABLEAU 9.2: LES CARACTERISTIQUES DES INTERVALLES DE NAISSANCE OUVERT ET FERME (FEMMES NON-CELIBATAIRES)

	Ouvert <sup>a</sup>		Fermé <sup>b</sup>	
	Nombre	%	Nombre	%
L'intervalle commence par une:				
Naissance vivante, enfant en vie	2716	87,4	2130	82,7
Naissance vivante, enfant décédé	390	12,6	447	17,3
Le format de la date du commencement de l'intervalle				
Année et mois du calendrier	587	18,9	250	9,7
Année du calendrier seulement	2519	81,1	2327	90,3
Total	3106	100,0	2577	100,0

Source: Tableaux 6.8.1 et 6.8.2

a Femmes actuellement non-enceintes ayant eu au moins une naissance vivante

b Femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise

des médecins, nutritionnistes, démographes, économistes, etc.

Ce regain d'intérêt a suivi la remise en relief et la redécouverte des vertus, traditionnellement connues, de l'allaitement au sein, se traduisant par des effets bénéfiques pour la santé de l'enfant allaité.

Vues sous l'angle strictement démographique, l'intensité et la durée de l'allaitement ont un effet direct sur la reprise de l'ovulation et, par voie de conséquence, sur l'intervalle intergénésiq ue et le taux de reproduction.

D'un point de vue conceptuel et méthodologique, l'allaitement peut être approché de deux façons au moins: d'abord par l'étude de la durée de l'allaitement intégral, définie comme la période au cours de laquelle l'enfant a été nourri uniquement au lait maternel; l'autre façon consiste à considérer la durée de l'allaitement, définie comme le temps pendant lequel l'enfant a été allaité, quand bien même celui-ci aurait reçu, parallèlement, une autre nourriture.

Les femmes concernées ont été interrogées sur le nombre de mois pendant lesquels l'enfant a été exclusivement nourri au sein et sur l'âge de l'enfant au moment où on a commencé à lui donner, en plus, une nourriture autre que le lait maternel.

TABLEAU 9.3: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES SELON LA DUREE D'ALLAITEMENT INTEGRAL DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME. (FEMMES NON-CELIBATAIRES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE, DONT L'AVANT-DERNIERE A SURVECU AU MOINS 12 MOIS)

Pas allaité	Jusqu'au décès	Durée d'allaitement intégral en mois													Moyenne
		0	1	2	3	4-5	6	7-8	9-11	12	13-17	18	19-23	24	
0,6	2,5	0,0	1,2	2,1	3,6	22,2	11,0	11,7	5,4	24,1	2,1	2,4	1,6	9,5	9,7

Source: Tableau 6.12-1 et 6.12-2

En plus des problèmes généraux liés aux dates et aux durées des événements recueillies dans le cadre d'enquêtes rétrospectives, l'analyse des durées de l'allaitement se heurte à des difficultés spécifiques: l'allaitement peut en effet cesser de façon involontaire, à la suite du décès de l'enfant (principalement au cours de sa première année de vie) ou à la suite de l'avènement d'une nouvelle grossesse qui a arrêté la lactation.

La première difficulté a été contournée, d'une certaine façon du moins, en ne prenant en considération que les femmes dont l'avant dernier enfant a vécu douze mois au moins. La seconde difficulté a simplement été ignorée.

Enfin, au niveau de l'intervalle ouvert, une autre difficulté méthodologique surgit, du fait que certaines femmes allaitaient encore au moment de l'enquête et la durée réelle de l'allaitement, pour ces femmes, sera tronquée. Néanmoins, les proportions de femmes allaitant encore, selon l'âge de l'enfant, pourrait être utilisée pour calculer des estimations indirectes des durées de l'allaitement.

### 9.2.1 L'allaitement intégral

Les données concernant l'allaitement intégral au cours du dernier intervalle de naissances fermé sont résumées dans le tableau 9.3. Conformément à ce qui a été annoncé plus haut, ces données se rapportent seulement aux femmes dont l'avant dernier enfant a vécu au moins douze mois. Environ 4 pour cent des femmes interrogées ont déclaré une durée de 3 mois, 11 pour cent une durée de 6 mois, 24 pour cent une durée de 12 mois, et 9,5 pour cent une durée de 24 mois. Moins d'un pour cent ont affirmé n'avoir jamais allaité.

La durée moyenne d'allaitement intégral a été de 9,7 mois. La durée correspondante est de 7,4 mois en Syrie, 6,7 mois au Soudan et 5,8 mois au Cameroun.

Le tableau 6.1.2-2 du volume 2 du présent rapport montre que la durée moyenne de l'allaitement intégral augmente avec l'âge actuel de la femme et passe de 8,8 mois chez les moins de 20 ans à près de onze mois chez les âgées de 45 ans et plus.

Notons ici qu'il est probable que la durée de l'allaitement intégral soit surestimée. En

dépit de toutes les explications données, certaines enquêtées pourraient avoir confondu allaitement intégral et allaitement en général, ce qui se traduit par une augmentation de la durée moyenne de l'allaitement intégral.

### 9.2.2 La durée totale de l'allaitement

La répartition des femmes selon la durée de l'allaitement en général dans le dernier intervalle fermé est donnée dans le tableau 9.4. Le trait le plus frappant qui ressort de ce tableau est l'attraction de certains chiffres qui constituent en fait des multiples de demi-année. Cette attraction est visible à la fréquence des réponses 12, 18 et 24 mois: 10,8 pour cent des femmes ont répondu qu'elles ont allaité pendant 12 mois, 8,6 pour cent pendant 18 mois et 57,3 pour cent pendant 24 mois. A elles seules, ces femmes représentent plus des trois quarts des enquêtées concernées. Le dernier tableau du tableau 9.5 montre que cette attraction touche toutes les tranches d'âge, mais est légèrement plus forte chez les plus âgées. Bien qu'ayant également été constatée dans d'autres pays non exclusivement musulmans, la fréquence de la durée "vingt quatre mois" pourrait être expliquée, en Mauritanie, par l'influence de l'Islam qui recommande de ne pas sevrer l'enfant avant l'âge de deux ans. Cette ébauche d'explication se trouve renforcée par le fait que seulement 1,3 pour cent des femmes ont allaité pendant plus de vingt quatre mois.

Le tableau 9.5 indique que pour toutes les femmes, la durée moyenne de l'allaitement dans le dernier intervalle fermé est de vingt mois. Les femmes âgées de moins de vingt ans ont allaité en moyenne pendant dix huit mois. Comme pour l'allaitement intégral, la durée de l'allaitement (en général) dans l'intervalle fermé croît régulièrement avec l'âge, faiblement d'abord jusqu'à 25-29 ans, puis à un rythme relativement plus fort jusqu'à 40-44 ans où elle atteint près de 22 mois.

Cela semblerait indiquer que les femmes moins

TABLEAU 9.4: DISTRIBUTION DES FEMMES SELON LA DUREE D'ALLAITEMENT DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME. (FEMMES NON-CELIBATAIRES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE, DONT L'AVANT DERNIERE NAISSANCE VIVANTE A SURVECU AU MOINS 12 MOIS)

Durée	Nombre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Pas allaité	13	0,6	100,0
0	0	0,0	99,5
1	8	0,4	99,5
2	19	0,8	99,1
3	8	0,4	98,3
4	4	0,2	97,9
5	9	0,4	97,7
6	16	0,7	97,3
7	12	0,5	96,6
8	21	0,9	96,1
9	14	0,6	95,2
10	8	0,4	94,6
11	7	0,3	94,2
12	245	10,8	93,9
13	13	0,6	83,1
14	45	2,0	82,5
15	45	2,0	80,5
16	51	2,3	78,5
17	38	1,7	76,2
18	195	8,6	74,5
19	58	2,6	65,9
20	40	1,8	63,3
21	18	0,8	61,5
22	33	1,5	60,7
23	13	0,6	59,2
24	1296	57,3	58,6
25	7	0,3	1,3
26	5	0,2	1,0
27	2	0,1	0,8
28	3	0,1	0,7
29	0	0,0	0,6
30	1	0,0	0,6
31+	14	0,6	0,6
Total <sup>a</sup>	2261	100,0	
Moyenne:	20,1 mois		

a Le total ne comprend pas 84 cas d'allaitement "jusqu'au décès" de l'enfant

Source: Tableau 6.2.1-1

jeunes auraient tendance à écourter la durée de l'allaitement et à sevrer l'enfant assez tôt.

Considérons maintenant l'allaitement dans l'intervalle ouvert. Le tableau 9.6 donne la distribution des femmes selon la durée de l'allaitement du dernier enfant.

TABLEAU 9.5: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES SELON LA DUREE D'ALLAITEMENT DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME (FEMMES NON-CELIBATAIRES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE, DONT L'AVANT-DERNIERE NAISSANCE VIVANTE A SURVECU AU MOINS 12 MOIS).

L'âge actuel	Durée d'allaitement en mois							Nombre de femmes	Durée moyenne	Pourcentage déclarant une durée en mois exacts (6, 12, 18, 24 mois)
	< 6	6-11	12	13-17	18	19-23	24+			
< 20	6	10	18	12	8	4	42	107	18,2	68
20-24	8	5	12	12	8	7	48	407	19,0	68
25-29	8	4	13	10	10	9	47	505	19,2	70
30-34	4	3	9	9	9	8	58	452	20,4	77
35-39	4	3	9	6	7	4	67	378	20,9	81
40-44	6	1	8	3	6	6	69	268	21,7	82
45+	9	1	7	5	8	7	64	255	21,2	77
Tous	6	3	10	8	8	7	57	2373	20,1	75

Source: Tableau 6.2.2-2

TABEAU 9.6: DISTRIBUTION DES FEMMES SELON LA DUREE DE L'ALLAITEMENT DU DERNIER ENFANT (C'EST A DIRE, DANS L'INTERVALLE OUVERT)

Durée en mois	Nombre	Pourcentage
Pas allaité	45	2,6
1	5	0,3
2	19	1,1
3	7	0,4
4	4	0,2
5	1	0,1
6	5	0,3
7	4	0,2
8	6	0,3
9	9	0,5
10	13	0,7
11	7	0,4
12	170	9,8
13	7	0,4
14	23	1,3
15	22	1,3
16	25	1,4
17	15	0,9
18	110	6,3
19	40	2,3
20	23	1,3
21	7	0,4
22	19	1,1
23	13	0,7
24	1099	63,3
25	6	0,3
26	11	0,6
27	1	0,1
28	3	0,2
29	2	0,1
30	3	0,2
31+	13	0,7
Total <sup>a</sup>	1737	100,0
Pas d'intervalle ouvert	396	
Allaitement jusqu'au décès de l'enfant	229	
Allaite encore	1112	
Pas d'information	28	

Source: Marginaux

Des 3106 femmes ayant un intervalle de naissances ouvert, 44 pour cent allaitent encore au moment de l'enquête, sept pour cent ont allaité leur dernier enfant jusqu'à son décès. Aucune information n'est disponible pour près d'un pour cent de ces femmes. Le tableau 9.6 donne la répartition des 1737 femmes qui restent selon la durée de l'allaitement du dernier enfant. L'attraction des chiffres multiples de six, constatée plus haut pour l'intervalle fermé, s'observe ici également. Les femmes ayant allaité pendant 12, 18 ou 24 mois représentent près de 80 pour cent. La durée "24 mois" a ici également une nette prédominance. Plus de six femmes sur dix ont déclaré avoir allaité leur dernier enfant pendant 24 mois. 4,5 pour cent ont allaité pendant moins d'un an et 75 pour cent de dix huit à vingt quatre mois.

Le tableau 9.7 établit une comparaison entre deux répartitions des femmes qui allaitaient encore à différentes durées selon deux types de données. La deuxième colonne de ce tableau se rapporte au dernier intervalle fermé et donne les pourcentages d'enfants encore allaités à chaque durée; il est évident que le calcul de tels pourcentages suppose que tous les avant-derniers enfants ont été sevrés. La troisième

TABEAU 9.7: COMPARAISON DES POURCENTAGES DES FEMMES ALLAITANT SELON DE DIFFERENTES SOURCES

Durée de temps	Pourcentage cumulé des femmes qui ont allaité à chaque durée durant le dernier intervalle fermé	Pourcentage des enfants nés le plus récemment (intervalle ouvert) allaités encore à la date de l'enquête en mois écoulés depuis la naissance (état actuel)
0	99	94
1	99	95
2	99	93
3	98	87
4	98	84
5	98	93
6	97	82
7	97	85
8	96	76
9	95	73
10	95	75
11	94	73
12	94	76
13	83	66
14	82	69
15	80	65
16	78	77
17	76	50
18	75	51
19	66	38
20	63	36
21	62	30
22	61	14
23	59	22
24	59	18
25	1	9
26	1	10
27	1	25
28	1	13
29	1	12
30	1	9

Source: Tableaux 6.2.2-1 et 6.2.4

colonne est relative au dernier intervalle de naissances ouvert. Les chiffres qui y figurent indiquent, quant à eux, les proportions des derniers enfants encore allaités au moment de l'enquête, selon la période de temps écoulée depuis la naissance de l'enfant, c'est à dire selon l'âge de celui-ci. La dernière colonne concerne, par conséquent, un événement plus récent dans le temps et serait donc moins sujette aux erreurs de déclaration ou dues à l'oubli, dont pourraient être entachés les chiffres de la deuxième colonne.

On constate que dans la quasi totalité des cas, les deux séries de pourcentage ne concordent pas. A chaque durée, les chiffres relatifs à l'intervalle ouvert sont plus faibles que ceux de l'intervalle fermé. La durée médiane de l'allaitement se situerait à dix-sept mois dans l'intervalle ouvert, mais à près de vingt trois mois dans l'intervalle fermé.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que ces deux séries ne sont pas tout à fait comparables; les deux sous-populations ayant servi de base à leur calcul ne sont pas en effet les mêmes. Dans un cas, il s'agit des femmes ayant eu au moins deux enfants vivants (intervalle fermé), alors que dans l'autre seules ont été prises en considération les femmes ayant eu au moins un enfant vivant. Par ailleurs, les femmes actuellement enceintes n'ayant pas d'intervalle ouvert, on s'attend à ce que ce dernier ait tendance à surreprésenter, contrairement à l'intervalle fermé, les longues durées. Le tableau 9.7 illustre bien cette tendance.

Les durées moyennes de l'allaitement dans le dernier intervalle fermé selon l'âge et les variables de base sont consignées dans le tableau 9.8. On constate une corrélation entre la durée de l'allaitement et la plupart des variables de base ainsi qu'avec l'âge. Ainsi, pour les âgées de moins de trente ans, la durée moyenne de l'allaitement est inférieure de deux mois à celles observée chez les femmes âgées de plus de trente ans: 19 mois contre 21 mois.

Examinée selon à la fois l'âge et les caractéristiques socio-économiques la durée moyenne de l'allaitement est toujours plus faible chez les femmes plus jeunes.

De toutes les variables explicatives retenues, le niveau d'instruction semble le plus fortement lié à la durée de l'allaitement. Les femmes ayant achevé leurs études primaires ou ayant été au delà du primaire ont allaité en moyenne pendant 15 mois alors que les non scolarisées du tout ou celles ayant simplement reçu un début d'instruction ont allaité en moyenne durant vingt mois. Les femmes qui résident en milieu rural allaitent pendant des périodes plus longues que celles résidant en milieu urbain. Les rurales ont allaité, en moyenne, durant deux mois de plus que les citadines. Cette situation

TABLEAU 9.8: DUREE MOYENNE D'ALLAITEMENT DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME SELON L'AGE ACTUEL ET DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES DONT L'AVANT DERNIERE A SURVECU AU MOINS 12 MOIS)

Caractéristiques socio-économiques	L'âge actuel		Tous âges
	< 30	30+	
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Non scolarisée	19,2	21,0	20,3
Primaire incomplet	19,4	21,0	20,3
Primaire et plus	14,1	16,7	14,7
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Nouakchott	17,9	19,7	18,8
Villes minières	16,0	20,6	18,3
Autre urbain	17,6	20,3	19,2
Rural fleuve	19,6	20,7	20,2
Autre rural	21,0	22,0	21,7
<b>LANGUE MATERNELLE</b>			
Hassania	19,7	21,4	20,7
Poular	18,2	20,6	19,5
Soninké	18,3	19,6	19,0
Wolof	15,3	18,8	17,2
Bambara-autre	14,0	12,5	12,8
Etrangère	16,0	19,1	17,5
<b>HISTORIQUE DU TRAVAIL</b>			
Maintenant, avant	18,6	20,5	19,8
Maintenant seulement	17,9	20,9	19,8
Depuis, avant	16,1	17,5	16,9
Depuis seulement	16,9	20,4	19,3
Avant seulement	16,9	19,6	18,1
Jamais travaillé	19,5	21,1	20,4
<b>PROFESSION DU MARI</b>			
Cadres sup., prof. lib.	17,6	19,5	18,5
Employés de bureau	13,9	19,8	16,9
Vendeurs	20,2	20,8	20,5
Agriculteurs	21,0	22,0	21,6
Ouvriers agricoles	19,3	21,2	20,5
Employés de maison	17,3	20,4	19,7
Autres services	18,1	19,6	18,7
Ouvriers qualifiés	18,1	20,1	19,0
Ouvriers non-qualifiés	16,7	20,5	18,8
Jamais travaillé	20,0	21,4	21,0
Ensemble	19,0	21,0	20,1

Source: Tableaux 6.2.3.A à 6.2.3.E

n'est d'ailleurs pas spécifique à la mauritanie et à été observée, sauf de rares exceptions, dans la plupart des pays participant à l'EMF.

D'une façon générale, la durée de l'allaitement chez les hassanophones est plus longue que chez les femmes négro-africaines. La durée d'allaitement la plus courte a été observée chez les Wolofs. Le nombre de femmes Bambara dans l'échantillon n'étant pas suffisamment important, il est préférable de ne pas considérer ce groupe au niveau de l'analyse.

D'autres différences existent aussi dans la durée de l'allaitement selon l'historique du travail de l'enquêtée et la profession du conjoint.

Les femmes qui ont travaillé avant le mariage ou avant et depuis le mariage ainsi que les épouses d'employés de bureau ou de cadres supérieurs ont les durées d'allaitement les plus courtes. A l'autre extrême, on retrouve les femmes qui n'ont jamais travaillé et les épouses des agriculteurs avec des durées d'allaitement égales, respectivement, à 20,4 et 21,6 mois.

Il faut encore une fois rappeler que les caractéristiques socio-économiques des enquêtées, retenues ici comme variables explicatives, s'appliquent aux femmes à la date de l'enquête et non pas nécessairement à la période pendant laquelle elles allaitaient. En outre, il ne faut pas ignorer la liaison qui pourrait exister entre les différentes variables, explicatives utilisées. Les corrélations relevées devraient par conséquent être interprétées avec certaines réserves. Quelles que soient cependant les limites assignées aux données utilisées et aux résultats de l'analyse, on peut conclure à une nette tendance à sevrer les enfants assez tôt et à écourter, par conséquent, la durée de l'allaitement. Cette tendance est clairement illustrée par le fait que la durée moyenne de l'allaitement est beaucoup plus courte chez les jeunes, mais surtout chez les femmes engagées dans le processus de modernisation par le biais de l'éducation, de l'urbanisation et du travail.

### 9.3 DUREE DE L'AMENORRHEE POST-PARTUM

Outre l'allaitement, un autre facteur susceptible d'influer sur l'intervalle intergénéral est la durée de l'aménorrhée post-partum. Celle-ci est définie comme étant l'intervalle de temps séparant la date de l'accouchement de celle de la reprise des règles, au cours duquel une conception ne peut pas théoriquement avoir lieu.

La répartition des enquêtées selon la durée de l'aménorrhée post-partum dans le dernier intervalle fermé est donnée dans le tableau 9.9. Elle fait apparaître une attraction des chiffres 6, 12, 18 et 24; cette attraction est cependant moins marquée que dans le cas de l'allaitement. La durée modale est de 12 mois. Une femme sur quatre a vu ses règles réapparaître avant le quatrième mois et une sur cinq à la fin du douzième. La durée médiane de l'aménorrhée post



TABLEAU 9.9: DISTRIBUTION DES FEMMES SELON LA DUREE D'AMENORRHEE DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME. (FEMMES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE).

Durée en mois	Nombre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0	8	0,3	100,0
1	206	8,2	99,7
2	307	12,2	91,5
3	149	5,9	79,3
4	117	4,7	73,4
5	81	3,2	68,7
6	115	4,6	65,5
7	62	2,5	60,9
8	53	2,1	58,4
9	41	1,6	56,3
10	44	1,7	54,7
11	5	0,2	53,0
12	534	21,2	52,8
13	22	0,9	31,6
14	20	0,8	30,7
15	16	0,6	29,9
16	45	1,8	29,3
17	17	0,7	27,5
18	69	2,7	26,8
19	31	1,2	24,1
20	31	1,2	22,9
21	8	0,3	21,7
22	8	0,3	21,4
23	5	0,2	21,1
24	458	18,2	20,9
25	11	0,4	2,7
26	7	0,3	2,3
27	5	0,2	2,0
28	1	0	1,8
29	3	0,1	1,8
30	2	0,1	1,7
31+	34	1,4	1,6
Total	2515		

Source: Tableau 6.3.1-1

partum dans le dernier intervalle fermé est de 11,1 mois.

Le tableau 9.10 montre que la durée de l'aménorrhée post-partum varie avec l'âge. Elle a en effet tendance à être légèrement plus courte chez les femmes jeunes.

La durée moyenne de l'aménorrhée post-partum selon le groupe d'âge de la femme peut illustrer cette tendance: 10,5 mois pour le groupe 15-24 ans et 11,4 mois pour le groupe 45 ans et plus. Pour l'ensemble des femmes considérées, abstraction faite de leur âge, la durée moyenne est de près de 11,5 mois.

L'éventuelle relation entre l'âge actuel, la durée de l'allaitement et la durée de l'aménorrhée post-partum sera examinée à partir des données du tableau 9.11. Logiquement, on devrait s'attendre à constater une constante

TABLEAU 9.10: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES SELON LA DUREE D'AMENORRHEE DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME, ET L'AGE ACTUEL

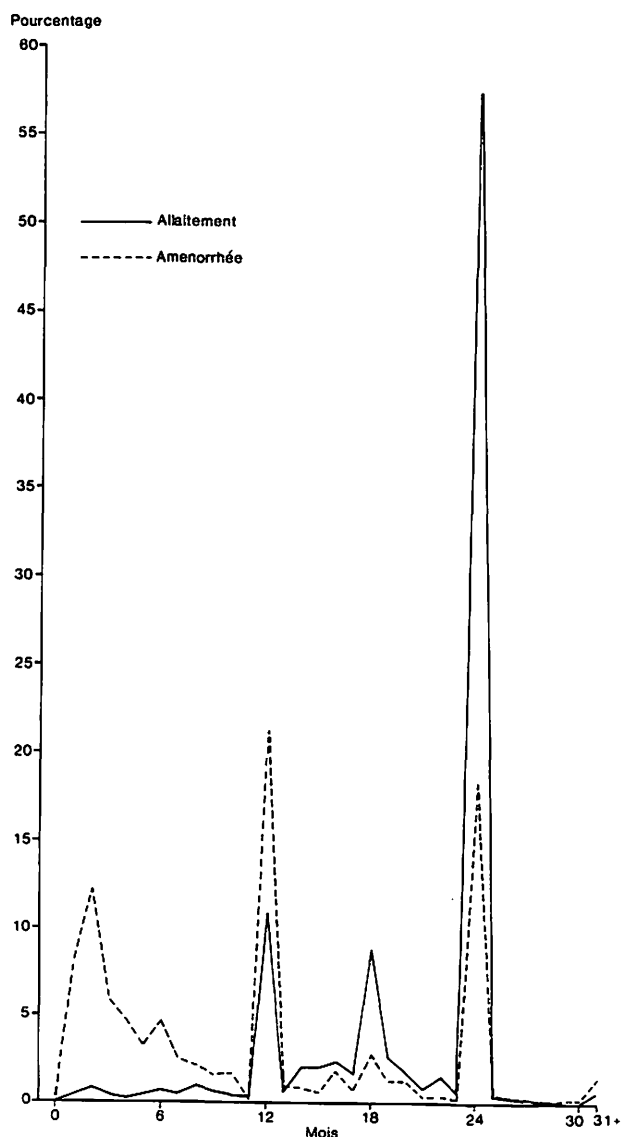
L'âge actuel	Durée en mois					Total	Nombre de femmes	Durée moyenne
	< 4	4-6	7-11	12	13+			
< 25	29	14	9	20	29	100	546	10,5
25-34	25	13	9	19	34	100	1011	11,9
35-44	25	12	7	24	32	100	678	11,8
45+	29	9	8	23	31	100	278	11,4
Tous	27	12	8	21	32	100	2513	11,5

Source: Tableau 6.3.1-1

TABLEAU 9.11: DUREE MOYENNE D'AMENORRHEE DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME SELON LE NOMBRE DE MOIS D'ALLAITEMENT ET L'AGE ACTUEL. (FEMMES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE).

Durée d'allaitement (mois)	L'âge actuel		Tous	Nombre de femmes
	< 30	30+		
Pas allaité	5,1	6,3	5,8	55
0-2	8,0	5,9	7,8	91
3	6,7	9,8	9,0	20
4-5	3,8	7,8	5,8	29
6	6,5	6,0	6,3	25
7-8	6,0	5,4	5,7	39
9-11	6,3	6,3	6,3	38
12	7,4	9,1	8,2	289
13-17	9,8	8,4	9,2	198
18	11,9	11,2	11,5	197
19-23	12,5	11,7	12,1	171
24	13,8	13,6	13,6	306
25+	10,4	13,5	12,1	41
Ensemble	11,1	11,9	11,5	2499

Source: Tableau 6.3.1-2



Graphique 9.1 Répartition des femmes selon la durée en mois de l'allaitement et de l'aménorrhée post-partum dans le dernier intervalle fermé

corrélation positive entre les durées de l'allaitement et de l'aménorrhée post partum. En fait, ce n'est qu'à partir d'une certaine durée d'allaitement (ici sept mois) que ce type de corrélation s'observe.

Aux durées d'allaitement plus courtes que sept mois, la corrélation entre les deux variables est plutôt faible, quand elle n'est pas inexistante.

Notons enfin l'importante différence (près de six mois) qui existe entre la durée de l'aménorrhée chez les femmes qui ont allaité et chez celles qui ne l'ont pas fait.

#### 9.4 STABILITE DES UNIONS ET SEPARATIONS TEMPORAIRES DES EPOUX

La rupture définitive des unions par divorce ou les séparations provisoires, mais plus ou moins longues, des conjoints réduisent l'exposition au risque de conception dans la mesure où ces périodes de divorce ou de séparation sont marquées par l'absence de toute activité sexuelle.

Comme on l'a fait remarquer dans le chapitre relatif à la nuptialité, les unions, en Mauritanie, sont relativement instables, principalement si on compare les résultats de l'ENMF à ceux des enquêtes conduites dans d'autres pays arabo-musulmans. En se limitant au dernier intervalle fermé, on constate, d'après le tableau 9.12, que les femmes restées continuellement en union pendant cet intervalle ne représentent que 87,7 pour cent. Ainsi, 12,3 pour cent des femmes ont vécu, au cours du dernier intervalle fermé, l'expérience du divorce.

A l'effet de la dissolution des unions, s'ajoute celui des séparations temporaires des conjoints. Sept pour cent des femmes ont déclaré avoir été séparées de leurs maris, une ou plusieurs fois au cours du dernier intervalle fermé et pendant au moins trois mois. Ces séparations prolongées ont pour raison courante une migration masculine liée à l'emploi; elle peuvent cependant avoir d'autres causes telles que la maladie. Bien souvent également, nombre de femmes vont accoucher chez leurs parents et y demeurent longtemps après l'accouchement.

Pour l'ensemble des femmes interrogées, la durée moyenne de séparation, au cours du dernier intervalle fermé, a été de 0,7 mois.

#### 9.5 DUREE D'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Le dernier intervalle fermé est représenté par

TABLEAU 9.12: POURCENTAGE DES FEMMES CONTINUELLEMENT EN UNION DURANT LE DERNIER INTERVALLE FERME (FEMMES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES).

Groupe d'âge	< 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45+	Tous
%	88,2	85,1	89,2	91,3	87,5	87,3	83,6	87,7

Source: Tabulation spéciale (SPSS)

l'intervalle de temps séparant les deux dernières naissances vivantes, grossesse actuelle comprise. Cette définition rend quelque peu difficile la détermination avec exactitude de la durée d'exposition au risque de grossesse pendant l'intervalle. Théoriquement, l'intervalle peut être décomposé en deux périodes. La première est une période de non exposition au risque de grossesse attribuable en général à l'aménorrhée, aux séparations provisoires et à l'abstinence post-partum. Cependant, les deux bornes de l'intervalle fermé étant des naissances vivantes, entre ces deux moments, d'autres grossesses non parvenues à terme peuvent avoir eu lieu, suivies, elles aussi, d'aménorrhée. Par ailleurs la durée de la dernière grossesse est également comprise dans cet intervalle.

La deuxième composante de l'intervalle fermé est la période d'exposition qui est définie en déduisant la durée de non exposition de la durée totale de l'intervalle fermé. On voit par conséquent qu'un calcul précis des périodes d'exposition et de non exposition suppose la prise en compte d'un nombre important d'éléments et nécessite des informations dont nous ne disposons pas toujours. Nous ne nous adonnerons pas, par conséquent, à de tels calculs dans le cadre du présent rapport.

#### 9.6 ETAT DE FERTILITE ET AGE AUX PREMIERES REGLES

Outre l'allaitement, l'aménorrhée post-partum, la stabilité des unions et les séparations temporaires des époux, l'ENMF a collecté des informations sur d'autres facteurs non contraceptifs, n'ayant pas trait aux intervalles fermé et ouvert, mais susceptibles d'affecter les niveaux de fécondité. C'est ainsi que les enquêtes ont été interrogées sur l'âge qu'elles avaient au moment où elles avaient eu leurs premières règles et sur la perception qu'elles avaient de leur propre fertilité.

Le tableau 9.13 résume la perception que les femmes actuellement mariées ont de leur propre fertilité. Près de la moitié des femmes se sont déclarées fertiles, c'est à dire aptes physiquement à concevoir. 6 pour cent se jugent non fertiles, soit parce qu'elle ont atteint la ménopause (1,7 pour cent), soit parce qu'elles ont été stérilisées (0,2 pour cent), soit enfin pour d'autres raisons (4 pour cent). Une proportion appréciable de femmes (44,6 pour cent) étaient indécises et n'ont pas pu porter de jugement sur leur état de fertilité.

Les femmes qui ne se considèrent pas fertiles se recrutent essentiellement parmi les femmes de plus de quarante ans et, corrélativement, celles qui se jugent fertiles plutôt parmi les moins âgées. Exception faite de quelques rares cas, la proportion de femmes fertiles baisse avec l'augmentation de l'âge, contrairement à la proportion d'indécises.

Le tableau 9.14 décrit la répartition de toutes les femmes de l'échantillon selon l'état d'exposition au risque de grossesse et l'âge à la date de l'enquête. Il en ressort que 11,6 pour cent

TABLEAU 9.13: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES SELON LEUR STATUT DE FERTILITE DECLARE, ET L'AGE ACTUEL

L'âge actuel	Fertile	Indécise	Infertile non méno-pausée	Infertile méno-pausée	Stérilisé	Total	Nombre de femmes
15-19	55,9	40,8	3,1	0,2	0,0	100,0	428
20-24	55,0	43,5	1,5	0,0	0,0	100,0	602
25-29	57,2	40,3	2,3	0,0	0,1	100,0	575
30-34	50,0	46,7	2,4	0,6	0,4	100,0	455
35-39	46,7	47,7	4,9	0,7	0,0	100,0	357
40	32,4	53,8	10,3	3,4	0,0	100,0	122
41	43,3	50,0	3,3	3,3	0,0	100,0	25
42	44,0	40,0	12,0	4,0	0,0	100,0	21
43	36,4	50,0	9,1	4,5	0,0	100,0	18
44	30,2	49,2	4,8	12,7	3,2	100,0	53
45	21,1	53,9	19,7	5,3	0,0	100,0	64
46	8,3	50,0	25,0	12,5	4,2	100,0	20
47	12,5	62,5	12,5	12,5	0,0	100,0	20
48	23,1	61,5	7,7	7,7	0,0	100,0	22
49	38,1	33,3	7,1	21,4	0,0	100,0	35
50	12,3	49,1	14,0	24,6	0,0	100,0	48
Tous	49,5	44,6	4,0	1,7	0,2	100,0	2864 <sup>a</sup>

Source: Tableau 6.7.2

a Le total ne comprend pas les femmes actuellement mariées qui n'ont pas encore eu leurs premières règles (18 cas parmi les âgées de 15 à 50 ans).

TABLEAU 9.14: REPARTITION EN POUR CENT DES FEMMES NON-CELIBATAIRES SELON L'ETAT D'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE A LA DATE DE L'ENQUETE ET L'AGE ACTUEL

L'âge actuel	Enceinte	Veuve séparée	Couple stérilisé	Autre incapacité	Déclarée fertile	Nombre de femmes
< 25	15,4	14,4	0,0	2,0	68,2	1228
25-34	13,5	13,6	0,2	2,2	70,4	1197
35-44	6,5	20,9	0,2	7,1	65,3	756
45+	1,3	34,8	0,3	18,8	44,8	321
Tous	11,6	17,4	0,1	4,7	66,2	3502

Source: Tableau 1.6.3

des femmes étaient enceintes, 17,4 pour cent veuves ou séparées et 4,7 pour cent frappées d'une incapacité quelconque les rendant infertiles.

Les deux tiers de l'échantillon sont constitués de femmes qui se sont déclarées fertiles et forment le groupe d'enquêtées considérées comme exposées au risque de grossesse.

Enfin, l'âge de début de la vie féconde, marquée par l'apparition des premières règles peut être sommairement analysé à travers les données des tableaux 9.15 et 9.16. Neuf femmes sur dix ont eu leurs premières règles avant l'âge de seize ans. L'âge médian et l'âge modal sont égaux respectivement à 13,1 ans et 15 ans. Pour tout l'échantillon, l'âge moyen aux premières règles a été de 13,7 ans. On constate par ailleurs que l'âge moyen ne subit pas de changements notoires selon l'âge, bien que l'on soit tenté de conclure, à priori, à une légère baisse de l'âge aux premières règles.

TABLEAU 9.15: DISTRIBUTION DES FEMMES AGEES DE 15 A 49 ANS SELON L'AGE AUX PREMIERES REGLES

Age aux première règles	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Pourcentage	4,0	1,9	20,1	22,1	19,1	23,9	4,5	1,9	1,5	0,4	0,6
Pourcentages cumulés	4,0	5,9	26,0	48,1	67,2	91,1	95,6	97,5	99,0	99,4	100,0

Source: Tableau 6.7.1

TABLEAU 9.16: L'AGE MOYEN AUX PREMIERES REGLES, SELON L'AGE ACTUEL DE LA FEMME

L'âge actuel	Age moyen aux premières règles	Nombre de femmes
15-19	13,4	483
20-24	13,7	692
25-29	13,8	630
30-34	13,6	521
35-39	13,6	422
40-44	13,8	308
45-49	14,0	309
Total	13,7	3364 <sup>a</sup>

Source: Tableau 6.7.1

a Le total n'inclut pas les non réponses et les femmes qui n'ont pas encore eu leurs premières règles

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les chapitres précédents ont présenté, en détails, les principaux résultats de l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité; celle-ci a été conduite, en 1981, par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population et avec l'assistance technique de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité.

Il s'agit, dans le présent et dernier chapitre, d'essayer de résumer ces résultats en en dégageant, autant que possible, la signification dans un langage accessible, loin du jargon démographique technique.

L'ENMF a montré que le mariage constituait, en Mauritanie, un phénomène universel, tant pour les hommes que pour les femmes. Cela signifie que chaque homme et que chaque femme se marient au moins une fois dans leur vie. L'âge moyen au premier mariage s'élevait, à la date de l'enquête, à 19,1 ans chez les femmes du milieu sédentaire; les données ont également montré que l'âge moyen au premier mariage a accusé, au cours des cinq dernières années, un certain recul. Parallèlement, on a enregistré une très forte décroissance des mariages précoces, ceux contractés avant l'âge de quinze ans. L'enquête a également décelé une instabilité des unions, relativement forte: 37 pour cent des premiers mariages finissent par être rompus, le divorce constituant le mode de dissolution le plus fréquent.

Cependant le remariage est également important: 72,5 pour cent des femmes dont le premier mariage a été rompu parviennent à se remarier. Le nombre moyen de mariages par femme est de 1,4. A cause de l'instabilité des mariages, le temps passé en union ne représente que 87 pour cent du temps écoulé depuis le premier mariage; cela ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la fécondité, la reproduction ayant lieu essentiellement dans le cadre du mariage. 18 pour cent des femmes mariées au moment de l'enquête l'étaient à un mari polygame; l'écart d'âge entre époux est souvent grand: près de 11 ans en moyenne.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête ont confirmé la conformité du comportement des mauritaniennes au modèle traditionnel de nuptialité: celles-ci se marient en général précocement en épousant des hommes plus âgées qu'elles.

A l'instar de celle de la nuptialité, l'intensité de la fécondité en Mauritanie est relativement élevée. En moyenne, une femme donne naissance à 6,3 enfants vivants au cours de sa vie féconde. 11,3 pour cent des femmes non célibataires n'avaient pas d'enfants au moment de l'enquête, 28 pour cent en avaient un ou

deux, 23 pour cent 3 ou 4 et 38 pour cent plus de quatre. La proportion de femmes atteignant la fin de leur vie féconde sans avoir eu d'enfants, et considérées par conséquent comme définitivement stériles, est de l'ordre de 4 pour cent.

L'examen de la fécondité initiale montre qu'en moyenne une femme donne naissance à 1,3 enfants au cours des cinq premières années de mariage. L'intervalle moyen de temps écoulé entre la date du premier mariage et la naissance du premier enfant, ou intervalle protogénésique est de deux ans.

L'analyse des données relatives à la fécondité initiale a permis également de dégager une augmentation toute récente du nombre moyen d'enfants nés vivants par femme au cours des cinq premières années de vie maritale, liée, probablement, à la forte baisse de mariages précoces.

Enfin, les données recueillies suggèrent l'idée d'une hausse de la fécondité jusqu'à l'année 1976 et d'une légère baisse après cette date. Cette augmentation de la fécondité peut cependant être artificielle puisqu'elle peut simplement être due à une amélioration progressive des déclarations des naissances, ou tout au moins à une moindre omission.

Des estimations de la mortalité infantile et juvénile ont été tentées, par des méthodes directes et indirectes. Les deux types d'estimations s'accordent sur le niveau élevé de cette mortalité. Dans l'ensemble, on peut affirmer que la mortalité infantile se situe certainement au dessus de cent pour mille. Cela signifie que sur mille enfants nés vivants, tout au plus neuf cents atteindront leur premier anniversaire.

Les normes générales régissant le comportement procréateur des mauritaniennes sont pronatalistes, largement favorables aux familles nombreuses. Le pourcentage de femmes ne voulant plus d'enfants est faible, même pour les femmes en passe d'atteindre leur ménopause: 6 pour cent chez les moins de 20 ans et 30 pour cent chez les âgées de 45-49 ans. Dans l'ensemble, 11 pour cent des femmes actuellement mariées, et se croyant fertiles, ne veulent plus d'enfants.

Celles qui désirent avoir d'autres enfants en désirent en moyenne 5,4 supplémentaires. Le nombre total moyen d'enfants qu'une mauritanienne souhaiterait avoir est de 8,7 et, d'une façon générale, 84 pour cent des femmes mariées désirent plus d'enfants qu'elles n'en ont actuellement. Une légère préférence pour les garçons a été relevée; cependant, dans l'ensemble, le déséquilibre entre les sexes dans la composition de la famille est mal perçu, mais il semble que ce déséquilibre pourrait être toléré s'il est au profit des garçons.

L'attitude franchement nataliste se double d'une ignorance des méthodes permettant d'empêcher ou de retarder une grossesse, d'une absence de pratique contraceptive ou d'intention de pratique future de la contraception.

En effet, le niveau général de connaissance de la contraception est faible en Mauritanie: 7,9 pour cent des enquêtées ont affirmé avoir entendu parler d'une méthode contraceptive quelconque; la pratique de la contraception est pratiquement inexistante: 1,6 pour cent seulement des enquêtées ont affirmé avoir eu recours, à un moment ou à un autre, à la contraception. L'utilisation actuelle de la contraception est encore plus faible: 1 pour cent seulement des femmes actuellement mariées, non enceintes et se jugeant fertiles ont recours actuellement à la contraception. Enfin, 1,5 pour cent seulement de ces femmes ont l'intention d'utiliser la contraception à l'avenir.

En l'absence de pratique contraceptive, d'autres facteurs, biologiques ou sociologiques, peuvent cependant affecter l'espacement des naissances, en atténuant l'exposition aux rapports sexuels ou au risque de grossesse. Au nombre de ces facteurs autres que la contraception, on retrouve particulièrement l'aménorrhée post-partum et l'allaitement. Celui-ci semble généralisé en Mauritanie et se pratique, en moyenne, durant près de vingt mois. L'aménorrhée post-partum s'étend en moyenne sur onze mois.

L'analyse de la nuptialité, de la fécondité, de

la connaissance et de la pratique de la contraception et des préférences concernant la taille de la famille a permis de dégager des comportements différentiels. Certains groupes sociaux ont été identifiés comme ayant des comportements annonciateurs de changements. Les traits distinctifs de ces groupes sont le niveau d'instruction, le type de lieu de résidence, l'historique du travail, la langue maternelle parfois, et enfin la profession du conjoint. D'une façon générale, les citadines, principalement celles des villes minières, ainsi que les femmes ayant au moins achevé des études primaires semblent obéir à des normes modernistes en ce qui concerne la taille idéale de la famille; cependant, cette même catégorie de femmes a tendance à écourter la durée de l'allaitement, ce qui, en l'absence de contraception, la rend plus exposée au risque de grossesse.

Le chapitre 3 de ce rapport a également comporté quelques résultats de l'Enquête-ménages. Ceux-ci confirment ou complètent les résultats du premier recensement de la population réalisé en 1976/1977.

Signalons enfin que le présent rapport, tout comme le Rapport sur les Résultats Provisaires de l'ENMF, n'a pas la prétention d'avoir épuisé l'analyse de tous les thèmes et aspects abordés par l'ENMF. Il reste en effet une masse importante d'informations non encore exploitées, que le centre d'Etudes Démographiques et Sociales s'attachera à étudier dans le cadre de thèmes de recherches approfondies.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA  
COMPTABILITE NATIONALE

ENQUETE NATIONALE SUR LA FECONDITE

DECRET N° 79343 DU 4.12.79

INSTITUT  
INTERNATIONAL  
DE STATISTIQUE

ENQUETE MONDIALE  
SUR LA FECONDITE

FEUILLE DE MENAGE

IDENTIFICATION DU MENAGE

CONFIDENTIEL

- 1. N° DE L'UNITE D'HABITATION .....
- 2. ADRESSE .....
- 3. LOCALITE .....
- 4. DEPARTEMENT .....
- 5. REGION .....
- 6. NOM DU CHEF DU MENAGE .....

N° DE LA GRAPPE 

--	--	--

N° DU MENAGE 

--	--	--

1	0	
1	2	
3	4	5
6	7	8
0	0	
9	10	

7. VISITES	1	2	3	4
8. DATE	.....	.....	.....	.....
9. ENQUETEUR	.....	.....	.....	.....
10. CODE ENQUETEUR	.....	.....	.....	.....
11. RESULTAT*	.....	.....	.....	.....

MOIS
12 13
16 17
18

ANNEE
14 15

\* CODE RESULTAT: 1. Questionnaire rempli, 2. Absence de personne compétente pour répondre, 3. Différé  
4. Réponse refusée 5. Partiellement rempli 6. Logement vide ou ne servant pas à l'habitation,  
7. Autre.

CONTROLE TERRAIN	CONTROLE BUREAU	CODIFICATION	SAISIE
DATE .....	DATE .....	DATE .....	DATE .....
NOM .....	NOM .....	NOM .....	NOM .....

MEMBRES DU MENAGE

MAS	FEM	TOTAL						
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td></tr></table>			<table border="1"><tr><td> </td><td> </td></tr></table>			<table border="1"><tr><td> </td><td> </td></tr></table>		

19 20	21 22
23 24	

1	1						
1	2	3	4	5	6	7	8

Nous voudrions avoir quelques renseignements sur les personnes qui résident habituellement dans votre ménage ou qui habitent chez vous en ce moment.

1		2	3		4		5		6		7		8		9		10	
NOM ET PRENOMS		SEXE	LIEN DE PARENTE		AGE		RESIDENCE		MORTALITE									
Donnez-moi s.v.p. les noms de ces personnes en commençant par le Chef du Ménage		MAS M FEM F	Quel est son lien de parenté avec le chef du ménage?		Si mère dans le ménage indiquer son numéro de ligne		Quel âge a-t-il /elle? (Utiliser en cas de besoin le calendrier historique).		Vivait-elle habituellement dans le ménage? Oui Non		A-t-il/elle passé la nuit dernière dans le ménage? Oui Non		Son père est-il encore en vie? Oui Non		Est-il/elle le/la plus âgé(e) des enfants vivants de son père? Oui Non		Sa mère est-elle encore en vie? Oui Non	
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23				
	1																	
	2																	
	3																	
	4																	
	5																	
	6																	
	7																	
	8																	
	9																	
	0																	

SI UNE AUTRE FEUILLE EST NECESSAIRE COCHER ICI.

- Je voudrais m'assurer que ma liste est bien complète.
- Y a-t-il d'autres personnes par exemple des jeunes enfants ou des bébés que nous n'avons pas inscrites?  
Oui  (Inscrire chacune d'elles dans le tableau) Non
  - Y a-t-il d'autres personnes qui ne font pas partie de la famille, des domestiques des amis ou des locataires par exemple qui habitent généralement ici?  
Oui  (Inscrire chacune d'elles dans le tableau) Non
  - Avez vous des invités ou des visiteurs qui habitent provisoirement avec vous?  
Oui  (Inscrire chacun d'eux dans le tableau). Non

FECONDITE POUR LES FEMMES AGEES DE 12 ANS ET PLUS.

11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					
NAISSANCES VIVANTES									DERNIERE NAISSANCE VIVANTE				ETAT MATRIMONIAL 12 ANS ET PLUS									
Est-elle/le/la plus agée(s) des enfants vivants de sa mère? OUI NON	Si oui									DATE DE NAISSANCE		SEXE MAS M FEM F		Est-elle encore en vie? OUI NON	Inscrire le No de la per-sonne qui a répondu aux questions sur la fécondité OUI NON		A-t-elle déjà été mariée? (Si oui) est-elle actuelle-ment mariée(e), veuve) divorcée? (Si femme mariée) son mari vit-il habituellement dans le ménage? (Si oui, indiquer son No de ligne					ELIGIBILITE
	A-t-elle déjà eu des enfants?		A-t-elle de ses enfants qui vivent avec elle? (Si oui, combien de G et combien de F?		A-t-elle de ses enfants qui ne vivent pas avec elle? (Si oui, combien de G et combien de F?		A-t-elle eu des enfants qui sont morts plus tard? (Si oui, combien de G et combien de F?		Total des enfants mis au monde.								MOIS	ANNEE	OUI NON			
	A	F	G	F	G	F	40	41		42	43	44	45						46	47	48	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



## CARACTERISTIQUES DU CHEF DU MENAGE ET DU LOGEMENT

**12. QUELLE EST LA LANGUE MATERNELLE DU CHEF DU MENAGE?**

- HASSANIA 1
- POULAR 2
- SONINKE 3
- WOLOF 4
- BAMBARA 5
- AUTRE 6

25

**13. QUELLE EST LA NATIONALITE DU CHEF DU MENAGE?**

- MAURITANIE 1
- AUTRE AFRICAINE 2
- NON AFRICAINE 3

26

**14. QUEL EST LE TYPE DE LOGEMENT?**

- TENTE 0 1
- MAISON EN CIMENT 0 2
- CASE 0 4
- BARAQUE 0 8
- MAISON EN BANCO 1 6
- AUTRE 3 2

27 28

\_\_\_\_\_  
(PRECISER)

**15. A QUEL TITRE LE CHEF DU MENAGE OCCUPE-T-IL LE LOGEMENT?**

- PROPRIETAIRE 1
- LOCATAIRE 2
- OCCUPANT A TITRE GRATUIT 3
- AUTRE 4

29

\_\_\_\_\_  
(PRECISER)

**16. COMMENT LE LOGEMENT EST-IL ALIMENTE EN EAU?**

- EAU COURANTE 0 1
- FONTAINE PUBLIQUE 0 2
- PUITS 0 4
- FLEUVE OU MARIGOT 0 8
- AUTRE 1 6

30 31

\_\_\_\_\_  
(PRECISER)

**17. QUEL EST LE MODE D'ECLAIRAGE UTILISE DANS LE LOGEMENT?**

- ELECTRICITE 1
- LAMPE A GAZ OU A PETROLE 2
- AUTRE 3

32

\_\_\_\_\_  
(PRECISER)

## MORTALITE

NUMERO DE LA GRAPPE

NUMERO DU MENAGE

1

3

6

9

Y a-t-il des personnes qui vivaient avec vous, dans votre foyer et qui sont décédées depuis le coup d'état qui a renversé Ould Daddah, c'est-à-dire depuis le 10 juillet 1978?

OUI

NON

COMBIEN

(NOMBRE)

11 12

Voudriez-vous me les énumérer

NOM	LIEU DU DECES	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DU MENAGE	SEXE	AGE AU DECES	DATE DU DECES
	Maison CM <input type="checkbox"/> 1 Hôpital <input type="checkbox"/> 2 Autre <input type="checkbox"/> 3		MAS <input type="checkbox"/> 1 FEM <input type="checkbox"/> 2	AGE EN MOIS AGE EN ANNEES	MOIS ANNEE
	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 15	A. M. A. A. 16 17 18 19	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	Maison CM <input type="checkbox"/> 1 Hôpital <input type="checkbox"/> 2 Autre <input type="checkbox"/> 3		MAS <input type="checkbox"/> 1 FEM <input type="checkbox"/> 2	AGE EN MOIS AGE EN ANNEES	MOIS ANNEE
	<input type="checkbox"/> 24	<input type="checkbox"/> 25	<input type="checkbox"/> 26	A. M. A. A. 27 28 29 30	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	Maison CM <input type="checkbox"/> 1 Hôpital <input type="checkbox"/> 2 Autre <input type="checkbox"/> 3		MAS <input type="checkbox"/> 1 FEM <input type="checkbox"/> 2	AGE EN MOIS AGE EN ANNEES	MOIS ANNEE
	<input type="checkbox"/> 35	<input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 37	A. M. A. A. 38 39 40 41	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	Maison CM <input type="checkbox"/> 1 Hôpital <input type="checkbox"/> 2 Autre <input type="checkbox"/> 3		MAS <input type="checkbox"/> 1 FEM <input type="checkbox"/> 2	AGE EN MOIS AGE EN ANNEES	MOIS ANNEE
	<input type="checkbox"/> 46	<input type="checkbox"/> 47	<input type="checkbox"/> 48	A. M. A. A. 49 50 51 52	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	Maison CM <input type="checkbox"/> 1 Hôpital <input type="checkbox"/> 2 Autre <input type="checkbox"/> 3		MAS <input type="checkbox"/> 1 FEM <input type="checkbox"/> 2	AGE EN MOIS AGE EN ANNEES	MOIS ANNEE
	<input type="checkbox"/> 57	<input type="checkbox"/> 58	<input type="checkbox"/> 59	A. M. A. A. 60 61 62 63	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

SI UNE AUTRE FEUILLE EST NECESSAIRE COCHER ICI

Je voudrais m'assurer que ma liste est bien complète

Y a-t-il d'autres décès qui n'ont pas été mentionnés, par exemple des décès de vieillards ou de nouveaux-nés même si ces derniers n'ont vécu que peu de temps après leur naissance?

OUI

(Les inscrire dans le tableau)

NON

OBSERVATIONS.





REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
 -----  
 DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA  
 COMPTABILITE NATIONALE

INSTITUT INTERNATIONALE DE LA  
 STATISTIQUE  
 -----  
 ENQUETE MONDIALE SUR LA FECONDITE  
 -----

ENQUETE NATIONALE MAURITANIENNE SUR  
 LA FECONDITE  
 DECRET No. 79.343 du 4/12/1979

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL  
 (Strictement confidentiel)

IDENTIFICATION DE L'ENQUETEE					
1. Nom et Prenom de l'enqueteo.....					1
2. Adresse .....		No DE GRAPPE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	3
3. No. de l'Unite d'habitation .....		No DU MENAGE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	6
4. Nom de la localite .....		No DE LIGNE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	9
5. Visites		1	2	3	11
6. Date					12    14    16
7. Nom de l'enquetrice					
8. Code enquetrice					18
9. Resultats*					20
10. Prochaine visite	Date ) Heure )				
*Code resultat: 1. Rempli 2. Absente 3. Differe 4. Refus de repondre 5. Partiellement rempli 6. Autres ..... (Preciser)					
11. Questionnaire en version ..... FRANÇAISE.....					21
12. Langue utilisee pour poser les questions .....					22
13. sans interprete <input type="checkbox"/> Avec un interprete femme <input type="checkbox"/> Avec un interprete Homme <input type="checkbox"/>					23
Controle terrain	Nvelle visite	Revision	Codification	Saisie	
Nom _____	Nom _____	Nom _____	Nom _____	Nom _____	
Date _____	Date _____	Date _____	Date _____	Date _____	

SECTION 1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENQUETEE

101. ENQUETRIXE : QUELLE HEURE EST-IL MAINTENANT ? \_\_\_\_\_  
 (HEURE) (MINUTE)

102. ENQUETRIXE : ECRIRE ICI LE NOM DE LA LOCALITE \_\_\_\_\_

103. Habitez-vous dans cette (maison/tente/baraque) ?

OUI  1

NON  2

104. Habitez-vous à \_\_\_\_\_  
 (NOM DE LA LOCALITE)

OUI  1

NON  2

105. Où habitez-vous ?

\_\_\_\_\_  
 (REGION) (DEPARTEMENT) (LOCALITE)

106. Vivez-vous à \_\_\_\_\_ depuis votre naissance?  
 (NOM DE LA LOCALITE)

OUI  1

NON  2

107. Habitez-vous dans cette localité depuis 6 mois ?

OUI  1

NON  2

108. Où résidez-vous habituellement, en milieu nomade ou sédentaire ?

MILIEU NOMADE  1

MILIEU SEDENT.  2

109. Durant votre enfance, \_\_\_\_\_ était-ce  
 (NOM DE LA LOCALITE)  
 une ville, un village ou un campement?

VILLE OU VILLAGE  1

CAMPMENT  2

110. Avez-vous passé votre enfance dans une ville, un village ou un campement?

3 0

1

3

6

9

11

13

15

16

17

19

21

22

23

24

111. Quel âge avez-vous ?

----- ANS  
(NOTER L'ESTIMATION LA PLUS PROCHE)

25

112. Pouvez-vous me dire en quel mois et en quelle année vous êtes née ?

----- ; 19  
(MOIS) (ANNEE)

27 29

113. ENQUETRIXE : VERIFIER LA COHERENCE DES REponses A 111 ET A 112, PUIS PORTER LE RESULTAT SUR L'AGEVEN.

114. Avez-vous jamais fréquenté l'école coranique ?

OUI  1  
↓

NON  2  
(PASSER A 116)

31

115. Combien d'années avez-vous passées à l'école coranique ?

-----  
(NOMBRE D'ANNEES)

32

116. Avez-vous jamais fréquenté une autre école ?

OUI  1  
(PASSER A 117)

NON  2  
(PASSER A 120)

33

117. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?

PRIMAIRE  1

SECONDAIRE  2  
1<sup>o</sup> CYCLE

SECONDAIRE  3  
2<sup>o</sup> CYCLE

TECHNIQUE  
OU PROFESSIONNEL  4  
1<sup>o</sup> CYCLE

TECHNIQUE  
OU PROFESSIONNEL  5  
2<sup>o</sup> CYCLE

SUPERIEUR  6

118. Quelle est la dernière classe ou année d'études que vous avez achevée ?

119. ENQUETRIXE : VOIR 117 ET 118 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIÉE

MOINS DE  
6 ANS  
D'ETUDES  1

6 ANS D'ETUDES  
OU PLUS  2

(PASSER A 121)

120. Pouvez-vous lire, mettons une lettre ou un livre ?

OUI  1

NON  2

121. Etes-vous Mauritanienne ?

OUI  1

NON  2

122. Quelle est votre langue maternelle

HASSANIA  1

POULAR  2

SONINKE  3

WOLOF  4

BAMBARA  5

AUTRE  6

-----  
(PRECISER)

123. De quelle nationalité êtes-vous ?

-----  
(NATIONALITE)

(CONTINUER AVEC 201)

SECTION 2. HISTORIQUE DU MARIAGE

201. Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation de famille. Etes-vous actuellement mariée, veuve ou divorcée

MARIEE                      VEUVE                      DIVORCEE

1                       2                       3

202. Vous êtes-vous mariée une fois ou plusieurs fois ?

UNE FOIS  1                      PLUSIEURS FOIS  2

(PASSER AU TABLEAU. POSER 212, ENTOURER LA CASE APPROPRIÉE EN 213 ET CONTINUER)

203. En quel mois et en quelle année avez-vous épousé votre mari ?

-----, 19-----  
(MOIS)                      (ANNEE)

NSP  2  2

204. A quel âge vous êtes-vous mariée ?

-----

205. Est-ce que votre mari habite actuellement dans votre ménage ?

OUI  1                      NON  2

(PASSER A 209)

Est-il momentanément absent ou est-il parti pour de bon ?

206. MOMENTANEMENT ABSENT  1                      PARTI POUR DE BON  2

(PASSER A 209)

207. En quel mois et en quelle année avez-vous cessé de vivre ensemble ?

-----, 19-----  
(MOIS)                      (ANNEE)

NSP  9  9  9  9

(PASSER A 209)

208. Combien de temps a duré cette union ?

-----, ET -----  
(MOIS)                      (ANNEES)

(PASSER A 209)

4  0

1

3

6

9

11

12

13                      15

17

18

19                      21

23                      25



209. Vous êtes-vous mariée une fois ou plusieurs fois ?

UNE  
FOIS

PLUSIEURS  
FOIS

( INSCRIRE LA DATE DU  
MARIAGE ACTUEL SUR  
L'AGEVEN ET PASSER  
A 216 )



27

210. Combien de fois vous êtes-vous mariée au total ?

-----  
(NOMBRE DE FOIS)

28

211. ENQUETRICE : AVANT DE REMPLIR LE TABLEAU DES MARIAGE POSER POUR  
CHAQUE MARIAGE ANTERIEUR LES QUESTIONS 212 A 215 ET PORTER LES  
DATES DE DEBUT ET DE FIN DE CHAQUE MARIAGE SUR L'AGEVEN

ENSUITE VERIFIER LA COHERENCE DE CES REPONSES  
INSCRIRE ENFIN LES DATES VERIFIEES SUR LE TABLEAU.

REMARQUE :

SI L'ENQUETEE EST ACTUELLEMENT MARIEE, IL Y AURA UNE  
INSCRIPTION DE MOINS DANS LA REPONSE A LA QUESTION 210.

MARIAGES ANTERIEURS

RANG DU MARIAGE	212. En quel mois et année vous êtes-vous marié pour la (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) fois? SI NSP A quel âge vous êtes-vous mariée pour la (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) fois	213; Comment s'est terminé votre (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) mariage	214. DIVORCE En quel mois et année, avez-vous cessé de vivre avec votre (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) mari? SI NSP Combien a duré votre (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) mariage ?	215. DECES: En Quel Mois et quelle année votre (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) mari est-il mort? SI NSP Combien de temps après le mariage votre (1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> ... 7 <sup>o</sup> ) mari est-il mort ?
1	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">4</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>
2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>
3	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>
4	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>
5	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>
6	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>
7	MOIS----- ANNEE----- SI NSP AGE-----	DECES <input type="checkbox"/> 1  DIVORCE <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEE----- SI NSP DUREE-----	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>

216. ENQUETRIXE : ENTOURER LES CASES APPROPRIÉES: D'AUTRE PERSONNES  
SONT-ELLES PRÉSENTES A CE MOMENT ?

PERSONNE	<input type="checkbox"/>
ENFANT DE MOINS DE 10 ANS	<input type="checkbox"/>
MARI	<input type="checkbox"/>
AUTRES HOMMES	<input type="checkbox"/>
AUTRES FEMMES	<input type="checkbox"/>

--	--

74

SECTION 3 : MATERNITE

1

3

6

9

301. Nous aimerions maintenant parler avec vous d'un autre sujet concernant les grossesses et les enfants. Comme vous le savez, la vie féconde d'une femme commence avec ses premières Règles; A quel âge avez-vous eu vos premières règles ?

AGE -----ANS

↓

N'ONT PAS ENCORE COMMENCE

(PASSER A 401)

11

302. Il y a combien de temps que vous avez eu vos dernières règles ?

-----

(ANS) (MOIS) (SEMAINES)

13

303. ENQUETRICE : VOIR 201, ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

ACTUELLEMENT MARIEE  1

VEUVE OU DIVORCEE  2

↓

304. ENQUETRICE : VOIR TABLEAU DES MARIAGES. LE DERNIER S'EST TERMINE IL YA

MOINS D'UN AN  1

PLUS D'UN AN  2

(PASSER A 308)

16

305. Etes-vous enceinte à présent?

OUI  1

NON  2 (PASSER A 308)

NSP  3 (PASSER A 308)

17

18

306. Depuis combien de temps êtes-vous enceinte?

-----

(MOIS)

307. Préférez-vous avoir un garçon ou une fille?

GARÇON  1      FILLE  2      L'UN OU L'AUTRE  3

AUTRE REPONSE -----

(PRECISER)

19

21

PASSER A 308

308. Avez-vous donné naissance à un ou plusieurs enfants ?

OUI  1

NON  2

(PASSER A 312)

(PASSER A 309)

  
22

309. Avez-vous donné naissance à un enfant fille ou garçon qui est mort par la suite même s'il a vécu très peu de temps ?

OUI  1

NON  2

(PASSER A 321)

  
23

310. (En dehors de votre grossesse actuelle) avez-vous jamais été enceinte dans le passé ?

OUI  1

NON  2

(PASSER A 336)

  
24

311. Je veux dire, avez-vous jamais été enceinte, même si cette grossesse n'a duré que quelques mois ou quelques semaines ?

OUI  1

NON  2

(PASSER A 336) (PASSER A 380)

  
25

312. Nous voudrions avoir la liste de tous les enfants à qui vous avez donné naissance.

Avez-vous des fils qui vivent avec vous actuellement ?

OUI  1

NON  2

(PASSER A 314)

  
26

313. Combien de vos fils vivent avec vous ?

-----

  
27

314. Avez-vous des fils qui ne vivent pas avec vous ?

OUI  1

NON  2

(PASSER A 315)

(PASSER A 316)

  
29

315. Combien de vos fils ne vivent pas avec vous ?  
-----

--	--

30

316. Avez-vous des filles qui vivent avec vous actuellement ?

OUI  1



NON  2  
(PASSER A 318)

--

32

317. Combien de vos filles vivent avec vous ?  
-----

--	--

33

318. Avez-vous des filles qui ne vivent pas avec vous ?

OUI  1



NON  2  
(PASSER A 320)

--

35

319. Combien de vos filles ne vivent pas avec vous ?  
-----

--	--

36

320. Avez-vous jamais donné naissance à un enfant fille ou garçon qui est mort par la suite, même s'il a vécu très peu de temps

OUI  1



NON  2  
(PASSER A 322)

--

38

321. Combien de vos enfants sont décédés ?  
-----

--	--

39

(PASSER A 322)

322. ENQUETRICE : ADDITIONNER LES REPONSES AUX QUESTIONS 313,315, 317,319, ET 321 ET PORTER LE TOTAL ICI

--	--

-----  
(TOTAL)  
MAINTENANT DEMANDER : Je voudrais être sûre d'avoir bien compris, vous avez eu au total :

-----  
(TOTAL)

OUI



NON

INSISTER ET CORRIGER LE CAS E CHEANT  
LES REPONSES AUX QUESTIONS  
313 A 321



323. ENQUETRICE : VOIR 322 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

UNE SEULE NAISSANCE  
VIVANTE

1
---

(PASSER A 325)

DEUX NAISSANCES  
VIVANTES OU PLUS

2
---



--

DIRE : Je voudrais à présent vous poser quelques questions sur chacun des enfants à qui vous avez donné naissance, y compris ceux qui sont décédés en commençant par le premier enfant que vous avez eu.

324. ENQUETRICE :

- 1° ) INSCRIRE EN 325 LES NOMS DE TOUS LES ENFANTS DE LA FEMME EN INDIQUANT EN 326 LE SEXE DE CHAQUE ENFANT. VERIFIER ENSUITE QUE LE NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS DANS LE TABLEAU EST EGAL AU TOTAL INSCRIT EN 322.
- 2° ) MAINTENANT POUR CHAQUE ENFANT POSER LES QUESTIONS 327 A 332 ET PORTER LES REPONSES AUX QUESTIONS 327 A 331 SUR LE TABLEAU ET LA REPONSE A LA QUESTION 332 SUR L'AGE EN SEULEMENT.
- 3° ) VERIFIER SUR L'AGE EN LA COHERENCE DES DATES DE NAISSANCE. ENFIN PORTER LES DATES VERIFIEES SUR LE TABLEAU.

5	1						
		3	6		9		

RANGE DE NAISSANCE	325. NOM	326. SEXE	327. EST-IL ENCORE EN VIE ?	328. SI DECEDE AGE AU DECES	329. POUR CHAQUE INTERVALLE DEMANDER : Avez-vous été enceinte ?	330. Combien de fois ?	331. COMBIEN DE MOIS A DURE CHAQUE GROSSESSE ?	332. DATE DE NAISSANCE
1		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 1) -----FOIS OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2		1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 13 <input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 17	<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 19 <input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22 <input type="checkbox"/> 24
2		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 1) ET (NOM DE 2) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2		1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 26	<input type="checkbox"/> 27	<input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 32	<input type="checkbox"/> 33	<input type="checkbox"/> 34 <input type="checkbox"/> 35 <input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 37 <input type="checkbox"/> 39
3		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 2) ET (NOM DE 3) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2		1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 42	<input type="checkbox"/> 43 <input type="checkbox"/> 45	<input type="checkbox"/> 47	<input type="checkbox"/> 48	<input type="checkbox"/> 49 <input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 51	<input type="checkbox"/> 52 <input type="checkbox"/> 54
4		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 3) ET (NOM DE 4) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2		1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 56	<input type="checkbox"/> 57	<input type="checkbox"/> 58 <input type="checkbox"/> 60	<input type="checkbox"/> 62	<input type="checkbox"/> 63	<input type="checkbox"/> 64 <input type="checkbox"/> 65 <input type="checkbox"/> 66	<input type="checkbox"/> 67 <input type="checkbox"/> 69



5	2						
---	---	--	--	--	--	--	--

RANGE DE NAISSANCE	325. NOM	326. SEXE	327. EST-IL ENCORE EN VIE ?	328. SI DECEDE AGE AU DECES	329. POUR CHAQUE INTERVALLE DEMANDER : Avez-vous été enceinte ?	330. Combien de fois ?	331. COMBIEN DE MOIS A DURE CHAQUE GROSSESSE ?	332. DATE DE NAISSANCE
5		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 4) ET (NOM DE 5) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 13 <input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 17	<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 19 <input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22 <input type="checkbox"/> 24
6		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 5) ET (NOM DE 6) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 26	<input type="checkbox"/> 27	<input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 32	<input type="checkbox"/> 33	<input type="checkbox"/> 34 <input type="checkbox"/> 35 <input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 37 <input type="checkbox"/> 39
7		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 6) ET (NOM DE 7) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 42	<input type="checkbox"/> 43 <input type="checkbox"/> 45	<input type="checkbox"/> 47	<input type="checkbox"/> 48	<input type="checkbox"/> 49 <input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 51	<input type="checkbox"/> 52 <input type="checkbox"/> 54
8		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 7) ET (NOM DE 8) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 56	<input type="checkbox"/> 57	<input type="checkbox"/> 58 <input type="checkbox"/> 60	<input type="checkbox"/> 62	<input type="checkbox"/> 63	<input type="checkbox"/> 64 <input type="checkbox"/> 65 <input type="checkbox"/> 66	<input type="checkbox"/> 67 <input type="checkbox"/> 69

5	3						
		3			6		9

RANGE DE NAISSANCE	325. NOM	326. SEXE	327. EST-IL ENCORE EN VIE ?	328. SI DECEDE AGE AU DECES	329. POUR CHAQUE INTERVALLE DEMANDER : Avez-vous été enceinte	330. Combien de fois ?	331. COMBIEN DE MOIS A DURE CHAQUE GROSSESSE ?	332. DATE DE NAISSANCE
9		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 8) ET (NOM DE 9) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 13 <input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 17	<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 19 <input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22 <input type="checkbox"/> 24
10		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 9) ET (NOM DE 10) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 26	<input type="checkbox"/> 27	<input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 32	<input type="checkbox"/> 33	<input type="checkbox"/> 34 <input type="checkbox"/> 35 <input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 37 <input type="checkbox"/> 39
11		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 10) ET (NOM DE 11) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 42	<input type="checkbox"/> 43 <input type="checkbox"/> 45	<input type="checkbox"/> 47	<input type="checkbox"/> 48	<input type="checkbox"/> 49 <input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 51	<input type="checkbox"/> 52 <input type="checkbox"/> 54
12		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 11) ET (NOM DE 12) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/> 56	<input type="checkbox"/> 57	<input type="checkbox"/> 58 <input type="checkbox"/> 60	<input type="checkbox"/> 62	<input type="checkbox"/> 63	<input type="checkbox"/> 64 <input type="checkbox"/> 65 <input type="checkbox"/> 66	<input type="checkbox"/> 67 <input type="checkbox"/> 69



5 5

RANGE DE NAISSANCE	325. NOM	326. SEXE	327. EST-IL ENCORE EN VIE ?	328. SI DECEDE AGE AU DECES	329. POUR CHAQUE INTERVALLE DEMANDER : Avez-vous été enceinte ?	330. Combien de fois ?	331. COMBIEN DE MOIS A DURE CHAQUE GROSSESSE	332. DATE DE NAISSANCE
17		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 16) ET (NOM DE 17) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
18		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 17) ET (NOM DE 18) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
19		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 18) ET (NOM DE 19) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
20		M <input type="checkbox"/> 1 F <input type="checkbox"/> 2	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	MOIS----- ANNEES-----	ENTRE (NOM DE 19) ET (NOM DE 20) OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	-----FOIS	1ère-----MOIS 2ème-----MOIS 3ème-----MOIS	-----MOIS -----ANNEE
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

333. ENQUETRIXE : VOIR 305 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

ACTUELLEMENT ENCEINTE <input type="checkbox"/> 1	NON ENCEINTE OU NSP <input type="checkbox"/> 2
334. En dehors de votre grossesse actuelle avez-vous jamais été enceinte depuis votre dernier enfant ?	335. Avez-vous jamais été enceinte depuis votre dernier enfant ?
OUI <input type="checkbox"/> 1	NON <input type="checkbox"/> 2
(PASSER A 338)	

336. Combien de fois ? -----  
(NOMBRE)

337. Combien a duré chacune des grossesses que vous avez eues après votre dernier enfant?  
DUREE DE LA 1ere GROSSESSE-----MOIS  
DUREE DE LA 2eme GROSSESSE-----MOIS  
DUREE DE LA 3eme GROSSESSE-----MOIS

338. ENQUETRIXE : VOIR 322, ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

PAS UNE SEULE  
NAISSANCE VIVANTE  1

UNE OU PLUSIEURS  
NAISSANCE(S) VIVANTE(S)  2

(PASSER A 371)

339. ENQUETRIXE : VOIR TABLEAU DE NAISSANCES. INSCRIRE LA DATE DE NAISSANCE ET LE NOM DU DERNIER-NE

MOIS-----, ANNEE <sup>19</sup>-----  
NOM-----

340. Avez-vous nourri ----- au sein ?  
(NOM DU DERNIER -NE)

OUI  1

NON  2

(PASSER A 344)

341. Pendant combien de mois l'avez-vous nourri au sein ?

-----  
(NOMBRE DE MOIS)

ALLAITE ENCORE  9  6  
(PASSER A 343)

JUSQU'AU DECES  9  7  
(PASSER A 343)

1	6	0
3		
6		
9		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
20		
22		
23		

342. Après (CITER LE NOMBRE DE MOIS) aviez-vous définitivement arrêté d'allaiter votre enfant ?

OUI  1  
↓

NON  2  
(CORRIGER 341 LE CAS ECHEANT, PUIS PASSER A 343)

25

343. Combien de mois avait l'enfant lorsque vous avez commencé à lui donner un repas par jour de plus que les tétées ?

\_\_\_\_\_  
(NOMBRE DE MOIS)

ENCORE NOURRI AU SEIN UNIQUEMENT

9  6

ENFANT DECEDE

AVANT D'AVOIR RECU

TOUTE AUTRE NOURRITURE

9  7

26

344. Où avez-vous accouché de \_\_\_\_\_ ?  
(NOM DE DERNIER-NE)

HOPITAL  
DISPENSARE  
PMI

1

A LA MAISON  2

AUTRE REPOSE \_\_\_\_\_

(PRECISER)

3

28

345. Par qui avez-vous été assistée ?

MEDECIN  1

SAGE-FEMME  
INFIRMIER(E)  2

ACCOUCHEUSE  
TRADITIONNEL  
-LE  3

AUTRE \_\_\_\_\_

(PRECISER)

4

29

346. Combien de mois après la naissance de cet enfant vos règles ontelles recommencé ?

\_\_\_\_\_  
(NOMBRE DE MOIS)

N'ONT PAS ENCORE COMMENCE

9  6

30

347. Depuis la naissance de (NOM DU DERNIER-NE) y a-t-il eu des moments pendant lequel vous et votre mari ne vous êtes pas vus pendant 3 mois ou plus ?

OUI  1  
↓

NON  2

*mariage  
terminé avant  
3 mois*

3

(PASSER A 354)

(PASSER A 354)

32

348. En quel mois et en quelle année avez-vous été séparés pour la lère fois pendant trois mois ou plus ?

\_\_\_\_\_, 19\_\_\_\_\_  
(MOIS) (ANNEE)

NSP

33

35

349. ENQUETRIXE : VERIFIER QUE LA DATE EST APRES CELLE INDIQUEE EN 339 ET PASSER A 351

350; Combien de temps après la naissance de (NOM DU DERNIER-NE) avez-vous été séparés pour la lère fois pendant 3 mois ou plus ?

(ANS) (MOIS) (SEMAINES)

37

351. Pendant combien de mois avez-vous été séparés pour la mère, 2 <sup>o</sup> .... fois ?	352. Pendant cette période vous étiez-continuellement séparés sans vous voir, est-ce exact ?	353. Depuis votre dernier enfant y a-t-il eu d'autres moments pendant lesquels vous avez été séparés pendant 3 mois ou plus ?
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 351-353) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 354)
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 351-353) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 354)
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 351-353) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 354)
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 354) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 354)

354. ENQUETRICI : VOIR 322, ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

UNE SEULE NAISSANCE  1 DEUX NAISSANCES  2  
VIVANTE VIVANTES OU PLUS  
(PASSER A 371)

355. ENQUETRICI : VOIR LE TABLEAU DES NAISSANCES :  
INSCRIRE LA DATE DE NAISSANCE ET LE NOM DE  
L'AVANT-DERNIER-NE

-----, 19-----  
(MOIS) (ANNEE)  
NOM-----

356. Avez-vous nourri au sein  
(CITER LE NOM DE L'AVANT-DERNIER-NE)

OUI  1 NON  2  
(PASSER A 360)

357. Pendant combien de mois l'avez-vous nourri au sein ?

-----  
(MOIS) JUSQU'AU DECES  9  7  
(PASSER A 359)

40

43

46

49

52

53

57

58

358. Après (CITER LE NOMBRE DE MOIS) avez-vous définitivement arrêté d'allaiter votre enfant ?

OUI  1  
↓

NON  2

(CORRIGER 357 LE CAS ECHEANT PUIS PASSER A 359)

  
60

359. Combien de mois avait l'enfant lorsque vous avez commencé à lui donner un repas par jour de plus que les têtées ?

-----  
(NOMBRE DE MOIS)

ENFANT DECEDE AVANT D'AVOIR RECU TOUTE AUTRE NOURRITURE  9  7

  
61

360. Où avez-vous accouché de (CITER LE NOM DE L'AVANT-DERNIER-NE)

HOPITAL  1  
DISPENSARE  
PMI

A LA MAISON  2 AUTRE REPONSE  3

-----  
(PRECISER)

  
63

361. Par qui avez-vous été assistée ?

MEDICIN  1

SAGE-FEMME  2 ACCOUCHEUSE  3  
OU INFIRMIER(E) TRADITIONNELLE

AUTRE-----  4  
(PRECISER)

  
64

362. Combien de mois après la naissance de (CITER LE NOM DE L'AVANT-DERNIER-NE) vos règles ont-elles recommencé ?

-----  
(NOMBRE DE MOIS)

LES REGLES N'ONT JAMAIS RECOMMENCE, DEVENUE ENCEINTE A NOUVEAU  9  7

  
65

363. Entre la naissance de (CITER LE NOM DE L'AVANT DERNIER-NE) et celle (CITER LE NOM DU DERNIER-NE), y a-t-il eu des moments pendant lesquels vous et votre mari ne vous êtes pas vus pendant 3 mois ou plus ?

OUI  1  
↓

NON  2  
(PASSER A 371)

marriage termine avant 3 mois  3  
(PASSER A 371)

  
67

364. Quand avez-vous été séparés pour la première fois pendant 3 mois ou plus ?

-----  
(MOIS) (ANNEE)

NSP

  
↓  
68  
70

365. INCOHERENCE : VERIFIER QUE LA DATE EST BIEN APRES CELLE INDIQUEE EN 355 PUIS PASSER A 367

366. Combien de temps après la naissance de (CITER LE NOM DE L'AVANT-DERNIER-NE) avez-vous été séparés pour la première fois pendant 3 mois ou plus ?

(ANS) (MOIS) (SEMAINES)

(PASSER A 367)

  
72



367. Pendant combien de mois avez-vous été séparés pour la (1, 2, 3...) fois ?	368. Pendant cette période vous étiez continuellement séparés sans vous voir, n'est-ce pas ?	369. Etiez-vous déjà enceinte lorsque cette séparation a commencé	370. Y a-t-il eu d'autres moments dans la période entre vos deux derniers enfants où vous avez été provisoirement séparés pendant 3 mois ou plus ?
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 371) NON <input type="checkbox"/> 2 →	OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 367-370) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 371)
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 371) NON <input type="checkbox"/> 2 →	OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 367-370) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 371)
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 371) NON <input type="checkbox"/> 2 →	OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 367-370) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 371)
----- (MOIS)	OUI <input type="checkbox"/> → NON <input type="checkbox"/> (INSISTER ET CORRIGER)	OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 371) NON <input type="checkbox"/> 2 →	OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 371) NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 371)

1

3

5

6

9

11

13

14

15

17

18

19

21

22

23

25

26

371. ENQUETRICE : VOIR 201 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

ACTUELLEMENT  
MARIEE

1

N'EST PAS  
ACTUELLEMENT  
MARIEE

2

(PASSER A 380)

372. ENQUETRICE : VOIR 209 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

MARIEE  
UNE SEULE FOIS

1

MARIEE  
PLUSIEURS FOIS

2

(PASSER A 375)

(PASSER A 373)

28

373. Avez-vous eu des enfants avec votre mari actuel ?

OUI  1                      NON  2  
 (PASSER A 375)

374. Combien ?  
 -----  
 (NOMBRE)

29

30

375. Votre mari (actuel) a-t-il eu des enfants avec d'autres femmes?

OUI  1                      NON  2                      NSP  3  
 (PASSER A 377)                      (PASSER A 377)

376 Combien ?  
 ----- (NOMBRE)

32

33

377. Votre mari (actuel) a-t-il à présent plusieurs épouses ?

OUI  1                      NON  2  
 (PASSER A 380)

378 Combien ?  
 ----- (NOMBRE)

379. Quel est votre rang d'épouse ?  
 -----  
 (RANG)

35

36

38

380. ENQUÊTRICE : ENTOURER LA CASE APPROPRIÉE: FIABILITÉ DES  
 RÉPONSES DE LA SECTION 3

BONNE  1                      MOYENNE  2                      FAIBLE  3

39

(CONTINUER AVEC 401)

SECTION 4. CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

401. Maintenant, je voudrais vous parler d'un autre sujet. Comme vous le savez peut-être, il existe plusieurs moyens qui permettent à une femme de retarder ou de prévenir une conception. Je veux parler aussi bien des méthodes modernes apportées par les européens que des méthodes traditionnelles africaines.

Avez-vous entendu parler des méthodes traditionnelles pour EVITER ou RETARDER une conception ?

OUI  1  
↓

NON  2  
(PASSER A 404)

7  0

1

3

6

9

11

402. Quelles sont les méthodes traditionnelles dont vous avez entendu parler ?	L'A UTILISEE	
ENQUETRIX: ENREGISTRER LES METHODES MENTIONNEES. UTILISER LES MEMES TERMES QUE L'ENQUETEE.		
1 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 12 <input type="checkbox"/> 14
2 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 15 <input type="checkbox"/> 17
3 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 18 <input type="checkbox"/> 20
4 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 21 <input type="checkbox"/> 23
5 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 24 <input type="checkbox"/> 26
INSISTER: en connaissez-vous d'autres SI "OUI" lesquelles ?		
6 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 27 <input type="checkbox"/> 29
7 -----	OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 30 <input type="checkbox"/> 32
ENQUETRIX: POUR CHAQUE METHODE MENTIONNEE, DEMANDER		
403. Avez-vous jamais utilisé _____ (METHODE)?		
ENTOURER LA CASE CORRESPONDANTE D'APRES LA REPOSE.		

404. Jusqu'ici, nous n'avons parlé que des méthodes traditionnelles africaines; Je voudrais maintenant que nous parlions des méthodes modernes apportées par les européens. Ces méthodes modernes permettent elles aussi, au couple de retarder ou de prévenir une conception.

Connaissez-vous quelques-unes de ces méthodes ou en avez-vous entendu parler ?

OUI

1



NON

2

(PASSER A 407)

405. Quelles sont les méthodes dont vous avez entendu parler ?	ENTOURER SI MENTIONNEE	L'A UTILISEE
1. PILULE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
2. STERILET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
3. DIAPHRAGME, TAMPON, EPONGE, COMPRIMES EFFERVESCENTS, GELEE OU GREME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
4. DOUCHE VAGINALE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
5. PRESERVATIF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
6. CONTINENCE PERIODIQUE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
7. RETRAIT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
8. ABSTINENCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
9. STERILISATION DE LA FEMME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON
10. STERILISATION DE L'HOMME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
11. AUTRE SPECIFIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 OUI    NON

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

12. AUTRE SPECIFILR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 OUI	<input type="checkbox"/> 2 NON	<input type="checkbox"/> 47	<input type="checkbox"/> 49
13. AUTRE SPECIFILR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 OUI	<input type="checkbox"/> 2 NON	<input type="checkbox"/> 50	<input type="checkbox"/> 52

ENQUETRICICE: POUR CHAQUE METHODE MENTIONNEE DEMANDER:  
 406. Avez-vous jamais utilisé \_\_\_\_\_ (METHODE)?  
 ENTOURER LA CASE CORRESPONDANTE DANS LA COL 2 D'APRES LA REPOSE

407. ENQUETRICICE: ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR QUESTIONS 403, 406)

A UTILISE AU MOINS UNE METHODE (PASSER A 410)  1

N'A UTILISE AUCUNE METHODE  2

408. Je voudrais être sûre d'avoir bien noté ce que vous m'avez dit. Avez-vous jamais fait ou essayé quoi que ce soit pour retarder une grossesse ?

OUI  1

NON  2 (PASSER A 413)

409. Qu'avez-vous fait ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

410. Quelle a été la première méthode que vous avez utilisée pour retarder ou éviter une grossesse? \_\_\_\_\_ (METHODE)

411. ENQUETRICICE: VOIR 322; ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

AUCUNE NAISSANCE VIVANTE  1 (PASSER A 413)

UNE OU PLUSIEURS NAISSANCES VIVANTES  2

412. Combien de vos enfants étaient en vie lorsque vous avez utilisé cette méthode pour la première fois ? \_\_\_\_\_ (NOMBRE)

47  49

50  52

53

54

55

57

59

60

413. Y AVAIT-IL D'AUTRES PERSONNES PRESENTES A CE MOMENT ?  
(ENTOURER TOUTES LES CASES APPROPRIEES)

PERSONNE	<input type="checkbox"/>
ENFANT DE MOINS DE 10 ANS	<input type="checkbox"/>
MARI	<input type="checkbox"/>
AUTRES HOMMES	<input type="checkbox"/>
AUTRES FEMMES	<input type="checkbox"/>

--	--

82

SECTION 5 : REGULATION DE LA FECONDITE

501. ENQUETREE : VOIR 201 ET 206 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

MARIEE ET  
VIVANT AVEC  
SON MARI  1

AUTRE  
CAS  2  
(PASSER A 525)

1	8	0
3		
6		
9		

502. ENQUETREE : VOIR 305 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

ACTUELLEMENT  
INCLINTE  1  
(PASSER A 521)

NON  
ENCEINTE  2  
OU N.SP  
↓

503. ENQUETREE : VOIR 407 et 408, PUIS ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

A UTILISE  
UNE METHODE  
CONTRACEPTIVE  1  
↓

N'A JAMAIS  
UTILISE DE  
METHODE  
CONTRACEPTIVE  2  
(PASSER A 509)

504. Vous ou votre mari utilisez-vous actuellement une méthode pour vous éviter d'être enceinte ?

OUI  1  
↓

NON  2  
(PASSER A 506)

505. Quelle méthode utilisez-vous ?

STERILISATION  
FEMININE  
MENTIONNEE

STERILISATION  
MASCULINE  
MENTIONNEE

(PASSER A 525)

506. ENQUETREE : VOIR 322 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

AUCUNE  
NAISSANCE  
VIVANTE  1  
↓

UNE OU  
PLUSIEURS  
NAISSANCES  
VIVANTES  2

507. Vous et votre mari avez-vous utilisé une méthode depuis la naissance de votre (dernier) enfant ?

OUI  1  
↓

NON  2  
(PASSER A 509)

508. Quelle est la dernière méthode que vous avez utilisée ?

-----  
(METHODE)

(PASSER A 509)

11

12

13

14

15

17

18

19

509. A votre connaissance, vous serait-il physiquement possible à vous et à votre mari d'avoir un enfant si vous en désirez un?

OUI  1 (PASSER A 511)      NON  2      N.S.P.  3 (PASSER A 511)

  
21

510. Pour quelle raison ?

MALADIE  1      MENOPAUSE  2      STERILITE  3  
STERILISATION DU MARI  4      STERILISATION DE LA FEMME  5      AUTRE RAISON  6

  
22

(PRECISER)

511. ENQUETRICE: VOIR 322 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

AUCUNE NAISSANCE VIVANTE  1      UNE OU PLUSIEURS NAISSANCES VIVANTES  2 (PASSER A 516)

  
23

512. Désirez-vous avoir des enfants ?

OUI  1      NON  2 (PASSER A 515)      PAS D'OPINION  3 (PASSER A 523)

  
24

513. Voulez-vous avoir votre premier enfant bientôt ou voulez-vous attendre quelques années ?

BIENTOT  1      ATTENDRE QUELQUES ANNEES  2      AUTRE REPONSE  3

  
25

(PRECISER)

514. Préférez-vous que votre premier enfant soit un garçon ou une fille ?

GARCON  1      FILLE  2      L'UN OU L'AUTRE  3

  
26

AUTRE REPONSE \_\_\_\_\_  
(PRECISER)

(PASSER A 523)

515. Vous n'en voulez pas du tout ou bien pas pour le moment ?

PAS DU TOUT  1      PAS POUR LE MOMENT  2

  
27

(PASSER A 523)





523. ENQUETRICE: VOIR 407 ET 408 PUIS ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

A UTILISE UNE  
METHODE  
CONTRACEPTIVE  
(PASSER A 525)

N'A JAMAIS  
UTILISE DE  
METHODE  
CONTRACEPTIVE

37

524. Pensez-vous que vous et votre mari utiliserez dans l'avenir une méthode quelconque pour vous éviter d'être enceinte?

OUI

NON

PAS D'OPINION

38



525. Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez tout au long de votre vie, combien en désireriez-vous ?

\_\_\_\_\_

(NOMBRE)

AUTRE REPONSE

\_\_\_\_\_

(PRECISER)

39

(PASSER A 601)

SECTION 6: ACTIVITE PROFESSIONNELLE

601. Comme vous le savez, beaucoup de femmes travaillent. Je veux dire qu'elles exercent une activité en plus des travaux de la maison. Certaines prennent un emploi pour lequel elles sont payées en espèces ou en nature, d'autres tiennent une boutique ou un petit commerce, ou cultivent les champs de la famille. Est-ce que vous travaillez en ce moment ?

OUI  1 NON  2

602. Avez-vous jamais travaillé depuis le début de votre (premier) mariage ?

OUI  1 NON  2  
(PASSER A 614)

603. En quelle année avez-vous travaillé pour la dernière fois

19 \_\_\_\_\_ (ANNEE)

604. Je voudrais maintenant vous poser quelques questions à propos de votre (travail actuel, dernier travail). Quel (est, était) votre activité?

605. ENQUETRICE: VOIR 604 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

TRAVAILLE/  
TRAVAILLAIT  
DANS  
L'AGRICULTURE

1

TRAVAILLE/  
TRAVAILLAIT  
DANS  
L'ELEVAGE

2

NE TRAVAILLE/  
TRAVAILLAIT NI  
DANS L'ELEVAGE  
NI DANS  
L'AGRICULTURE  
(PASSER A 608)

3

606. Cultivez/cultiviez-vous les terres de votre famille ?

OUI  1

(PASSER A 610)

607. Vous occupez/occupiez-vous des troupeaux de votre famille ?

NON  2

(PASSER A 609)

9  0

9

11

12

13

15

16

17

608. (Est-ce, était-ce) un travail surtout à la maison ou à l'extérieur de la maison ?

A LA MAISON  1 A L'EXTERIEUR  2

  
18

609. Votre employeur (est, était) t-il un membre de votre famille, quelqu'un d'autre, ou (êter/étiez-) vous à votre propre compte

MEMBRE DE LA FAMILLE  1  
↓  
QUELQU'UN D'AUTRE  2  
↓  
A SON PROPRE COMPTE (PASSER A 611)  3

  
19

610. (Etes, étiez)-vous payée surtout en espèces ou surtout en nature ?

ESPECES  1 NATURE  2 PAS PAYEE  3

  
20

*Est-ce*

611. (Etait-ce) un travail saisonnier ou non saisonnier ?

SAISONNIER  1 NON SAISONNIER  2

  
21

*Est-ce que*

612. (Avez)vous travaillé à plein temps ou à temps partiel ?

PLEIN TEMPS  1 A TEMPS PARTIEL  2

  
22

613. Pendant combien d'années environ avez-vous travaillé en tout depuis le début de votre (premier) mariage ?

\_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_  
(NOMBRE D'ANNEES) (NOMBRE DE MOIS)

  
23

614. Revenons à l'époque où vous n'étiez pas encore mariée. Avez-vous jamais travaillé avant de vous marier ?

OUI  1 NON  2  
(PASSER A 701)

  
25

615. Pendant combien d'années en tout avez-vous travaillé avant de vous marier ?

\_\_\_\_\_ (NOMBRE D'ANNEE)

  
26

616. Quel genre de travail faisiez-vous principalement avant de vous marier ?

---

---

  
28

617. ENQUETRICE: VOIR 616 ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

TRAVAILLAIT  
DANS  
L'AGRICULTURE  1  
↓

TRAVAILLAIT  
DANS  
L'ELEVAGE  2  
↓

NE TRAVAILLAIT  
NI DANS L'AGRI-  
CULTURE NI DANS  
L'ELEVAGE  3  
(PASSER A 620)

  
29

618. Cultivez-vous les terres de votre famille	619. Vous occupez-vous des troupeaux de votre famille ?
OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 622)	NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 621)

  
30

620. Etait-ce un travail surtout à la maison ou à l'extérieur de la maison ?

A LA MAISON  1

A L'EXTERIEUR  2

  
31

621. Etiez-vous employée par un membre de votre famille, quelqu'un d'autre, ou étiez-vous à votre propre compte ?

MEMBRE DE  
LA FAMILLE  1  
↓

QUELQU'UN  
D'AUTRE  2  
↓

A SON PROPRE  
COMPTE  3  
(PASSER A 623)

  
32

622. Etiez-vous payée surtout en espèces ou en nature ?

ESPECES  1

NATURE  2

PAS PAYEE  3

(PASSER A 623)

  
33

623. Etait-ce un travail saisonnier ou non saisonnier ?

SAISONNIER

NON SAISONNIER

34

624. Avez-vous travaillé à plein temps ou à temps partiel ?

PLEIN TEMPS

A TEMPS PARTIEL

35

(CONTINUER AVEC 701)

SECTION 7: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE (DERNIER) MARI

701. ENQUETRICE: VOIR 201 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

MARIEE  1

VEUVE OU DIVORCEE  2

  
36

702. ENQUETRICE: VOIR 209 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

703. ENQUETRICE: VOIR 202 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

MARIEE  
UNE FOIS  1

MARIEE  
PLUSIEURS FOIS  2

  
37

ENQUETRICE: POSER LES  
QUESTIONS SUIVANTES AU  
SUJET DU MARI DE L'EN-  
QUETEE

704. ENQUETRICE: VOIR 201, 205  
ET 206 ET ENTOURER LA CASE  
APPROPRIEE

MARIEE ET VIVANT  
AVEC SON MARI OU  
MARI MOMENTANE-  
MENT ABSENT  1

VEUVE OU  
DIVORCEE  
OU MARI  
PARTI POUR  
DE BON  2

  
38

ENQUETRICE: POSER LES  
QUESTIONS SUIVANTES AU  
SUJET DE MARI "ACTUEL"  
DE L'ENQUETEE

ENQUETRICE: POSER LES  
QUESTIONS SUIVANTES AU  
SUJET DU "DERNIER" MARI  
DE L'ENQUETEE

705. Votre mari (actuel, dernier) a-t-il jamais fréquenté l'école coranique ?

OUI  1

NON  2  
(PASSER A 707)

N.S.P.  3  
(PASSER A 707)

(PASSER A 706)

  
39





712. Votre mari est (était)-il plus jeune ou plus âgé que vous?

PLUS JEUNE  1  
↓

PLUS AGE  2  
↓

MEME AGE  3  
(PASSER A 714)

  
46

713. De combien d'années ?

\_\_\_\_\_ (ANS)

  
47

714. Dans quel genre d'endroit votre mari (votre dernier mari) a-t-il passé la plus grande partie de son enfance ? Etait-ce une grande ville, un village ou un campement ?

GRAND VILLE  
OU VILLAGE  1

CAMPMENT  2

N.S.P.  3

  
49

715. Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur le métier de votre (dernier) mari; Quel est (était) son emploi? Que fait-il (faisait-il) ? (S'il est en chômage ou à la retraite, interroger une le dernier emploi).

(S'IL EST EN CHOMAGE  
OU A LA RETRAITE, INTERROGER SUR LE DERNIER EMPLOI)

H'A JAMAIS  
TRAVAILLE  0

(FIN DE L'INTERVIEW PASSER  
A 723)

  
50

716. ENQUETEE: VOIR 715 ET ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

TRAVAILLE/  
TRAVAILLAIT  
DANS L'AGRI  
CULTURE  1  
↓  
(PASSER A 717)

TRAVAILLE/  
TRAVAILLAIT  
DANS L'ELE-  
VAGE  2  
↓  
(PASSER A 718)

NE TRAVAILLE/  
NE TRAVAILLAIT  
NI DANS  
L'AGRICULTURE NI  
DANS L'ELEVAGE  3  
(PASSER A 719)

  
51

717. Cultive-t-il ses propres terres, les terres de sa famille ou les terres de quelqu'un d'autre ?	718. S'occupe-t-il de ses propres troupeaux, des troupeaux de sa famille ou des troupeaux de quelqu'un d'autre ?	
SES PROPRES TERRES OU TROUPEAUX <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1</span>	LES TERRES OU TROUPEAUX DE SA FAMILLE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2</span>	LES TERRES OU TROUPEAUX DE QUELQU'UN D'AUTRE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">3</span>
(PASSER A 720)		

719. Est (était-il) employé par un membre de sa famille, quelqu'un d'autre ou était-il à son propre compte ?

MEMBRE DE LA FAMILLE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1</span>	QUELQU'UN D'AUTRE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2</span>	A SON PROPRE COMPTE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">3</span>
↓	↓	(PASSER A 721)

720. Est-il (était-il) payé surtout en espèces ou en nature ?		
ESPECES <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1</span>	NATURE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2</span>	PAS PAYE <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">3</span>
(PASSER A 723)		

721. Emploie-t-il (employait-il) régulièrement des personnes salariées dans son travail ?

OUI <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1</span>	NON <span style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2</span>
↓	(PASSER A 723)

722. Combien a-t-il (avait-il) d'employés salariés ?

\_\_\_\_\_

(NOMBRE)

723. ENQUETRIX: ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

REPONSES A LA  
SECTION 7  
OBTENUES DE LA FEMME

REPONSES A LA  
SECTION 7  
OBTENUES DE LA FEMME EN PRE-  
SENCE DU MARI

REPONSES A LA  
SECTION 7  
OBTENUES DU MARI LUI-MEME

  
58

724. ENQUETRIX: QUELLE HEURE EST-IL MAINTENANT?

\_\_\_\_\_  
(HEURES)

\_\_\_\_\_  
(MINUTES)

  
59  
61

725. DEGRE DE COOPERATION

MAUVAIS

MOYEN

BON

TRES BON

  
63

FIN DE L'INTERVIEW

OBSERVATIONS DE L'ENQUETRIX

(A REMPLIR APRES AVOIR TERMINE L'INTERVIEW)

COMMENTAIRES DE L'ENQUETRIX:

L'ENQUETEE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

QUESTIONS PARTICULIERES: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

AUTRES ASPECTS: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM DE L'ENQUETRIX: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

OBSERVATIONS DU SUPERVISEUR

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

OBSERVATIONS DU REVISEUR

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



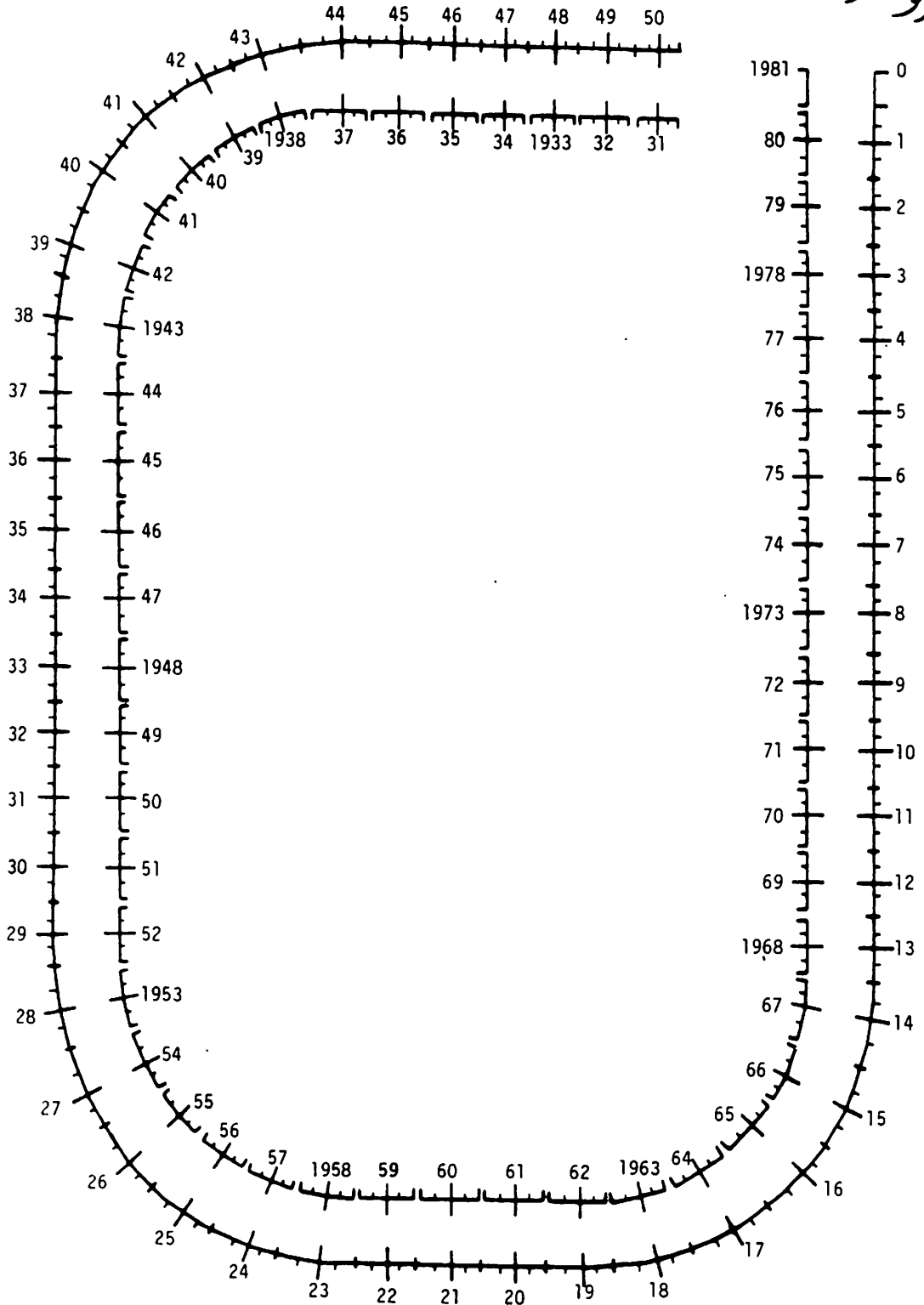
**ANNEXE III:**

**GRAPHIQUE AGEVEN**



ز: تاريخ زواج المستجيبه  
 نه: نهاية زواج المستجيبه  
 مم: تاريخ ميلاد المستجيبه  
 مرو: تاريخ ميلاد الولد

M - Mariage de l'enquetée  
 FM - Fin de mariage de l'enquetée  
 DN - Naissance de l'enquetée  
 NE - Naissance de l'enfant





AGEVEN

جدول الوقائع الحيوية (جرح)

اسم المستجيبة	
Nom de	_____
l' enquêtee	_____
_____	_____
رقم العنود	
Numero de grappe	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
رقم الاسرة	
Numéro de ménage	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
رقم المسطر	
Numéro de ligne	<input type="text"/> <input type="text"/>

**ANNEXE IV:**

**LES ERREURS DE SONDAGE**



Certaines notions sur les erreurs de sondage sont introduites dans la Section II.1. Les lecteurs familiers de ces notions peuvent passer à la Section II.2. La Section II.3 présente les procédés d'estimation des erreurs d'échantillonnage ainsi que les formules utilisées. Enfin, les résultats concernant diverses estimations relatives aux erreurs de sondage sont présentés dans les tableaux numérotés de II.1 à II.11.

Pour un traitement plus détaillé des questions relatives aux erreurs d'échantillonnage dans le contexte de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, voir Verma, Vijay (1983), *the Estimation and Presentation of Sampling Errors*, WFS Technical Bulletins no 11.

## II.1 INTRODUCTION

Les estimations qui figurent dans ce rapport ont été obtenues à partir d'un échantillon de 3.500 femmes. Si l'enquête avait été effectuée auprès d'autres femmes, on a tout lieu de penser que les fréquences des réponses auraient été quelque peu différentes de celles qu'on a présentées. C'est cette incertitude que reflète l'erreur de sondage; celle-ci permet donc de mesurer le degré de variation des réponses suivant l'échantillon. L'erreur type (ET) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage. On l'estime à partir de la variance des réponses dans l'échantillon même. Cet indice a d'ailleurs pour propriété que, dans deux échantillons sur trois, la valeur vraie d'un paramètre pour l'ensemble d'une population se trouve à l'intérieur de l'intervalle  $\pm$  ET, de part et d'autre de la moyenne observée et dans 19 échantillons sur 20 à l'intérieur de  $\pm$  2ET. Ceci suppose, évidemment, que les réponses à l'enquête sont elles-mêmes vraies.

A titre d'exemple, pour l'ensemble des femmes non-célibataires, l'ENMF a donné un âge moyen au premier mariage de 15,31 années, auquel correspond une erreur type de 0,12 an. L'intervalle de  $\pm$  2ET autour de la moyenne devient donc de 15,07 à 15,55. La probabilité que la vraie valeur ne soit pas à l'intérieur de cet intervalle ne dépasse pas 5 pour cent, si on suppose que les femmes enquêtées se sont souvenues correctement de leur âge à la première union. On peut également calculer les erreurs type des différences entre deux estimations en les interprétant de la même façon. Ainsi pour les femmes non-célibataires de 30-34 ans et 35-39 ans, supposons qu'on ait trouvé dans l'enquête des âges moyens à la première union de 20,1 et de 20,5 ans respectivement. La différence observée est donc de -0,4. Supposons que l'écart-type de cette différence donnée dans le tableau est égale à 0,5. La différence observée est à peu près égale à son erreur, elle pourrait donc être simplement le résultat du hasard. Il serait nécessaire d'étudier un échantillon plus large si on voulait décider d'accepter comme réelle cette différence.

Il existe un deuxième indice souvent utile qui s'intitule la racine carrée de l'effet du plan

de sondage (REPS): c'est le rapport de l'erreur type observée sur l'erreur type qu'on aurait obtenue si on avait eu recours à un sondage aléatoire simple. Cet indice révèle dans quelle mesure le plan de sondage qui a été choisi (en Mauritanie, un échantillon stratifié à degrés multiples) se rapproche d'un échantillon aléatoire simple. Autrement dit, pour un plan de sondage et des grappes de dimension donnée, la REPS mesure la perte de précision de sondage due au fait qu'on a utilisé un plan de sondage complexe. Les deux principaux facteurs qui déterminent sa valeur sont le nombre moyen de ménages tirés dans chaque grappe et l'homogénéité relative des réponses pour une variable donnée, à l'intérieur et entre les grappes. Pour des échantillons tirés à partir de très petites grappes, ou pour de très petits sous-échantillons dans des grappes de n'importe quelle taille, et pour des variables relativement homogènes, on peut s'attendre à ce que l'effet de grappes ne soit pas très différent de 1. Ceci veut dire qu'on aura perdu très peu en matière de précision d'échantillonnage, du fait du tirage d'un échantillon en grappes par rapport à un sondage aléatoire simple. Pour les 26 variables étudiées dans cette annexe la valeur moyenne de la REPS trouvée est égale à 1,42.

## II.2 DEFINITIONS

Le programme CLUSTERS de l'EMF a été utilisé pour calculer les erreurs de sondage pour certaines variables d'un intérêt particulier. Pour chaque variable, les erreurs de sondage ont été calculées pour l'ensemble de l'échantillon ainsi que pour certaines sous-populations et pour les différences entre ces dernières.

### Définitions des variables

On donne ci-dessous la liste des variables obtenues à partir du questionnaire individuel et qui figurent dans les tableaux. Pour chacune d'entre elles on donne la définition ainsi que la population concernée, en citant, le cas échéant, le numéro du tableau correspondant du volume 2. On notera que dans cette annexe le terme "célibataire" est utilisé pour plus de commodité: il désigne en fait les femmes qui ne sont jamais entrées en union.

1. Age au premier mariage  
Age moyen au premier mariage pour les femmes non-célibataires âgées de 12-50 ans. Tableau 1.1.1.
2. Age au premier mariage (<25)  
Age moyen au premier mariage pour les femmes non-célibataires âgées de 25 à 50 ans qui sont entrées en union avant l'âge de 25 ans. Tableau 1.1.3.
3. Premier mariage dissout  
Pourcentage de femmes non-célibataires dont la première union a été dissoute. Tableau 1.2.2.
4. Temps passé en état d'union  
Pourcentage du temps passé en état d'union depuis le premier mariage. Tableau 1.4.2.

5. Actuellement mariée (toutes les femmes)  
Pourcentage de femmes qui sont actuellement (au moment de l'enquête) en union. Tableau 1.5.2.
  6. Enfants nés dans les cinq premières années  
Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq années suivant la date de la première union, pour les femmes qui sont entrées en union il y a cinq ans ou plus. Tableau 2.1.2.
  7. Enfants nés dans les cinq dernières années  
Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années pour les femmes en union durant les cinq dernières années. Tableau 2.4.1.
  8. Actuellement enceintes (femmes actuellement mariées)  
Pourcentage de femmes actuellement mariées se déclarant enceintes. Tableau 2.4.5.
  9. Enfants nés vivants (toutes les femmes)  
Nombre moyen d'enfants nés vivants pour toutes les femmes. Tableau 2.2.1C ou 2.2.6.
  10. Enfants en vie (toutes les femmes)  
Nombre moyen d'enfants vivants pour toutes les femmes. Tableau 2.3.1C ou 2.2.3.
  11. Enfants supplémentaires désirés  
(Femmes actuellement mariées et fertiles). Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés par les femmes actuellement mariées et fertiles. Tableau 3.2.1 ou 3.2.5 ou 3.2.2.
  12. A allaité dans l'intervalle fermé  
Pourcentage de femmes qui ont allaité pendant le dernier intervalle fermé. (Femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse en cours comprise).
  13. Mois d'allaitement dans l'intervalle fermé  
Durée moyenne en mois d'allaitement pendant le dernier intervalle fermé. (Femmes ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse en cours comprise). Sont exclues les femmes qui ont allaité l'enfant jusqu'à sa mort). Tableau 6.2.1B.
  14. Ne veut plus d'enfants (femmes actuellement mariées)  
Pourcentage de femmes actuellement mariées et fertiles qui ne désirent plus d'enfants. Sont exclues de la base les femmes qui ne se sont pas prononcées. Tableau 3.1.1 ou 3.1.3.
  15. Total des enfants désirés  
Nombre moyen d'enfants désirés pour toutes les femmes actuellement mariées et ayant donné une réponse numérique. Tableau 3.3.1A.
  16. Connait une méthode efficace (toutes les femmes)  
Pourcentage de femmes connaissant une méthode contraceptive efficace. Tableau 4.2.1C ou 4.2.1A.
  17. A utilisé une méthode (toutes les femmes)  
Pourcentage de femmes ayant utilisé une méthode contraceptive. Tableau 4.3.1C ou 4.3.1A.
  18. A utilisé méthode efficace (toutes les femmes)  
Pourcentage de femmes ayant utilisé des méthodes efficaces. Tableau 4.3.1C ou 4.3.1A.
  19. Utilise actuellement (femmes exposées)  
Pourcentage de femmes "exposées" pratiquant actuellement la contraception. Tableau 4.4.2.
  20. Utilise actuellement une méthode efficace (femmes exposées)  
Pourcentage de femmes "exposées" utilisant actuellement une méthode efficace.
  21. Ne désire pas et utilise actuellement une méthode efficace (femmes exposées)  
Pourcentage de femmes "exposées" qui ne désirent plus d'enfants et qui utilisent actuellement une méthode contraceptive efficace.
  22. N'a jamais utilisé (femmes non-célibataires)  
Pourcentage de femmes non-célibataires n'ayant jamais utilisé la contraception.
  23. A utilisé une méthode (femmes non-célibataires)  
Pourcentage de femmes non-célibataires ayant utilisé la contraception mais ne l'utilisant plus.
  24. Utilise actuellement (femmes non-célibataires)  
Pourcentage de femmes non-célibataires utilisant actuellement la contraception.
  25. Dernier enfant né à l'hôpital  
Pourcentage, parmi les derniers enfants, de ceux nés à l'hôpital.
  26. Avant dernier enfant né à l'hôpital  
Pourcentage, parmi les avant-derniers enfants, de ceux nés à l'hôpital.
- Le tableau II.1 présente les erreurs d'échantillonnage pour l'ensemble de l'échantillon par rapport à chacune des 26 variables citées ci-dessus. Pour chaque variable les quantités suivantes sont données:
- $r$  = proportion, moyenne ou pourcentage estimé à partir de l'enquête. Les estimations données comme proportions peuvent être converties en pourcentages en les multipliant par 100. Dans ce cas, l'erreur type (ET) doit être également multipliée par 100.
- ET = erreur-type correspondant au plan de sondage effectivement utilisé. L'ETA (qui ne figure pas dans les tableaux) représente l'erreur-type d'un échantillon rigoureusement aléatoire de la même taille.

$r \pm 2 ET$  = exprime l'intervalle de confiance à 95%.

$n$  = effectif non pondéré de l'échantillon de base. En Mauritanie, l'échantillon est constitué de 3.500 femmes ayant complété le questionnaire individuel. Cependant la majorité des variables ne sont définies que pour une sous-population satisfaisant certains critères: par exemple, la variable "enfants nés vivants" n'est définie que pour les 2.127 femmes en union au cours des cinq dernières années.

$S$  = écart-type de la distribution (dans la population) de la caractéristique concernée, estimé à partir de l'enquête. Bien que la quantité soit calculée à partir de l'échantillon elle constitue une estimation d'une quantité ( $\sigma$ ) qui caractérise la population même et non l'échantillon. Notons que ETA (définie plus haut) est calculée à partir de la formule  $ETA = s / \sqrt{\frac{1}{n}}$

REPS = racine carrée de l'effet du plan de sondage, égale à  $ET/ETA$  (définis plus haut). REPS (en anglais, DEFT) est une mesure de la perte de précision de sondage pour une variable donnée due au fait qu'on n'a pas utilisé un échantillon rigoureusement aléatoire. Ce coefficient reflète l'effet global de trois facteurs, sur l'efficacité de l'échantillonnage: la stratification, l'échantillonnage à degrés multiples ("effet de grappe") et éventuellement l'utilisation de coefficients inégaux de pondération. Une valeur pour REPS proche de 1 implique que l'effet combiné de ces facteurs est faible, et donc que la complexité du plan de sondage n'a pas entraîné une perte importante d'efficacité.

$b$  = taille moyenne du sous-échantillon par grappe: c'est à dire le nombre moyen (sans pondération) d'interviews par unité primaire de sondage. Sur l'ensemble de l'échantillon  $b = 3.500/101 = 34,7$ . La valeur de  $b$  sera diminuée au cas où la variable n'est pas applicable à toutes les femmes de l'échantillon.

### II.3 FORMULES ET PROCÉDES D'ESTIMATION

#### Méthodes de calculs

En bref, la méthode de calcul pour estimer les erreurs de sondage dans un échantillon stratifié à degrés multiples se présente comme suit:

On a  $r = y/x$  dans lequel  $y$  et  $x$  sont deux variables dont on veut estimer le rapport. (Cette méthode de calcul s'applique également pour des estimations telles que les moyennes, les proportions ou les pourcentages, on les considère comme des cas particuliers de rapports). Si "j" représente un individu, "i" est l'Unité Primaire de Sondage (UPS) à laquelle

cet individu appartient et "h" la strate dans laquelle se trouve l'UPS. On a:

$Y_{hij}$  = valeur de la variable  $y$  pour un individu  $j$ , de l'UPS  $i$  et de la strate  $h$ ,

$W_{hij}$  = coefficient de pondération pour l'individu,

$Y_{hi}$  =  $\sum_j W_{hij}$ , somme pondérée des  $y$  pour tous les individus de l'UPS  $i$ ,

$Y_h$  =  $\sum_i Y_{hi}$ , somme des  $Y_{hi}$  pour toutes les UPS de la strate,

$Y$  =  $\sum_h Y_h$  somme des  $Y_h$  pour toutes les strates de l'échantillon.

On peut définir les mêmes termes pour la variable  $x$ . La variance  $ET^2$  (égale au carré de l'erreur type) du rapport  $r = y/x$  est estimée par:

$$ET^2(r) = \text{var}(r) = \frac{1-f}{x^2} \left[ \sum_{h=1}^H \left( \frac{m_h}{m_n - 1} \right) \left( \frac{Y_h}{Y} \right)^2 \left( \frac{Z_{hi}^2}{m_h} - \frac{Z_h^2}{m_n} \right) \right] \quad (1)$$

où

$f$  = taux global de sondage (dans ce cas, négligeable),

$m_h$  = nombre de UPS de la strate  $h$ ,

$H$  = nombre de strates de l'échantillon,

$r$  = rapport des deux sommes  $\sum y$  et  $\sum x$

$Z_{hi} = Y_{hi} - r \cdot X_{hi}$  et,

$Z_h = \sum_i Z_{hi} = Y_h - r \cdot X_h$

Pour appliquer cette formule, il faut avoir tiré au moins deux UPS par strate, c'est à dire  $m_h > 2$ .

L'équation (1) s'applique également aux estimations calculées pour un sous-ensemble de l'échantillon. On ignorera alors pour le calcul, les individus, les UPS ou les strates qui n'appartiennent pas au sous-ensemble de sorte que les sommes ( $\sum$ ) ne sont calculées que pour les unités qui appartiennent au sous-ensemble considéré.

Pour estimer l'effet du plan de sondage, on a besoin de l'erreur type d'un rapport  $r$  qui correspondrait à un échantillon de la même taille tiré entièrement au hasard (ETA).

$$ET^2(r) = \frac{1-f}{n-1} \left( \sum W_{hij} Z_{hij}^2 / \sum W_{hij} \right) \quad (2)$$

où  $Z_{hij} = (Y_{hij} - r X_{hij})$ ,

et  $r$  est le rapport,  $r = y/x = \sum W_{hij} Y_{hij} / \sum W_{hij} X_{hij}$

$n$  est la dimension finale de l'échantillon et  $\sum$  représente la somme de tous les individus de l'échantillon. Comme on l'a dit auparavant,

les moyennes, proportions ou pourcentages sont simplement des cas particuliers de rapport. La variance de la différence de deux moyennes de sous-ensembles appartenant à un échantillon à degrés multiples stratifié est donnée par la formule suivante:

$$ET^2(r-r') = ET^2(r) + ET^2(r') - 2 \text{cov}(r,r')$$

ou (') réfère au deuxième sous-ensemble.

$ET^2(r)$  et  $ET^2(r')$  sont obtenues à partir de l'équation (1) où la covariance est obtenue par:

$$\text{cov}(r,r') = \frac{1-f}{XX'} \sum_{h=1}^H \frac{m_h}{m_n-1} \left\{ \sum_{i=1}^{m_h} z_{hi} z'_{hi} - \frac{z_h z'_h}{m_h} \right\} \quad (3)$$

En général, la covariance (r,r') est positive, du fait de la corrélation positive entre les caractéristiques des individus dans les deux sous-ensembles puisqu'ils appartiennent à une même grappe.

#### Effet de la taille des sous-populations

Dans le cas des sous-populations pour lesquelles l'erreur type n'a pas été produite, on peut estimer cette erreur par la formule empirique suivante:

$$\frac{\text{REPS}_s^2 - 1}{\text{REPS}_t^2 - 1} = (n_s/n_t)^{0.4}$$

dans laquelle les suffixes s et t représentent respectivement le sous-échantillon et l'échantillon total et n représente toujours l'effectif non pondéré.

En appliquant la formule  $\text{REPS}_s = n_t \sigma_t / [r_t(1-r_t)]$

et en réarrangeant les termes, on obtient:

$$\text{REPS}_s = \left\{ (n_s/n_t)^{0.4} \left[ \frac{n_t \sigma_t^2}{r_t(1-r_t)} - 1 \right] + 1 \right\}^{1/2} \quad (4)$$

Comme on l'a noté auparavant, ceci est une valeur plus proche de 1 que  $\text{REPS}_t$  puisque l'effet du plan de sondage est moindre pour des échantillons plus petits.

#### Estimation de l'erreur de sondage relative à une différence entre les valeurs relatives à deux sous-populations.

On peut aborder le problème de l'estimation de l'erreur-type de la différence entre les valeurs relatives à deux sous-populations en déterminant d'abord une limite supérieure et une limite inférieure à la valeur de ET.

- Limite supérieure: On suppose la covariance nulle (voir equation (4) -en fait elle est généralement positive)
- Limite inférieure: On suppose que l'effet du plan de sondage est nul (REPS=1).

ET sera alors supposée se situer au milieu de l'intervalle ainsi défini.

Cette approximation est équivalente au remplacement de  $n_s$  dans la formule (4) par  $n_d$  défini comme

$$n_d = \frac{n_1 n_2}{n_1 + n_2}$$

les suffixes 1 et 2 indiquant les deux populations concernées. Dans la pratique les deux limites concernées ne diffèrent pas beaucoup.

#### CONSTRUCTION DES TABLEAUX

Dans le premier tableau II.1 on présente pour l'ensemble de l'échantillon la moyenne ou pourcentage de la variable, l'erreur-type, l'intervalle de confiance à 95 pour cent, l'effectif de l'échantillon de base, l'écart-type, la REPS et la taille moyenne du sous-échantillon par grappe pour chacune des 26 variables applicables décrites dans la Section II.2

Les tableaux qui suivent donnent, pour chacune des 26 variables, la moyenne ou pourcentage, l'erreur-type, l'effectif de l'échantillon et la REPS: ceux de la série A les donnent pour certaines sous-populations, ceux de la série B pour les différences entre certaines sous-populations.

#### QUELQUES RESULTATS

Lorsqu'on considère l'ensemble de l'échantillon, les erreurs de sondage relatives aux 26 variables étudiées sont faibles: en général moins de 5 pour cent de la valeur moyenne. Quant aux valeurs trouvées pour REPS, elles sont assez élevées la valeur moyenne de REPS étant de l'ordre de 1,42. On notera que les plus fortes valeurs de REPS concernent les variables relatives à la connaissance et pratique de la contraception.

Enfin, parmi les 26 variables considérées, la valeur relative de l'erreur type par rapport à la moyenne (soit  $ET/r$ ) est inférieur à 1 pour cent pour cinq variables, entre 1 et 3 pour cent pour sept variables, entre 3 et 8 pour cent pour six variables et supérieure à 8 pour cent pour huit variables.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II.1	Erreurs de sondage pour l'ensemble de l'échantillon	Tableau II.8b	Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par le niveau d'instruction de la femme
Tableau II.2a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge	Tableau II.9a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: historique du travail de la femme
Tableau II.3a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge au premier mariage	Tableau II.10a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: occupation du conjoint
Tableau II.4a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: nombre d'années depuis le premier mariage	Tableau II.11a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: degré d'alphabétisation
Tableau II.5a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: nombre d'enfants encore vivants	Tableau II.11b	Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par le degré d'alphabétisation de la femme
Tableau II.6a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: région de résidence	Tableau II.12a	Erreurs de sondage par les sous-populations: langue maternelle
Tableau II.7a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: nature du lieu de résidence	Tableau II.12b	Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par la langue maternelle
Tableau II.7b	Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par la nature du lieu de résidence		
Tableau II.8a	Erreurs de sondage pour les sous-populations: niveau d'instruction de la femme		



Tableau II.1 - Erreurs de sondage pour l'ensemble de l'échantillon

Variable	Moyenne ou %	ET	Moyenne		n	s	REPS	b
			ou %	-2ET				
Age au premier mariage	15,31	0,12	15,07	15,55	3500	4,30	1,63	34,7
Age au premier mariage (<25)	15,07	0,10	14,88	15,27	2163	3,64	1,23	21,4
Premier mariage dissout	37,23	1,37	34,50	39,96	3500	48,35	1,67	34,7
Temps passé en état d'union	87,40	0,78	85,84	88,97	3500	26,14	1,77	34,7
Actuellement mariée (non cèl)	82,32	0,98	80,35	84,28	3500	38,16	1,52	34,7
Enf nés dans les 5 lères années	1,33	0,03	1,28	1,39	2886	1,08	1,38	28,6
Enf nés dans 5 dernières années	1,35	0,03	1,29	1,42	2127	1,07	1,32	21,1
Actuellement enceinte et mariée	13,71	0,64	12,43	14,99	2901	34,40	1,00	28,7
Enfants nés vivants (toutes)	3,88	0,07	3,75	4,02	3500	2,99	1,32	34,7
Enfants en vie (toutes)	3,11	0,05	3,01	3,21	3500	2,40	1,22	34,7
Enf suppl désirés (act mariée)	5,36	0,18	5,01	5,71	1449	5,17	1,29	14,3
A allaité dans l'intervalle fermé	97,79	0,30	97,20	98,39	2533	14,69	1,03	25,1
Mois d'allaitement dans interv fermé	19,72	0,19	19,34	20,10	2328	6,41	1,44	23,0
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	11,21	0,77	9,66	12,76	2729	31,55	1,28	27,0
Total des enfants désirés(mariée)	8,81	0,16	8,49	9,13	1973	5,18	1,37	19,5
Connait méthode efficace(toutes)	6,06	0,70	4,66	7,46	3500	23,87	1,73	34,7
A utilisé une méthode (toutes)	1,63	0,34	0,96	2,30	3500	12,66	1,57	34,7
A utilisé méthode eff (toutes)	0,53	0,13	0,27	0,79	3500	7,24	1,06	34,7
Utilise actuellement (exposée)	0,98	0,33	0,31	1,64	2332	9,83	1,63	23,1
Utilise méthode efficace(exp)	0,33	0,12	0,09	0,56	2332	5,69	0,98	23,1
Ne désire pas et utilise eff(exp)	1,95	0,89	0,17	3,73	251	13,85	1,02	2,5
N'a jamais utilisé (non cèl)	98,31	0,36	97,60	99,03	2901	12,88	1,50	28,7
A utilisé une méthode (non cèl)	0,90	0,17	0,56	1,25	2901	9,46	0,98	28,7
Utilise actuellement (non cèl)	0,61	0,23	0,16	1,07	2901	7,80	1,57	28,7
Dernier enfant né à l'hôpital	26,84	1,80	23,24	30,44	3065	44,32	2,25	30,3
Av dernier enf né à l'hôpital	24,67	1,90	20,87	28,48	2544	43,12	2,22	25,2

Tableau II.2a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'âge

Variable	<20				20-24				25-29				30-34			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	13,76	0,13	528	1,26	15,02	0,13	722	1,10	15,39	0,16	676	1,11	15,43	0,28	536	1,46
Age au premier mariage (<25)	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	15,26	0,15	669	1,05	14,86	0,20	516	1,26
Premier mariage dissout	23,82	2,73	528	1,47	31,76	1,66	722	0,96	32,06	1,93	676	1,08	39,13	2,60	536	1,23
Temps passé en état d'union	88,16	1,76	528	1,36	87,87	0,84	722	0,91	90,32	0,95	676	1,17	90,26	0,97	536	1,20
Actuellement mariée (non cèl)	85,90	1,91	528	1,26	84,65	1,25	722	0,93	87,61	1,42	676	1,12	84,16	1,82	536	1,15
Enf nés dans les 5 lères années	1,16	0,11	161	1,38	1,43	0,05	538	1,10	1,41	0,05	636	1,11	1,40	0,06	522	1,26
Enf nés dans 5 dernières années	1,53	0,11	104	1,17	1,71	0,06	375	1,25	1,73	0,05	493	1,06	1,51	0,06	420	1,29
Actuellement enceinte et mariée	17,36	1,51	457	0,85	17,85	1,65	613	1,06	15,31	1,70	591	1,15	15,31	1,79	454	1,06
Enfants nés vivants (toutes)	0,99	0,06	528	1,22	2,17	0,05	722	0,95	3,73	0,08	676	0,96	5,00	0,12	536	1,04
Enfants en vie (toutes)	0,84	0,05	528	1,19	1,83	0,04	722	0,83	3,05	0,07	676	1,00	4,12	0,10	536	1,14
Enf suppl désirés (act mariée)	7,10	0,41	268	1,29	5,99	0,29	324	0,99	5,35	0,26	300	0,94	4,88	0,40	222	1,14
A allaité dans l'intervalle fermé	97,16	1,82	116	1,17	96,94	0,70	448	0,86	98,29	0,52	558	0,94	98,11	0,66	487	1,08
Mois d'allaitement dans interv fermé	17,66	0,59	101	0,90	18,53	0,32	406	0,95	18,90	0,36	515	1,25	19,99	0,32	453	1,13
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	5,86	1,23	440	1,10	7,22	0,77	603	0,73	8,36	1,18	576	1,03	13,12	1,87	438	1,16
Total des enfants désirés(mariée)	8,26	0,33	338	1,24	8,61	0,32	441	1,29	8,53	0,29	409	1,16	9,30	0,34	306	1,13
Connait méthode efficace(toutes)	5,51	1,14	528	1,14	7,08	0,97	722	1,02	7,92	1,17	676	1,13	6,83	1,25	536	1,15
A utilisé une méthode (toutes)	0,97	0,51	528	1,19	0,47	0,24	722	0,94	2,43	0,73	676	1,23	2,17	0,64	536	1,02
A utilisé méthode eff (toutes)	0,16	0,16	528	0,92	0,24	0,17	722	0,92	1,02	0,30	676	0,77	0,78	0,34	536	0,90
Utilise actuellement (exposée)	0,48	0,47	358	1,30	0,00	0,00	495	0,00	1,06	0,49	487	1,06	2,03	0,85	371	1,16
Utilise méthode efficace(exp)	0,00	0,00	358	0,00	0,00	0,00	495	0,00	0,18	0,18	487	0,92	0,90	0,45	371	0,92
Ne désire pas et utilise eff(exp)	0,00	0,00	17	0,00	0,00	0,00	33	0,00	2,33	2,36	36	0,93	3,57	2,69	44	0,95
N'a jamais utilisé (non cèl)	99,43	0,42	457	1,19	99,44	0,28	613	0,93	97,67	0,65	591	1,04	97,42	0,78	454	1,05
A utilisé une méthode (non cèl)	0,19	0,19	457	0,92	0,56	0,28	613	0,93	1,46	0,44	591	0,90	0,92	0,40	454	0,88
Utilise actuellement (non cèl)	0,38	0,38	457	1,31	0,00	0,00	613	0,00	0,73	0,38	591	1,08	1,29	0,63	454	1,18
Dernier enfant né à l'hôpital	33,68	3,22	326	1,23	35,47	2,40	607	1,23	31,37	2,66	632	1,44	26,35	2,51	511	1,29
Av dernier enf né à l'hôpital	26,76	4,78	117	1,16	32,95	2,86	448	1,29	30,80	2,57	560	1,32	25,60	2,57	487	1,30



Tableau II.3a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: groupes d'age au premier mariage

Variable	<15				15-17				18-19			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	12,45	0,05	1934	1,31	16,28	0,03	891	0,92	18,97	0,03	325	1,14
Age au premier mariage (<25)	12,44	0,06	1206	1,30	16,29	0,04	517	1,11	19,03	0,03	218	1,02
Premier mariage dissout	42,39	1,82	1934	1,62	26,81	1,47	891	0,99	35,28	3,04	325	1,14
Temps passé en état d'union	86,58	0,91	1934	1,55	90,70	0,84	891	1,09	86,78	1,99	325	1,25
Actuellement mariée (non c�el)	82,01	1,10	1934	1,26	86,74	1,05	891	0,92	79,44	2,19	325	0,98
Enf n�s dans les 5 l�res ann�es	1,18	0,04	1743	1,43	1,49	0,05	656	1,27	1,68	0,07	241	0,95
Enf n�s dans 5 derni�res ann�es	1,32	0,03	1274	1,15	1,44	0,05	521	0,96	1,35	0,10	169	1,15
Actuellement enceinte et mari�e	13,46	0,74	1594	0,87	13,64	1,19	777	0,97	14,70	2,76	263	1,26
Enfants n�s vivants (toutes)	4,28	0,09	1934	1,31	3,47	0,11	891	1,15	3,41	0,19	325	1,18
Enfants en vie (toutes)	3,40	0,07	1934	1,22	2,84	0,09	891	1,14	2,79	0,14	325	1,10
Enf suppl desir�s (act mari�e)	5,16	0,21	737	1,11	5,71	0,29	423	1,16	5,24	0,40	146	0,94
A allait� dans l'intervalle ferm�	98,12	0,33	1480	0,93	97,90	0,59	609	1,02	96,96	1,30	216	1,11
Mois d'allaitem dans interv ferm�	19,92	0,23	1359	1,33	19,39	0,33	555	1,24	19,25	0,54	209	1,20
Ne veut plus d'enfant(act mari�e)	11,37	1,19	1505	1,45	9,46	1,09	731	1,01	12,20	2,85	246	1,36
Total des enfants desir�s(mari�e)	9,24	0,23	1032	1,45	8,48	0,26	559	1,19	8,22	0,36	197	1,01
Connait m�thode efficace(toutes)	5,36	0,73	1934	1,43	6,11	1,03	891	1,29	9,14	2,05	325	1,28
A utilis� une m�thode (toutes)	0,97	0,30	1934	1,36	2,39	0,61	891	1,20	2,54	0,88	325	1,00
A utilis� m�thode eff (toutes)	0,26	0,11	1934	0,91	0,76	0,26	891	0,89	1,27	0,68	325	1,09
Utilise actuellement (expos�e)	0,46	0,22	1289	1,15	1,09	0,52	623	1,24	3,21	1,20	212	0,98
Utilise m�thode efficace(exp)	0,13	0,09	1289	0,92	0,41	0,30	623	1,17	1,61	0,82	212	0,94
Ne d�sire pas et utilise eff(exp)	1,16	0,83	140	0,91	2,90	2,76	60	1,26	6,67	4,54	26	0,91
N'a jamais utilis� (non c�el)	98,93	0,35	1594	1,35	97,91	0,53	777	1,04	96,81	1,09	263	1,01
A utilis� une m�thode (non c�el)	0,70	0,24	1594	1,16	1,21	0,33	777	0,84	0,64	0,44	263	0,90
Utilise actuellement (non c�el)	0,27	0,16	1594	1,23	0,66	0,36	777	1,22	1,92	0,84	263	0,99
Dernier enfant n� � l'hopital	26,74	2,15	1743	2,03	28,27	2,68	764	1,65	30,75	3,72	275	1,33
Av dernier enf n� � l'hopital	25,07	2,25	1490	2,00	24,23	2,55	611	1,47	26,34	3,80	215	1,26

Variable	20-21				22-24				25+			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	20,96	0,03	153	0,72	23,30	0,08	110	1,01	30,13	0,53	87	1,08
Age au premier mariage (<25)	20,95	0,04	116	0,84	23,29	0,08	106	1,02	0,00	0,00	0	0,00
Premier mariage dissout	39,58	3,66	153	0,92	37,06	5,05	110	1,09	33,33	5,08	87	1,00
Temps pass� en �tat d'union	83,59	2,35	153	0,98	87,80	2,71	110	1,05	87,80	2,54	87	0,94
Actuellement mari�e (non c�el)	75,52	3,64	153	1,04	78,32	4,74	110	1,20	74,80	3,89	87	0,83
Enf n�s dans les 5 l�res ann�es	1,58	0,11	109	1,01	1,57	0,14	80	0,98	1,84	0,18	57	0,96
Enf n�s dans 5 derni�res ann�es	1,35	0,14	70	1,04	1,45	0,18	55	1,22	1,40	0,20	38	1,08
Actuellement enceinte et mari�e	17,93	3,20	118	0,90	14,29	3,97	85	1,04	8,70	3,69	64	1,04
Enfants n�s vivants (toutes)	3,35	0,24	153	1,07	3,07	0,26	110	1,00	3,43	0,35	87	1,15
Enfants en vie (toutes)	2,66	0,21	153	1,12	2,42	0,20	110	0,97	2,71	0,29	87	1,10
Enf suppl desir�s (act mari�e)	6,05	0,77	63	1,14	5,85	0,98	45	1,10	4,04	1,08	35	1,11
A allait� dans l'intervalle ferm�	96,09	1,70	99	0,87	96,74	2,29	71	1,08	96,43	2,64	58	1,07
Mois d'allaitem dans interv ferm�	19,43	0,74	88	1,02	19,87	0,95	67	1,20	20,21	1,19	50	1,29
Ne veut plus d'enfant(act mari�e)	7,35	2,55	110	1,02	13,46	5,92	80	1,54	26,25	7,71	57	1,31
Total des enfants desir�s(mari�e)	8,06	0,53	82	1,07	8,76	0,84	57	0,99	7,42	0,73	46	0,84
Connait m�thode efficace(toutes)	7,81	2,58	153	1,19	7,69	2,31	110	0,90	4,07	1,68	87	0,79
A utilis� une m�thode (toutes)	3,65	1,56	153	1,03	2,10	1,46	110	1,06	0,81	0,82	87	0,84
A utilis� m�thode eff (toutes)	0,52	0,51	153	0,88	0,70	0,69	110	0,87	0,81	0,82	87	0,84
Utilise actuellement (expos�e)	3,64	2,20	90	1,11	0,00	0,00	67	0,00	0,00	0,00	51	0,00
Utilise m�thode efficace(exp)	0,00	0,00	90	0,00	0,00	0,00	67	0,00	0,00	0,00	51	0,00
Ne d�sire pas et utilise eff(exp)	0,00	0,00	8	0,00	0,00	0,00	5	0,00	0,00	0,00	12	0,00
N'a jamais utilis� (non c�el)	95,86	1,83	118	1,00	98,21	1,67	85	1,16	98,91	1,09	64	0,84
A utilis� une m�thode (non c�el)	1,38	0,94	118	0,87	1,79	1,67	85	1,16	1,09	1,09	64	0,84
Utilise actuellement (non c�el)	2,76	1,64	118	1,08	0,00	0,00	85	0,00	0,00	0,00	64	0,00
Dernier enfant n� � l'hopital	24,68	3,87	124	0,99	19,30	3,93	89	0,93	15,00	4,22	70	0,98
Av dernier enf n� � l'hopital	25,78	4,41	99	1,00	22,83	5,03	71	1,00	15,29	4,93	58	1,03

Tableau II.4a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nombre d'années depuis le premier mariage

Variable	<5				5-9				10-14				15-19			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	17,24	0,29	614	1,48	15,71	0,13	703	0,84	15,40	0,21	650	1,27	14,67	0,22	495	1,10
Age au premier mariage (<25)	22,67	0,22	33	1,16	19,69	0,19	163	0,97	16,17	0,14	469	1,09	14,15	0,17	470	1,14
Premier mariage dissout	18,72	1,88	614	1,19	32,04	1,87	703	1,06	34,38	2,20	650	1,18	40,00	2,75	495	1,25
Temps passé en état d'union	92,37	0,88	614	1,08	89,70	0,94	703	1,23	89,33	0,93	650	1,15	88,22	1,26	495	1,34
Actuellement mariée (non cél)	85,25	1,52	614	1,06	85,73	1,52	703	1,15	84,78	1,85	650	1,31	85,42	2,06	495	1,30
Enf nés dans les 5 lères années	0,00	0,00	0	0,00	1,53	0,05	703	1,15	1,49	0,05	650	1,02	1,25	0,05	495	1,12
Enf nés dans 5 dernières années	0,00	0,00	0	0,00	1,77	0,05	490	1,16	1,63	0,05	492	1,10	1,52	0,06	399	1,10
Actuellement enceinte et mariée	16,51	1,72	528	1,07	17,63	1,39	600	0,89	15,33	1,36	557	0,89	15,87	2,06	428	1,16
Enfants nés vivants (toutes)	0,89	0,05	614	1,12	2,29	0,06	703	1,14	3,77	0,09	650	1,19	5,03	0,12	495	1,10
Enfants en vie (toutes)	0,77	0,04	614	1,08	1,95	0,05	703	0,96	3,10	0,08	650	1,10	4,11	0,10	495	0,99
Enf suppl désirés (act mariée)	6,83	0,30	320	1,06	5,97	0,35	313	1,16	5,52	0,35	270	1,12	4,70	0,34	216	1,00
A allaité dans l'intervalle fermé	92,81	2,89	113	1,18	97,88	0,71	478	1,07	97,55	0,66	557	1,01	99,04	0,43	439	0,91
Mois d'allaitement dans interv fermé	15,77	0,67	99	0,89	18,72	0,30	443	1,03	19,43	0,30	508	1,04	20,09	0,43	407	1,40
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	5,97	0,92	509	0,88	8,82	1,47	586	1,25	8,19	1,50	546	1,28	12,81	1,68	410	1,01
Total des enfants désirés(mariée)	8,07	0,29	398	1,18	8,78	0,29	432	1,15	8,41	0,33	393	1,29	9,41	0,34	281	1,06
Connait méthode efficace(toutes)	6,56	1,20	614	1,20	8,10	0,91	703	0,89	5,77	1,07	650	1,17	6,78	1,75	495	1,55
A utilisé une méthode (toutes)	1,37	0,51	614	1,08	0,73	0,29	703	0,91	1,71	0,61	650	1,20	2,37	0,73	495	1,06
A utilisé méthode eff (toutes)	0,41	0,23	614	0,89	0,48	0,24	703	0,91	0,52	0,18	650	0,64	1,19	0,52	495	1,06
Utilise actuellement (exposée)	0,40	0,40	423	1,30	0,53	0,31	478	0,93	0,75	0,45	462	1,12	1,49	0,73	343	1,12
Utilise méthode efficace(exp)	0,00	0,00	423	0,00	0,18	0,18	478	0,92	0,00	0,00	462	0,00	0,99	0,50	343	0,93
Ne désire pas et utilise eff(exp)	0,00	0,00	22	0,00	2,17	2,18	36	0,89	0,00	0,00	35	0,00	1,89	1,92	41	0,89
N'a jamais utilisé (non cél)	99,04	0,38	528	0,90	99,29	0,31	600	0,90	98,14	0,64	557	1,12	97,62	0,76	428	1,03
A utilisé une méthode (non cél)	0,64	0,22	528	0,62	0,28	0,19	600	0,89	1,24	0,48	557	1,03	1,19	0,48	428	0,92
Utilise actuellement (non cél)	0,32	0,32	528	1,30	0,28	0,20	600	0,92	0,62	0,37	557	1,13	0,99	0,54	428	1,12
Dernier enfant né à l'hospital	33,10	2,74	354	1,09	35,69	2,66	622	1,38	31,39	2,88	615	1,54	24,96	2,23	476	1,13
Av dernier enf né à l'hospital	33,33	5,24	115	1,19	33,39	2,91	477	1,35	28,66	2,93	558	1,53	25,57	2,76	442	1,33

Variable	20-24				25-29				30+			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	14,77	0,24	444	1,23	14,08	0,22	314	1,14	13,36	0,14	280	0,83
Age au premier mariage (<25)	14,42	0,18	434	1,07	14,08	0,22	314	1,14	13,36	0,14	280	0,83
Premier mariage dissout	46,78	2,48	444	1,05	47,79	4,12	314	1,46	64,48	4,19	280	1,46
Temps passé en état d'union	88,40	0,83	444	0,85	87,14	1,44	314	1,22	82,09	2,58	280	1,78
Actuellement mariée (non cél)	80,29	1,59	444	0,84	75,06	3,19	314	1,30	68,06	3,48	280	1,25
Enf nés dans les 5 lères années	1,15	0,05	444	0,93	1,11	0,07	314	1,17	1,18	0,07	280	1,15
Enf nés dans 5 dernières années	1,15	0,07	335	1,26	0,75	0,06	226	1,08	0,31	0,06	185	1,11
Actuellement enceinte et mariée	10,32	1,61	357	1,00	4,84	1,47	238	1,06	2,19	0,95	193	0,90
Enfants nés vivants (toutes)	5,81	0,16	444	1,26	6,39	0,26	314	1,41	6,56	0,21	280	1,03
Enfants en vie (toutes)	4,67	0,14	444	1,26	4,91	0,21	314	1,40	4,79	0,17	280	1,07
Enf suppl désirés (act mariée)	3,84	0,34	169	0,96	3,84	0,60	95	1,10	3,05	0,58	66	1,06
A allaité dans l'intervalle fermé	98,00	0,71	407	1,02	98,02	0,83	286	1,01	97,71	0,96	253	1,01
Mois d'allaitement dans interv fermé	20,62	0,25	380	0,81	20,55	0,41	263	1,05	20,88	0,41	228	1,01
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	15,09	2,08	336	1,06	19,12	3,09	204	1,12	25,77	4,72	138	1,26
Total des enfants désirés(mariée)	9,13	0,48	232	1,37	9,41	0,37	144	0,91	10,24	0,60	93	1,04
Connait méthode efficace(toutes)	4,97	1,42	444	1,38	4,94	1,64	314	1,34	2,39	1,00	280	1,09
A utilisé une méthode (toutes)	2,21	0,76	444	1,09	2,08	1,17	314	1,45	1,49	0,72	280	0,98
A utilisé méthode eff (toutes)	0,18	0,18	444	0,91	0,78	0,56	314	1,13	0,00	0,00	280	0,00
Utilise actuellement (exposée)	1,64	0,85	300	1,16	2,53	1,67	192	1,47	0,00	0,00	134	0,00
Utilise méthode efficace(exp)	0,27	0,27	300	0,91	1,27	0,88	192	1,09	0,00	0,00	134	0,00
Ne désire pas et utilise eff(exp)	1,85	1,84	44	0,90	6,38	4,16	38	1,04	0,00	0,00	35	0,00
N'a jamais utilisé (non cél)	97,25	0,96	357	1,10	97,23	1,54	238	1,44	98,68	0,75	193	0,92
A utilisé une méthode (non cél)	1,38	0,61	357	0,98	0,69	0,69	238	1,29	1,32	0,75	193	0,92
Utilise actuellement (non cél)	1,15	0,68	357	1,20	1,04	0,74	238	1,13	0,00	0,00	193	0,00
Dernier enfant né à l'hospital	20,08	2,45	426	1,26	14,52	2,65	303	1,31	16,72	2,31	269	1,01
Av dernier enf né à l'hospital	18,73	2,20	408	1,14	14,29	2,66	290	1,29	16,34	2,58	254	1,11



Tableau II.6a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: région de résidence

Variable	Nouakchott				Villes minières				Autre urbain			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	15,05	0,16	784	1,10	15,15	0,22	246	0,89	15,29	0,19	717	1,20
Age au premier mariage (<25)	15,12	0,21	485	1,27	14,87	0,22	143	0,68	14,99	0,13	460	0,82
Premier mariage dissout	40,94	2,59	784	1,47	55,28	3,11	246	0,98	49,65	2,71	717	1,45
Temps passé en état d'union	84,99	1,04	784	1,05	81,03	2,91	246	1,58	82,60	1,80	717	1,71
Actuellement mariée (non cél)	77,30	2,00	784	1,34	80,89	3,87	246	1,54	75,73	2,87	717	1,79
Enf nés dans les 5 lères années	1,29	0,08	683	1,76	1,41	0,05	202	0,54	1,30	0,02	602	0,45
Enf nés dans 5 dernières années	1,35	0,07	460	1,48	1,60	0,08	126	0,82	1,37	0,12	388	2,16
Actuellement enceinte et mariée	15,84	1,57	606	1,05	21,11	2,00	199	0,69	14,18	0,98	543	0,65
Enfants nés vivants (toutes)	3,59	0,18	784	1,88	3,91	0,21	246	1,08	3,91	0,12	717	1,03
Enfants en vie (toutes)	3,03	0,13	784	1,63	3,20	0,17	246	1,00	3,16	0,09	717	0,98
Enf suppl désirés (act mariée)	4,74	0,30	211	0,86	3,88	0,43	116	1,07	5,39	0,36	259	1,00
A allaité dans l'intervalle fermé	97,07	0,75	581	1,08	97,21	1,57	179	1,27	98,84	0,50	516	1,05
Mois d'allaitement dans interv fermé	18,35	0,40	552	1,40	17,93	0,84	163	1,61	19,02	0,66	472	2,14
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	8,01	0,91	599	0,82	16,32	1,84	190	0,69	11,00	1,45	509	1,04
Total des enfants désirés(mariée)	9,52	0,60	381	2,07	7,37	0,77	142	1,93	8,54	0,29	341	0,99
Connait méthode efficace(toutes)	8,04	0,88	784	0,91	27,64	4,94	246	1,73	7,81	1,66	717	1,66
A utilisé une méthode (toutes)	1,28	0,58	784	1,46	6,10	1,16	246	0,76	1,81	0,64	717	1,28
A utilisé méthode eff (toutes)	1,02	0,47	784	1,31	1,63	0,25	246	0,31	0,70	0,38	717	1,21
Utilise actuellement (exposée)	0,60	0,34	503	0,98	2,70	0,49	148	0,37	0,69	0,41	432	1,03
Utilise méthode efficace(exp)	0,60	0,34	503	0,98	0,00	0,00	148	0,00	0,46	0,32	432	0,99
Ne désire pas et utilise eff(exp)	2,50	2,59	40	1,04	0,00	0,00	25	0,00	2,04	2,10	49	1,03
N'a jamais utilisé (non cél)	98,51	0,63	606	1,29	93,47	0,99	199	0,56	97,97	0,86	543	1,41
A utilisé une méthode (non cél)	0,99	0,49	606	1,22	4,52	0,95	199	0,64	1,47	0,58	543	1,12
Utilise actuellement (non cél)	0,33	0,22	606	0,96	2,01	0,33	199	0,34	0,37	0,27	543	1,04
Dernier enfant né à l'hôpital	76,20	1,85	706	1,15	65,70	5,51	207	1,67	28,93	5,05	636	2,81
Av dernier enf né à l'hôpital	70,98	1,94	579	1,03	56,98	2,92	179	0,79	28,13	6,19	519	3,14

Variable	Rural fleuve				Rural autre			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	14,83	0,14	1079	1,30	15,89	0,31	674	1,59
Age au premier mariage (<25)	14,83	0,18	651	1,42	15,31	0,22	424	1,14
Premier mariage dissout	21,59	1,95	1079	1,56	37,69	3,00	674	1,61
Temps passé en état d'union	95,17	0,63	1079	1,33	86,49	1,81	674	1,69
Actuellement mariée (non cél)	94,35	0,67	1079	0,95	79,38	2,05	674	1,32
Enf nés dans les 5 lères années	1,35	0,06	843	1,64	1,35	0,05	556	1,19
Enf nés dans 5 dernières années	1,35	0,04	748	1,10	1,31	0,05	405	0,95
Actuellement enceinte et mariée	10,61	0,97	1018	1,01	13,83	1,40	535	0,93
Enfants nés vivants (toutes)	3,99	0,14	1079	1,39	3,95	0,11	674	0,99
Enfants en vie (toutes)	3,07	0,09	1079	1,22	3,15	0,09	674	1,00
Enf suppl désirés (act mariée)	6,29	0,31	560	1,47	4,98	0,35	303	1,20
A allaité dans l'intervalle fermé	97,48	0,70	753	1,23	98,02	0,46	504	0,73
Mois d'allaitement dans interv fermé	19,67	0,21	677	0,82	21,25	0,28	464	1,12
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	9,55	1,10	921	1,14	13,73	2,00	510	1,31
Total des enfants désirés(mariée)	9,09	0,25	735	1,37	8,56	0,19	374	0,71
Connait méthode efficace(toutes)	1,85	0,37	1079	0,90	3,41	1,67	674	2,38
A utilisé une méthode (toutes)	0,56	0,24	1079	1,06	1,78	0,84	674	1,64
A utilisé méthode eff (toutes)	0,28	0,16	1079	0,98	0,15	0,14	674	0,96
Utilise actuellement (exposée)	0,37	0,20	813	0,94	1,61	0,99	436	1,65
Utilise méthode efficace(exp)	0,25	0,17	813	0,98	0,23	0,22	436	0,96
Ne désire pas et utilise eff(exp)	2,50	1,90	80	1,08	1,75	1,57	57	0,89
N'a jamais utilisé (non cél)	99,51	0,24	1018	1,10	98,13	0,94	535	1,60
A utilisé une méthode (non cél)	0,20	0,13	1018	0,95	0,56	0,30	535	0,94
Utilise actuellement (non cél)	0,10	0,09	1018	0,96	1,12	0,69	535	1,51
Dernier enfant né à l'hôpital	5,68	0,83	915	1,08	6,16	1,09	601	1,11
Av dernier enf né à l'hôpital	6,32	0,92	759	1,04	4,53	1,21	508	1,31

Tableau II.7a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: nature du lieu de résidence

Variable	Urbain				Rural			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	15,16	0,10	1747	1,07	15,42	0,19	1753	1,77
Age au premier mariage (<25)	15,03	0,11	1088	1,02	15,10	0,15	1075	1,30
Premier mariage dissout	46,54	1,81	1747	1,52	30,53	2,02	1753	1,84
Temps passé en état d'union	83,43	1,04	1747	1,55	90,23	1,18	1753	2,05
Actuellement mariée (non cél)	77,16	1,59	1747	1,58	86,03	1,30	1753	1,57
Enf nés dans les 5 lères années	1,31	0,04	1487	1,29	1,35	0,04	1399	1,41
Enf nés dans 5 dernières années	1,39	0,06	974	1,78	1,33	0,03	1153	1,04
Actuellement enceinte et mariée	15,95	0,93	1348	0,93	12,26	0,90	1553	1,08
Enfants nés vivants (toutes)	3,76	0,10	1747	1,49	3,97	0,09	1753	1,18
Enfants en vie (toutes)	3,11	0,08	1747	1,31	3,11	0,07	1753	1,14
Enf suppl désirés (act mariée)	4,85	0,21	586	0,98	5,61	0,24	863	1,40
A allaité dans l'intervalle fermé	97,81	0,45	1276	1,11	97,79	0,40	1257	0,96
Mois d'allaitem dans interv fermé	18,56	0,34	1187	1,76	20,58	0,19	1141	1,04
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	10,40	0,78	1298	0,93	11,75	1,18	1431	1,38
Total des enfants désirés(mariée)	8,78	0,34	864	1,81	8,82	0,16	1109	1,08
Connait méthode efficace(toutes)	10,70	1,03	1747	1,39	2,72	0,95	1753	2,45
A utilisé une méthode (toutes)	2,18	0,45	1747	1,30	1,24	0,49	1753	1,84
A utilisé méthode eff (toutes)	0,97	0,27	1747	1,15	0,21	0,11	1753	0,97
Utilise actuellement (exposée)	0,92	0,26	1083	0,88	1,01	0,52	1249	1,84
Utilise méthode efficace(exp)	0,46	0,20	1083	0,98	0,24	0,14	1249	1,02
Ne désire pas et utilise eff(exp)	1,75	1,28	114	1,03	2,06	1,19	137	0,98
N'a jamais utilisé (non cél)	97,55	0,50	1348	1,18	98,80	0,50	1553	1,81
A utilisé une méthode (non cél)	1,71	0,36	1348	1,02	0,38	0,17	1553	1,08
Utilise actuellement (non cél)	0,59	0,18	1348	0,85	0,62	0,36	1553	1,78
Dernier enfant né à l'hôpital	55,39	2,86	1549	2,26	5,95	0,71	1516	1,17
Av dernier enf né à l'hôpital	51,61	3,01	1277	2,15	5,30	0,82	1267	1,30

Tableau II.7b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par la nature du lieu de résidence

Variable	Urbain - rural			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	-0,26	0,22	1749	1,50
Age au premier mariage (<25)	-0,07	0,18	1081	1,17
Premier mariage dissout	16,01	2,71	1749	1,67
Temps passé en état d'union	-6,80	1,57	1749	1,78
Actuellement mariée (non cél)	-8,87	2,06	1749	1,58
Enf nés dans les 5 lères années	-0,04	0,05	1441	1,35
Enf nés dans 5 dernières années	0,06	0,07	1055	1,47
Actuellement enceinte et mariée	3,69	1,29	1443	0,99
Enfants nés vivants (toutes)	-0,20	0,13	1749	1,33
Enfants en vie (toutes)	-0,01	0,10	1749	1,23
Enf suppl désirés (act mariée)	-0,76	0,32	698	1,16
A allaité dans l'intervalle fermé	0,02	0,60	1266	1,03
Mois d'allaitem dans interv fermé	-2,03	0,39	1163	1,47
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	-1,35	1,41	1361	1,18
Total des enfants désirés(mariée)	-0,04	0,37	971	1,56
Connait méthode efficace(toutes)	7,98	1,40	1749	1,68
A utilisé une méthode (toutes)	0,94	0,67	1749	1,52
A utilisé méthode eff (toutes)	0,77	0,29	1749	1,12
Utilise actuellement (exposée)	-0,09	0,58	1160	1,43
Utilise méthode efficace(exp)	0,22	0,25	1160	0,99
Ne désire pas et utilise eff(exp)	-0,31	1,75	124	1,01
N'a jamais utilisé (non cél)	-1,25	0,71	1443	1,40
A utilisé une méthode (non cél)	1,32	0,40	1443	1,03
Utilise actuellement (non cél)	-0,03	0,40	1443	1,37
Dernier enfant né à l'hôpital	49,44	2,95	1532	2,10
Av dernier enf né à l'hôpital	46,31	3,12	1271	2,04

Tableau II.8a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: niveau d'instruction de la femme

Variable	Non scolarisée				Scolarisée			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	15,13	0,16	1430	1,45	15,44	0,12	2070	1,27
Age au premier mariage (<25)	14,95	0,15	915	1,31	15,16	0,11	1248	1,06
Premier mariage dissout	36,76	2,09	1430	1,64	37,55	1,35	2070	1,26
Temps passé en état d'union	87,73	1,19	1430	1,65	87,18	0,70	2070	1,25
Actuellement mariée (non cél)	83,12	1,59	1430	1,61	81,77	0,96	2070	1,14
Enf nés dans les 5 lères années	1,33	0,04	1182	1,40	1,33	0,03	1704	1,05
Enf nés dans 5 dernières années	1,35	0,05	899	1,28	1,36	0,04	1228	1,30
Actuellement enceinte et mariée	13,16	0,96	1207	0,99	14,09	0,85	1694	1,00
Enfants nés vivants (toutes)	3,97	0,10	1430	1,21	3,82	0,07	2070	1,11
Enfants en vie (toutes)	3,15	0,08	1430	1,18	3,09	0,05	2070	1,00
Enf suppl désirés (act mariée)	5,78	0,27	563	1,22	5,09	0,22	886	1,30
A allaité dans l'intervalle fermé	97,68	0,54	1041	1,15	97,88	0,33	1492	0,89
Mois d'allaitem dans interv fermé	19,78	0,27	942	1,27	19,68	0,26	1386	1,55
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	10,76	1,10	1125	1,19	11,52	0,86	1604	1,08
Total des enfants désirés(mariée)	9,21	0,25	788	1,35	8,54	0,20	1185	1,32
Connait méthode efficace(toutes)	2,06	0,37	1430	0,98	8,81	1,13	2070	1,81
A utilisé une méthode (toutes)	0,65	0,24	1430	1,15	2,30	0,53	2070	1,60
A utilisé méthode eff (toutes)	0,29	0,13	1430	0,88	0,69	0,21	2070	1,13
Utilise actuellement (exposée)	0,18	0,12	971	0,90	1,53	0,54	1361	1,62
Utilise méthode efficace(exp)	0,18	0,12	971	0,90	0,43	0,18	1361	1,01
Ne désire pas et utilise eff(exp)	1,64	1,17	98	0,91	2,15	1,26	153	1,07
N'a jamais utilisé (non cél)	99,29	0,28	1207	1,17	97,63	0,55	1694	1,50
A utilisé une méthode (non cél)	0,57	0,23	1207	1,08	1,14	0,27	1694	1,05
Utilise actuellement (non cél)	0,00	0,00	1207	0,00	1,04	0,37	1694	1,52
Dernier enfant né à l'hôpital	19,21	2,20	1252	1,98	32,09	2,40	1813	2,19
Av dernier enf né à l'hôpital	17,31	2,03	1041	1,73	29,77	2,58	1503	2,18

Tableau II.8b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par le niveau d'instruction de la femme

Variable	Non scolar - scolarisée			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	-0,31	0,15	1691	1,03
Age au premier mariage (<25)	-0,21	0,18	1055	1,14
Premier mariage dissout	-0,79	2,04	1691	1,23
Temps passé en état d'union	0,55	1,03	1691	1,14
Actuellement mariée (non cél)	1,35	1,62	1691	1,24
Enf nés dans les 5 lères années	0,00	0,04	1395	1,07
Enf nés dans 5 dernières années	-0,00	0,06	1038	1,26
Actuellement enceinte et mariée	-0,92	1,28	1409	0,99
Enfants nés vivants (toutes)	0,16	0,10	1691	0,95
Enfants en vie (toutes)	0,06	0,08	1691	0,94
Enf suppl désirés (act mariée)	0,68	0,35	688	1,25
A allaité dans l'intervalle fermé	-0,20	0,62	1226	1,03
Mois d'allaitem dans interv fermé	0,09	0,38	1121	1,39
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	-0,76	1,18	1322	0,97
Total des enfants désirés(mariée)	0,68	0,31	946	1,30
Connait méthode efficace(toutes)	-6,75	1,18	1691	1,62
A utilisé une méthode (toutes)	-1,66	0,58	1691	1,48
A utilisé méthode eff (toutes)	-0,39	0,24	1691	1,06
Utilise actuellement (exposée)	-1,35	0,55	1133	1,52
Utilise méthode efficace(exp)	-0,25	0,22	1133	0,97
Ne désire pas et utilise eff(exp)	-0,51	1,71	119	0,98
N'a jamais utilisé (non cél)	1,67	0,61	1409	1,38
A utilisé une méthode (non cél)	-0,57	0,39	1409	1,15
Utilise actuellement (non cél)	-1,04	0,37	1409	1,52
Dernier enfant né à l'hôpital	-12,88	2,75	1481	1,76
Av dernier enf né à l'hôpital	-12,46	2,63	1230	1,58



Tableau II.9a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: historique du travail de la femme

Variable	Act, avant et depuis mar				Actuel et depuis mar seul				N'a jamais travaillé			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	15,85	0,28	403	1,35	15,01	0,21	738	1,31	15,32	0,12	2359	1,38
Age au premier mariage (<25)	15,67	0,35	226	1,42	14,74	0,18	534	1,14	15,11	0,11	1403	1,18
Premier mariage dissout	33,70	3,51	403	1,49	42,17	2,15	738	1,18	36,29	1,40	2359	1,41
Temps passé en état d'union	91,08	1,39	403	1,36	87,13	1,17	738	1,33	86,96	0,85	2359	1,51
Actuellement mariée (non cél)	87,14	2,43	403	1,45	82,26	1,70	738	1,21	81,58	1,05	2359	1,32
Enf nés dans les 5 lères années	1,46	0,07	294	1,06	1,45	0,04	664	0,96	1,27	0,04	1928	1,48
Enf nés dans 5 dernières années	1,42	0,06	231	0,85	1,35	0,06	493	1,18	1,34	0,04	1403	1,35
Actuellement enceinte et mariée	13,99	2,31	353	1,25	10,64	1,04	609	0,83	14,60	0,78	1939	0,97
Enfants nés vivants (toutes)	3,59	0,12	403	0,81	4,76	0,14	738	1,16	3,66	0,08	2359	1,42
Enfants en vie (toutes)	2,67	0,09	403	0,75	3,77	0,10	738	1,02	2,98	0,06	2359	1,27
Enf suppl désirés (act mariée)	6,52	0,41	204	1,09	4,69	0,38	323	1,41	5,35	0,20	922	1,18
A allaité dans l'intervalle fermé	97,68	0,57	267	0,62	97,12	0,74	588	1,08	98,04	0,37	1678	1,10
Mois d'allaitem dans interv fermé	18,79	0,68	237	1,41	19,16	0,31	550	1,11	20,05	0,21	1541	1,32
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	9,02	1,96	327	1,24	14,77	1,43	549	0,95	10,53	0,87	1853	1,22
Total des enfants désirés(mariée)	8,80	0,38	250	1,18	8,67	0,30	417	1,26	8,85	0,22	1306	1,47
Connait méthode efficace(toutes)	4,88	1,14	403	1,06	8,53	1,46	738	1,42	5,50	0,67	2359	1,43
A utilisé une méthode (toutes)	2,00	0,70	403	1,01	2,53	0,76	738	1,31	1,30	0,28	2359	1,21
A utilisé méthode eff (toutes)	1,11	0,47	403	0,90	0,69	0,32	738	1,04	0,39	0,13	2359	1,01
Utilise actuellement (exposée)	1,29	0,77	277	1,14	1,74	0,82	483	1,37	0,69	0,26	1572	1,25
Utilise méthode efficace(exp)	0,32	0,31	277	0,90	0,52	0,30	483	0,92	0,27	0,14	1572	1,07
Ne désire pas et utilise eff(exp)	5,00	5,23	18	0,99	1,14	1,16	71	0,91	2,00	1,18	162	1,07
N'a jamais utilisé (non cél)	98,47	0,69	353	1,06	97,34	0,79	609	1,21	98,58	0,32	1939	1,19
A utilisé une méthode (non cél)	0,51	0,35	353	0,93	1,26	0,41	609	0,90	0,86	0,21	1939	0,98
Utilise actuellement (non cél)	0,76	0,57	353	1,23	1,26	0,64	609	1,42	0,39	0,18	1939	1,30
Dernier enfant né à l'hospital	16,58	2,15	335	1,06	23,63	2,32	669	1,41	29,41	2,32	2061	2,31
Av dernier enf né à l'hospital	16,34	2,36	271	1,05	24,36	2,52	590	1,42	26,03	2,41	1683	2,26



Tableau II.11a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: degré d'alphabétisation

Variable	Sait lire				Analphabète			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	15,96	0,16	705	0,94	15,14	0,13	2795	1,64
Age au premier mariage (<25)	15,79	0,20	397	1,00	14,90	0,11	1766	1,32
Premier mariage dissout	39,07	2,15	705	1,17	36,74	1,52	2795	1,67
Temps passé en état d'union	83,97	1,38	705	1,22	88,20	0,73	2795	1,53
Actuellement mariée (non cél)	79,61	1,14	705	0,75	83,04	1,08	2795	1,52
Enf nés dans les 5 lères années	1,26	0,04	559	0,88	1,35	0,03	2327	1,48
Enf nés dans 5 dernières années	1,37	0,06	376	1,12	1,35	0,03	1751	1,19
Actuellement enceinte et mariée	16,60	1,80	559	1,14	12,97	0,78	2342	1,13
Enfants nés vivants (toutes)	3,33	0,13	705	1,25	4,03	0,08	2795	1,38
Enfants en vie (toutes)	2,75	0,09	705	1,10	3,21	0,06	2795	1,33
Enf suppl désirés (act mariée)	4,67	0,30	324	1,06	5,57	0,20	1125	1,28
A allaité dans l'intervalle fermé	97,12	0,72	470	0,93	97,96	0,33	2063	1,04
Mois d'allaitem dans interv fermé	19,34	0,47	438	1,46	19,81	0,19	1890	1,33
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	12,86	1,15	535	0,79	10,78	0,89	2194	1,35
Total des enfants désirés(mariée)	7,79	0,33	401	1,27	9,09	0,18	1572	1,41
Connait méthode efficace(toutes)	15,60	2,08	705	1,52	3,52	0,46	2795	1,33
A utilisé une méthode (toutes)	4,90	1,27	705	1,56	0,76	0,17	2795	1,04
A utilisé méthode eff (toutes)	1,71	0,58	705	1,19	0,21	0,07	2795	0,76
Utilise actuellement (exposée)	3,25	1,44	438	1,70	0,41	0,13	1894	0,92
Utilise méthode efficace(exp)	1,08	0,50	438	1,00	0,14	0,08	1894	0,91
Ne désire pas et utilise eff(exp)	4,62	3,12	51	1,05	1,23	0,74	200	0,94
N'a jamais utilisé (non cél)	94,71	1,46	559	1,54	99,23	0,19	2342	1,06
A utilisé une méthode (non cél)	2,72	0,73	559	1,05	0,44	0,13	2342	0,97
Utilise actuellement (non cél)	2,15	0,98	559	1,60	0,22	0,09	2342	0,93
Dernier enfant né à l'hôpital	38,58	3,91	597	1,96	23,85	1,88	2468	2,20
Av dernier enf né à l'hôpital	35,47	4,82	470	2,18	22,07	1,98	2074	2,17

Tableau II.11b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par le degré d'alphabétisation de la femme

Variable	Sait lire - analphabète			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	0,83	0,19	1125	0,99
Age au premier mariage (<25)	0,89	0,24	648	1,11
Premier mariage dissout	2,32	2,40	1125	1,17
Temps passé en état d'union	-4,24	1,16	1125	0,95
Actuellement mariée (non cél)	-3,43	1,25	1125	0,75
Enf nés dans les 5 lères années	-0,09	0,05	901	1,06
Enf nés dans 5 dernières années	0,02	0,06	619	0,96
Actuellement enceinte et mariée	3,62	2,15	902	1,25
Enfants nés vivants (toutes)	-0,70	0,14	1125	1,20
Enfants en vie (toutes)	-0,46	0,11	1125	1,12
Enf suppl désirés (act mariée)	-0,91	0,34	503	1,07
A allaité dans l'intervalle fermé	-0,83	0,80	765	0,96
Mois d'allaitem dans interv fermé	-0,47	0,48	711	1,35
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	2,08	1,38	860	0,87
Total des enfants désirés(mariée)	-1,30	0,39	638	1,33
Connait méthode efficace(toutes)	12,08	1,91	1125	1,36
A utilisé une méthode (toutes)	4,14	1,27	1125	1,53
A utilisé méthode eff (toutes)	1,50	0,59	1125	1,18
Utilise actuellement (exposée)	2,85	1,45	711	1,68
Utilise méthode efficace(exp)	0,95	0,50	711	1,00
Ne désire pas et utilise eff(exp)	3,38	3,22	81	1,05
N'a jamais utilisé (non cél)	-4,53	1,47	902	1,52
A utilisé une méthode (non cél)	2,28	0,75	902	1,07
Utilise actuellement (non cél)	1,93	0,98	902	1,58
Dernier enfant né à l'hôpital	14,72	3,84	961	1,77
Av dernier enf né à l'hôpital	13,40	4,83	766	2,02

Tableau II.12a - Erreurs de sondage pour les sous-populations: langue maternelle

Variable	Hassania				Poular				Soninke				Autre			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	15,46	0,17	2105	1,60	14,67	0,11	915	1,14	15,55	0,23	298	1,12	15,95	0,42	182	1,55
Age au premier mariage (<25)	15,06	0,12	1302	1,13	14,68	0,13	569	1,10	15,50	0,28	185	1,22	16,55	0,47	107	1,43
Premier mariage dissout	46,47	1,58	2105	1,45	21,91	2,10	915	1,53	12,34	2,53	298	1,33	23,12	3,33	182	1,06
Temps passé en état d'union	83,12	0,90	2105	1,43	95,45	0,50	915	1,14	97,92	0,54	298	1,16	94,76	1,11	182	0,83
Actuellement mariée (non cél)	75,68	1,13	2105	1,21	94,44	0,95	915	1,26	95,89	1,26	298	1,09	94,09	1,67	182	0,95
Enf nés dans les 5 lères années	1,30	0,03	1768	1,18	1,32	0,06	743	1,62	1,48	0,08	228	1,18	1,72	0,13	147	1,14
Enf nés dans 5 dernières années	1,32	0,04	1134	1,31	1,42	0,05	657	1,21	1,27	0,10	209	1,17	1,52	0,15	127	1,52
Actuellement enceinte et mariée	15,26	0,74	1577	0,82	10,21	1,01	867	0,99	9,90	2,15	285	1,21	20,00	2,95	172	0,96
Enfants nés vivants (toutes)	3,82	0,10	2105	1,51	4,04	0,14	915	1,31	3,84	0,21	298	1,17	4,07	0,26	182	1,17
Enfants en vie (toutes)	3,06	0,07	2105	1,42	3,29	0,10	915	1,20	3,01	0,18	298	1,23	3,20	0,20	182	1,14
Enf suppl désirés (act mariée)	5,20	0,26	784	1,34	5,55	0,27	427	1,12	5,88	0,56	176	1,78	5,16	0,50	62	0,93
A allaité dans l'intervalle fermé	97,98	0,37	1527	1,03	97,28	0,82	667	1,30	98,15	0,92	205	0,98	97,10	1,38	134	0,95
Mois d'allaitem dans interv fermé	20,27	0,23	1401	1,43	19,04	0,28	617	1,05	18,89	0,55	184	1,05	16,76	0,68	126	1,16
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	11,59	1,18	1517	1,43	10,88	1,27	796	1,15	10,74	2,99	252	1,53	8,98	2,03	164	0,91
Total des enfants désirés(mariée)	8,74	0,23	1048	1,37	9,16	0,23	610	1,13	8,10	0,42	226	1,54	9,32	0,59	89	1,15
Connait méthode efficace(toutes)	6,40	0,92	2105	1,72	4,61	0,93	915	1,33	2,53	0,94	298	1,03	14,52	2,38	182	0,91
A utilisé une méthode (toutes)	1,66	0,44	2105	1,59	0,94	0,36	915	1,13	0,95	0,48	298	0,86	5,91	2,33	182	1,33
A utilisé méthode eff (toutes)	0,22	0,09	2105	0,85	0,52	0,22	915	0,94	0,63	0,42	298	0,92	4,84	1,87	182	1,17
Utilise actuellement (exposée)	1,20	0,51	1275	1,68	0,41	0,23	706	0,96	0,83	0,56	222	0,91	1,52	0,94	129	0,87
Utilise méthode efficace(exp)	0,12	0,12	1275	1,21	0,41	0,23	706	0,96	0,83	0,56	222	0,91	1,52	0,94	129	0,87
Ne désire pas et utilise eff(exp)	1,06	0,99	137	1,13	2,50	1,73	75	0,95	7,69	6,75	26	1,27	0,00	0,00	13	0,00
N'a jamais utilisé (non cél)	98,10	0,53	1577	1,53	99,00	0,38	867	1,13	99,01	0,51	285	0,87	96,00	1,90	172	1,27
A utilisé une méthode (non cél)	0,92	0,24	1577	0,99	0,67	0,26	867	0,95	0,33	0,31	285	0,91	2,86	1,47	172	1,15
Utilise actuellement (non cél)	0,88	0,36	1577	1,52	0,11	0,11	867	0,97	0,00	0,00	285	0,00	1,14	0,72	172	0,89
Dernier enfant né à l'hôpital	24,71	2,03	1850	2,02	29,07	2,61	799	1,62	15,53	3,64	250	1,58	63,53	4,34	166	1,16
Av dernier enf né à l'hôpital	22,24	2,12	1530	2,00	27,23	2,57	674	1,50	15,60	3,19	207	1,26	61,31	5,78	133	1,36

Tableau II.12b - Erreurs de sondage des différences entre groupes définis par la langue maternelle

Variable	Hassania - Poular				Hassania - Soninke				Hassania - autre			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	0,80	0,20	1275	1,43	-0,09	0,28	522	1,21	-0,49	0,44	335	1,50
Age au premier mariage (<25)	0,39	0,18	791	1,13	-0,44	0,30	323	1,18	-1,48	0,47	197	1,37
Premier mariage dissout	24,56	2,55	1275	1,46	34,13	2,98	522	1,36	23,35	3,71	335	1,12
Temps passé en état d'union	-12,33	0,97	1275	1,26	-14,80	0,97	522	1,23	-11,64	1,42	335	0,96
Actuellement mariée (non cél)	-18,76	1,48	1275	1,23	-20,21	1,58	522	1,07	-18,41	2,01	335	1,01
Enf nés dans les 5 lères années	-0,02	0,07	1046	1,47	-0,19	0,08	403	1,15	-0,42	0,13	271	1,14
Enf nés dans 5 dernières années	-0,10	0,06	831	1,22	0,05	0,10	352	1,19	-0,20	0,15	228	1,52
Actuellement enceinte et mariée	5,05	1,23	1118	0,90	5,36	2,15	482	1,08	-4,74	2,97	310	0,93
Enfants nés vivants (toutes)	-0,23	0,18	1275	1,46	-0,02	0,24	522	1,25	-0,25	0,28	335	1,21
Enfants en vie (toutes)	-0,23	0,13	1275	1,37	0,05	0,20	522	1,31	-0,15	0,21	335	1,18
Enf suppl désirés (act mariée)	-0,35	0,42	552	1,34	-0,68	0,60	287	1,63	0,04	0,55	114	0,95
A allaité dans l'intervalle fermé	0,71	0,96	928	1,32	-0,16	0,96	361	0,95	0,88	1,39	246	0,93
Mois d'allaitem dans interv fermé	1,23	0,38	856	1,22	1,38	0,57	325	1,04	3,50	0,67	231	1,11
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	0,71	1,89	1044	1,37	0,85	3,13	432	1,48	2,61	2,38	296	1,00
Total des enfants désirés(mariée)	-0,42	0,34	771	1,27	0,64	0,48	371	1,51	-0,58	0,60	164	1,12
Connait méthode efficace(toutes)	1,79	1,30	1275	1,49	3,87	1,20	522	1,14	-8,11	2,41	335	0,90
A utilisé une méthode (toutes)	0,71	0,57	1275	1,35	0,71	0,62	522	0,98	-4,26	2,34	335	1,32
A utilisé méthode eff (toutes)	-0,30	0,24	1275	0,93	-0,41	0,44	522	0,92	-4,62	1,88	335	1,17
Utilise actuellement (exposée)	0,80	0,56	908	1,45	0,37	0,71	378	1,03	-0,31	1,05	234	0,94
Utilise méthode efficace(exp)	-0,29	0,26	908	1,00	-0,71	0,57	378	0,92	-1,39	0,95	234	0,88
Ne désire pas et utilise eff(exp)	-1,44	1,97	96	0,98	-6,63	6,82	43	1,26	1,06	0,99	23	1,13
N'a jamais utilisé (non cél)	-0,90	0,65	1118	1,35	-0,91	0,70	482	1,03	2,10	1,97	310	1,28
A utilisé une méthode (non cél)	0,26	0,36	1118	0,98	0,59	0,39	482	0,95	-1,93	1,51	310	1,16
Utilise actuellement (non cél)	0,76	0,37	1118	1,44	0,88	0,36	482	1,52	-0,27	0,79	310	0,94
Dernier enfant né à l'hôpital	-4,36	2,97	1116	1,57	9,18	4,22	440	1,68	-38,82	4,98	304	1,28
Av dernier enf né à l'hôpital	-5,00	2,89	935	1,43	6,64	3,48	364	1,27	-39,07	6,17	244	1,41

Variable	Poular - Soninke				Poular - autre				Soninke - autre			
	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS	Moyenne ou %	ET	n	REPS
Age au premier mariage	-0,89	0,23	449	1,05	-1,28	0,44	303	1,55	-0,40	0,48	225	1,41
Age au premier mariage (<25)	-0,82	0,29	279	1,12	-1,87	0,48	180	1,38	-1,05	0,54	135	1,35
Premier mariage dissout	9,57	3,35	449	1,43	-1,21	3,92	303	1,15	-10,78	4,12	225	1,12
Temps passé en état d'union	-2,47	0,78	449	1,22	0,69	1,17	303	0,83	3,16	1,19	225	0,84
Actuellement mariée (non cél)	-1,44	1,65	449	1,20	0,36	1,85	303	0,97	1,80	2,09	225	1,00
Enf nés dans les 5 lères années	-0,17	0,10	348	1,29	-0,40	0,13	245	1,13	-0,23	0,13	178	1,01
Enf nés dans 5 dernières années	0,15	0,11	317	1,21	-0,10	0,15	212	1,42	-0,25	0,19	157	1,46
Actuellement enceinte et mariée	0,31	2,33	428	1,14	-9,79	3,08	287	0,95	-10,10	3,62	214	1,02
Enfants nés vivants (toutes)	0,20	0,25	449	1,20	-0,03	0,28	303	1,12	-0,23	0,35	225	1,19
Enfants en vie (toutes)	0,28	0,20	449	1,23	0,08	0,21	303	1,08	-0,20	0,27	225	1,17
Enf suppl désirés (act mariée)	-0,33	0,62	249	1,55	0,39	0,60	108	1,02	0,72	0,69	91	1,11
A allaité dans l'intervalle fermé	-0,87	1,29	313	1,13	0,18	1,60	223	1,01	1,05	1,74	162	1,10
Mois d'allaitem dans interv fermé	0,15	0,67	283	1,14	2,27	0,75	209	1,17	2,13	0,86	149	1,10
Ne veut plus d'enfant(act mariée)	0,14	3,51	382	1,56	1,90	2,36	271	0,95	1,76	3,52	198	1,18
Total des enfants désirés(mariée)	1,06	0,45	329	1,30	-0,16	0,62	155	1,13	-1,22	0,71	127	1,22
Connait méthode efficace(toutes)	2,08	1,43	449	1,25	-9,90	2,41	303	0,89	-11,98	2,56	225	0,92
A utilisé une méthode (toutes)	-0,01	0,60	449	0,93	-4,97	2,35	303	1,32	-4,96	2,41	225	1,31
A utilisé méthode eff (toutes)	-0,11	0,48	449	0,92	-4,31	1,88	303	1,17	-4,21	1,95	225	1,17
Utilise actuellement (exposée)	-0,43	0,60	337	0,91	-1,11	0,97	218	0,88	-0,68	1,11	163	0,90
Utilise méthode efficace(exp)	-0,43	0,60	337	0,91	-1,11	0,97	218	0,88	-0,68	1,11	163	0,90
Ne désire pas et utilise eff(exp)	-5,19	6,98	38	1,24	2,50	1,73	22	0,95	7,69	6,75	17	1,27
N'a jamais utilisé (non cél)	-0,01	0,64	428	0,94	3,00	1,92	287	1,25	3,01	2,00	214	1,24
A utilisé une méthode (non cél)	0,34	0,41	428	0,92	-2,19	1,49	287	1,14	-2,53	1,50	214	1,14
Utilise actuellement (non cél)	0,11	0,11	428	0,97	-1,03	0,73	287	0,89	-1,14	0,72	214	0,89
Dernier enfant né à l'hôpital	13,54	3,88	380	1,38	-34,46	4,17	274	1,02	-48,00	3,82	199	0,87
Av dernier enf né à l'hôpital	11,64	3,93	316	1,29	-34,08	6,32	222	1,38	-45,72	5,58	161	1,13

ANNEXE V

GLOSSAIRE EN ANGLAIS, FRANCAIS, ESPAGNOL  
ET ARABE

Background Variables

Husband's occupation :

Unemployed  
Professional, technical,  
administrative  
Clerical  
Sales  
Farmers  
Agricultural workers  
Household type and other  
services  
Skilled  
Unskilled

Level of education :

No schooling  
Primary uncompleted  
Primary completed  
Preparatory  
Secondary and higher

Pattern of work :

Currently working and worked  
before first marriage  
Currently working only  
Worked before and working  
since first marriage  
Working since first  
marriage only  
Worked before first  
marriage only  
Never worked

Residence :

Nouakchott  
Mining towns  
Other urban  
Senegal River area  
Other rural

Type of residence :

Urban  
Rural

Variables Socio-économiques

Activité professionnelle du mari :

Chômeur  
Professions libérales, techniciens  
et cadres supérieurs  
Employé de bureau  
Employé du commerce  
Exploitant agricole  
Ouvrier agricole  
Employé de maison et autres  
services  
Ouvrier qualifié  
Ouvrier non qualifié

Niveau d'instruction :

Non scolarisé (e)  
Primaire incomplet  
Primaire complet  
Moyen  
Secondaire et plus

Historique du travail:

Travaille maintenant et a travaillé  
avant le premier mariage  
Travaille maintenant seulement  
A travaillé avant et travaille  
depuis le premier mariage  
Travaille depuis le premier  
mariage seulement  
A travaillé avant le premier  
mariage seulement  
N'a jamais travaillé

Lieu de résidence :

Nouakchott  
Villes minières  
Autre urbain  
Région du Fleuve Sénégal  
Autre rural

Nature de lieu de résidence :

Urbain  
Rural

Variables de Antecedentes

Ocupación del esposo :

Desocupado  
Profesional, técnico y  
administrativo  
De oficina  
Ventas  
Campesino  
Trabajador Agrícola  
Servicio doméstico y otros  
servicios  
Calificado  
No-calificado

Nivel de educación :

Ninguna educación  
Primaria incompleta  
Primaria completa  
Preparatoria  
Secundaria y superior

Patrón de trabajo :

Trabaja actualmente y trabajó antes  
de tener su primer matrimonio  
Trabaja actualmente solamente  
Trabajó antes y trabaja después  
del primer matrimonio  
Trabajó solamente después  
primer matrimonio  
Trabajó solamente antes del  
primer matrimonio  
Nunca trabajó

Lugar de residencia :

Nouakchott  
Ciudades mineras  
Otro urbano  
Region del Rio Senegal  
Otro rural

Tipo de lugar de residencia :

Urbano  
Rural

متغيرات الخلفية

مهنة الزوج

ماطلح عن العمل  
مهن حرة وفنية  
وادارية عليا  
مهن مكتبية  
بيع وشراء  
موظفون  
عمال كلاحيون  
خدمة الاسر ائري  
وخدمات اخرى  
مهنة  
غير المهنة

مستوى التعليم :

لم يتلقى مدارس  
ابتدائي غير كامل  
ابتدائي كامل  
اعدادتي ومهني  
ثانوي فما فوق

نمط العمل :

تعمل حاليا وعملت  
قبل الزواج الاول  
تعمل حاليا فقط  
عملت قبل وسعد  
الزواج الاول  
تعمل منذ الزواج  
الاول فقط  
عملت قبل الزواج  
الاول فقط  
لم تعمل ابدا

محل الإقامة :

نواكشوط  
المناطق المتجمعة  
سواطح حضرية اخرى  
المنطقة النهرية  
مناطق ريفية اخرى

نوع محل الإقامة :

حضر  
ريف

Age, nuptiality, and exposure to child-bearing

Age at first marriage  
Age cohort  
Calendar year of birth  
Continuously in the married state for the past five years  
Continuously in the married state since first marriage  
Current age

Current marital status :

Married  
Widowed  
Divorced  
Separated

Currently married :

- and 'fecund'
- fecund and wants no more children
- and non-pregnant

Ever-married

- with at least two live births (including current pregnancy)

Exposure status

'Exposed'

- with at least one live-birth
- and wants no more children
- and wants another child and states sex preference

First marriage dissolved

- And remarried
- First married at least five years ago
- First married before age 25

Interval from first marriage to first birth

Marriage cohort

Marriage dissolution and remarriage

Number of times married

Status of first marriage

Times since first marriage spent in the married state

Years since first marriage

Age, nuptialité et exposition au risque de grossesse

Age au premier mariage  
Cohorte d'âge  
Millésime de naissance  
Toujours mariée durant les cinq dernières années  
Toujours mariée depuis son premier mariage  
Age actuel

Etat matrimonial actuel :

Mariée  
Veuve  
Divorcée  
Séparée

Actuellement mariée :

- et 'fertile'
- fertile et ne veut plus d'autres enfants
- et non-enceinte

Non-célibataire

- avec au moins deux naissances vivantes (y compris grossesse actuelle)

Status d'exposition au risque de grossesse

'Exposée au risque de grossesse'

- avec au moins une naissance vivante
- et ne veut plus d'autres enfants
- et désire avoir un autre enfant avec préférence pour le sexe

Premier mariage dissous

- et remariée
- Mariée pour la première fois il y a au moins 5 ans
- Mariée pour la première fois avant d'atteindre 25 ans

Intervalle entre le premier mariage et la première naissance

Cohorte des mariages

Dissolution de mariage et remariage

Nombre de mariages

Statut du premier mariage

Durée écoulée depuis le premier mariage en état de femme mariée

Années écoulées depuis le premier mariage

Edad, nupcialidad y exposición al riesgo de embarazo

Edad al primer matrimonio  
Cohorte de edad  
Año calendario de nacimiento  
Ha estado continuamente casada durante los últimos cinco años  
Ha estado continuamente casada desde su primer matrimonio  
Edad actual

Estado civil actual:

Casada  
Viuda  
Divorciada  
Separada

Actualmente casada:

- y fértil
- fértil y no desea tener más hijos
- y no-embarazada

Alguna vez casada :

- tiene al menos dos nacidos vivos (incluyendo embarazo actual)

Exposición al riesgo de embarazo

'Expuesta'

- tiene al menos un nacido vivo
- y no desea tener más hijos
- y desea tener otro hijo e indica preferencia por un sexo determinado

Primer matrimonio disuelto

- y se ha vuelto a casar
- Casada por primera vez hace por lo menos cinco años
- Casada por primera vez antes de los 25 años de edad

Intervalo entre el primer matrimonio y el primer nacimiento

Cohorte de matrimonio

Disolución del matrimonio y matrimonios o segundas nupcias

Número de veces que ha estado casada

Situación del primer matrimonio

Tiempo transcurrido en estado matrimonial, desde su primer matrimonio

Años transcurridos desde el primer matrimonio

العمر الزواجية والتعرض للحمل

العمر عند الزواج الأول  
دفعة عرقية  
السنة الميلادية للميلاد  
باستمرار في حالة زواج خلال السنوات الخمس الماضية  
باستمرار في حالة الزواج الأول  
العمر الحالي

الحالة الزواجية الحالية :

متزوجة  
الرملة  
متفصلة  
متفصلة

متزوجة حاليًا :

- وقادرة على الإنجاب ولا ترغب في المزيد من الأطفال
- وقادرة على الإنجاب ولا ترغب في المزيد من الأطفال
- وغير حامل

متزوجة أو سبق لها الزواج

- ولديها من الأكل مولودين أو أكثر (يشمل الحمل الحالي)

حالة التعرض للحمل

متفصلة  
مولودين على الأقل مولودين  
ولا ترغب في المزيد من الأطفال  
وتتبع في طفل آخر وعدد  
المجنس المفضل للمولود  
الزواج الأول انتهى

وتزوجت مرة أخرى  
الزواج الأول منذ خمس  
سنوات على الأقل  
تزوجت لأول مرة قبل سن 25

الفتره بين الزواج الأول والمولود الأول

زوج زواجي والزواج مرة أخرى

عدد مرات الزواج  
حالة الزواج الأول  
الفتره المتدفقة في حالة زواج منذ  
الزواج الأول

عدد السنوات منذ الزواج الأول



Knowledge and use of contraception

Contraceptive method being used  
 Contraceptive use (excluding sterilization) in the open interval  
 Contraceptive use in the last closed interval  
 Currently using contraception (any methods)  
 Currently using a modern method of contraception  
 Ever used contraception (any methods)  
 Ever used a modern method of contraception  
 Ever use of specified contraception methods  
 Heard of at least one modern method of contraception  
 Heard of specified contraception methods  
 Living children when contraception used for the first time  
 Pattern of contraceptive use  
 Currently using  
 Contraceptively sterilized  
 Using some other method  
 Past not current user  
 Used in open interval  
 Used in last closed interval  
 Used only in an earlier interval  
 Never used any method  
 Intends future use  
 Does not intend future use  
 Specific contraceptive method  
 Pill  
 IUD  
 Condom  
 Female sterilisation  
 Male sterilisation  
 Other female scientific

Connaissance et pratique de la contraception

Méthode contraceptive actuellement utilisée  
 Méthode contraceptive (stérilisation exclue) utilisée dans l'intervalle ouvert  
 Méthode contraceptive utilisée dans le dernier intervalle fermé  
 Pratique actuellement la contraception (quelle que soit la méthode)  
 Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne  
 A déjà utilisé une méthode contraceptive (quelle que soit la méthode)  
 A déjà utilisé une méthode contraceptive moderne  
 A déjà utilisé des méthodes précises de contraception  
 A entendu parler d'au moins une méthode contraceptive moderne  
 A entendu parler de méthodes précises de contraception  
 Nombre d'enfants vivants quand elle a utilisé pour la première fois une méthode contraceptive  
 Type de pratique contraceptive  
 Pratique actuellement  
 A subi une stérilisation volontaire  
 Utilise d'autres méthodes  
 A pratiqué dans le passé mais ne pratique pas actuellement  
 A pratiqué durant l'intervalle ouvert  
 A pratiqué dans le dernier intervalle fermé  
 A pratiqué seulement dans un intervalle antérieur  
 N'a jamais pratiqué  
 Pense pratiquer dans le futur  
 Ne pense pas pratiquer dans le futur  
 Méthode contraceptive  
 Pilule  
 DIU ou stérilet  
 Préservatif  
 Ligature des trompes  
 Vasectomie  
 Autres méthodes scientifiques pour la femme

Conocimiento y uso de anticoncepción

Método anticonceptivo que usa actualmente  
 Uso de anticoncepción (excluyendo esterilización) en el intervalo abierto  
 Uso de anticoncepción en el último intervalo cerrado  
 Uso de anticoncepción actualmente (cualquier método)  
 Usa actualmente un método anticonceptivo moderno  
 Ha usado anticoncepción alguna vez (cualquier método)  
 Ha usado alguna vez un método anticonceptivo moderno  
 Uso de métodos anticonceptivos específicos  
 Ha oído hablar de por lo menos un método anticonceptivo moderno  
 Métodos anticonceptivos específicos de los que ha oído hablar  
 Número de hijos vivos que tenía cuando usó anticoncepción por primera vez  
 Patrón de uso de métodos anticonceptivos  
 Usa actualmente  
 Esterilizada por razones anticonceptivas  
 Usa otro método  
 Ha usado en el pasado pero no actualmente  
 Usó en el intervalo abierto  
 Usó en el intervalo cerrado  
 Usó solamente en un intervalo cerrado anterior  
 Nunca ha usado anticoncepción  
 Piensa usar en el futuro  
 No tiene intenciones de usar en el futuro  
 Métodos anticonceptivos específicos  
 Píldora  
 Dispositivo intra-uterino (DIU)  
 Condón  
 Esterilización femenina  
 Esterilización masculina  
 Otros métodos científicos femeninos

معرفة واستخدام وسائل منع الحمل

وسيلة منع الحمل المستخدمة  
 استعمال وسائل منع الحمل (بأستبعاد التمثيم) في الفترة المفتوحة  
 استعمال وسائل منع الحمل في الفترة المغلقة الأخيرة  
 نستخدم حالياً أي من وسائل منع الحمل  
 نستخدم حالياً وسيلة حديثة لمنع الحمل  
 الاستعمال الحالي أو السابق لأي من وسائل منع الحمل  
 الاستعمال الحالي أو السابق لوسائل منع الحمل الحديثة  
 الاستعمال الحالي أو السابق لوسائل منع الحمل الحديثة  
 الاستعمال الحالي أو السابق لوسائل منع الحمل الحديثة  
 سمعت عن وسيلة حديثة واحدة  
 على الأقل لمنع الحمل  
 سمعت من وسائل معينة لمنع الحمل  
 عدد الأبناء الباقين على قيد الحياة عند استعمال وسائل منع الحمل لأول مرة

نمط استعمال وسائل منع الحمل

نستخدم حالياً  
 معقمة بهدف منع الحمل  
 نستخدم إحدى الطرق الأخرى  
 استعملت في الماضي ولا نستخدم حالياً  
 استعملت في الفترة المفتوحة  
 استعملت في الفترة المغلقة الأخيرة  
 استعملت فقط في فترة سابقة  
 لم نستخدم أبداً أي وسيلة  
 نكوي الاستعمال مستقبلاً  
 لا نكوي الاستعمال مستقبلاً

وسائل محددة لمنع الحمل:

المحبوب  
 اللولبي  
 الواقي الذكري  
 تعقيم النساء  
 تعقيم الرجال  
 وسائل علمية أخرى تستخدمها المرأة

Rhythm  
Withdrawal  
Abstinence  
Douche

Contenance périodique  
Retrait  
Abstention  
Douche

Ritmo  
Retiro  
Abstinencia  
Ducha

فترة الامتناع  
العزل  
الامتناع الجنسي  
الدوش

Fertility and child mortality

Age at birth of child in single years  
Birth history  
Birth order  
Birth intervals  
- Length of the open interval  
- Length of the last closed interval

Fécondité et mortalité infantile

Age de la mère en années à la naissance de l'enfant  
Historique des naissances  
Rang de naissance  
Intervalles entre naissances  
- Longueur de l'intervalle ouvert  
- Longueur du dernier intervalle fermé

Fecundidad y mortalidad infantil

Edad al tener el hijo, en años cumplidos  
Historia de nacimientos  
Orden de nacimiento  
Intervalos genéticos  
- Duración del intervalo abierto  
- Duración del último intervalo cerrado

الانجاب ووفيات الأطفال  
العمر عند ميلاد الطفل بالسنوات الفردية

تاريخ الامرحمة  
ترتيب المواليد  
المترتبة بين المواليد  
- طول الفترة المفتوحة  
- طول آخر فترة مغلقة

Breastfeeding  
- Breastfeeding in the last closed interval

Allaitement  
- Allaitement dans le dernier intervalle fermé

Lactancia  
- Lactancia en el último intervalo cerrado

الرضاعة من الثدي  
- الرضاعة في آخر فترة مغلقة

Calendar year of birth of child  
Child mortality by age at death  
Child's age at death  
Children born before or within first five years of first marriage

Millésime de naissance de l'enfant  
Mortalité infantile par âge au décès  
Age au décès  
Nombre d'enfants nés avant ou durant les cinq premières années du premier mariage

Año calendario de nacimiento del niño  
Mortalidad infantil por edad al morir  
Edad del niño al morir  
Hijos nacidos antes o durante los primeros 5 años de matrimonio

السنة الميلاديه لميلاد الطفل  
وفيات الأطفال حسب السن عند الوفاة  
عمر الطفل عند الوفاة  
الأطفال المولودين خلال السنوات الخمس للزواج الأول

Children born in past 5 years  
Children ever born (number of)

Nombre d'enfants nés durant les 5 dernières années  
Nombre d'enfants déjà nés (descendance actuelle)

Hijos nacidos en los últimos 5 años  
Número de hijos tenidos

الأطفال المولودين خلال السنوات الخمس السابقة  
عدد الأطفال المولودين احياء

Children ever born plus current pregnancy  
Children who died before 2 years of age

Nombre d'enfants déjà nés plus la grossesse actuelle  
Nombre d'enfants décédés avant l'âge de 2 ans

Número de hijos tenidos, más embarazo actual  
Hijos que murieron antes de los 2 años de edad

عدد الأطفال المولودين احياء والحمل الحالي  
الأطفال الذين توفوا قبل بلوغ سنين من العمر

Current pregnancy  
Duration since first marriage at birth of child  
Initial fertility

Grossesse actuelle  
Durée écoulée entre le premier mariage et la naissance de l'enfant  
Fécondité initiale du mariage

Embarazo actual  
Duración del matrimonio al nacimiento del hijo  
Fecundidad inicial

الحمل الحالي  
الفترة منذ الزواج الأول وحتى ميلاد الطفل

Interval between first marriage and first birth  
Living children

Intervalle entre premier mariage et première naissance  
Nombre d'enfants vivants

Intervalo entre el primer matrimonio y el primer nacimiento  
Hijos actualmente vivos

الانجاب الأولى  
الفترة بين الزواج الأول والطفل الأول

Living children plus current pregnancy  
Living children 5 years ago  
Living children when contraception was used for the first time

Nombre d'enfants vivants plus la grossesse actuelle  
Nombre d'enfants vivants il y a 5 ans  
Nombre d'enfants vivants au moment où la contraception a été utilisée pour la première fois

Número de hijos vivos más embarazo actual  
Número de hijos vivos hace 5 años  
Número de hijos vivos que tenía cuando usó anticoncepción por primera vez

الأطفال الباقين على قيد الحياة  
الأطفال الباقين على قيد الحياة والحمل الحالي  
الأطفال الباقين على قيد الحياة منذ خمس سنوات مضت  
الأطفال الباقين على قيد الحياة عند استعمال وسائل منع الحمل لأول مرة

Living daughters

Nombre des filles vivantes

Numéro de hijas mujeres actualmente vivas

عدد البنات الباقيات على قيد الحياة

Living sons

Nombre de garçons vivants

Numéro de hijos varones actuellement vivas

عدد الابناء الباقين على قيد الحياة

Male children born in past 5 years

Nombre de garçons nés au cours des 5 dernières années

Hijos varones nacidos en los últimos 5 años

الأطفال الذكور الذين ولدوا في الخمس سنوات السابقة

Month of current pregnancy

Mois de grossesse actuelle

Meses de embarazo del embarazo actual

شهر حدوث الحمل الحالي

Recent fertility

Fécondité récente

Fecundidad reciente

حالة البقاء على قيد الحياة

Survivorship status

Survivants

Supervivencia

عدد السنوات المتبقية منذ حدوث الميلاد

Years since birth occurred

Années écoulées depuis la naissance

Cuantos años hace que ocurrió el nacimiento

Preferences for number and sex of children

Number of additional children wanted  
 Desire for more children  
 Desire to cease child-bearing  
 Desired family size  
 - exceeds number of living children  
 Desires fewer than number living  
 Desires more than number living  
 Fertility preferences and the use of contraception  
 Last child not wanted  
 Prefers a boy  
 Prefers a girl  
 Preference concerning the sex of children  
 Total number of children desired  
 Wants another child  
 - and states a sex preference  
 Wants no more children

Préférences relatives au nombre et au sexe des enfants

Nombre d'enfants supplémentaires désirés  
 Désire avoir d'autres enfants  
 Désire ne plus avoir d'enfants  
 Dimension désirée de la famille  
 - dépasse le nombre d'enfants vivants  
 Aurait désiré avoir moins d'enfants que le nombre de ses enfants vivants  
 Désire avoir plus d'enfants que le nombre de ses enfants actuellement vivants  
 Descendance désirée et pratique de la contraception  
 Dernier enfant non désiré  
 Préfère avoir un garçon  
 Préfère avoir une fille  
 Préférence concernant le sexe des enfants  
 Nombre total d'enfants désirés  
 Désire avoir un autre enfant  
 - et a une préférence pour le sexe  
 Ne désire plus avoir d'enfants

Preferencia por numero y sexo de los hijos

Número de hijos adicionales deseados  
 Deseo de más hijos  
 Deseo de no tener más hijos  
 Tamaño de familia deseado  
 - excede el número de hijos vivos  
 Desea menos hijos de que los que tiene  
 Desea el mismo número de hijos que tiene  
 Preferencias de fecundidad y uso de anticoncepción  
 Último hijo no deseado  
 Prefiere un hijo varón  
 Prefiere una hija mujer  
 Preferencias en cuanto el sexo de los hijos  
 Número total de hijos deseados  
 Desea otro hijo  
 - e indica preferencia por el sexo  
 No desea más hijos

## تفضيلات نوع وعدد الاطفال

عدد الاطفال الافرادي المرغوب فيه

المرغوب في المزيد من الاطفال  
 المرغوب في وقف الانجاب  
 حجم الاسرة المرغوب فيه  
 - يتعدى عدد الاطفال الباقين على قيد الحياة

ترغب في عدد اقل من عدد الاطفال الباقين  
 على قيد الحياة  
 ترغب في عدد اكثر من عدد الاطفال الباقين  
 على قيد الحياة

تفضيلات الاجابات والمواعيد ووسائل منع الحمل

الطفل الاخير غير مرغوب فيه

تفضل ولد

تفضل بنت

العدد الاجمالي للاطفال المرغوب فيهم

ترغب في اناج طفل اخر

وتحدد تفضيلها للنوع

لا ترغب في اتعاب طفل آخر